AUJOURD'HUI, SECTION DE FIN DE SEMAINE : SPORTS, LOISIRS, ARTS, etc.

SALLE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA ONT.
5061 CS 1 MARS 65

EDITION GENERALE

Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

58e ANNEE — Numéro 17,352 PRIX : SEPT CENTS QUEBEC — VENDREDI, 30 AVRIL 1965

LE TEMPS QU'IL FERA

Ensoleillé avec périodes nuageuses et chaud aujourd'hui. Temps clair et plus frais cette nuit. Samedi, ensoleillé et plus frais. Maximum et minimum : 65 et 30.

DANS CE JOURNAL

Sociale, page 6
Finance, page 10
Sport, pages 16—17—18
Spectacles, T.V., page 13

Yves Gabias expulsé de l'Assemblée législative par le sergent d'armes

Par Roger Bruneau

Il a fallu l'intervention du sergent d'armes M. Jean-Marc Roberge pour forcer le député de Trois-Rivières, M. Yves Gabias, à quitter l'Assemblée législative hier après-midi. Cet incident mettait un point à un incident qui avait nécessité un débat de plus de deux heures et demie en Chambre.

En effet, le député de Trois-Rivières, M. Gabias, qui est toujours sous le coup d'une expulsion de trois ans de l'Assemblée législative, avait décidé de s'asseoir à son pupitre hier après-midi.

La chose fut remarquée par le président de la Chambre, M. Richard Hyde dès le début de la séance et il invita le député à se retirer, ou la Chambre à lui donner l'autorisation de prendre les mesures nécessaires pour faire expulser M. Gabias. Le premier ministre Jean Lesage voyant que le député de Trois-Rivières ne bougeait pas, proposa que le président soit autorisé à faire appel au sergent d'armes pour agir.

Tel fut le départ d'un long débat qui devait être marqué de certaines motions et décisions du président, le tout donnant lieu à quatre votes de l'Assemblée législative.

Après le dernier vote, le président étant investi par la Chambre de la permission de faire appel au sergent d'armes demanda à ce dernier de prendre les dispositions nécessaires, après que M. Gabias eut refusé une fois encore, de se retirer de plein gré. Cependant, M. Gabias n'opposa aucune résistance au sergent d'armes, se laissa prendre par le bras et quitta la salle en sa compagnie et sortant par une entrée aménagée à l'arrière du trône du président.

CONSTATATION

La constatation par M. Hyde, de la présence de M. Gabias en Chambre, fut faite au tout début de la séance, avant même l'appel des affaires du jour. Après la motion du premier ministre demandant à la chambre d'autoriser le président à procéder pour faire expulser M. Gabias, ce dernier se leva pour parler, mais le leader de la Chambre, M. Pierre Laporte, intervint pour déclarer que le député de Trois-Rivières ne pouvait avoir le droit de prendre la parole, puisqu'il était sous le coup d'une suspension tel que rapporté par des résolutions de juillet 1964 et de janvier 1965.

Le chef de l'opposition M. Daniel Johnson se leva et ouvrit une discussion sur la proposition de M. Laporte. A plusieurs reprises au cours du discours de M. Johnson, le leader de la Chambre M. Laporte se leva, invoquant le règlement ou les privilèges de la Chambre, pour que le chef de l'opposition n'entre pas dans des domaines que M. Laporte jugeait être hors du sujet. Des débats s'engagèrent même sur des questions de privilèges ou des points d'ordre, et le président Richard Hyde fut obligé d'intervenir fréquemment pour trancher les opinions.

LIBERTE

Plusieurs fois M. Johnson fit des reproches au président. "Je pense que vous n'auriez pas donné le spectacle de mettre en veilleuse la liberté de parole", dit M. Johnson à un certain moment, ce qui fit bondir M. Lesage. Ce dernier reprocha au chef de l'opposition d'utiliser de tels mots ajoutant que le respect de la liberté est impossible sans le respects des lois et des règlements.

M. Johnson ayant par ailleurs demandé l'unanimité de la Chambre pour suspendre le règlement et permettre au député de Trois-Rivières de prendre la parole, M. Lesage s'objecta personnellèment empêchant ainsi l'unanimité nécessaire à ce sujet.

M. LALONDE

A la suite d'une intervention du président le député de Montréal-St-Henri, M. Phil Lalonde, se leva pour prendre la parole en même temps que M. Johnson, mais M. Lesage l'invita à n'en rien faire, ce qui fit dire au chef de l'opposition que même les députés ministériels n'étaient pas libres de s'exprimer. M. Lesage répondit qu'il avait demandé à M. Lalonde de respecter le droit de parole du chef de l'opposition.

UN DROLE DE VOTE

M. Hyde après avoir entendu les arguments de M. Johnson en vint à la conclusion que le député de Trois-Rivières n'avait pas le droit de parole. M. Johnson en appela de cette décision, qui notons-le, fut maintenue par un vote de 47 contre 22.

Mais comme le député Yves Gabias avait participé à ce vote, M. Hyde se leva immédiatement après avoir reçu le rapport du greffier et ordonna que le nom de M. Gabias soit rayé de la liste du vote. M. Johnson ayant protesté, on décida d'enregistrer le même vote pour trancher la question. En agissant ainsi, la Chambre reprenait la liste avec le nom de M. Gabias pour autoriser le greffier à rayer le nom du député de Trois-Rivières.

MOTION LEGALE

Le chef de l'opposition s'attaqua ensuite à la légalité de la motion du premier ministre Jean Lesage. Le débat sur ce point fut assez bref. Après avoir entendu les arguments de MM. Johnson et Pierre Laporte, le président Richard Hyde jugea que la motion du premier ministre était parfaitement régulière et légale.

"C'est un bâillon et j'en appelle", lança le chef de l'opposition en demandant un autre vote, lequel fut pris avec le résultat que la décision de M. Hyde fut maintenue par 44 voix contre 20.

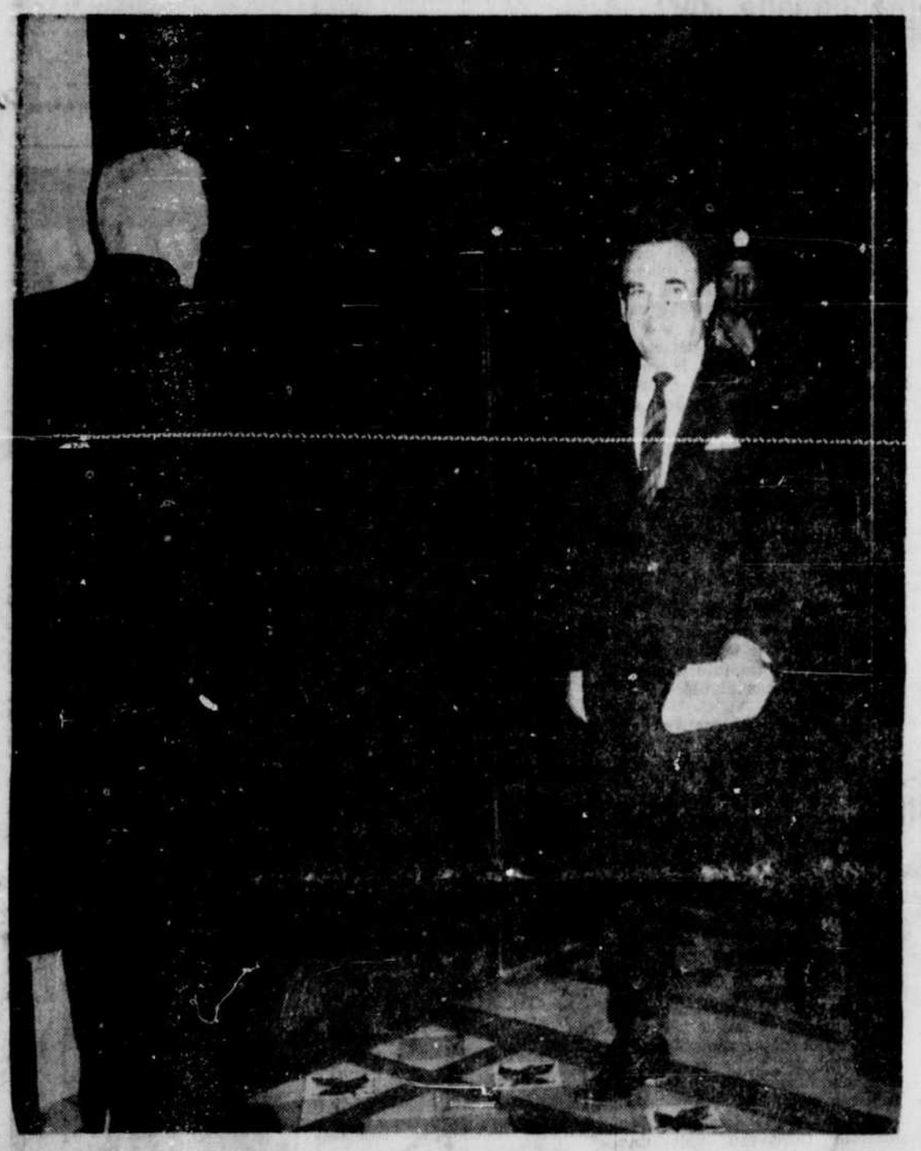

Me Yves Gabias, député de Trois-Rivières, au moment où il sortait de l'Assemblée législative

LE DÉPUTÉ DE TROIS-RIVIÈRES POURSUIVRA LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE ET LE SERGENT D'ARMES, M. J.-M. ROBERGE

Par Roger Bruneau

Le député de Trois-Rivières, M. Yves Gabias a l'intention d'intenter des poursuites judiciaires en cour supérieure, contre le président de l'Assemblée législative M. Richard Hyde et contre le sergent d'armes de cette institution parlementaire, M. Jean-Marc Roberge à la suite de son expulsion de l'Assemblée législative hier après-midi.

Dans un document soumis à l'attention de M. Hyde antérieurement à l'incident, M. Gabias soutient que la motion consacrant son expulsion de la chambre était illégale. Il affirme donc que le président n'avait pas le droit d'admettre une motion faite hier par M. Lesage pour l'expulser de la Chambre et que par ailleurs, il ne pouvait ordonner au sergent d'armes de l'expulser.

Enfin, M. Gabias soutient que le sergent d'armes s'est rendu passible de procédures en cour par son concours à appliquer l'ordre du président.

Le député de Trois-Rivières dit qu'il inscrira des procédures contre MM. Hyde et Roberge aujourd'hui ou demain.

DOCUMENT

Le député de Trois-Rivières a remis à M. Hyde hier midi, un document qui fut plus tard déposé en Chambre par le président. Il s'agit d'un document de 38 pages qui réfère à une motion de l'Assemblée législative, le 29 juillet 1964. Par cette motion, M. Gabias était expulsé de la Chambre pour trois ans.

M. Gabias veut établir dans son document que "cette résolution est inconstitutionnelle, illégale, nulle, irrégulière, non-avenue, ultra-vires des pouvoirs de la chambre et constitue un abus des droits, privilèges et immunités qui lui sont conférés par la Législature", et que "cette résolution est également une violation des privilèges, immunités et droits qui appartiennent à chacun des députés choisis pour représenter un collège électoral de la province dans l'Assemblée législative".

DISTINCTION

Le document établit donc d'abord qu'il y a une différence entre les chambres de Londres, d'Ottawa et du Québec.

La Chambre des communes anglaise, en matière de violation de privilèges, n'est pas omnipotente et ses membres restent soumis aux lois statutaires du pays.

Mais il ajoute que si le parlement anglais est suprême en principe et qu'il peut légaliser tout accroc aux droits individuels, il n'en est pas ainsi pour les colonies, les dominions et les provinces, qui sont limités par leur propre constitution.

M. Gabias mentionne plusieurs auteurs à l'appui de cette proposition.

Cinq pertes de vie attribuables à un tremblement de terre qui a secoué la Colombie-Britannique

SEATTLE — (P.A.) — Un tremblement de terre, le plus fort jamais enregistré dans le nord-ouest du Pacifique, a secoué hier quatre Etats et la province canadienne voisine, la Colombie-Britannique, entraînant au moins cinq pertes de vie et des blessures à plusieurs personnes.

Des centaines de maisons ont été endommagées, dont le Capitole d'Olympia.

Des débris tombés de murs ont tué deux hommes à Seattle. Les trois autres morts sont survenues à la suite de crises cardiaques. Toutes ont eu lieu dans l'Etat de Washington.

Bien que le séisme d'hier ait été le plus fort survenu dans la région, il n'a pas été aussi désastreux que les précédents. Celui du 13 avril 1949 avait causés huit pertes de vie et des dommages matériels de $25,000,000.

M. Norman Rasmussen, sismologue de l'université de Washington, a déclaré que le dernier choc avait une magnitude de 6.5 à 7, ce qui indique un fort tremblement, selon l'échelle de Richter.

Un employé d'entrepôt de Seattle, Ray Haughton, 52 ans, a été écrasé à mort lorsqu'un réservoir contenant 50,000 gallons d'eau, au haut d'une tour de 200 pieds, s'est effondré. Trois de ses compagnons de travail ont été blessés, dont un, Eugène Goulet, 40 ans, est dans un état critique.

La secousse n'a pas été ressentie en Alaska, où un séisme a fait 115 morts le 27 mars 1964. Celle d'hier a été ressentie de la côte du Pacifique jusqu'à l'ouest du Montana, et de Coos Bay, Oregon, jusqu'à la Colombie-Britannique. La série des trois chocs a duré en tout de 45 secondes à une minute.

Dommages enregistrés à Seattle

Chronique parlementaire

Par Jean Charpentier

Vos rixes et périls

La présente controverse sur la compétence internationale du Québec a donné lieu cette semaine à un échange trop pondéré sans doute pour qu'il ait su retenir l'attention. Il s'agit d'un dialogue survenu aux Communes entre le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Martin et le député conservateur de Peace-River, M. Gerald Baldwin.

Le souci des conservateurs est parfaitement légitime d'analyser de près les assertions de M. Gérin-Lajoie concernant le récent accord culturel France-Québec. Si cependant s'avéraient leurs soupçons que cet accord est invalide parce que ratifié à l'insu d'Ottawa, ils peuvent difficilement accuser Ottawa du même coup d'avoir favorisé sciemment la création d'un précédent dans ce domaine.

Le député de Peace-River a donc demandé au ministre s'il n'est pas vrai que toute entente internationale d'une province doit être soumise à l'approbation préalable du fédéral en vertu du droit constitutionnel et prioritaire de ce dernier d'interdire, de réglementer et de contrôler l'entrée des personnes et des biens au Canada ainsi que leur sortie du pays. Et M. Martin d'acquiescer.

Cet échange revêt une importance capitale car la section 132 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique concernant les traités est fort peu explicite. En premier lieu il ne mentionne pas de façon précise le pouvoir de conclure des traités mais "les pouvoirs nécessaires pour remplir avec les pays étrangers les obligations du Canada naissant de traités conclus entre l'empire et les pays étrangers".

Cet article traduit évidemment les conditions de 1867 où le Canada ne jouissait pas encore de la souveraineté en matière internationale. En dépit cependant de l'obscurité de cet article, il convient d'observer que pendant près d'un demi-siècle le gouvernement fédéral a exercé un droit exclusif dans ce domaine et que ce droit fut maintenu à une époque où les provinces jouissaient d'une autonomie jamais égalée depuis lors.

Il est cependant difficile d'imaginer un accord quelconque avec un pays étranger ne comportant pas l'entrée ou la sortie de personnes ou de biens. Même un échange de professeurs, en effet, requiert la sanction fédérale.

Aucune puissance étrangère d'autre part ne voudrait contracter un engagement avec un état impuissant à le ratifier. Notons enfin que cette même question fit l'objet d'une dispute fédérale-provinciale dans les années '50. Empêché par le fédéral de vendre son électricité aux Etats-Unis, le chef de la Colombie-Britannique, M. Bennett imagina de contourner la difficulté en leur vendant l'équivalent en eau.

Le fédéral invoqua aussitôt la loi sur les cours d'eau internationaux et les objections constitutionnelles de la Colombie-Britannique furent abattues en flammes par le ministre des Affaires du Nord de l'époque, à présent chef du Québec, M. Jean Lesage.

RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD

Projet d'un hôtel de ville commun Lévis-Lauzon

La Jeune Chambre et l'Association des Etudiants de la Rive-Sud soumettent un mémoire détaillé

LEVIS. — Au moment ou le projet d'un hôtel de ville commun pour les cités de Lévis et Lauzon est mis de l'avant, Le Jeune Commerce de Lévis-Lauzon Inc. et l'Association des Etudiants de la Rive-Sud, par leur président respectif, MM. Léo Jolicoeur et Fernand Blais, présentent conjointement aux deux conseils, un mémoire prônant la fusion des deux villes. C'est la première fois, nous dit-on, que les organismes de la rive-sud se prononcent en faveur d'une fusion qui semble avoir bon nombre de supporteurs dans les deux villes.

Voici le mémoire soumis :

Depuis plusieurs années les cités, les villes et les municipalités de la Rive-Sud et particulièrement Lévis et Lauzon font face à des problèmes communs. On a longtemps parlé de tunnel, d'implantation de nouvelles industries, d'urbanisme, etc...

On a aussi parlé, et c'est le problème qui nous intéresse ici, d'une fusion de ces deux villes. Certes, plusieurs citoyens de la Rive-Sud en voient les avantages nombreux, mais personne ne peut régler ce problème sans que vous, Messieurs, vous en preniez charge.

Devant l'effort que l'on met pour inciter les gens à l'unité sur le plan provincial, nous ne pouvons que demeurer songeur à la pensée qu'une telle fusion nous soit imposée.

Trop souvent, hélas, certains concitoyens conservent un "esprit de clocher" néfaste pour eux-mêmes et pour les autres. Mais nous croyons que les membres des conseils municipaux peuvent s'élever au-dessus de cet esprit, et avoir le désir de faire de la Rive-Sud, et non d'une ville en particulier, un endroit prospère sur tous les plans.

Ce court mémoire, a donc pour but de vous demander d'agir dans le plus court délai possible, et conséquemment de former un comité d'étude qui examinera le problème de la fusion. Composé de représentants des deux cités d'experts en matière fiscale et autres, ce comité aurait pour but d'établir les étapes nécessaires à la fusion, étapes que pourraient endosser les conseils municipaux par la suite.

Il ne s'agit pas de faire préparer un simple rapport et de se réserver le droit d'accepter ou non, comme bon nous semble. Il s'agit d'avoir dans l'esprit l'idée de la fusion au point de départ et de vouloir faire une étude pour indiquer les étapes à franchir pour que tout se déroule dans l'ordre.

"Le mémoire a donc pour but de vous demander de former ce comité dans le plus bref délai possible afin que très tôt cette fusion se réalise".

Une courte réflexion sur le plan de l'urbanisme, sur le plan social et administratif permet de croire à cette fusion.

Urbanisme

Il ne fait aucun doute que la mise en commun du potentiel de deux cités comme Lévis et Lauzon, qui géographiquement sont si étroitement liées l'un à l'autre, produirait des effets heureux dans un domaine tel que l'urbanisme, dans toute son importance et sa complexité.

De plus en plus on réalise l'utilité et même la nécessité d'un plan directeur de plus ou moins grande portée dans l'élaboration de tout développement urbain de quelque importance.

Or, il est impensable qu'un plan directeur établi par la cité de Lévis ne tienne aucunement compte de la ville de Lauzon et vice-versa.

Il est peu probable que l'ensemble Lévis-Lauzon se développe en hauteur. D'autre part l'expansion est limitée par le fleuve et par la ligne commune qui divise les deux cités de sorte que les zones d'expansion, tant industrielle et commerciale que résidentielle, s'étendent sur un hémisphère qui contourne les deux villes.

Cette zone commune d'expansion s'étendant sur une superficie relativement restreinte et ayant une ligne commune de démarquation, il pourrait se produire des erreurs graves et presque irréparables si l'expansion des deux villes est dirigée par des politiques multiples et des pressions de groupes d'intérêts privés.

Plan social

Il n'est pas nécessaire de réfléchir longtemps pour voir jusqu'à quel point les deux cités sont intégrées sur ce plan. Il suffit de penser aux clubs sociaux, aux établissements commerciaux, à la Commission Scolaire Régionale pour voir que plusieurs concitoyens des deux cités se côtoient fréquemment. Et récemment les loisirs ont montré une autre tendance à la régionalisation.

Services publics extérieurs

En ce qui concerne les service publics soient : aqueduc, égout, police et feu, voirie et garage, la fusion serait certes pour tous les citoyens très avantageuse.

Au point de vue aqueduc et égout les deux réseaux sont presque identiques et pour un prix minime. On pourrait les relier ce qui apporterait une double protection en cas de feu ou d'un bris majeur, surtout avec les deux nouveaux réservoirs d'une capacité approximative de 7,000,000 gals imp..

Pour le département police et feu, il nous suffit de regarder les municipalités du Québec Métropolitain et de la région pour s'apercevoir qu'il y a avantage à tout point de vue. Une simple enquête suffirait à vous convaincre de cette nécessité.

En ce qui a trait au département de la voirie on trouve dans la fusion les mêmes avantages que les services précédents.

Plan administratif

Il est indéniable que la fusion apportera aussi de nombreux avantages administratifs.

Personne ne contestera que les hommes de valeur sont recherchés. Ceux-ci sont influencés dans leur choix par l'envergure de la tâche à accomplir et par la rémunération qui y est attachée. Or, travailler pour une ville dont les problèmes administratifs sont à la taille d'une grande entreprise apporte sûrement plus de satisfaction que la simple routine quotidienne... d'une petite ville.

Et comme les salaires sont proportionnels à la tâche, ceci a pour effet d'exclure des hommes de valeur de l'administration municipale, chose que l'on ne peut que déplorer.

Ces principes posés, on doit immédiatement ajouter que la fusion des cités de Lévis et de Lauzon permettra précisément d'embaucher les compétences nécessaires à l'élaboration de services rationnels et cohérents, (voirie, aqueduc, ingénieur, gérant, etc...)

Au point de vue industriel, les résultats seront certainement plus heureux des suites de la fusion de Lévis-Lauzon. L'industrie ne s'attire pas dans un secteur géographique donné par la seule bonne volonté de nos administrateurs. Il faut, tout au contraire, fournir aux industriels, que l'on veut intéresser, les preuves que leur geste sera profitable.

Et pour ce faire, une étude économique, démographique et géographique décrivant toutes les caractéristiques de la région est essentielle. Ceci est pour le moins impossible dans les structures actuelles car les deux villes ne possèdent pas les moyens financiers et techniques nécessaires.

Nous en prenons pour preuve toutes les difficultés que nous avons rencontrées dans nos recherches et du peu de statistiques que nous avons pu trouver. Nous croyons que l'industriel qui fera face à des obstacles encore plus grands se découragera assez vite.

Messieurs, la conclusion est simple : la formation d'un comité qui indiquera les étapes à franchir pour réaliser cette fusion.

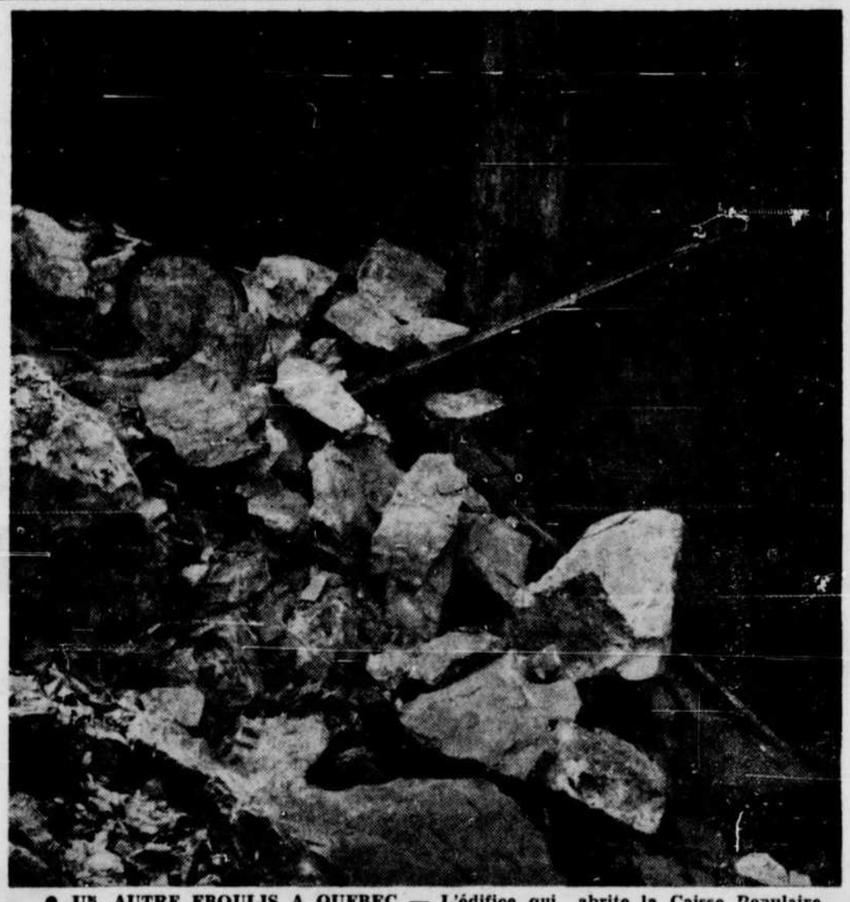

● UN AUTRE EBOULIS A QUEBEC — L'édifice qui abrite la Caisse Populaire Notre-Dame-de-la-Paix a été durement secoué dans la nuit de mardi par un éboulis de roc provenant de la falaise du Cap. La gérante de la succursale, Mme Dollard Vallerand, nous a avoué qu'elle et son mari avaient cru à prime abord à une explosion dans leur maison. Cet éboulis est le plus important jamais enregistré à cet endroit. (Photo l'Action, Claude Bédard)

Le juge Lacroix fera ses recommandations aux jurés ce matin dans le cas de Roland Cloutier

(Par Robert Giroux)

La Couronne et la défense ont présenté leurs plaidoiries, hier, à l'issue de la preuve faite au procès devant douze jurés de Roland Cloutier, commis voyageur de 34 ans, du 312, rue St-Luc, Québec, accusé d'avoir tué sa femme, Agnès Marois, le 23 décembre dernier, aux établissements de Quebec Poultry Ltd, situés rue Joly, à Québec.

En défense, Me Lawrence Corriveau a amené ses deux derniers témoins et Me Anatole Corriveau a ensuite présenté un autre témoin en contrepreuve.

L'hon. Gérard Lacroix, président du Tribunal, a annoncé en fin de journée, hier, qu'il fera ses recommandations aux jurés ce matin.

Plaidoiries de la défense

Me L. Corriveau a qualifié d'exagérées les présumées menaces que son client aurait faites à son épouse, rappelant notamment le témoignage du frère de la victime qui a parlé de bribes de conversation qu'il a entendues à sept ou huit pieds de l'appareil téléphonique.

Il ne faut pas confondre, dit-il, entre un homme qui prend de la boisson pour se donner du courage et un alcoolique chronique.

Ce dernier est continuellement affecté. Lorsqu'il projette quelque chose, il est toujours sous l'influence de l'alcool, il ne peut pas réaliser les plans qu'il fait, il n'est pas responsable.

A ce sujet, il rappela le témoignage du père de l'accusé qui, au cours de l'avant-midi, avait déclaré devant le Tribunal que son fils avait l'habitude de boire depuis trois ou 4 ans au point qu'il ne mangeait plus.

Après sa cure, lors de sa rédicive dans l'alcool, il est revenu au même stade d'alcoolique chronique. Il n'était plus le même alors avec ses pertes de mémoire évidentes et autres symptômes de buveur d'habitude.

S'il est un alcoolique chronique, il n'est pas de la catégorie pour boire de se donner du courage, conclut l'avocat de la défense.

Arguments de la Couronne

Le procureur de la poursuite, Me Anatole Corriveau, a mis en doute que Cloutier ait agi par automatisme et n'ait pas eu un plan prédéterminé.

Ce n'est pas par automatisme, dit l'avocat, qu'il a déclaré au chauffeur de taxi qu'il était voyageur pour le Quebec Poultry, qu'il a dissimulé ensuite le couteau ensanglanté après le drame.

Il a été mis en preuve que la soeur de l'accusé s'était rendue compte de la disparition de son couteau de boucherie, le matin du 23 décembre dernier. Quand, alors, le couteau est-il disparu?

N'est-il pas également troublant de constater l'inquiétude de son épouse qui, le matin du 23 décembre, n'avait pas voulu se rendre à son travail à la Quebec Poultry qu'avec son frère Robert, dans son automobile?

Autre détail incriminant peut-être, le passage de la lettre où Agnès Marois déclare à son mari: "Si tu as l'intention de faire quelque chose, penses-y avant de le faire", déclaration dans laquelle Me Anatole Corriveau voit une menace antérieure faite par Cloutier.

J.-M.-L. Verret
12, rue Garant
VILLE ST-DAVID
Tél. : 837-4152
Correspondant de L'ACTION pour la rive sud

Logements à louer

ST-ROMUALD, 4-5-7 pièces, chauffé ou non, plus chambre de bain, eau chaude, "220". Pour informations, s'adresser à Tél.: 839-9408.
31143 26-4 (6 fs) 11 s.j.n.o.

Machines à coudre

ATTENTION MESDAMES. — Service et réparation de machines à coudre de toute marque. Aussi vente de machine neuves et usagées de marque Singer. L.-J. Roy, ex-gérant de la Cie Singer, 120, rue St-Georges, Lévis. — Tél.: 837-6217.
31003 17-4 (1 ms) 120 A.C.L.

Autos à vendre

GUSTAVE BÉDARD Automobiles ltée
PONTIAC - BUICK - ACADIAN - VAUXHALL - CAMIONS GMC
19, Route Trans-Canada, Rond-Point, Lévis. Tél. : 837-5894
51236 26-4 (1 ms) A.V. C.L. j.n.o.

LES BEAUX DIMANCHES
de Marcel Dubé
1er et 2 mai
Palais Montcalm

HYDRO-QUEBEC

Appel public d'offres Nos A-602 - A-603

Des soumissions cachetées doivent être adressées en quatre exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, comme suit :

Appel public d'offres no A-602 le lundi, 17 mai 1965 — la fourniture d'accessoires pour ligne de transmission.

Appel public d'offres no A-603 le lundi, 17 mai 1965 — la fourniture de deux bâtiments préfabriqués en bois.

(Des soumissions peuvent être offertes pour un ou tous les articles susmentionnés).

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, payable à l'Hydro-Québec, équivalant à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de l'Hydro-Québec.

On peut examiner les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS,
10e étage,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Québec.

et en obtenir copie contre un dépôt de $25 sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec. **Ce dépôt n'est pas remboursable.**

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui utilisent des matériaux canadiens et qui sont en mesure de manufacturer complètement au Canada le matériel décrit au document de soumission. Pour être acceptés, les soumissionnaires doivent avoir obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec et de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention : **"Appel public d'offres no A-602, no A-603**, selon le cas.

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 28 avril 1965

HYDRO-QUEBEC

Appel public d'offres No C-99

MANICOUAGAN - OUTARDES

Production de gravier concassé

Des soumissions cachetées, adressées en cinq (5) exemplaires aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, Qué., seront reçues jusqu'à 10 h. 30 a.m. heure avancée de l'est, le jeudi, 13 mai 1965, relativement aux :

opérations de concassage et de chargement sur camions, de 200,000 tonnes de gravier qui seront extraites de trois gravières distinctes, situées à proximité de la route conduisant à Manicouagan 5, Qué., le tout en conformité du document d'appel public d'offres no C-99.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque visé payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de VINGT-TROIS MILLE $23,000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel public d'offres de lundi au vendredi inclusivement entre 8 h. 30 a. et 5 h. p.m. au :

Bureau des appels d'offres et contrats,
Bureau 809,
HYDRO-QUEBEC,
75 ouest, boul. Dorchester,
Montréal 1, Qué.

et en obtenir copie contre un paiement de $25 l'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES N'EST PAS REMBOURSABLE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations, ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Ni la plus basse soumission ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires
B. LACASSE - W. E. JOHNSON
Montréal, le 28 avril 1965.

MOTS CROISES

PROBLEME No 86

HORIZONTAL

1—Vaurien, mauvais drôle — Rivière de France.
2—Ville d'Italie — Anc. forme de oui.
3—Durillon — Doter, enrichir (Fg) — Epoux.
4—Semblable — Gelée des eaux.
5—Symbole chimique — Mammifère vivant au Tibet — Grand lac du N. O. de la Russie.
6—Roue à gorge d'une poulie — Chef d'Etat — Ville d'Italie.
7—Qui peut se faire — Division du compas.
8—Roi d'Israël — Préfixe — Fils de Jacob.
9—Adj. démonstratif — Broyer, réduire en parties très menues.
10—Massif montagneux de l'Asie centrale — Femme du fils — Epoque.
11—Qui a perdu sa beauté, sa fraîcheur (Fg) — Adresse — Possédé.
12—Palmipède — Interjection.
13—Variété de frêne — Cour intérieure d'une maison — Partie de la charrue.
14—Ville de Suisse — Interjection.
15—Crâne — Prendre de nouveau.

VERTICAL

1—Instrument de musique — Qui fait preuve de finesse.
2—Cavité tapissée d'une membrane — Prison.
3—Partie d'un cours d'eau vers laquelle descend le courant — Roi de Juda — Plante vénéneuse des montagnes.
4—Poil des paupières — Treillage en bois ou en fer.
5—Note de la gamme — Plante liliacée.
6—Antilope africaine — Singe américain — Sans mélange.
7—Action de porter — Rivière d'Asie centrale — Côté d'un feuillet de papier.
8—Préfixe — Point cardinal — Selle de bête de somme.
9—Prénom masculin — Fleuve de France — Grand, fort en son genre (Fam).
10—Lieu où l'on s'exerce à tirer — — Parcourue des yeux — Du verbe aller.
11—Ce qui est mis pour compléter, orner une chose — Pronom indéfini.
12—Anc. contrée d'Asie — Point cardinal.
13—Poids de métal précieux qui sert de base à un système monétaire — Volonté, caprice — Tragédie de Shakespeare.
14—Ville de l'anc. Etrurie — Pieux (Vx).
15—Qui se rapporte à l'épine du dos — Chef-lieu d'arr. (Eure-et-Loir).

PROCUREZ-VOUS à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés par F. J. F. — PRIX : $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 86

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	T	A	M	A	N	O	I	R	■	C	A	N	C	E	R
2	E	■	O	■	E	C	L	A	T	■	S	U	E	■	E
3	N	Q	N	E	■	T	E	G	E	E	■	E	N	O	S
4	D	I	T	■	T	■	T	O	N	T	E	■	S	■	C
5	R	E	■	C	A	B	■	T	I	C	■	T	U	B	A
6	E	■	B	E	R	A	R	■	R	■	C	O	R	■	P
7	■	D	■	P	E	T	I	T	■	P	I	C	E	P	E
8	T	A	S	■	R	I	Z	I	E	R	E	■	R	I	E
9	A	M	E	S	■	R	■	R	A	I	D	E	■	S	■
10	P	■	D	E	S	■	C	U	S	I	N	E	■	V	
11	A	V	I	S	■	P	A	S	■	E	T	E	■	B	A
12	G	■	T	■	F	A	N	A	L	■	H	■	P	A	L
13	E	L	I	E	■	T	U	B	E	R	■	H	E	R	E
14	U	■	O	S	A	■	T	Q	U	E	E	■	U	■	U
15	R	E	N	E	N	S	■	T	R	A	N	C	H	E	R

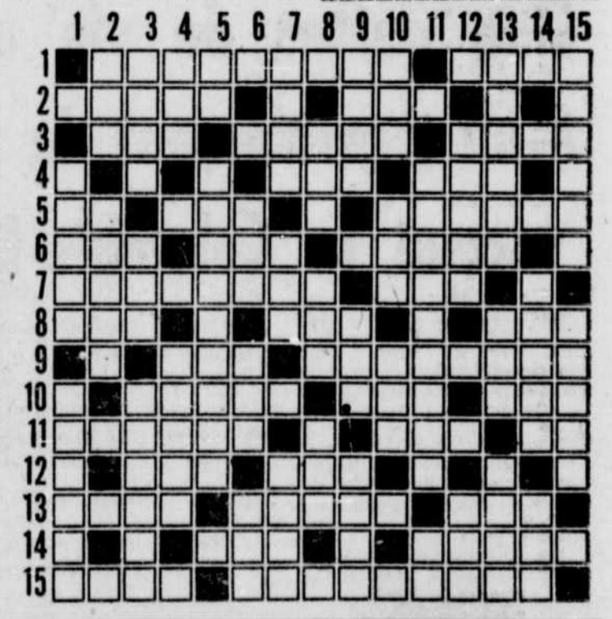

LES ECHECS

Le problème de la semaine

La position qui est à l'étude aujourd'hui (Noirs: Pions à a3, b4, g6 et h7, Roi à b3; Blancs : Roi à d3, F à e4, Pions à g5 et h6) est extraite de la dernière livraison de la revue anglaise Chess. Si le Fou était sur une case noire, à d4 par exemple, les blancs auraient la tâche simplifiée : a) 1 Fç5, Ra4; 2 Rç4, a2; 3 Fd4, Ra3; 4 Fa1, b3; 5 Rç3, Ra4; 6 Fb2... ou b) 1 Fç5, a2; 2 Fd4, Ra3; 3 Rç4, b3; 4 Rç3, Ra4; 5 Fb2... et le Fou seul peut prendre charge des deux Pions. La question est donc la suivante : Comment les blancs vont-ils changer leur Fou de case sans faire de magie ? Il faut prouver que seul un Fou sur une case noire peut gagner et non une Dame. Ceux qui nous enverront la solution complète de ce problème recevront le programme souvenir autographié du Tournoi International de Bordeaux (1964).

Solution du problème de la semaine dernière :

a) 24 .... gxf6; 25 Tg4†, Rf8; 26 Dd6†, et mat au coup suivant;

b) 24 ..., Txç4; 25 Dg5, Tg4; 26 Dxg4, g6; 27 Dxa4 et gagne;

c) 24 ..., Dxç4; 25 Dg5, Rf8; 26 Dxg7†, Rè8; 27 Dg8†, Rd7; 28 Cé5†, gagne la Dame.

N.290465 **P.-H. N.**

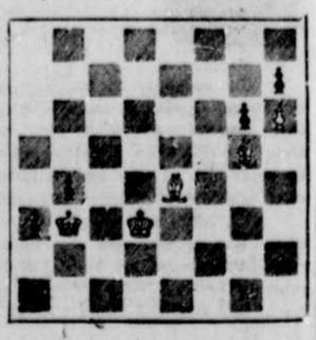

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

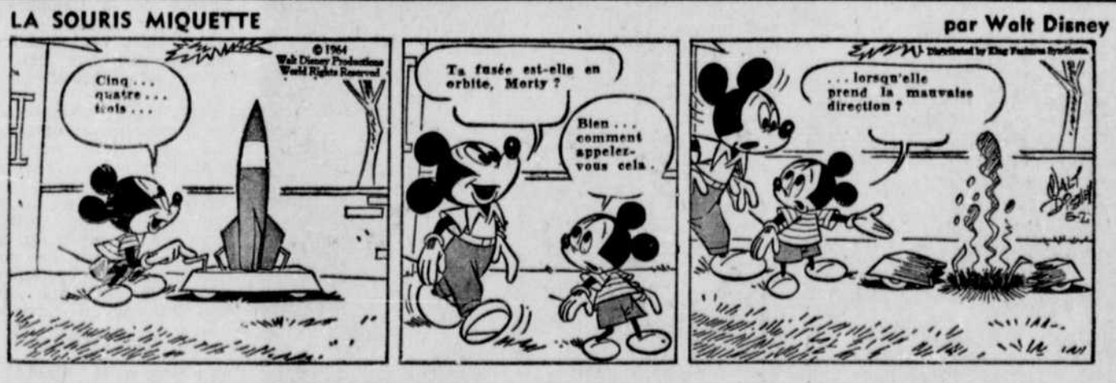

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

● **MAISON JESUS-OUVRIER — De beaux arbres doivent céder la place à la nouvelle chapelle dont la construction commence incessamment à Jésus-Ouvrier, maison de retraites fermées à Québec. Quand même, le parc qui entoure la maison demeure vaste et propice au silence et au recueillement.**

Une chapelle élevée à la mémoire du Père Victor Lelièvre, omi.

A cause des groupes toujours croissants et de plus en plus diversifiés des retraitants qui se présentent à la maison Jésus-Ouvrier on a décidé, dans le but d'agrandir la maison, également de la rajeunir et de l'adapter aux besoins présents, de construire un premier édifice qui sera élevé dans les parterres en face de la maison actuelle. Cet édifice sera attaché à l'ancienne maison.

La partie neuve aura comme centre une chapelle spacieuse et des plus moderne qui sera élevée à la mémoire du Père Victor Lelièvre, omi, qui fut le fondateur de cette maison en 1923. Depuis lors Jésus-Ouvrier a reçu dans ses murs environ 175,000 retraitants. Des 23 chambres qu'elle comptait en 1923 elle est passée successivement à 60 et à 80. Il faut croire que les méthodes employées à Jésus-Ouvrier sont adaptées à la population de l'archidiocèse de Québec puisque le nombre des retraitants se maintient en se diversifiant.

On a reçu en 1964 5,500 retraitants mais les besoins modernes de classification des groupes, les demandes que nous font les couples de gens mariés, les fiancés, les organisations qui veulent des retraites de 5 et de 8 jours obligent cette oeuvre à améliorer ses services. Par ailleurs il était dans l'esprit des Oblats Missionnaires de Marie Immaculée qui dirigent Jésus-Ouvrier et qui sont les confrères du Père Victor Lelièvre d'élever une chapelle à la mémoire du fondateur de cette maison qui fut comme on le sait un grand apôtre du Sacré-Coeur, chez-nous. Cet homme qui, pendant un quart de siècle avait prêché à des foules immenses se replia dans la dernière partie de sa vie sur des petits groupes de retraitants qu'il recevait avec chaleur et miséricorde dans les murs de la première maison Jésus-Ouvrier.

L'immeuble nouveau abritera en plus du hall d'entrée, différentes salles de réunions, qui permettront de recevoir plusieurs groupes à la fois. C'est donc dire que la maison Jésus-Ouvrier, une fois renouvelée, sera en mesure d'offrir ses services à toutes les catégories qui voudront suivre des retraites, des exercices spirituels ou bien s'y réunir pour des congrès d'études ou des retraites religieuses. Toutes les catégories sont reçues à la maison Jésus-Ouvrier: les dames ou les demoiselles seules autant que les messieurs, les jeunes gens et, comme on l'a dit plus haut, les couples de fiancés ou de gens mariés.

La construction qui débute sera terminée en septembre. Rien ne sera changé au programme des retraites pour les mois de mai, juin et même juillet, qui se continueront dans la maison actuelle. En septembre on inaugurera la nouvelle chapelle et le travail d'apostolat reprendra mettant à la disposition des retraitants et retraitantes des salles de conférences et 110 chambres bien meublées.

Souscription pour venir en aide aux minorités françaises

(Par Claude GRAVEL)

La Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Quebec lance une campagne afin de recueillir des fonds destinés à venir en aide aux minorités françaises vivant dans les autres provinces canadiennes. Les dirigeants de cette campagne espèrent recueillir cette année une somme totale d'environ $40,000 ($25,000 par la vente d'un petit agenda de poche et $15,000 par une souscription publique organisée dans les paroisses du diocèse.)

Ces fonds une fois recueillis, ainsi que l'a expliqué hier, lors d'une conférence de presse, le président diocésain de la campagne, M. Lucien-J. Boulet, serviront principalement à deux objectifs :

1) aider au remboursement des frais encourus par les parents canadiens français de la Saskatchewan dans leurs luttes récentes pour la reconnaissance de leurs droits en éducation (une somme contribuera à défrayer les travaux d'information, d'études et d'analyse requis pour appuyer leurs revendications auprès de la commission royale d'enquête que doit former le gouvernement de cette province de l'Ouest pour examiner la situation scolaire qui est faite aux Canadiens français);

2) aider à la reconstruction du pavillon principal du collège Ste-Anne, de Pointe-de-l'Eglise, en Nouvelle-Ecosse, vieille construction de bois presque cinquantenaire et qui fut condamnée comme étant un trop grand danger d'incendie par les autorités provinciales. Le collège Ste-Anne est la seule institution française à prodiguer un enseignement supérieur (le cours classique) en Nouvelle-Ecosse, ainsi que l'a déclaré le Père Edouard Boudreau, provincial des Eudistes, les fondateurs de ce collège.

SOLIDAIRE

Le président de la S.S.J.B. de Québec a pour sa part dit que son organisme est solidaire aux groupes minoritaires, "où qu'ils soient au Canada et en Amérique". "Nous n'avons pas de visière et nous voulons les aider, où qu'ils soient", a ajouté M. Gilles Desmarais.

Quant au président de la campagne d'aide aux minorités, il s'est dit d'avis que "les problèmes de nos minorités dans les provinces anglophones du pays ne se règleront pas au Québec". Il a ajouté : "Ils se règleront dans ces provinces où ils existent et pas ces minorités elles-mêmes mais avec notre aide, avec notre appui, avec toutes les pressions politiques et économiques que nous pouvons exercer sur les institutions politiques et économiques de leurs provinces."

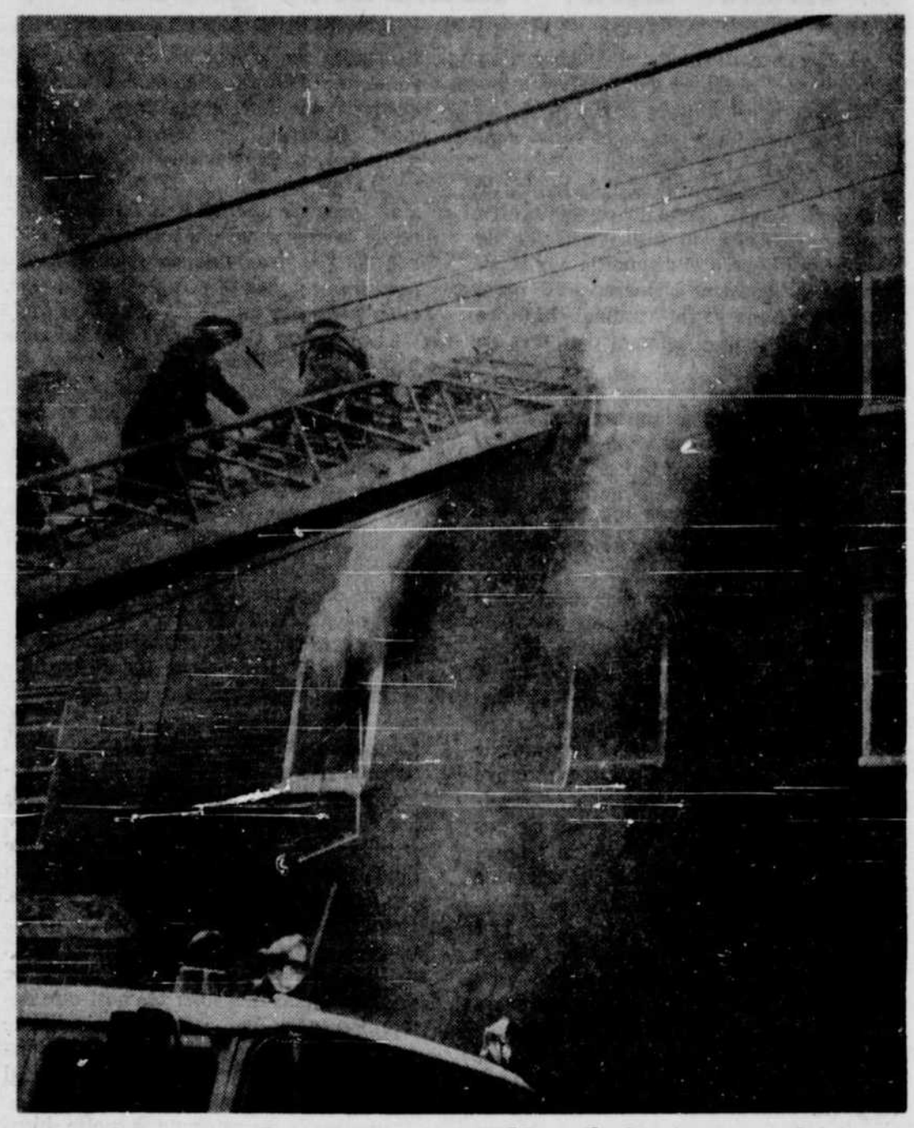

Un violent incendie fait rage à l'angle des rues Du Roi et de l'Eglise

Par Claude Bédard

En dernière heure nous apprenons qu'un violent incendie a éclaté, vers 6 heures 45, ce matin, dans un pâté de maisons sis à l'angle des rues Du Roi et de l'Eglise. Une dizaine de personnes ont échappé à temps aux flammes et plusieurs sauvetages ont été effectués. Trois alarmes ont été enregistrées.

Au début du sinistre, Mme William Dupuis qui habite le 514 rue du Roi avec ses deux enfants en bas âges a craint un moment pour leur vie. C'est son frère, M. Marcel Gauthier, qui habite au 282 rue de la Couronne, qui est venu sauver les deux bambins.

Dès leur arrivée sur les lieux les sapeurs ont dû évacuer quelques personnes qui ne savaient plus où se diriger tant la fumée était dense. Quelques minutes plus tard, le chef J.-B. Voiselle, aidé de son effectif, l'emploi de la girafe ainsi que de plusieurs échelles aériennes. Environ quatre-vingt pompiers participaient aux opérations.

Propriétée de M. William Marceau, il semble que la maison de trois étages sise au 516-518-620 rue du Roi soit celle la plus atteinte par l'élément destructeur. On ne connait pas encore l'origine du sinistre ni ses causes immédiates. Il se pourrait cependant, d'après certains témoins, qu'un mégot de cigarette jeté à terre par inattention soit la cause de ce feu important qui n'est pas encore sous contrôle au moment d'écrire ces lignes.

Parmi les locataires qui ont dû fuir les lieux en toute hâte, on signale, outre Mme William Dupuis et ses deux enfants, MM. Gustave Barbeau, qui a été blessé à la figure, Adrien Vézina, Honoré Lindeau et M. Boucher.

Tout le quartier St-Roch est recouvert d'une épaisse fumée par suite de cet incendie qui pourrait avoir des conséquences graves.

FAITS DIVERS

(Par Claude BEDARD)

Une voiture fait une embardée

Une auto a heurté une maison, vers 4 h. 30 hier après-midi au croisement des rues St-Dominique et Samson à Lauzon. Dans cet accident, Mlles Ginette Fortin, 21 ans, du 97 rue St-Joseph à Lauzon et Annette Guay, 24 ans, du 64, rue Wolfe, ont subi des contusions et souffrent d'un choc nerveux. L'accident s'est produit au moment où la voiture conduite par Mlle Guay a fait une embardée et est passée à travers un garage de bois pour aller s'arrêter sur une maison, causant ainsi des dommages à la voiture et à la maison. On attribue l'écart brusque, de l'auto, à une fausse manoeuvre.

* * *

Cycliste heurté par une camionnette

Un jeune cycliste a été heurté par une camionnette vers 4 h. 15 hier au croisement des rues Dorchester et Smith. Il s'agit de Claude Nadeau, 15 ans, du 533, 11e Rue est, à Orsainville. Le blessé a été conduit à l'hôpital St-François d'Assise par l'ambulance Germain Lépine. Il souffre de nombreuses contusions au corps.

* * *

Un feu d'herbe provoque l'incendie d'une grange

Un feu d'herbe s'est rapidement propagé e a été cause de l'incendie de la grange de M. Raymond Argouin, hier après-midi à St-Nicolas.

Les pompiers volontaires de cette localité, dirigés par M. Jos. Baron ont eu la tâche très ardue. Les flammes étaient alimentées par une forte quantité de foin sec qui se trouvait à l'intérieur de la grange, qui a été détruite en moins d'une heure .

● **CAMPAGNE — Lors de la conférence de presse donnée dans les locaux de la Société Saint-Jean-Baptiste, à Québec, nous voyons, dans l'ordre habituel, Mgr Paul-Emile Gosselin, secrétaire général du Conseil de la Vie française en Amérique; M. Gilles Desmarais, président de la S.S.J.B. de Québec; le Père Edouard Boudreau, provincial des Eudistes; et M. Lucien Boulet, président diocésain de la campagne d'aide aux minorités françaises. (Photo l'Action par Marcel Laforce)**

"Qu'on coure" à l'Action !

Le journal que vous lisez tout en vous reposant, le soir, après votre travail, comporte toute une équipe d'hommes qualifiés ayant chacun leur fonction bien précise. Au Directeur de l'Information revient le rôle d'assigner les tâches.

Dans la salle de Rédaction, parmi tous ceux qui y travaillent, un groupe est moins connu du public. Je veux parler des correcteurs d'épreuves qui tout en travaillant dans l'ombre et sur lesquels parfois toutes les fautes d'Israël leur sont attribuées, ont leur part de responsabilités pour la bonne tenue du journal.

Qu'est-ce que ce "machin-là", le correcteur d'épreuves, diront d'aucuns ? Au correcteur d'épreuves revient la fonction de faire la liaison entre les journalistes, les correspondants et le public, ayant un peu le rôle du "filtre" qui clarifie l'eau. Il voit à supprimer toute erreur, toute faute d'orthographe, souligne toute ligne omise ou encore placée au mauvais endroit. Il doit veiller à ce que la pensée de l'auteur ne soit pas déformée soit par un mot changé par inadvertance ou encore par quelques mots omis qui en changeraient tout le sens. Vous savez pour l'avoir déjà vu qu'une lettre intervertie peut parfois changer complètement le sens d'un mot, et faire la plus belle "coquille" (nom donné à ce genre d'erreur, dans le métier) qui parfois frôlera la tragédie ou la comédie . . . La fonction du correcteur d'épreuves est donc de faire tout ce qu'il peut pour que le journal que vous aurez en main à la fin de votre journée ait le moins de fautes ou d'erreurs possible. Loin de moi la prétention de penser qu'il sera parfait. C'est chose quasi impossible. Un de nos correspondants disait récemment que la publication d'un livre prend environ un an. Le journal, lui, doit paraître dans quelques heures seulement, et cela, chaque jour. A celui qui exigerait la perfection pour le journal, on pourrait lui demander de tout faire ce que comporte un volume équivalant à toute la matière d'un journal de 20, 24, 28, 30, 32 pages, ce qui ferait une brochure assez volumineuse en lui donnant le format des pages d'un volume ordinaire. On pourrait lui demander que tout soit prêt dans un minimum de temps. Il n'a qu'un sujet à traiter, tandis que le journal traite d'une infinité de sujets disparates. En réfléchissant à cela, le puriste verrait que malgré tout le soin que tous peuvent y mettre, il peut s'y glisser des erreurs. Les correcteurs consciencieux sont les premiers à le déplorer.

Il va sans dire que la langue française doit lui être plus familière, et qu'il doit travailler à l'encontre du proverbe : "vite et bien".

Le fait de travailler à la salle de Rédaction et de faire équipe avec les journalistes est déjà pour le correcteur d'épreuves un grand avantage, une ambiance agréable. Tous ces contacts contribuent à augmenter chez lui son bagage intellectuel et même artistique. Fort de cet appui, il s'efforce de présenter un journal avec un minimum d'erreurs. Cela prouve le respect qu'il porte aux lecteurs et n'a qu'un désir qui est celui de voir augmenter toujours de plus en plus les abonnés du journal qu'il faut lire : "L'ACTION".

Chs-Hervé BREAULT,
chef correcteur

Chronique municipale

Par Jacques Jobin

Et ça veut nous en montrer...

Et bien voici ... j'en connais qui ne vont pas manquer de sauter sur l'occasion pour se payer un peu la tête de ces messieurs du gouvernement provincial. J'ai, comme qui dirait, l'impression que des échevins qui ne se sont pas gênés pour discréditer le rapport Sylvestre vont plutôt rigoler après les événements d'hier au comité des bills privés et devant la Chambre de l'assemblée législative.

Tout ça parce qu'un certain M. Yves Gabias, ci-devant élu par le peuple des Trois-Rivières et ci-après déchu par les autres élus du peuple, est venu faire des siennes au comité des bills privés dont la liste des membres comprend encore son nom.

La colère noire de M. Jean Lesage, premier ministre par goût et par raison, que le chef de l'opposition a plutôt préféré appeler la crise de nerfs, les éclats de voix, les hurlements qui se sont fait entendre hier matin venant de MM. Laporte et Bédard, le tollé et les grandes accusations de détatmi ont quelque peu héberlué une soixantaine de citoyens de Québec venus assister à l'étude fort sérieuse et fort importante du bill 156.

"Ce sont ces gens, a-t-on dit, qui vont restructurer notre système administratif ? La belle affaire. Il ne s'est jamais produit semblable engueulade au conseil municipal de Québec".

Le maire de Québec, ses conseillers administratif et juridique, le maire de Hull et trois échevins de cette ville, des échevins de Québec, Me Yves Prévost représentant les villes de Ste-Foy et de Duberger, le président de la Chambre de Commerce de Québec, l'Association des propriétaires et ses procureurs, des avocats représentant des ligues de citoyens, tout ce beau monde a dû se tourner les pouces de 10h. du matin à 6h. de l'après-midi pour finalement se faire dire que la partie était remise à mardi.

Pendant qu'en Chambre, les motions se succédaient, les votes se multipliaient, les accusations d'atteinte à la liberté, de glissade sur la pente de la dictature fusaient, ceux qui étaient venus pour discuter des refontes administratives, de la redivision des quartiers électoraux et de toutes les autres recommandations du rapport Sylvestre en étaient quitte, ne voulant pas trop dévoiler leurs batteries, à parler de la pagaille sur la colline parlementaire, du beau temps, de la partie de hockey et des aléas de la démocratie en marche.

"Il y a eu enquête sur le mode administratif de la cité de Québec, ont dit plusieurs, ce serait peut-être le temps d'en instituer une sur le mode administratif du gouvernement de la province".

Les deux principaux conseillers du maire Hamel, Me Pelletier et M. C.-R. Fontaine, se disaient en souriant qu'ils auraient mieux fait de tenir leurs journées pédagogiques, bonne blague qu'ils ont lancée mercredi après-midi à l'hôtel de ville.

Après que M. Gabias fut ré-réexpulsé de la Chambre, après plus de cinq heures d'attente, tous ces gens intéressés à l'avenir de la capitale provinciale se sont fait dire par M. Lesage, qui a d'abord commencé par présenter des excuses, de revenir mardi (sur un air connu : et comme je n'étais pas là, le petit prince à dit : puisque c'est comme ça nous reviendrons mardi).

En guise de consolation le premier ministre traita tout le monde de chanceux parce qu'ils allaient pouvoir regarder la 6ième partie de la finale de hockey alors que lui et ses ministres étaient obligés de siéger hier soir.

Bien chanceux tous ces gens qui ont perdu complètement une journée. Bien chanceux le maire et les échevins de Hull qui avaient organisé leurs flûtes pour la journée d'hier et qui ne pourront certainement pas être à Québec mardi prochain, jour de présentation de leur budget.

Bien chanceux tous ces journalistes qui ont dû se contenter de rechercher dans le fond de leur verre de bière les meilleures structures possibles pour l'administration du bon peuple de la belle province.

"Vous donnez un triste exemple à la province", disait M. Laporte à M. Johnson ... tout ce que l'on peut dire c'est que l'on n'a vraiment pas compté de but dans les filets de l'opinion publique (avec ou sans ministre) hier sur la colline parlementaire.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Pas un "simple bobo" mais une "maladie grave"

L'existence de taudis à Québec n'est pas qu'un *"simple bobo presque invisible"*, mais une *"maladie grave qui affecte une grande partie du corps social dont nous sommes les membres"*.

Cette déclaration — tout le monde le sait déjà — n'est pas d'un personnage en mal de publicité ou à la recherche de capital politique. Ce diagnostic sur la situation du logement à Québec a été porté par Son Eminence le cardinal Maurice Roy, en présence d'hommes d'affaires de la région.

Et c'est à ces hommes d'affaires, et non seulement aux administrateurs municipaux et autres, que Son Eminence a demandé de "déployer toutes les énergies requises et de susciter une initiative capable d'assurer, à la population des taudis, des logements dignes d'abriter des hommes civilisés".

Cet appel comporte déjà une leçon. Peut-être sommes-nous un peu trop portés à rejeter sur les seules épaules de l'administration publique, la responsabilité de la guerre aux taudis. Certes l'administration municipale a de graves obligations en la matière. Nous espérons bien qu'elle était sérieuse quand elle a pris l'initiative d'une enquête sur le sujet. Nous espérons bien également que le conseil n'a pas pris à la légère les conclusions du rapport Martin, encore qu'il prenne beaucoup de temps à y donner suite.

Mais si nos administrateurs font preuve d'inertie, n'est-ce pas un peu la faute de tout le monde; et en particulier des organismes représentatifs de nos diverses classes ? Quand le Cardinal demande à ses auditeurs de "susciter une initiative", il n'exclut pas les pressions sur le Conseil municipal.

Quand le rapport Martin révéla que 42 pour cent de la population de la ville de Québec vivait dans des taudis, on cria à l'exagération. De toute évidence, il faut s'entendre sur le mot. Si on s'en tient à l'ancienne définition, taudis signifie uniquement une maison délabrée, un logement dépourvu d'eau courante et rempli d'insectes... innommables ou de vermine. La proportion de 42 pour cent est alors exagérée. Mais, comme Son Eminence le remarque elle-même, *"la maison, fut-elle flambant neuve, ne sera que taudis si au lieu d'y loger une famille, vous'y entassez une famille par chambre"*.

Le rapport de l'enquête Martin contient tous les éléments d'une solution du problème. Ce qui a retardé cette solution c'est le trop peu de sérieux que nous y ayons attaché.

Administrateurs et citoyens, nous avons oublié ce que notre éminent archevêque vient de nous rappeler, à savoir que ce problème restera une porte ouverte à la délinquance ainsi qu'à la déchéance morale et sociale, tant et aussi longtemps qu'il ne sera pas résolu.

Le cardinal ne fait d'ailleurs pas appel à notre seul sens civique. Il affirme que la lutte à la plaie sociale des taudis est une responsabilité de laïcs dans l'Eglise. Comme membres de l'Eglise, nous n'avons pas que des obligations spirituelles, mais aussi des obligations temporelles à l'égard de nos frères mal logés. Une famille mal logée, une famille contrainte d'habiter un taudis est menacée dans sa santé physique et dans sa santé morale. Et dans un pays comme le nôtre, dans une région comme Québec où ni l'espace, ni les matériaux, ni la main-d'oeuvre ne manquent pour restaurer et construire des maisons, nous ne pouvons avoir bonne conscience tant et aussi longtemps qu'une si forte proportion de nos gens sera mal logée.

Soyons reconnaissants à notre bien-aimé pasteur de nous secouer quelque peu, et mettons-nous à l'oeuvre !

Louis-Philippe ROY

Nos adolescents et la danse

Education de l'affectivité et activités para-scolaires mixtes

Voilà trois ans, l'Aumônerie des Ecoles secondaires a entrepris une étude assez poussée des avantages et des inconvénients de la danse comme activité éducative. On aboutit à des conclusions bien précises qui n'ont jamais été publiées.

Il se trouve qu'actuellement, on se réclame du texte d'un procès-verbal (polycopié) pour organiser une foule de choses qui ne tiennent à peu près aucun compte des recommandations précises et nuancées qui constituèrent notre conclusion. La SEMAINE RELIGIEUSE a l'obligeance de publier ce document pour l'information de ses lecteurs. Nous lui en sommes reconnaissants, car tout ce qui fut dit alors est parfaitement valable aujourd'hui, nous semble-t-il, et le sera encore longtemps. A bien noter le paragraphe no 11 qui se lit comme suit : "A moins d'être décidés à faire les sacrifices de temps, d'argent et de préparation nécessaires, les adultes agiront sagement en évitant de s'aventurer dans le domaine de l'organisation communautaire des loisirs des jeunes".

(Conclusions d'un carrefour)

L'éducation affective et l'éducation sociale des adolescents présentent actuellement de très grandes difficultés. La recherche de solutions efficaces se poursuit à tous les niveaux et conduit beaucoup d'éducateurs à se demander s'il n'est pas à propos d'utiliser davantage les locaux spacieux des grandes Ecoles secondaires pour des activités para-scolaires mixtes, conçues en fonction de ces aspects capitaux de l'oeuvre éducative. Un certain nombre d'expériences ont été faites ou doivent se faire en ce sens.

Les incidences morales du problème et de ses solutions sont évidentes. Aussi Messieurs les curés et Messieurs les aumôniers sont-ils fréquemment consultés sur le sujet. Devant la complexité des situations concrètes, ils demeurent fort perplexes ou prennent des attitudes assez divergentes.

Pour aider à la formation d'un jugement vraiment prudent, l'aumônerie diocésaine des Ecoles secondaires a cru faire oeuvre utile en tenant un carrefour sur le sujet. On y avait invité non seulement les aumôniers, mais aussi les principaux, les directrices, les commissaires des principales Ecoles secondaires régionales de tout le diocèse, de même que le directeur et l'aumônier de la Fédération des loisirs. Sous la présidence du président de l'Association diocésaine des commissions scolaires, 24 aumôniers, 9 religieux, 32 religieuses et 15 laïques attachés, à des titres divers, à la direction d'une vingtaine d'Ecoles régionales ont abordé le sujet à l'étude. De l'ensemble des délibérations, un certain nombre de conclusions ressortent. Nous les proposons ici, non comme des consignes, mais au seul titre de service fraternel.

I — QUELQUES OBSERVATIONS PRELIMINAIRES SURTOUT D'ORDRE SOCIOLOGIQUE

Portée des conclusions

1. Il est désirable que d'un lieu à un autre on ait une attitude uniforme au sujet de l'utilisation des Ecoles secondaires pour des activités para-scolaires mixtes. Cependant, la diversité des situations peut rendre cette uniformité difficile. En conséquence, la responsabilité des décisions à prendre appartient aux éducateurs locaux. Un organisme diocésain peut découvrir **comment** il faut agir mais ne peut que très difficilement juger **s'il** faut agir, dans un milieu précis.

Objet de l'éducation

2. L'ensemble des éducateurs de l'adolescence doit fournir, non seulement l'instruction, mais aussi l'éducation sur le plan de l'affectivité, de la vie sociale, de l'usage des loisirs.

Les parents

3. Hors les périodes de classe, c'est aux parents que revient cette responsabilité. Trois facteurs empêchent les parents de remplir leur rôle :

a) Exiguïté de beaucoup de logis.

b) Emancipation hâtive des adolescents et développement de goûts incompatibles avec le cadre d'une maison même de bonnes dimensions.

c) Attitude démissionnaire de beaucoup de parents vis-à-vis leurs adolescents.

Les adolescents

4. Les activités extra-scolaires des adolescents sont assez généralement devenues des activités mixtes. L'éducation des adolescents doit en tenir compte sous peine d'aboutir à un échec au plan de l'évolution affective. Laissés à eux-mêmes et malgré certains principes peu digérés, les adolescents ne découvrent pas la camaraderie, l'amitié, la saine expérience de groupe. Ils glissent inévitablement vers des liaisons amoureuses superficielles et dommageables pour leur équilibre et leur fidélité chrétienne.

"Dans notre société, il faut être enfant ou adulte. Rien n'est prévu pour le passage de l'un à l'autre". (Soeur M.-L.-de-Jésus, l'Instruction Publique, déc. 1962).

Initiatives déjà prises

5. Ces faits ont amené la société à organiser de plus en plus les loisirs des jeunes sur une base communautaire.

a) L'initiative privée des commerçants offre de nombreuses possibilités. L'expérience trouve qu'elle est dominée par l'appétit du lucre, dans son ensemble, et demeure étrangère à tout souci éducatif. Elle conduit presque toujours les adolescents à la dégradation morale.

b) Les institutions communautaires paroissiales et municipales ont déjà pris un certain nombre d'initiatives dans ce sens. Leur effort est appréciable; mais, dans l'ensemble, elles arrivent difficilement à éduquer en profondeur soit parce que les capitaux investis obligent à accepter un trop grand nombre d'hôtes "payants", soit parce que la présence d'un nombre important d'adultes empêche de créer un climat idéal pour les adolescents.

c) Beaucoup d'entreprises privées, non lucratives, s'appliquent à organiser les loisirs des adolescents. Elles ont un rôle important à jouer dans ce domaine si elles sont bien dirigées. Elles n'atteignent pas cependant la plus grande partie des adolescents.

d) Les municipalités, de plus en plus, prennent leurs responsabilités en ce domaine. Elles suppléent aux inconvénients du bénévolat sans se priver de ses avantages.

Pressions autour des écoles secondaires

6. Des pressions croissantes s'exercent autour des Ecoles secondaires pour obtenir qu'elles soient affectées aux loisirs communautaires et à l'éducation para-scolaire des adolescents.

Fonction des écoles

7. Il est normal que les écoles cherchent à former leurs élèves intégralement, c'est-à-dire cherchent à les développer et à les épanouir de telle sorte qu'ils soient aussi adaptés que possible aux exigences actuelles de la vie sociale et chrétienne. Les activités dirigées ont été mises au programme dans ce but. Des activités para-scolaires peuvent être nécessaires pour prolonger cette action éducative et la rendre plus efficace.

Même si la mission première de l'école est d'enseigner ou d'éduquer les vertus intellectuelles, c'est sa fonction également d'éduquer les **vertus sociales**, et plus spécialement les **vertus du loisir**, puisque nous sommes entrés dans une **véritable civilisation du loisir** et de la socialisation.

Tout cela est requis pour que les vertus surnaturelles puissent s'épanouir et conduire l'élève à sa maturité d'homme et de chrétien du XXe siècle.

Mgr Raymond LAVOIE, p.d.

L'aumônerie des Ecoles secondaires diocèse de Québec,

3, Place Jean-Talon, Québec 2.

("L'Eglise de Québec")

2e article faisant suite : CONDITIONS D'INTERVENTION DES ECOLES

(à paraitre demain)

Début de mai, rouge et blanc...

Tous les ouvriers embrigadés de par le monde sous la bannière du marteau et de la faucille vont célébrer, le 1er mai, leur fête du travail révolutionnaire. Solidarité du monde communiste, partisan d'une conception matérialiste de l'Univers et de l'Homme. Marche enthousiaste vers des "lendemains qui chantent..."

Le même jour, depuis maintenant dix ans, vient s'opposer aux manifestations haineuses de cette multitude "rouge", la blancheur pacifique d'une fête universelle en l'honneur de *Joseph l'Ouvrier*, ainsi que la liturgie appelle et fait honorer le saint charpentier de Nazareth. L'Eglise ne dédaigne pas de l'invoquer avec une confiance accrue : depuis Pie IX, comme protecteur de la grande famille catholique : depuis Jean XXIII, comme patron spécial du Concile.

Les Canadiens pourraient ajouter avec fierté que leur terre natale, dès 1624, a été placée également sous son auguste patronage, aux heures d'"épopée mystique"... Raison de plus pour ne pas laisser passer cette fête du céleste Gardien de notre pays sans saisir une aussi favorable occasion d'honorer la condition ouvrière elle-même, de promouvoir la noblesse du labeur chrétien et sa valeur providentielle.

Défilés, drapeaux, discours enflammés, manifestations bruyantes de la Révolution : affirmation d'un communisme militant, dynamique.

Et nous ?... Quand donc, d'une manière plus discrète mais non moins fervente, — quand donc nous laisserons-nous soulever par le grand souffle du christianisme social ? Perspective non pas d'asservissement de l'homme aux idoles modernes : Etat, Parti, Classe, Technique,... mais bien plutôt mouvement d'authentique libération, parce qu'inspiré de l'Evangile et voué à la consécration du monde par le dévouement aux oeuvres de justice et de paix.

Une utopie ? Non, simplement le programme de toute société qui a besoin de retrouver son âme, et finalement son Dieu...

Jean-P. LEMIEUX

Mgr Sheen écrit...

Chansons publicitaires

Les chansons publicitaires ne sont pas intéressantes en elles-mêmes, mais elles constituent un symptôme de ce qui se passe dans notre monde, c'est-à-dire de l'accent que l'on met sur la répétition, le mécanique, la réaction nerveuse et, de façon particulière, sur l'irrationnel. Autant d'autres choses, les chansons publicitaires montrent jusqu'à quel point nous sommes passés d'une culture rationelle à une culture des sens.

Pendant des siècles, notre civilisation occidentale avait eu une culture fondée sur les trois langues qui apparaissaient sur la croix : l'hébreu, le latin et le grec. Cette tradition hébraïque-chrétienne qui moulait nos vies était une union de la bonté du droit et de la vérité : la bonté hébraïque ou la rencontre avec Dieu, le droit romain et la vérité de la civilisation grecque. Pendant vingt siècles nous fûmes guidés par la foi et la raison provenant de cette tradition.

Aujourd'hui, comme l'ont signalé Spengler, Toynbee et Sorokin, notre culture est devenue sensitive, de rationnelle qu'elle était. Cela se manifeste dans l'engouement pour le choc, dans la musique contemporaine, la violence, la peur, la bestialité et les situations hédonistes et dans les romans et à la télévision. Mais, puisque le présent écrit se préoccupe davantage du déclin de la raison, répétons que le symbole de cette nouvelle ère est la chanson publicitaire.

L'on ne donnera point de raisons, par exemple, pour lesquelles le fumeur devrait adopter certaine cigarette plutôt que telle autre. Il y aura plutôt chant publicitaire sans fin alignant des rimes. De même, un homme invisible s'affairera à remplir les cartes capillaires de jeunes Roméos visant à s'attirer les regards de jeunes filles qui s'intéresseraient plus aux têtes oléagineuses qu'à une personnalité stable. On a ainsi suite interminable de mots que l'on verse dans l'oreille de l'auditeur pour produire la réaction désirée.

"Le portrait de Dorian Gray" d'Oscar Wilde fait comprendre ce qui est arrivé à notre culture. Un jeune homme avait fait peindre son portrait conservant les traits d'une jeunesse sans fin. Le jeune homme est tellement envoûté par une vie de plaisirs et par l'érotisme qu'il devient le portrait — il ne vieillira plus. Il est l'homme des sens, de l'esthétique, de la volupté.

Mais le portrait, lui, qui pend au mur, devient l'homme de conscience et de raison. C'est l'homme moral. Alors que l'homme des sens épuise la gamme des émotions, le portrait prend de l'âge. L'on y note bientôt tout ce qu'y incrustent les attitudes d'une existence basée sur le sensitif : les rides, du malaise, de l'angoisse, de la crainte occasionnée par le manque de signification d'une vie sensuelle. Les décisions quotidiennes, toutes les répudiations de la conscience deviennent comme autant de coups de brosse esquissant des lignes marquées et montrant le gâchis de pareille existence.

En définitive, le contraste existant entre l'homme de raison et l'homme des sens hante le jeune homme. Courroucé, ce dernier prend un couteau, lacère le portrait — et tombe mort. La polarité du bien et du mal s'était affirmée sur le pragmatique et le sensuel.

Nos écrans de télévision sont-ils l'homme des sens ? Constituent-ils la trame de la vie émotive, organique, somatique, irrationnelle et dénuée de signification ? Sont-ils des copies de la succession des chansons publicitaires ? Est-ce là l'homme nouveau que nous bâtissons dans nos coeurs ? Thompson a dit de nos villes : — "Elles sont des fragments copiés de notre poitrine, de notre intérieur et toutes les Babylones de l'homme s'efforcent de communiquer la grandeur de son coeur babylonien".

Mais, en dehors de cet écran, comme en dehors de Dorian Gray, il y a le portrait de l'homme, l'image de Dieu, le "parangon des animaux", la conscience avec son amour du pays, l'honnêteté, la pureté et la paix. Cela est suspendu au mur; voit ce qui passe sur nos écrans de télévision, hante nos esprits, nous supplie de revenir à quelque chose de sain et aux exigences de notre conscience.

Présentement, nous n'avons point considéré en face cette terrifiante polarité de l'homme de conscience et de l'homme des sens. Puissions-nous ne pas être comme cet architecte d'un récit de G.-K. Chesterron qui détestait si intensément une maison de mauvaise apparence qu'il y entra et ne quitta plus la maison en cause ! Reste que ces concitoyens, eux, continuaient de la voir tous les jours. La télévision, espérons-le, n'imitera point le geste de pareil homme en pénétrant à jamais dans la maison des sens pour n'en plus raparaître.

L'histoire, croyons-nous, se terminera d'une façon différente de celle d'Oscar Wilde. Ce ne sera pas l'homme des sens qui tuera l'homme de conscience. De fait, poignarder ce tableau équivaut à percer d'une lance le côté du Christ. Ce serait tuer nos propres coeurs.

Comme l'on constate que l'homme des sens produit une culture sensuelle et que les sadiques font une piètre télévision, il se trouvera que le monde attend le lever de l'homme de conscience. On donna un jour à un petit garçon un casse-tête dont les pièces, une fois réunies, devaient représenter la carte du monde. Il fit tant et si bien rapidement que son père en fut grandement étonné. Le papa demanda à l'enfant comment il avait pu réussir à ce point. L'enfant répondit : — "Bien, il y avait au verso des pièces l'image d'un homme. Je les ait réunies et c'est ainsi que j'ai pu aussi facilement faire mon casse-tête".

(Traduction d'un texte anglais transmis exclusivement par The George Matthew Adams Service Inc., via Canada Wide Feature Service).

VOTRE OPINION

Pédagogie "osée" ?

M. le rédacteur,

Si la carrière de trois instituteurs est en jeu dans l'affaire Lahaie, cette condamnation, trop rapide et trop sévère, frappe indirectement tous les éducateurs de notre Province, séculiers comme religieux enseignants. Vous avez pu le constater par l'avalanche des protestations provenant de tous les milieux.

Il est clair que le seul enquêteur à l'Ecole Lamennais a cédé sous la pression du jaunisme et a recommandé un limogeage exemplaire pour apaiser l'opinion publique. Me Marc Jarry, président de la C.E.C.M., veut bien faire reprendre cette enquête. Je le félicite de son courage et de sa sincérité.

Pour le bénéfice des commissaires-enquêteurs, je lui ai transcrit le sommaire de la méditation dite DES DEUX ETENDARDS, suggérée par saint Ignace de Loyola pour le quatrième jour de la deuxième semaine de ses célèbres EXERCISES SPIRITUELS; peut-être le plus grand succès en édition de tous les temps après la Bible...

D'un côté, Jésus-Christ qui appelle tous les hommes et veut les réunir sous son étendard; de l'autre, Lucifer qui les appelle sous le sien.

Ici, on se représentera une vaste plaine de toute la contrée de Jérusalem, où se tient le Christ, notre Seigneur, Chef souverain de tous les bons, et une autre plaine, près de Babylone, où se tient Lucifer, chef des ennemis.

Dans cet exercice, on demandera la connaissance des ruses du chef des méchants et le secours pour s'en défendre, ainsi que la connaissance de la vraie vie, que révèle le suprême et vrai Chef, avec la grâce de l'imiter.

J'imaginerai le chef du parti ennemi dans cette vaste plaine de Babylone, siégeant en une grande chaire de feu et de fumée, sous des traits hideux et terrifiants.

Je considérerai comment il convoque des démons innombrables, comment il les répartit les uns dans cette ville, les autres dans cette autre, et ainsi dans tout l'univers, n'oubliant aucune province, aucun lieu, aucune condition, aucune personne en particulier.

J'écouterai le discours qu'il leur adresse, comme il leur ordonne avec menaces de jeter sur les hommes des filets et des chaines...

A l'opposé, on se représentera pareillement le Chef souverain et véritable, le Christ, notre Seigneur... humble, beau et plein de grâce.

Je considérerai comment Jésus-Christ, le Seigneur du monde entier choisit un si grand nombre de personnes, apôtres, disciples, etc... comment il les envoie dans tout l'univers répandre sa doctrine parmi les hommes de tous états et conditions.

J'écouterai le discours que le Christ, notre Seigneur, adresse à tous ses serviteurs et à tous ses amis qu'il envoie à notre expédition...

Messieurs les enquêteurs pourront constater que la pédagogie "osée" du Frère Lahaie n'est pas tellement condamnable si on la compare avec les disciplines ignatiennes encore en grand honneur chez les 30,000 éducateurs jésuites du monde entier. Notre actuel ministre de l'Education a été forme à leur école.

Déjà le Christ proposait à ses disciples des siècles futurs le choix à faire : "Nul ne peut servir deux maîtres". Ou Dieu, ou Mammon ! Pour S. Ignace, c'est : ou Dieu, ou Lucifer ! Pour le Frère Lahaie, c'est : ou le Christ, ou Hitler, l'incarnation moderne de l'esprit du mal !..

G. A. L.
C. P. 1269
Trois-Rivières.

Votre opinion

En voie de disparaître ?

Le 26 avril, 1965

Monsieur le Rédacteur,

Le culte des Saints est-il en voie de disparaître ?

Certains l'affirment.

Dans la banlieue où je demeure, on procède à l'église, comme partout ailleurs, à l'élimination des statues de Saints.

Les "fidèles" colportent, ici et là, des slogans, v.g. : "Les Saints n'ont plus la cote d'amour; on les déménage !"

En fait, depuis qu'on a relégué le "Roi des Rois" à l'un des autels latéraux, les deux chérubins, placés de chaque côté du tabernacle, ont pris le d'interrogations.

Puis, un jour, saint Michel, Prince de la Milice céleste, est disparu, sans laisser de traces.

Enfin, la petite Sainte de Lisieux, Thérèse, si attachante, a quitté sa niche. Son départ a suscité des regrets et des points d'interrogations.

Apparemment, le culte des Saints est en voie de régression. On ne les invoque plus que rarement et on refuse de se mettre sous leur égide.

Un des facteurs, qui a contribué à miner le prestige des Saints, découlerait, paraît-il, de l'ATTITUDE de certains novateurs, en face de ce qu'ils appellent "l'Angélisme", et, aussi, de la facilité avec laquelle ils intègrent les Saints personnages dans les cadres d'un prétendu folklore religieux.

S'ils savaient, ces NOVATEURS, comme il faut peu de choses, parfois, pour blesser ou dérouter une âme !!!

Quoiqu'il en soit, le dépouillement se poursuit dans nos églises. Quand, à l'instar des temples calvinistes, elles seront devenues laides, tristes et froides, présumons que bien des fidèles les déserteront et se figureront, peu à peu, en dépit du dialogue amorcé, dans une superbe indifférence.

Puisse cette indifférence, devenue générale, ne pas accélérer la marche de notre peuple vers l'Apostasie prédite par l'Evangile.

SAINTS et SAINTES du PARADIS ! priez pour nous.

LUCILE P.

Semaine du maintien du 1er au 7 mai

La semaine du maintien, un événement qui se renouvelle annuellement au Canada et aux Etats-Unis, aura lieu cette année du 1er au 7 mai.

Dans la province de Québec, cette campagne du maintien est une initiative du Collège des chiropraticiens.

La campagne du maintien a pour but d'attirer l'attention du public sur l'importance d'un parfait équilibre des structures osseuses et musculaires. Le bien-être et la santé dépendent, en grande partie, d'un bon maintien partout, en toutes circonstances; debout, assis, ou encore en marchant.

Ces habitudes de maintien s'acquièrent dès le jeune âge. Déjà l'enfant à l'école assume des positions et acquiert des habitudes mauvaises qui, si elles ne sont pas corrigées par l'enseignement d'un bon maintien, peuvent demeurer la vie durant. Et si l'on considère le très vieux, mais très vrai principe de chiropratique qui dit que la structure conditionne la fonction, l'on comprendra aisément qu'en se tenant mal l'enfant, en plus de se former une structure d'homme qui laisse à désirer, prépare une grande partie de ses futurs troubles fonctionnels et qui sait, peut-être organiques.

Des recherches ont permis de découvrir que 50 p.c. de la population souffre de défauts structuraux et que cette proportion peut s'élever jusqu'à 76 p.c. chez les enfants.

Il y a donc un besoin évident de surveiller son maintien. Que nous soyons assis, debout ou occupé à un travail, surveillons notre tenue, surveillons nos mouvements, nos positions, notre façon de nous pencher, toujours dans un but bien précis; celui d'acquérir et d'entretenir une structure parfaite.

En plus d'aider à une bonne apparence physique et de fournir un meilleur travail à l'ouvrage, un bon maintien préviendra plusieurs maux, et assurera une résistance plus élevée contre les agents extérieurs d'infactions.

Profitons de cette semaine du maintien pour pratiquer et acquérir des habitudes qui assureront pour l'avenir une structure droite et saine. Ne soyons pas des "tours de Pise" ambulantes.

Pratiquons ce que ce chiropraticien disait à son fils :

"Tiens-toi GRAND, Assis-toi GRAND, Marche GRAND, et Pense GRAND.

● Le général de brigade Marcellin Lahaie, DSO, CD, commandant du Secteur de l'Est du Québec recevait récemment au mess des officiers de la garnison les 27 aspirants de l'Académie militaire de Kingston présentement en visite dans la Vieille Capitale. Le général Lahaie s'entretient ici avec deux des aspirants soient l'élève officier Mel Spotswood de Victoria à gauche, et l'aspirant John Watson d'Ottawa à droite. Ces élèves officiers qui sont arrivés à Québec dimanche dernier séjourneront à Québec pour trois semaines. (Photo des Forces Canadiennes)

La semaine nationale des jeunes ruraux

Du 2 au 9 mai se tiendra la grande semaine nationale des jeunes ruraux. Elle est prise en charge par le mouvement, mais elle se veut ouverte et adaptée à tous les jeunes du milieu rural canadien-français.

Elle est pour le moment, un temps fort d'année. Durant toute l'année, des équipes ont travaillé mais à l'occasion de cette semaine, tous les jeunes sont appelés à participer activement aux diverses activités et même pour certains, à prendre dès responsabilités.

Elle est aussi un temps de prise de conscience. Prise de conscience de leur force, de leur dynamisme, prise de conscience des réalités qu'ils vivent, de leurs besoins et de leurs aspirations.

Elle est enfin un temps d'éveil. Eveil des jeunes face aux réalités énumérées plus haut, éveil de toute la société en général face à la situation des jeunes et principalement face à l'aspect qu'ils ont étudié de façon spéciale durant l'année soit le thème.

Afin d'en arriver à ces objectifs, la semaine nationale comprend des activités spéciales. Une messe communautaire qui veut amener toute la communauté à épouser les préoccupations des jeunes ruraux pour les présenter au père; un rallye-jeunesse qui veut rejoindre tous les jeunes ruraux pour leur faire prendre conscience de certaines réalités de leur vie et les amener à réagir positivement face à cela; une rencontre des organismes qui veut éveiller les autorités et les mouvements en leur faisant connaître la situation des jeunes et en les invitant à agir; une soirée populaire qui veut amener toute la communauté paroissiale à constater les possibilités des jeunes tout en se récréant et qui veut aussi livrer un message par la pièce qui est présentée par les jeunes. C'est aussi l'activité qui clôture la semaine.

Devant toute ces activités, devant ce "boum" qui s'annonce, ne restons pas passifs et encourageons ceux qui ont de l'idéal et qui se donnent à une tâche.

Saisons de la chasse au lièvre et à la perdrix prolongées

M. Gérard Cournoyer, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, est heureux d'annoncer que, sur recommandation des biologistes du Service de la faune, la chasse au lièvre sera de 10 jours plus longue en 1965-1966 que durant la saison précédente, alors que la chasse à la perdrix sera prolongée de 9 jours.

En effet, partout dans la province, la chasse au lièvre débutera 10 jours plus tôt. Ailleurs que dans le comté de Duplessis, la chasse s'ouvrira le 16 septembre et prendra fin le 28 février. Dans le comté de Duplessis, la chasse débutera le même jour, mais elle ne se clôturera que le 31 mars. Dans les deux cas, la limite journalière demeurera la même.

De son côté, la chasse à la perdrix commencera 10 jours plus tôt, soit le 18 septembre, mais elle se terminera 1 journée plus tôt, soit le 28 novembre. La limite journalière et la limite de possession resteront les mêmes.

Les intéressés trouveront plus de détails concernant la législation propre à ces deux espèces dans le Résumé des règlements de la chasse 1965-1966 qui paraitra d'ici la fin du mois de mai.

L'Ile-aux-Coudres veut un policier de la PP

Les édiles municipaux de St-Louis de l'Ile-aux-Coudres se sont adressés au procureur général, requérant en permanence les services d'un agent de la Sûreté provinciale sur l'Ile-aux-Coudres.

Depuis quelques années un agent y séjourne au cours de la saison d'été seulement.

L'absence d'un officier de la circulation occasionne l'inobservance des règlements de la circulation qui, par la suite, crée des problèmes assez importants.

La municipalité de St-Louis s'objecte à l'établissement de la malle rurale. C'est pourquoi elle demande au Ministère des Postes de bien vouloir acquiescer à sa demande d'érection d'un bureau de poste pouvant répondre aux besoins actuels. Présentement deux petits bureaux de poste existent, mais il serait préférable de n'avoir qu'un seul service.

D'importants concours de musique se tiendront à Victoriaville

La ville de Victoriaville sera envahie par une pléiade de quelque 1,200 musiciens, les samedi et dimanche 1er et 2 mai qui viendront prendre part à des concours de solistes et de fanfares scolaires organisés par l'Association des Fanfares Amateurs de la province de Québec, sous les auspices du Cercle Musical de Victoriaville.

Les manifestations se dérouleront à l'Auditorium du Collège Sacré-Coeur pour se terminer en soirée de dimanche à l'Aréna Jean Béliveau où un gala musical sera présenté aux quelques milliers de mélomanes attendus de tous les coins de la province pour cet événement qui suscite un grand intérêt.

Huit bourses donnant droit à un séjour de trois semaines au Camp des Jeunesses Musicales à Mont Orford sont accordées. Elles sont payées par la Maison Emond Archambault Inc. de Montréal et l'Association des Fanfares Amateurs de la province de Québec, grâce à l'aide du ministère des Affaires Culturelles.

L'organisateur général de ces concours est M. Maurice Coutu de Shawinigan, secrétaire-trésorier de l'Association des Fanfares Amateurs de la province de Québec.

L'Expo aura besoin de 325 hôtesses bilingues

MONTREAL. (P.C.) — L'Expo '67 aura besoin de près de 325 hôtesses et de 75 guides bilingues, âgés de 18 à 25 ans, au cours de l'été 1967.

La compagnie prévoit que le recrutement débutera à l'automne 1966. L'engagement et la formation des candidats choisis se feront quelques semaines avant l'ouverture de l'Expo, qui aura lieu le 28 avril 1967.

Le recrutement se fera, vraisemblablement, par l'entremise du Service National de Placement qui possède des bureaux à travers le pays, dont 34 dans les universités canadiennes.

Les postulants devront parler le français et l'anglais : il serait également souhaitable qu'ils parlent une troisième langue. Au sein du groupe des interprètes, on parlera en tout 25 langues. Ceci indique l'importance attachée aux langues étrangères:les personnes intéressées par ces emplois auront donc l'occasion, d'ici la fin de l'année 1966, d'étudier les langues qu'elles ne possèdent pas parfaitement.

En dehors des 400 personnes qui seront employées par le service d'accueil de la compagnie de l'exposition, les exposants recruteront directement un grand nombre de guides et d'hôtesses. Plus de 100 exposants, tant nationaux qu'industriels, seront présents lorsque l'Expo ouvrira ses portes, et leurs besoins seront variés.

La Compagnie de l'Exposition désire que les postulants soient célibataires, âgés de 18 à 25 ans et qu'ils aient terminé leurs études secondaires. On demande, en outre, au postulant d'avoir une bonne éducation, de savoir s'adresser au public, d'être aimable, d'avoir une certaine élégance et une bonne tenue.

René Chaloult prendra la parole le 13 mai à Québec

Le secrétariat du Regroupement national est heureux d'annoncer que lors du grand ralliement de masse qu'il organise pour le 13 mai à Québec, M. René Chaloult, vice-président de l'Action nationale, a accepté d'y prendre la parole.

Me Chaloult, dont la carrière fut consacrée à la défense du Canada français, a été la figure dominante du nationalisme qui a succédé à celle d'Henri Bourassa. Il fut avec le Dr Philippe Hamel et le Dr Marcoux, un précurseur de la nationalisation de l'électricité. M. Chaloult a été successivement député à l'Assemblée Nationale des circonscriptions électorales suivantes : Kamouraska, Lotbinière et le comté de Québec.

Bien qu'il n'ait pas encore adhéré officiellement au parti, M. Chaloult a déjà manifesté des sympathies évidentes pour le Regroupement national.

Ne souffrez pas
UN DENTIER
qui bouge

Si votre dentier bouge et menace de tomber lorsque vous vous mettez à manger, rire ou éternuer, ne restez pas ainsi. FASTEETH, une poudre alkaline (non acide) dont vous saupoudrez votre dentier, le tiendra solidement en place. Vous en éprouverez un nouveau confort et une nouvelle assurance. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Carrier Fortin en visite à la Clinique de réadaptation

A l'occasion d'une visite officielle du ministre du Travail du Québec, M. Carrier Fortin, à la Clinique de réadaptation de Montréal, le 30 avril à 2 h. 30 de l'après-midi, la Commission des accidents du travail a invité des représentants de syndicats, d'associations patronales et du Collège des médecins du Québec. La C.A.T. veut profiter de cette occasion pour mieux faire connaître les services de la Clinique de réadaptation dont les locaux viennent d'être rénovés, l'équipement modernisé et le personnel augmenté.

Les représentants du monde du travail sont des délégués de la Confédération des syndicats nationaux et de la Fédération des travailleurs du Québec. Les associations patronales seront représentées par l'Association professionnelle des industriels et l'Association des manufacturiers canadiens (section du Québec). Le Collège des médecins aura aussi des représentants.

● Le quartier général des Forces armées à Ottawa annonce l'affectation du major Paul Ranger de Montréal au poste de commandant adjoint du 1er bataillon Royal 22e Régiment caserné au camp Valcartier. Né à Montréal, le major Ranger a fait ses études au Mont Saint Louis et au Collège Bourget à Rigaud, où il obtint son diplôme de Bachelier ès Arts en 1948.

Sherbrooke aura son palais des sports pour '66

SHERBROOKE (P.C.) — M. Armand Nadeau, a laissé entendre que la ville de Sherbrooke pourrait avoir son Palais des Sports pour 1966.

L'immeuble, qui serait le plus moderne de la province, abriterait 5,000 personnes assises et 2,500 personnes debout pour un total de 7,500 places.

Charlevoix-Ouest :

Evaluation technique

Devant l'évidence que les municipalités devront se conformer, tôt ou tard, à l'Article 650 du Code municipal, à l'effet que le rôle d'évaluation doit être basé sur la valeur réelle, le Conseil de comté de Charlevoix-Ouest fait pression auprès du ministère des Affaires Municipales, afin que les municipalités intéressées confectionnent un rôle d'évaluation basé sur la valeur réelle et que ce rôle, si possible, soit fait par un même bureau d'évaluateurs, pour qu'il y ait une meilleure conformité.

Maintenant que les Commissions scolaires de Charlevoix ont donné leur adhésion à l'OPERATION 55, il deviendra nécessaire que les rôles d'évaluations de toutes les municipalités du comté soient sur une même base pour le financement de la Commission Scolaire régionale, dans le but d'éviter une taxation arbitraire dans certaines municipalités.

Congrès des dessinateurs à Chicoutimi

L'Association des Dessinateurs Industriels du Québec tiendra un congrès provincial samedi, le 29 mai, à Chicoutimi.

Une invitation particulière est lancée à tous les dessinateurs, qu'ils soient membre ou non de l'Association afin de venir discuter de leurs problèmes.

Pour réservations et autres renseignements, ils pourront s'adresser à M. Jean-Guy Ouellet, organisateur du congrès, a/s de l'Association des Dessinateurs Industriels du Québec (section nord) Casier Postal 67, Arvida.

Hausse des tarifs de l'assurance-auto

L'Association du Camionnage devrait être le dernier organisme à se plaindre

Les membres de l'Association du Camionnage du Québec devraient être les dernières personne à se plaindre publiquement de l'augmentation des tarifs de l'Assurance Automobiles", a déclaré M. Merlin Donald, vice-président de la Fédération des Assureurs au Canada. "En effet a-t-il ajouté, les camionneurs, pris dans leur ensemble ont eux-mêmes un dossier d'accident qui influe grandement sur le coup des accidents et partant sur les primes appliquées à tous."

M. Merlin Donald commentait le mémoire soumis par l'Association du Camionnage au Ministre des Transports Mme Kirkland Casgrain et dans lequel les camionneurs critiquent vivement les taux de l'assurance automobile."

L'effort fait par le gouvernement pour améliorer le réseau routier de la province, a ajouté M. Donald a largement augmenté les livraisons par camion et par suite le nombre des camions en circulations sur nos routes, ainsi que le nombre des accidents dans lesquelles ils sont impliqués.

M. Donald a également expliqué que "la forte concurrence qui existe dans l'industrie du camionnage fait que, pour maintenir les délais de livraison, les employés travaillent sans cesse sous pression sans égard pour la fatigue des conducteurs. Ce ne sont la que deux des nombreux facteurs qui font des camionneurs une catégorie de conducteurs plus portée que d'autres à avoir des accidents, ce qui explique qu'ils aient dans l'ensemble un dossier d'accidents relativement chargés."

M. Donald a déclaré que l'assurance appui entièrement les recommandations du ministre en vue d'imposer des règles plus stricts pour les permis et d'exercer un contrôle plus rigoureux sur les routes de la province.

"Les mesures suggérées par le ministre a-t-il dit sont exactement les recommandations faites par l'industrie de l'assurance depuis plusieurs années et nous appuyons le ministre sans la moindre restriction."

Pour la Fédération des Assureurs au Canada au soin de Public and Industrial Relations 1808 ouest rue Sherbrooke.

La SSJB de Montréal appuie l'attitude de Gérin-Lajoie

Le Conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal appuie l'attitude récente du ministre de l'Education, l'honorable Paul Gérin-Lajoie, revendiquant le droit pour le Québec de signer lui-même, sans la tutelle fédérale, les ententes internationales dans les domaines qui sont de sa juridiction.

Voici le texte du communiqué du Conseil général de la Société : "La prétention du gouvernement fédéral d'avoir seul juridiction dans tous traités, ententes ou accords de nature internationale reste très précaire. Il faut rappeler qu'en 1867, le Canada étant une colonie, le pouvoir de faire des traités relevait du parlement de Westminster et que le parlement du Canada, par l'article 132 de l'A.A.N.B., n'était habilité qu'à exécuter les obligations résultant des décisions britanniques; par conséquent, aucune juridiction spécifique n'a été attribuée à ce sujet à aucun des gouvernements canadiens, en matière de conclusion de traités, par les articles 91 et 92 qui déterminent les pouvoirs respectifs des deux ordres du gouvernement."

"Il ne s'ensuit pas que ce soit uniquement au gouvernement fédéral que tous ces pouvoirs aient été transmis par le Statut de Westminster. Avant 1931, le gouvernement fédéral agissait en la matière comme agent du gouvernement britannique. Après 1931, on doit estimer qu'il est devenu l'agent des états fédérés. Ce n'est donc que dans une entente spécifique avec les provinces — c'est-à-dire par une nouvelle disposition constitutionnelle encore à établir — que la question doit se régler. Les décisions du Conseil Privé elles-mêmes ont d'ailleurs prouvé que cette question est encore en instance et établi l'incapacité du pouvoir central à agir efficacement dans les domaines de compétence provinciale."

"La logique de la nouvelle disposition constitutionnelle à établir exige ce que réclame le ministre Gérin-Lajoie, soit : que les provinces négocient elles-mêmes les ententes en vertu desquelles elles s'obligeront à prendre action dans les domaines qui leur sont propres".

"Si le Canada anglais préfère ne pas s'en remettre à la juridiction provinciale et confier ses problèmes au gouvernement central, il est évident que le Québec, pour sa part, ne pourrait accepter cette formule."

"Le Conseil général de la SSJB de Montréal croit en conséquence que le Québec doit pouvoir négocier et conclure lui-même les ententes internationales dans les domaines de sa compétence et donne donc son appui entier aux positions prises par le ministre de l'Education et soutenues par de nombreux chefs politiques du Québec."

Echange de salles de concert

MONTREAL. — (P.C.). — Les orchestres symphoniques de Montréal et de Toronto s'échangeront temporairement leurs salles de concert durant la première semaine de 1966. Et dans la ville amie, chacun des orchestres interprétera des oeuvres de compositeurs originaires de l'endroit d'où il vient.

Administrateur de l'INCA

La nomination de M. Emilien Proulx au poste de secrétaire-administrateur du district de Québec de l'Institut national canadien pour les aveugles a été annoncé par M. L.A. McClintock, directeur des services régionaux de la division du Québec de l'I.N.C.A., à l'occasion d'une réception donnée à l'I.N.C.A. par le Comité Consultatif de la ville de Québec en l'honneur de M. L.-P. Hurtubise qui prend sa retraite comme secrétaire-administrateur local.

M. Proulx entrera en fonctions le 1er mai prochain. Il fut secrétaire - administrateur pour le district de Lévis pendant cinq ans. Durant ce temps, il forma le Club Jeanne d'Arc des Aveugles de Lévis, qui est maintenant affilié au conseil canadien des Aveugles, et organisa quatre comités consultatifs de l'I.N.C.A., à savoir, pour les comtés de Lotbinière, Lévis, Bellechasse et Montmagny. Lorsqu'il occupait son poste à Lévis, il était responsable de l'administration des services de réadaptation à 257 personnes aveugles, et du programme de prévention de la cécité englobant plus de 300 personnes voyantes en danger de perdre la vue.

Dans le district de Québec, qui comprend les comtés de Montmorency, Québec et Portneuf, M. Proulx aura la responsabilité d'administrer tous les services de l'I.N.C.A. dans la région et tout particulièrement aux quelque 575 aveugles inscrits, de même qu'aux personnes menacées de cécité.

Pierre sait apprécier la valeur des choses...

Pierre Laurier est arpenteur, et il travaille à son compte. Il a donc besoin d'une voiture qui fasse aussi bonne impression que des chaussures bien cirées ou un pantalon au pli impeccable. Un jour, il a aperçu une Buick Wildcat décapotable, la voiture de ses rêves, sur le terrain d'un concessionnaire Goodwill. Cette voiture a vraiment impressionné favorablement Pierre, et le prix encore plus. Mais il n'a songé à acheter qu'après avoir appris en quoi consiste la garantie Goodwill.

Ensuite, il a regardé autour de lui, et il a appris ce qu'était un concessionnaire Goodwill, il a jugé tout cela fort intéressant, et s'est décidé à acheter la Buick. C'était il y a deux ans. Il a été tellement satisfait de sa Buick qu'il a depuis acheté un camion GMC pour son travail.*

Pierre Laurier est un homme d'affaires qui réussit dans ce qu'il entreprend, et il sait apprécier la valeur des choses. C'est pourquoi il achète au concessionnaire Goodwill. Ce dernier est du métier et il a une affaire solide qui ne disparaitra pas du jour au lendemain. Il vend des Pontiac, des Buick, des Acadian et des camions GMC et en voitures d'occasion il offre les meilleures . . . occasions.

**Basé sur le témoignage authentique d'un client de Goodwill.*

VOITURES ET CAMIONS D'OCCASION
GOODWILL

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE CHEZ LE CONCESSIONNAIRE PONTIAC-BUICK-GMC-GOODWILL

GW-3658F

Concessionnaires autorisés Goodwill — Pontiac — Buick — GMC dans la ville de Québec

Automobiles Inc. 555 rue de la Couronne, Québec, Qué. 529-3371

Giguère Automobile (1964) Inc. 1700 Dorchester (Coin Boul. Hamel), Québec, Qué — 529-1351

Boulevard GMC (1964) Inc. 2125 Boul. Charest Ouest, Québec, Qué. 683-4955

Ne manquez pas "Rue de l'Anse" tous les mardis à 8 hres p.m. et "Cinéma International" les vendredis à 8 hres 30 p.m. sur les ondes de CBVT.

Le gouvernement a survécu, à une motion de censure présentée par le NPD, par un vote de 106 voix contre 90

OTTAWA (P.C.) — Le gouvernement a survévu hier soir à une motion de censure présentée par le Nouveau Parti démocratique alors que la Chambre a rejeté la motion par un vote de 106 voix contre 90.

Les 102 libéraux ont reçu l'appui de quatre créditistes du groupe Thompson pour l'emporter sur les 63 conservateurs, les 15 néo-démocrates, les 10 députés du Ralliement des créditistes et les deux indépendants, MM. Remi Paul et Léon Balcer.

Auparavant, la Chambre avait rejeté par 157 voix contre 31 une motion présentée par le leader parlementaire du NPD, M. Stanley Knowles, demandant que la parole, au cours du débat qui a précédé la mise aux voix, soit accordée à M. Murdo Martin, NPD, Timmins.

M. Alvin Hamilton, P.C., Qu'Appelle venait de terminer son exposé, quand M. Martin et M. Alexis Caron, L., Hull, se sont levés pour participer au débat.

Libéraux et conservateurs ont émis l'opinion que la parole devait être accordée à M. Caron, représentant du parti au pouvoir alors que les trois partis minoritaires ont demandé que soit suivi l'ordre habituel et selon lequel M. Martin aurait eu droit de parole.

Le débat s'est envenimé et les petits partis ont même accusé les deux vieux partis de vouloir les museler.

"C'est de la dictature", a crié à un certain moment le leader parlementaire du Ralliement des créditistes, M. Gilles Grégoire.

M. Knowles a alors présenté une motion demandant que soit reconnu le porte-parole de son parti.

Le groupe du Crédit social avait annoncé au cours de l'après-midi qu'il appuierait le gouvernement minoritaire de M. Pearson lors de la mise au voix de la motion de censure néo-démocrate.

C'est grâce au groupe du Crédit social de Thompson

Par BENOIT HOULE

OTTAWA. (P.C.) — Le groupe du Crédit social dirigé par M. Robert Thompson a assuré le gouvernement libéral minoritaire de M. Pearson de son appui lors de la mise au scrutin de la motion néo-démocrate de blâme présentée aux Communes hier par M. Colin Cameron.

M. Bert Leboe (CS - Cariboo) a en effet fait savoir que son parti a appuyé le gouvernement et voté contre la motion néo-démocrate dans le but de garder le gouvernement au pouvoir.

M. Leboe a cependant affirmé qu'il était en faveur des principes énoncés dans cette motion de blâme.

M. Cameron avait reproché au gouvernement de n'avoir pas porté de $75 à $100 par mois les allocations versées aux personnes âgées et de n'avoir pas porté de $1,000 à $1,500 les exemptions fiscales des célibataires et de $2,000 à $3,000 celles accordées aux personnes mariées.

M. Leboe a déclaré que même s'il favorise les principes néo-démocrates en faveur d'une pension de vieillesse accrue et d'exemptions fiscales plus généreuses, son groupe n'avait pas voulu appuyer l'opposition et renverser le gouvernement.

Le gouvernement a déjà survécu à deux motions de censure depuis le début de la nouvelle session, au cours du débat sur le discours du trône.

Afin de conserver le pouvoir, le gouvernement minoritaire doit gagner l'appui d'au moins l'un des partis de l'opposition.

Le gouvernement devra lundi prochain faire face à une autre motion de censure, venant des conservateurs cette fois.

Cigarette et alcool

M. Leboe a toutefois incité le gouvernement à adopter les principes créditistes pour créer un système de prêts sans intérêt.

Le créditiste de Cariboo a ensuite demandé au gouvernement d'interdire aux manufacturiers de cigarettes le droit de faire de la réclame, alors que des sommes importantes sont consacrées à annoncer un produit nuisible à la santé.

Il a exposé la même théorie en ce qui a trait aux spiritueux, cause de nombreux et graves accidents de la route.

M. Gilles Grégoire (créditiste - Lapointe) a déclaré que les électeurs de sa circonscription trouvent incroyable que le ministre des Finances, M. Walter Gordon, parle d'une économie florissante dans son discours du budget. Il a dit que ce discours était basé sur des chiffres factices et des statistiques tronquées.

M. Grégoire a appuyé ses avancés sur le fait que le nombre de Canadiens qui ont recours à l'assurance-chômage est plus élevé que le nombre de chômeurs et qu'il y a au Québec plus de chômeurs que ne l'indiquent les statistiques officielles.

Quant à M. Lawrence Pennell (L - Brant-Haldimand), secrétaire parlementaire du ministre des Finances, il a qualifié d'irresponsable la motion néo-démocrate.

Selon lui, il en coûterait au trésor fédéral la somme de $1,500,000,000 par année pour porter de $1,000 à $1,500 les exemptions fiscales des célibataires, et de $2,000 à $3,000 celles des gens mariés, de même que la pension de vieillesse à $100 par mois.

"Si le Nouveau Parti veut être considéré comme un aspirant sérieux à la gouverne du pays, a dit M. Pennell, il doit préconiser des politiques fiscales les plus responsables."

La mesure néo-démocrate, a ajouté M. Pennell, exigerait une hausse des taxes fédérales de 11 à 18 pour cent ou une hausse de 24 pour cent de l'impôt sur le revenu des compagnies.

Il a admis enfin que la réduction de 10 pour cent de l'impôt sur le revenu était modeste, mais qu'elle aurait des effets bienfaisants pour l'économie canadienne.

Formation d'un conseil consultatif national sur le développement rural

SASKATOON — (P.C.) — Un conseil consultatif national sur le développement rural sera formé d'ici quelques mois, a déclaré ici mercredi le ministre fédéral des Forêts, M. Maurice Sauvé.

M. Sauvé, dont le ministère administre l'Office d'aménagement rural et de développement agricole, s'adressait à plus de 70 représentants des quatre provinces de l'ouest, réunis pour discuter d'une nouvelle entente fédérale-provinciale de cinq ans sur les services d'ARDA.

Le conseil consultatif sera "unique", a dit M. Sauvé, en ce qu'il sera formé de représentants nommés par toutes les professions et les groupes nationaux intéressés, et choisira lui-même son président et son secrétaire.

La Compagnie des Jeunes Canadiens, dont il a été question dans le récent discours du Trône, "pourrait bien jouer un rôle important dans l'aménagement rural", a dit le ministre. Leur rôle serait le même que celui des agents de développement agricole.

Nouvel aspect

M. Sauvé a ajouté que la première entente impliquant ARDA mettait surtout en relief le développement des ressources naturelles. La deuxième entente insista pour que le programme porte surtout sur le développement des talents et des connaissances des individus et vise à aider les gens à améliorer leur standard de vie.

"Un des plus difficiles aspects de la nouvelle entente, peut-être même le plus difficile . . ." a souligné M. Sauvé, "est l'aspect information et éducation".

M. Sauvé a dit qu'il s'attend de recevoir vers la fin de juin un rapport du Conseil canadien du Bien-être portant sur les conditions de vie, les aspirations et les attitudes des gens à petits revenus. Le Conseil mène présentement des enquêtes auprès des familles dans quatre régions rurales du Manitoba, de l'Ontario, du Québec et de la Nouvelle-Ecosse.

"Le peuple canadien — particulièrement les gens des villes — ne savent réellement pas ce qu'est la pauvreté rurale", a ajouté le ministre.

Toronto doit assumer une plus grande responsabilité comme métropole (Sharp)

TORONTO. (P.C.). — Le ministre du Commerce, M. Sharp, a déclaré hier que Toronto doit assumer une plus grande responsabilité comme centre métropolitain des Canadiens d'expression anglaise, tout comme Montréal le fait pour les Canadiens d'expression française.

Le Canada étant composé de deux sociétés, dit-il, il y existera toujours deux grands centres d'influence.

"Je ne veux pas dire que d'autres villes du Canada doivent céder le pas à Toronto et à Montréal ou qu'elles leur soient inférieures.

"Ce que je veux dire, c'est que Toronto étant beaucoup plus grand que n'importe quelle autre ville de langue anglaise, il ne peut qu'avoir une influence plus grande sur la vie canadienne, surtout chez les gens de langue anglaise".

M. Sharp, député fédéral de Toronto-Eglinton, qui portait la parole devant l'Empire Club du Canada, a ajouté que cette situation des deux villes comporte des avantages, "parce qu'elle peut provoquer entre elles une saine concurrence".

La vigueur avec laquelle le Canada français se manifeste est impressionnante.

Mais, "trop souvent, et je le regrette, notre réponse à cette manifestation du Canada français est de demander d'une façon maussade : Que veut le Québec et pourquoi en demande-t-il tant ?"

"Ce serait mieux et plus utile si nous acceptions cette manifestation de vitalité chez nos compatriotes et si nous nous manifestions nous-mêmes comme Canadiens de langue anglaise avec autant de vigueur".

Montréal, dit-il, n'a pas hésité à prendre ses responsabilités en ce qui touche à l'exposition universelle de 1967.

"L'Expo 67 aura lieu à Montréal parce que c'était la seule ville du Canada qui acceptait la responsabilité de dépenses considérables, atteignant des dizaines de millions de dollars . . ." Toronto en profitera, directement et indirectement.

"Nous, Torontois, n'avons aucune raison d'envier. Mais je propose, toutefois, que nous avons matière à réflexion intelligente".

Des mesures seront prises pour réparer le pont Jacques-Cartier

OTTAWA. (P.C.). — Le ministre des Transports a promis de prendre les dispositions qui s'imposent afin de procéder aux réparations urgentes sur le pont Jacques-Cartier, à Montréal.

M. Georges Valade, P.C., Montréal - Ste-Marie avait rappelé au ministre, M. J.-W. Pickersgill, la décision prise en 1962 par le gouvernement conservateur, de vendre le pont Jacques-Cartier au gouvernement provincial du Québec et demandé si l'entente allait être bientôt ratifiée, tout en signalant que le pont a un urgent besoin de réparations.

M. Pickersgill a répondu que le pont appartenait toujours au gouvernement fédéral, que les négociations se poursuivaient mais qu'il ferait tous les efforts voulus, entre temps, pour procéder à des travaux de réparation.

M. Valade a repris que le mauvais état du pont, qui enjambe l'île Ste-Hélène, pourrait même nuire au succès de l'exposition 1967.

Le ministre a rassuré le député en lui disant que le pont sera réparé à temps et servira de son mieux l'exposition mondiale.

Une maladie foudroyante mais évitable

On croyait autrefois que les attaques, apoplexie ou trombose, se produisent soudainement, sans avertissement. Les médecins savent maintenant que trois victimes sur quatre ont déjà subi de "petites attaques", mais ne se sont pas rendu compte de la gravité de la situation. Les symptômes de cette maladie foudroyante vous sont exposés dans le numéro de mai de SÉLECTION du Reader's Digest. Lisez comment prévenir le pire, apprenez aussi de bonnes nouvelles touchant le rétablissement. Achetez le Sélection dès aujourd'hui!

Elections en juillet :

"Conjoncture" selon Pearson

OTTAWA. (P.C.). — Le premier ministre a qualifié de conjecture une déclaration du premier ministre Ross Thatcher, de la Saskatchewan, voulant qu'il y ait des élections en juillet ou au plus tard en octobre de cette année.

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, avait demandé au premier ministre, M. Lester B. Pearson, ce qu'il pensait de la déclaration "de l'un de ses principaux lieutenants".

Le chef conservateur a précisé que M. Thatcher a fait cette prédiction à une réunion libérale de la Saskatchewan.

M. Pearson a répondu que ce n'était qu'une conjecture.

"Je reçois des conseils à ce sujet de partout ces jours-ci", a-t-il ajouté.

M. Diefenbaker a repris que pour le premier ministre provincial ce n'était pas une conjecture, mais une affirmation catégorique.

Le renouvellement de votre PERMIS de CONDUIRE:

c'est aussi simple que ça!

TOUS LES PERMIS DE CONDUIRE DOIVENT ÊTRE RENOUVELÉS AVANT LE 1er JUIN PROCHAIN.

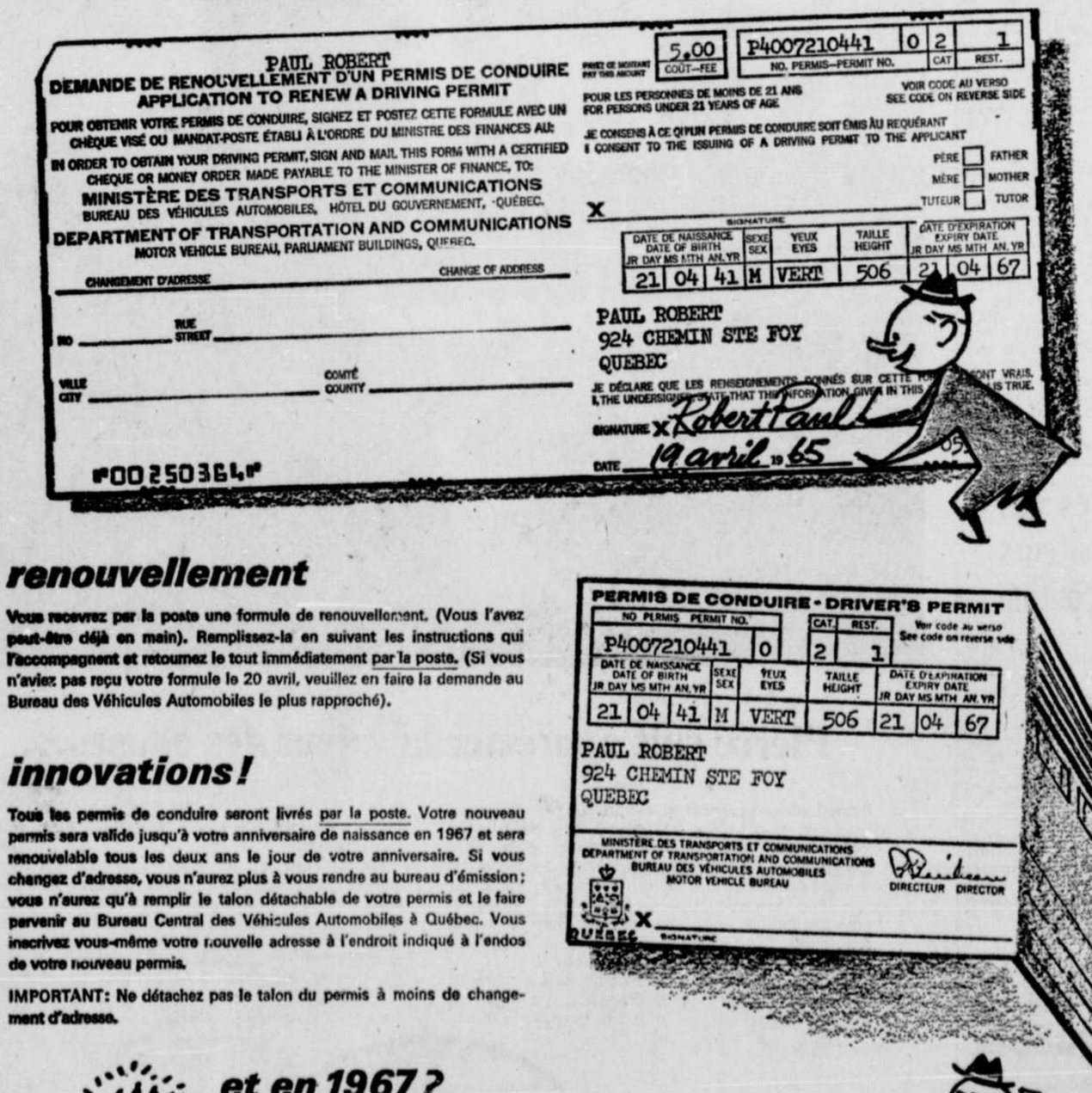

renouvellement

Vous recevrez par la poste une formule de renouvellement. (Vous l'avez peut-être déjà en main). Remplissez-la en suivant les instructions qui l'accompagnent et retournez le tout immédiatement par la poste. (Si vous n'aviez pas reçu votre formule le 20 avril, veuillez en faire la demande au Bureau des Véhicules Automobiles le plus rapproché).

innovations!

Tous les permis de conduire seront livrés par la poste. Votre nouveau permis sera valide jusqu'à votre anniversaire de naissance en 1967 et sera renouvelable tous les deux ans le jour de votre anniversaire. Si vous changez d'adresse, vous n'aurez plus à vous rendre au bureau d'émission; vous n'aurez qu'à remplir le talon détachable de votre permis et le faire parvenir au Bureau Central des Véhicules Automobiles à Québec. Vous inscrivez vous-même votre nouvelle adresse à l'endroit indiqué à l'endos de votre nouveau permis.

IMPORTANT: Ne détachez pas le talon du permis à moins de changement d'adresse.

et en 1967?

Vous recevrez une formule de renouvellement environ un mois avant votre anniversaire de naissance et il en sera ainsi à tous les deux ans.
MAIS n'oubliez pas que vous devez renouveler votre permis actuel avant le 1er juin prochain. N'attendez pas à la dernière minute. Remplissez et retournez immédiatement votre formule de renouvellement.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

Claire Kirkland-Casgrain, Ministre.
Jacques Verreault, Sous-ministre.
Roland Baribeau, Directeur du Bureau des Véhicules Automobiles

A vous le choix...

...car vous avez eu d'avance un prêt économique plan-à-Terme de la Banque Royale

Quand vous envisagez un achat important — voiture, meubles, réfrigérateur, machine à laver, sécheuse — ou toute autre grosse dépense, comparez les prêts plan-à-Terme à ce que vous offrent d'autres organismes de prêt; vous verrez qu'un prêt plan-à-Terme ne coûte *vraiment* pas cher. Empruntez d'avance la somme qu'il vous faut et vous serez en mesure d'obtenir de meilleures conditions.

BANQUE ROYALE

DORÉ ÉQUIPEMENT LTÉE

1720 Ouest, rue St-Vallier
Ville Duberger

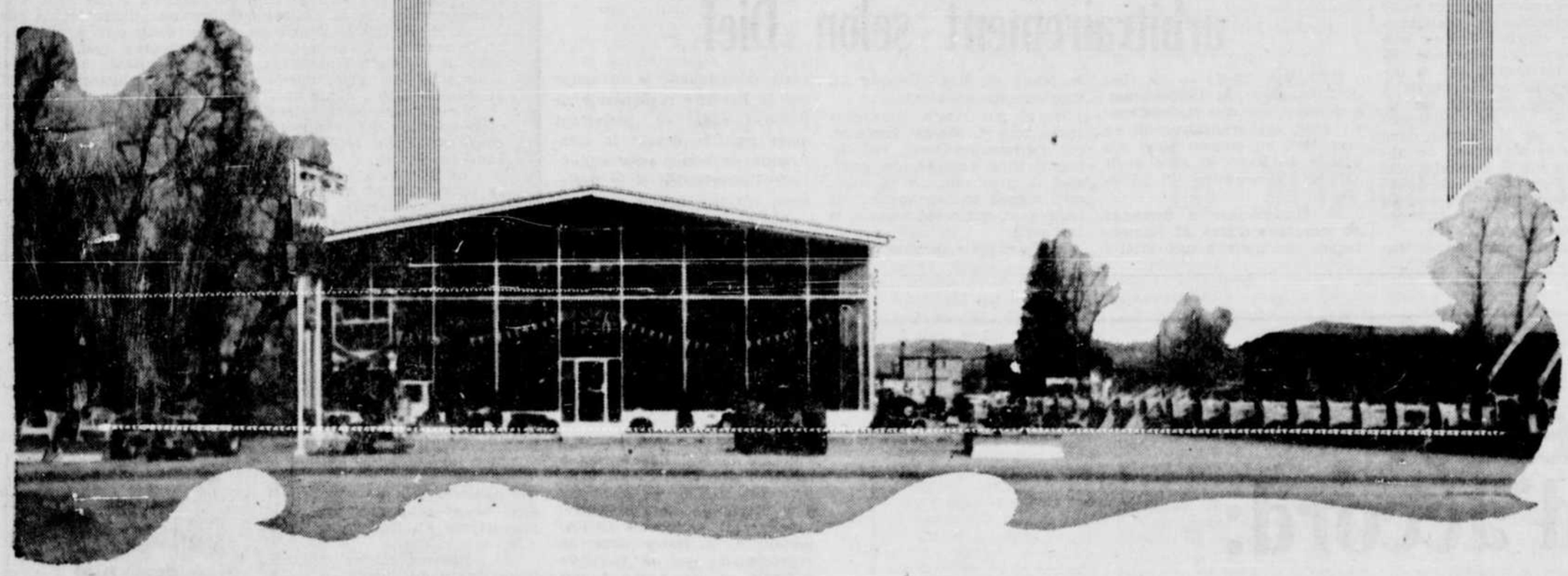

Ludovic Doré
Président

La direction et le personnel de Doré Equipement Ltée vous invitent à venir visiter ses nouveaux locaux, (salle de montre, atelier, etc.) et à admirer la nouvelle machinerie industrielle John Deere pour 1965.

Une solide équipe de vendeurs est à votre disposition. Venez et demandéz une démonsiration, on s'empressera de bien vous renseigner sur les derniers perfectionnements dans le domaine de la machinerie semi lourde.

ROTOBOOM — BACKHOE — CHARGEURS
TRACTEURS ET INSTRUMENTS POUR
PELOUSES ET JARDINS
PIECES — ACCESSOIRES — ETC.

DEPOSITAIRE POUR
LA REGION DE QUEBEC
DEPUIS 1951.

JOHN DEERE

Joseph Doré
Vice-Président

Gérard Smith
Secrétaire-Trésorier

Alex Bourassa
Ass.-Contremaitre
Québec

Patrick Ramsay
Vendeur

René Mayrand
Gérant des Ventes

Lucien Bédard
Vendeur

Louis Girouard
Gérant des pièces

Réjean Bélanger
Vendeur

Aurèle Provencher
Contremaitre garage
Québec

Yvon-P. Landry
Vendeur

Raymond Cantin
Contremaitre garage
St-Georges de Beauce

Brian Kelly
Vendeur

Félicitations de la part des annonceurs suivants :

SI VOUS AVEZ DES
TROUBLES d'ÉLECTRICITÉ!
GENERATEURS-ALTERNATEURS-REGULATEURS
DEMARREURS-DISTRIBUTEURS

Ne tardez pas
Voyez-nous . . . sommes
spécialistes en ce domaine.

MARCEL ROCHETTE LTEE
160 boul. St-Sacrement — 772 rue St-François
Chicoutimi : 535 ave Montcalm — Rimouski : 360 St-Germain

Bur.: 529-9541
J.-E.AUDET SOUDURES
INC.

TECHNICIENS-MANUFACTURIERS
ATELIER DE MECANIQUE
RESERVOIRS — METALLURGIE

455, 1ère AVENUE, QUEBEC, P.Q.

HUILE A CHAUFFAGE

LIVRAISON A TOUTE HEURE
SERVICE RAPIDE
PAR TOUTE LA VILLE ET
LA BANLIEUE

P.-E. PICARD ENR.
140 DE L'ARMEE
QUE.
TEL. : 683-3695

MODELE ILLUSTRE ICI :
LE ROTOBOOM
avec chargeur

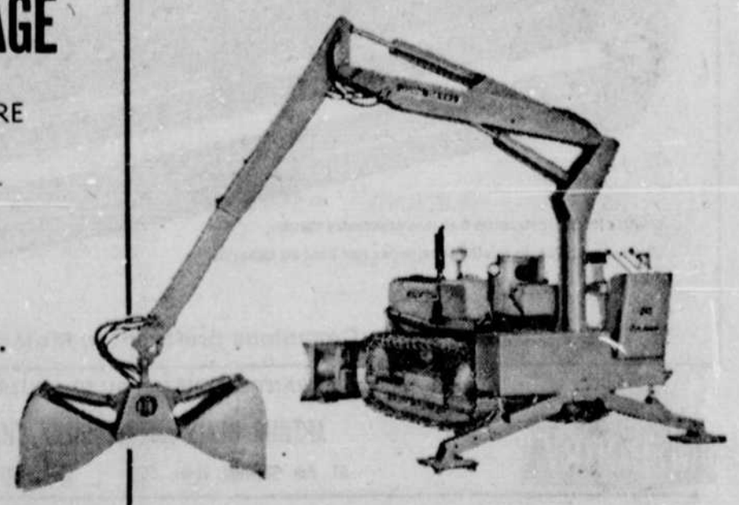

Hees n'a aucunement l'intention de rencontrer Balcer pour discuter de l'avenir du parti Conservateur dans la province

MONTREAL (P. C.) — M. George Hees, considéré par plusieurs comme candidat possible à la direction du parti conservateur, a déclaré hier qu'il n'a aucun projet de rencontrer M. Léon Balcer, pour discuter de l'avenir du parti dans le Québec.

M. Balcer, ancien leader conservateur pour le Québec, a démissionné du parti le 7 avril à la suite d'une série de mésententes avec le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, sur la politique du parti à l'endroit du Québec. M. Balcer, député de Trois-Rivières aux Communes, siège actuellement comme indépendant.

Dans une déclaration écrite, M. Hees fait allusion à des rapports publiés mercredi à savoir que M. Balcer "a laissé entendre à la presse qu'il s'attend d'avoir une rencontre avec moi-même pour discuter de l'avenir du parti conservateur dans le Québec."

M. Hees, ancien ministre du Commerce dans le cabinet conservateur et actuel président de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne, a ajouté :

A M. Balcer d'agir

"Il — M. Barcer — n'est pas entré en contact avec moi pour suggérer une telle rencontre et, à la lumière de sa déclaration, lorsqu'il a démissionné du parti, je ne m'attends pas qu'il le fasse."

"Quand il a démissionné du parti conservateur, M. Balcer a dit très clairement qu'il avait l'intention de demeurer indépendant et il semble qu'il n'ait plus aucun intérêt dans l'avenir du parti conservateur. Si cela ne représente pas les sentiments et les intentions de M. Balcer, au sujet du parti, il devrait, sans hésiter, faire connaître clairement sa position et se joindre aux autres pour aider le parti de toutes les façons possibles.

Jusqu'à ce qu'il le fasse, ceux d'entre nous qui avons l'intention de faire ce que nous pouvons pour refaire le parti conservateur, dans le Québec, pour qu'il devienne une aile forte et efficace du parti, devrons nous atteler à la tâche sans demander l'aide de M. Balcer."

Sur la question de la direction du parti, M. Hees a fréquemment déclaré qu'il n'y a pas de vacance à l'heure actuelle, à la tête du parti. Quand il y aura une vacance, a-t-il dit, il se présentera des candidats intéressés.

Des sources proches de M. Hees ont dit la semaine dernière qu'il sera candidat à la direction du parti, mais il n'en posera pas lui-même sa candidature avant le départ de M. Diefenbaker.

Les commandes de pièces de monnaie neuves seront prêtes fin de juillet

OTTAWA. (P.C.) — Le ministre des Finances a fait savoir aux Communes hier que les commandes faites par des Canadiens pour obtenir quelque deux millions d'ensembles de pièces de monnaie neuves de l'année 1965 seront remplies avant la fin de juillet.

M. Walter Gordon a du même coup annoncé que les autres Canadiens qui désirent se procurer des ensembles de pièces de monnaie neuves peuvent maintenant le faire.

Dès le mois de janvier, l'hôtel de la monnaie avait reçu quelque 6,000,000 de commandes mais a dû en retourner 4,000,000 et embaucher des ouvriers supplémentaires pour remplir les premières commandes. Depuis ce temps, les employés de la monnaie travaillent sur trois équipes, six jours par semaine.

Hier, les employés de la monnaie avaient expédié 1,100,000 ensembles, au prix de $4 l'ensemble.

Le ministre a émis l'espoir que la balance des 2,000,000 de commandes pourra être remplie avant la fin de juillet.

"Par conséquent, a dit M. Gordon, à la fin de juillet, la monnaie pourra commencer à produire des ensembles en vue de satisfaire aux demandes de ceux qui se sont vu retourner leurs commandes au début de l'année, de même qu'à celles de ceux qui sont admis à se procurer des ensembles".

M. Gordon a ajouté que depuis hier, l'hôtel de la monnaie accepter les commandes de ceux qui désirent se procurer ces ensembles.

Il est possible, toutefois, que ces commandes ne soient pas remplies immédiatement et qu'elles ne soient retournées qu'après le mois de juillet.

M. Gordon a signalé que les conditions d'achat n'ont pas été modifiées : on peut se procurer des ensembles de pièces neuves, jusqu'à concurrence de cinq ensembles par personne, au prix de $4 par ensemble.

Le ministre a renouvelé sa promesse que tous les ensembles seront livrés et qu'il est donc inutile pour les collectionneurs da payer des prix élevés de spéculation pour se procurer ces ensembles.

Déclaration de Jules Léger mal interprétée

OTTAWA. — (P. C.) — Selon le ministre des Affaires extérieures, on a mal interprété une déclaration de l'ambassadeur du Canada en France, M. Jules Léger, au sujet de la politique gouvernementale vis-à-vis la confédération.

Répondant à M. Marcel Lambert P. C. — Edmonton, Ouest, M. Paul Martin a dit qu'il fallait replacer la phrase utilisée dans son contexte, afin d'en comprendre la portée exacte.

Fleming s'en prend au projet du gouvernement de créer une société canadienne de développement

TORONTO (P.C.) — L'ancien ministre des Finances, M. Donald Fleming, s'en est pris violemment hier soir, au projet du gouvernement de créer une société canadienne de développement, qu'il a qualifié de "suprêmement dangereux et peu judicieux".

Portant la parole en public pour la première fois depuis qu'il a quitté la vie politique, il y a deux ans, M. Fleming a dit que la société pourrait avoir des "conséquences désastreuses" et a exprimé l'espoir que le ministre des Finances, M. Gordon, reviendrait sur sa décision et retirerait le projet.

La société projetée de $1,000,000,000 a été expliquée lundi soir par M. Gordon dans son discours du budget. Le public serait invité à acheter des actions, d'une valeur au début de $5 chacun; le capital ainsi amassé servirait à financer l'entreprise privée.

Le gouvernement ne détiendrait dans la société que 10 p. c. des actions privilégiées.

M. Fleming, qui est retourné à la pratique du droit, a déclaré devant les membres de la Trust Companies Association du Canada, qu'en brisant son long silence, il ne parlait qu'en tant qu'homme d'affaires et non à titre d'ancien ministre progressiste conservateur.

Il aborda rapidement le côté taxes du budget de M. Gordon, puis s'en prit longuement à l'examen de ce qu'il a appelé le "monstre" de M. Gordon.

Radio-Canada aurait agi arbitrairement selon Dief

OTTAWA. (P.C.) — Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, a déclaré hier que Radio-Canada avait agi arbitrairement en accordant un contrat pour son édifice à l'Expo 67 sans avoir obtenu l'autorisation du parlement.

M. Diefenbaker a demandé au secrétaire d'Etat, M. Lamontagne, si "nous avons atteint le point où Radio-Canada est suprême au parlement".

Il a fait cette remarque après que M. Marcel Lambert, PC d'Edmonton-Ouest, eut demandé à M. Lamontagne pourquoi il avait dit, le 9 avril, qu'il n'était pas au courant de ce contrat, qui a été accordé le 1er avril.

M. Lambert a demandé si on avait abandonné le principe que le ministre responsable de Radio-Canada au parlement doive paraître devant la commission du trésor pour en obtenir l'autorisation si le parlement n'a pas donné son consentement. M. Lamontagne a répondu que la question avait été soumise à une réunion à laquelle il n'était pas présent.

Question référée à la Cour Suprême du Canada

OTTAWA (P.C.) — L'épineuse question des droits de propriété sur les gisements de minerai et de pétrole sous-marins qui met aux prises les autorités fédérales et provinciales a été référée à la Cour suprême du Canada, a annoncé, hier, aux Communes le premier ministre Pearson.

Le plus haut tribunal du pays sera tout d'abord appelé à rendre une décision au sujet du littoral occidental, mais M. Pearson a noté que le gouvernement est en train de préparer un document relatif au littoral oriental.

Le gouvernement fédéral et les provinces côtières revendiquent la propriété des gisements de minerai et de pétrole sous-marins et ils ont à tour de rôle délivré des permis d'exploitation à différentes sociétés pétrolières.

La première référence a été approuvée lundi par le cabinet et déposée en Chambre, hier.

La Cour suprême devra statuer sur trois points se rapportant aux gisements de minerai et autres ressources naturelles se trouvant sous le lit de la mer au large de la Colombie-Britannique :

1. Est-ce que ces dites richesses sont la propriété du Canada ou de la Colombie-Britannique ?
2. Est-ce que le droit d'explorer et d'exploiter ces dites richesses revient au Canada ou à la Colombie-Britannique.
3. Qui du Canada ou de la Colombie-Britannique a juridiction sur ces richesses.

La première question est posée en fonction des eaux territoriales et n'implique pas l'étude du fonds de la mer hors des trois milles qui constituent les limites des eaux territoriales.

Par contre, les deux autres questions s'appliquent aux richesses naturelles se trouvant hors des eaux territoriales, où il est possible d'en faire l'exploitation.

Les avocats du gouvernement fédéral et de celui de la Colombie-Britannique se présenteront devant la Cour suprême en vue de lui soumettre leur point de vue respectif. Aucune date n'a été arrêtée pour le début des audiences.

Le ministre de la Justice, M. Guy Favreau a déclaré à M. R. G. L. Fairweather, conservateur du Royal qu'il était possible que le haut tribunal permette à des provinces autres que la Colombie-Britannique d'intervenir.

A M. H. Russell MacEwan, conservateur de Pictou, M. Pearson a fait savoir que son gouvernement avait décidé de soumettre plusieurs références plutôt qu'une seule à la Cour parce que les considérations historiques et légales varient d'une province à l'autre.

Le gouvernement fédéral et les provinces débattent cette question depuis plusieurs années et en ont discuté aux conférences fédérales-provinciales d'avril et d'octobre l'an dernier.

Le 31 décembre dernier, M. Pearson annonçait que le gouvernement avait décidé de demander à la Cour suprême de clarifier l'aspect légal de cette question. Il avait alors invité les provinces à coopérer avec le ministère fédéral de la Justice dans la préparation des références, mais les premiers ministres provinciaux avaient réagi froidement à cette suggestion.

LE PRIX DE SOUTIEN DU 100 LIVRES DE LAIT NE REPRESENTAIT QUE LA POLITIQUE FEDERALE

OTTAWA. — (P.C.). — Le ministre fédéral des Forêts a assuré l'opposition hier que le prix de soutien de $3.50 les 100 livres de lait industriel promis par le ministre de l'Agriculture, M. Harry Hays, ne représentait que la politique fédérale et ne tenait pas compte des subsides provinciaux.

M. Maurice Sauvé a donné cette précision en réponse à une question de M. Clément Vincent, PC-Nicolet-Yamaska.

M. Vincent avait d'abord demandé à M. Sauvé, en l'absence de M. Hays, quels seraient les résultats de la diminution de 11 à 9 cents des subsides fédéraux sur le prix du beurre.

Le ministre a répondu que la politique gouvernementale ne nuisait pas aux producteurs puisque l'année dernière, la consommation a été plus élevée que la production et il a répété l'assurance que les producteurs toucheront le prix de soutien de $3.50 les 100 livres de lait industriel.

"Le ministre peut-il nous le garantir", a demandé M. Vincent.

"Dans l'ensemble, ceux qui produisent 100,000 livres ou moins toucheront ce montant de $3.50, ou à peu près", a dit le ministre.

M. Gilles Grégoire, créditiste du comté de Lapointe, a demandé de son côté si ce prix de soutien incluait les subsides provinciaux.

"Si j'ai bien compris le ministre de l'Agriculture, a précisé M. Sauvé, il s'agit là de la politique fédérale et de la part fédérale".

M. Auguste Choquette, L-Lotbinière, a demandé de son côté au ministre si le ministère de l'Agriculture entendait nommer un directeur adjoint de langue française à l'industrie laitière, afin de répondre aux voeux exprimés par les producteurs du Québec.

"Je transmettrai volontiers la remarque du deputé au ministre concerné", a répondu M. Sauvé.

Les pluies artificielles

OTTAWA. — (P.C.) — Le ministre de la Justice a promis hier de se renseigner et de faire enquête sur la légalité de certaines opérations de compagnies dans le but de créer des pluies artificielles dans les régions de l'Abitibi et du Lac-St-Jean.

M. Gilles Grégoire, créditiste-Lapointe, avait demandé au ministre si ces compagnies, dont la Weather Engineering, avaient le droit de créer des pluies artificielles.

M. Guy Favreau a demandé de prendre la question comme préavis et il a promis de se renseigner.

L'an dernier, les cultivateurs de ces régions se sont plaints de lourdes pertes à cause du mauvais temps presque constant qui a sévi, causé par ces expériences.

Plus loin, M. Grégoire a suggéré au ministre des Ressources nationales, M. Arthur Laing, de se procurer ces machines, "dont nous serons heureux de nous débarrasser", afin de hausser le niveau d'eau des Grands Lacs.

LES BEAUX DIMANCHES
de Marcel Dubé
1er et 2 mai
Palais Montcalm

Plan d' amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les liyres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

ÉTUDIEZ L'ANGLAIS
AUX ETATS-UNIS
PENDANT L'ETE

Intéressés peuvent écrire au

Programme d'anglais pour étrangers — quatre sections — élémentaire, intermédiaire, avancé et institut pour professeurs, du 21 juin au 13 août. St. Michael's College, dirigé par les Pères de St. Edmond. Pension pour religieux et religieuses ainsi que pour laïques. Classes formelles et laboratoire linguistique. Ces cours sont répétés quatre fois pendant l'année scolaire.

Director, Program of English for Foreign Students,
Box 1, St. Michael's College,
Winooski, Vermont, U.S.A.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE
BAIE DES CHALEURS
demande :

- **Des professeurs** (hommes et femmes) pour le cours secondaire.
- **Un conseiller** en orientation.
- **Des professeurs** en éducation physique.
- **Des documentalistes.**

Conditions de travail très intéressantes.
"Il fait bon vivre en Gaspésie."

S'adresser à :
LE DIRECTEUR GENERAL DES ECOLES
Carleton-sur-Mer, C.P. 135,
Cté Bonaventure, P.Q.

Essayez la Meteor et vous serez d'accord:
Son élégance et ses performances, sa tenue de route et son confort sont nettement incomparables!

Meteor vous offre une nouvelle tenue de route d'un confort sans pareil! La Meteor a un empattement de 123" (le plus long dans sa catégorie) et son nouveau cadre à boîtes de torsion amortit cahots et vibrations. Essayez la Meteor sur la route la plus raboteuse et vous verrez qu'elle aplanit les pires chemins!
La maniabilité de la Meteor est toute souplesse! Une nouvelle suspension à ressorts hélicoïdaux supprime toute sensation de "flottement". De nouveaux pneus à semelle plus large, montés sur roues de 15", améliorent l'adhérence au sol. Au volant de la Meteor, vous constaterez vite que sa maniabilité a été pensée en fonction de *votre* confort.
Les performances de la Meteor n'ont jamais été aussi impressionnantes! Les fougueux moteurs V-8 352 et 390 sont sensationnels par leurs performances. Quant au fameux 6-cyl. "Avenger" de 240"3, il allie merveilleusement "économie" et "puissance". Choix d'une transmission automatique (à 3 vitesses et deux gammes de rapports) ou de deux boîtes mécaniques à 3 et 4 vitesses synchronisées.
Le luxe de la Meteor est d'une sobre élégance! Tapis épais et moelleux, accoudoirs avant et arrière rembourrés, somptueux capitonnages, souple rembourrage mousse, clé à profil double, pédale d'accélérateur suspendue, glaces incurvées augmentant l'habitabilité . . . etc., etc., etc.
Nouveau 6-cyl. "Avenger" de 240"3! Ses 150 c.v. et son couple de 234 lb/pi. lui assurent des performances inégalées . . . surtout avec la transmission automatique Meteor à 3 vitesses et deux gammes de rapports.
L'économie d'un 6-cyl. . . . la fougue d'un V-8 — c'est le meilleur!
Essayez la Meteor sans tarder, chez un vendeur Mercury. Vous constaterez qu'elle est nettement incomparable dans la catégorie des voitures à prix raisonnable.

Essayez la
Meteor
Une élégance raffinée — à prix abordable

Modèle illustré: Hardtop 2-portes Montcalm Meteor, une des voitures de qualité fabriquées par Ford au Canada.

De plus en plus de Canadiens préfèrent la Meteor "65": ses ventes ont monté de 51.5% en mars!

9614 BF

AVANT D'ACHETER OU DE LOUER, VOYEZ LE VENDEUR MERCURY
MERCURY
ARTHUR BLAIS AUTOMOBILES, INC. 61, rue St-Henri, Lévis, P.Q. Tél.: 837-3681
MONTCALM AUTOMOBILES, INC. 901, 1ère Avenue, Québec Tél.: 529-2131
AUTOS USAGÉES SAFE BUY

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.

Sujet : expulsion de Me Yves Gabias

LA LÉGISLATURE DONNE RAISON À UNE DÉCISION DU PRÉSIDENT HENRI BEAUPRÉ

Par Roger Bruneau

L'Assemblée législative a décidé par un vote de 42 à 19 hier après-midi, de donner raison à une décision prise par le président du comité des bills privés, M. Henri Beaupré, relativement à un incident survenu le matin au moment où on allait commencer l'étude du bill de Québec.

On se souvient que le député de Trois-Rivières, M. Yves Gabias étant présent à la table du comité des bills privés, le premier ministre avait fait motion pour que le président le prie de se retirer et que devant le refus de M. Gabias de quitter les lieux, le premier ministre avait présenté une autre motion demandant que l'incident soit rapporté à la Chambre et que le comité s'ajourne en attendant la décision de l'Assemblée législative.

Dans son rapport à la Chambre, M. Henri Beaupré dit que sur le refus de M. Gabias de se retirer, il a jugé nécessaire de faire rapport à la Chambre et de réclamer que le sergent d'armes soit à la disposition du président du comité des bills privés lorsque requis.

Le député de Missisquoi, M. Jean-Jacques Bertrand a voulu comme il l'avait fait le matin au comité des bills privés, défendre le principe qu'un député qui est expulsé de l'Assemblée législative a quand même le droit de siéger aux comités, mais le président Richard Hyde référant à l'interprétation selon l'auteur Beauchesne dit qu'en règle générale un député suspendu n'a pas le droit d'assister au comité de la Chambre.

Mais le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson demande de son côté comment le président du comité des bills privés peut prendre à lui seul une décision concernant l'expulsion du député de ce comité. Il soutient qu'il n'appartient qu'au comité spécial des privilèges et élections de décider dans un tel cas, puisque le comité des bills privés ne devait étudier que le bill de Québec et rien d'autre. Conséquemment, dit M. Johnson, lorsque le président du comité des bills privés fait rapport à la Chambre au sujet de la présence de M. Gabias à ce comité, il demande à la Chambre de se prononcer sur une affaire qui n'a rien à voir avec le bill du Québec. Cependant, l'argument de M. Johnson n'a pas réussi à influencer la majorité de la Chambre qui approuva la décision de M. Beaupré.

1er Franco-Ontarien à accéder à un poste supérieur en éducation

Dans le cadre même de la réorganisation, ou du remaniement de la direction au sein du ministère ontarien de l'éducation, un franco-ontarien, M. Roland Bériault, d'Ottawa, vient d'accéder à une fonction supérieure.

Il devient ainsi le troisième membre du comité d'orientation de la politique du ministère et des projets de développement, où siègent déjà M. Charles Mustard, précédemment surintendant responsable de la formation des enseignants au ministère, et M. J. Bascom St. John, courriériste de l'éducation bien connu. Pour leur part MM. Mustard et St. John ont été nommés au dit comité le 13 janvier dernier.

La nomination de M. Bériault a été annoncée par le ministre de l'Education d'Ontario, M. William G. Davis, vendredi matin. M. Bériault devient le premier Franco-Ontarien à occuper une fonction au sommet de la hiérarchie administrative à la suite de la réorganisation suscitée par le fusionnement des sections de l'instruction primaire et de l'instruction secondaire au ministère ontarien de l'Education.

En révélant cette nomination, M. Davis soulignait qu'on était fort heureux d'accueillir un homme possédant une expérience aussi vaste et un sens aussi pertinent de l'éducation et de ses développements à la fonction de conseiller."

Le ministre rappelait de plus comment M. Bériault avait contribué de façon constante à la cause de l'éducation par toute la province et il saluait sa venue à Toronto comme un actif d'importance pour le comité précité.

Le but du comité est de poursuivre des études relatives à l'orientation de la politique du ministère et au développement même de l'éducation. Ce comité relève directement du ministre de l'Education lui-même. M. Bériault occupera sa nouvelle fonction, à Toronto, le 1er mai prochain.

M. ROLAND BERIAULT

M. BERIAULT

Le nouveau titulaire âgé de 52 ans, est actuellement administrateur de l'Association des commissions des écoles bilingues d'Ontario, président de la Commission des écoles séparées d'Ottawa, secrétaire de l'Association des commissaires d'écoles catholiques de langue française du Canada, président de la Caisse populaire Ste-Anne d'Ottawa et membre du club Richelieu Eastview.

Il est aussi un ancien directeur de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario et de l'Association canadienne des éducateurs de langue française.

Né à Ottawa, M. Bériault a étudié au collège St-Alexandre de Limbour et à l'université Laval de Québec, où il obtint son baccalauréat ès arts, et à l'Ecole normale de l'Université d'Ottawa, son brevet d'enseignant bilingue.

● NOMINATIONS — Au cours de son assemblée générale d'hier soir la Société des hôpitaux universitaires de Laval s'est choisi un nouveau bureau de direction. Dans l'ordre habituel nous voyons, le Dr Louis Dionne, secrétaire; le Dr Jean-Marc Lessard, président; le Dr Jean-Marie Delâge, vice-président et le Dr Clément Jean, trésorier. N'apparaissent pas ici, le Dr Raoul Roberge, relations extérieures et le Dr Jean-Paul Deschène, en charge du programme.

Selon le député René Bernatchez

La politique fiscale nuit aux fermiers

Par Roger Bruneau

Le député de Lotbinière, M. René Bernatchez a affirmé en Chambre hier, pendant le débat sur le discours du budget, que la politique fiscale du gouvernement a une influence directe sur l'écart qui existe entre les prix donnés aux cultivateurs pour leurs produits et le prix de la mise en marché.

L'écart grandit entre ces deux secteurs du fait que les taxes font monter constamment le coût du prix du consommateur. Ainsi, dit le député, le gouvernement a la responsabilité de départager les impôts de façon à ne pas déséquilibrer l'économie rurale. Si un secteur de l'économie progresse, cela ne doit pas se faire au détriment de la classe agricole.

Le député dit que le ministre de l'Agriculture M. Courcy ne s'est pas fait l'interprète des cultivateurs auprès du Conseil des ministres pour exposer au cabinet, l'acuité du problème agricole dans le Québec.

M. HARDY

Le nouveau député libéral de Ter. Jonne, M. Denis Hardy, a pris la parole dans le débat pour répondre à M. Bernatchez. M. Hardy, qui prononçait son premier discours en Chambre depuis son élection l'an dernier, s'est dit bien fier d'appartenir à une équipe qui a tellement fait pour le progrès de la province depuis cinq ans.

Une des grandes qualités du gouvernement actuel, dit-il, c'est de savoir respecter la liberté de pensée, la liberté d'initiative et d'avoir encore suffisamment de discipline pour agir et administrer la province.

Il se demande si le gouvernement ne pourrait pas établir un crédit touristique qui pourrait s'inspirer des mêmes critères et des mêmes principes que le crédit agricole. Ceci permettrait à l'industrie touristique d'investir les capitaux nécessaires à son développement. Il souligne par ailleurs, que les pouvoirs des députés, sur le plan administratif diminuent pendant qu'augmentent les pouvoirs des fonctionnaires. Il est donc important que ces derniers soient des hommes compétents.

M. MAHEUX

Le député de Mégantic, M. Emilien Maheux dit que l'individu qui constate aujourd'hui jusqu'à quel point le chômage a diminué, se rendra compte que cela est dû en grande partie aux sommes considérables que le gouvernement provincial a dépensées pour développer l'économie de la province.

Le député libéral de Mégantic estime que s'il y a augmentation des revenus du gouvernement, il y a nécessairement augmentation des investissements du gouvernement dans l'économie. Aussi on ne doit pas considérer l'augmentation des budgets et des dépenses uniquement au point de vue de ce que le contribuable devra payer, mais surtout au point de vue de ce que la population en retirera de biens et de services, dans tous les domaines. Sur ce point, M. Maheux estime que le gouvernement a dépassé ses espérances et que les résultats obtenus justifient le budget.

M. LOUBIER

Prenant la parole à son tour, le député de Bellechasse, M. Gabriel Loubier dit que nous avons dans la province de Québec, nos sept plaies d'Egypte. Il les énumère comme suit: le championnat du chômage; le championnat des faillites; le championnat des emprunts, des déficits et des taxes; le championnat des zones de détresse; le championnat des mortalités sur la route; le championnat des libertés violées; le championnat des scandales.

Suite du débat sur le budget

L'Assemblée continuera aujourd'hui le débat sur le budget et tentera de le terminer avant la fin de la séance. Si on y réussit on poursuivra ensuite l'étude des crédits du ministère des travaux publics puis, s'il y a lieu, on entreprendra l'étude des crédits du procureur général. Mais il est probable que ce dernier sujet ne viendra que mardi prochain devant la Chambre.

● NOUVEL EXECUTIF DE L'A.C.A.D.Q. — M. Jacques Lavigueur, C.d'A.A. fut élu président hier soir de l'Association des Courtiers d'Assurances du district de Québec lors de l'assemblée générale annuelle de cet organisme tenue à l'Auberge des Gouverneurs. Sur la photo de gauche à droite : MM. Roch Chalifour, C.d'A.A., secrétaire; Jacques Lavigueur, Guy Vallée, C.d'A.A., vice-président; Fernand Leclerc, C. d'A.A., vice-président. N'apparait pas sur la photo M. Bernard Pouliot, élu au poste de trésorier. (Photo l'Action par Marcel Laforce)

Un devoir national

Les Etats-Unis et le Canada ont maintenant le plus besoin de l'un et de l'autre que dans toute époque de leur histoire, a déclaré en substance M. Jerome T. Gaspard, consul général américain à Québec, portant la parole, hier midi, devant les membres du club Kiwanis de Québec.

M. Gaspard a ajouté que "ce que nous devons craindre le plus, c'est la perte de notre amitié". Il parlait à l'occasion de la semaine de la bonne entente Canada-Etats-Unis.

Le consul américain s'est dit d'avis que nos relations servent d'exemple pour le monde entier.

Il a rappelé qu'un accord conclu il y a 148 ans entre nos deux pays a amené une défortification de nos frontières. "Cet accord a marqué le début des bonnes relations entre le Canada et les Etats-Unis", a-t-il dit.

M. Gaspard a dit que, maintenant, nos frontières n'en étaient pas moins sûres, reposant sur une "amitié vraie".

Les Canadiens et les Américains ont naturellement leurs différences, a-t-il déclaré, mais il s'est dit heureux que des mouvements comme le club Kiwanis contribuent à développer une amitié mutuelle par la compréhension.

Le conférencier avait été présenté aux membres du club par M. Robert Yoder, assistant-consul.

Durant le diner, le président du club Kiwanis de Québec, M. Lionel Beauvette, s'est longuement entretenu, par téléphone, avec M. Frank J. Hall, président du club Kiwanis de Richmond Hill, Kew Forest, dans l'Etat de New York. Des messages d'amitié furent échangés.

LES BEAUX DIMANCHES
de Marcel Dubé
1er et 2 mai
Palais Montcalm

POUR VOTRE CUISINE : L'ÉMAIL SUPER-BLANC National
LA PEINTURE QUI DURE
PNP
EN VENTE CHEZ VOTRE DÉPOSITAIRE

Dr André Dorion, o.d.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 522-2556
Dr André Crevier, o.d.
OPTOMETRISTE

REHAUSSEZ LA BEAUTE DE VOS PEINTURES, GRAVURES ET PHOTOS avec un...
ENCADREMENT approprié
Vaste assortiment de MOULURES
299 D'AIGUILLON
J.-Rolland SÉGUIN

AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE
Mes GUY DORION, C.R.,
PAUL-E. BERNIER, C.R.
et
LE BATONNIER C.-N. DORION, C.R.
vous prient de noter qu'à compter du 1er mai 1965 leur étude sera déménagée à
29, rue Sainte-Ursule, Québec 4 - 529-9247
Près Sainte-Anne

UNIVERSITE LAVAL
École de Technologie Médicale
L'examen d'admission obligatoire pour l'entrée en Technologie médicale aura lieu samedi, le 5 juin 1965, de 9.00 heures a.m. à 4.00 heures p.m., à la Faculté de Médecine, Cité Universitaire, Ste-Foy.
Seuls seront admis à cet examen les candidats qui auront reçu une convocation écrite. Prière d'apporter la lettre de convocation.
N.B. Il n'y aura aucune autre séance d'examen d'admission pour l'année universitaire 1965-66.
Aucune candidature ne sera acceptée si le dossier est posté plus tard que le 29 mai 1965.

LA COLONIE DE VACANCES "L'APPEL"
... appelle les jeunes!
Située au Lac Elgin
à 90 milles de Québec
près de Thetford-Mines !
Tous les garçons de 9 à 16 ans sont les bienvenus pour une période de 3 semaines dans un site enchanteur, où la détente organisée de façon intéressante inclut pour le repos du corps, du camping, des sports multiples, des activités aquatiques, et pour celui de l'esprit : l'étude des sciences naturelles, des arts, même des enquêtes sociales et techniques !
La saison se compose de 3 périodes de 3 semaines chacune ! Réservez la vôtre dès maintenant ! Vous n'avez qu'à appeler 683-9072.

CREME GLACEE CHOCOLAT MARSHMELLO
UNE PLEINE SAVEUR QUAND C'EST Lavab
CHOCOLATE MARSHMALLOW

SIMPSONS-SEARS
NOS GAGNANTS D'AVRIL !
CONCOURS HEBDOMADAIRE
Somme gagnée: $1,200
M. Yvan Laflamme,
815 3e Rue,
Limoilou.
Notre "maman" d'avril:
Le chèque d'allocation familiale primé appartenait à :
Mme Emile Jobidon,
1355 26e Rue,
Québec 3.

COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
Acme Gas	15400	22	18	22
Alminex	5300	435	415	435
Am Leduc	4000	13	12½	13
Anchor	2500	14	13	13
Ang U Dev	11900	82	77	79
Asamera	383055	230	190	205
Banff	65792	250	190	205
Banff	65792	845	755	755
Bralsa	2500	64	50	64
Cal Ed	2430	26½	24	26½
Calvert	18100	35	33	33
C S Pete	2610	295	290	290
C Delhi	232	315	310	315
C Ex Gas	13725	203	198	199
C High Cr	21680	30	28	30
C Homestd	10206	165	158	162
C L I Pete	500	21	21	21
Cdn Sup Oil	4727	23	20¾	23
Cent Del	33068	12½	12	12¾
Charter Oil	1000	235	230	235
C West P	6140	171	168	168
Dev Pal	100	110	110	110
Dome Pete	3300	19⅞	19	19½
Dynamic	155900	81	76	80
Fargo	1645	345	340	340
Fr Pete pr	5500	460	425	450
Gr Plains	2500	13¼	13¼	13¼
Gridoil	26000	110	108	110
Midcon	3600	55	54	55
Mill City	11228	61	57	59
Murphy	2975	600	575	585
Nat Pete	100	330	330	330
N Concord	79000	22	7	12
N Davies	19600	24½	23	23½
N C Oils	4000	375	365	365
N C O pr	200	45	45	45
Numac	200	139	139	139
Numac wts	1000	48	47	47
Okalta	69250	22	15	19½
Palliser	4500	45	44	45
Permo	3620	31	31	31
Peruv Oil	800	187	185	185
Petrol	81900	93	80	93
Place	8300	68	67	68
Provo Gas	28883	300	295	299
Ranger	1600	165	160	164
Scurry Rain	35	24	24	24
South U	500	8½	8½	8½
Spooner	5500	24	23	23½
Stanwell	685	53	53	35
Triad Oil	29975	290	280	286
Union Oil	2305	19	18¼	19
Unisphere	8000	19	18	19
U Canso	821	320	315	320
Un Reef P	3000	36	35	35
vandoo	12000	6½	5½	6½
Westates	200	600	600	600
Wessburne	800	136	135	135
W Decalta	49530	365	335	360
Wilshire	100	515	515	515
Yan Can	10000	5	5	5

Total des ventes: 5,730,000.

MINES				
Acad Uran	500	5½	5½	5½
Advocate	100	605	605	605
Akaitcho	1600	85	85	85
All Pitch	1000	19½	19½	19½
Amal Rare	9088	13½	13	13
A Am Moly	4100	237	234	233
Ang Rouyn	9400	240	232	235
Ansil	11000	15	14½	14½
Area	6500	82	80	80
Arjon	1000	10	10	10
Argosy	1000	32	32	32
Armore	14300	28	27	28
A Arcadia	23000	21½	20½	20½
Atl C Cop	11100	144	140	144
Aunor	1125	390	385	390
Bankfield	1500	14½	14½	14½
Barex	1500	42	41	42
Barnat	1000	73	73	73
Bary Expl	1500	25½	25	25
B Duq	4040	23	23	23
Belleterre	1100	32	32	32
Bethlm	4245	730	715	715
Bevcon	1000	11	11	11
Bidcop	1600	9	9	9
Big Nama	7177	58	56	56
Bralorne	100	355	340	350
Broul Reef	600	23½	23½	23½
Brunswick	1106	18	17¾	18
Bunker H	10000	28	26½	28
Cable	1000	21	21	21
Cadamet	1000	21	21	21
Cadamet	9192	12½	12	12½
Camflo	9500	290	282	282
Camp Chib	1525	435	425	425
Camp R L	50	21¾	21¾	21¾
C Tung	1500	107	105	105
Cam Mine	5000	22	21	21
C Austral	13500	6½	6	6½
C Dyno	1900	179	170	170
C Jamieson	1600	98	95	97
Cdn Keeley	14375	26	25	26
C Lencourt	2560	24	24	24
C Malart	1500	78	77	77
C Silica	50	71	71	71
Cantri	1000	37½	37½	37½
Candore	9000	14	13½	14
Captain	19500	16	14½	15
Cariboo	2000	66	65	65
Cassiar	1080	14¼	14	14⅛
Cent Pat	1300	138	135	138
Cheskirk	7500	10	9½	9½
Chester	9500	18	17½	18
Chib Kay	82350	31½	29	30
Chib M	2500	63	62	62
Chimo	13000	148	145	147
Coch Will	800	290	285	290
Comb Met	15466	30	28	30
Fm M rts	128412	2	1½	2
Conlagas	4500	102	102	102
Conligo	8300	37	35	37
Con Key	21500	15	14	14½
Con Shaw	6000	16	16	16
C Bellek	45166	14	12½	12½
C Brewis	1125	25	25	25
C Callina n	6500	17	16	16
C Halli	12900	49½	45	49½
C Marben	700	200	195	200
C Mogul	15550	525	515	520
C Morrison	16600	173	162	165
C Mosher	1500	150	146	140
Con Negus	1060	15½	15½	15½
Con Nichol	5000	13	12	13
C Northld	500	19	19	19
C Rambler	7200	206	202	205
C Red Poop	10000	9½	8½	9½
C Regecourt	3000	12½	12½	12½
C Sannorm	5000	7½	7½	7½
Conwest	1270	540	525	540
Cop Corp	1280	40	40	40
Cop Fields	6399	138	135	137
Cop Man	2000	11	11	11
Coulée	1000	32	32	32
Cowich	1500	47	47	47
Craigmnt	1150	15⅝	15½	15¼
Crotnor	6500	11	10½	11
Crowpat	4500	9	8½	8½
Daering	2000	13½	13½	13½
D'Eldona	7500	15	14	15
Delhi Pac	12500	22	21	20½
Denison	15633	29¾	28¾	29¾
Discnan	400	320	315	315
Discovery	2650	325	320	320
Dome	498	39⅝	39⅝	39⅝
Donalda	30100	12½	10½	12
Duvan	2000	9	9	9
E Amphi	29500	6½	6	6
East Sull	7405	730	715	715
F West T	8000	13½	13½	12½
F Mar	3950	500	495	500
Francoeur	6500	14	13½	13½
Frobex	1664	108	105	105
Gaitwin	1050	5	4½	5
Genex	47600	49	45	48
Giant Y K	411	14½	13⅞	14½
Glacier	171100	17½	15	17
Glenn Exp	13500	13	12	13
Goldray	3100	57	55	55
Gortdrum	5325	450	435	438
Grandroy	185025	37	29	30
Grauduc	410	745	740	740
Gulch	6000	10	9	9
Gulf L	11500	12½	12	12
Gunnar	2755	500	495	495
Hasaga	1200	12½	12	12½
Hastings	13050	420	410	415
Headway	27000	20	18½	19½
High Bell	1000	750	750	750
Heath	120000	9½	8	9½
Hollinger	1430	30⅜	30¼	30⅜
Hud Bay	1200	75	74½	74½
Hydra Ex	1080	23	22	22
Int Bibis	1920	120	115	118
Int Helium	4700	103	101	103
I Kenville	2000	34	33	33
Irish Cop	12500	38	36	36
Iron Bay	9200	214	205	205
Iso	14150	280	260	280
Jacobus	1000	15	15	15
Jaye Exp	4000	16	15	15
Jelex	3000	20	20	20
Joburke	3050	10	9½	10
Jollet	3900	36	34	34
Jonsmith	36200	30½	28	29½
Joutel	2500	123	122	124
Jowsey	16538	67	60	65
K Desmond	2500	40	38	40
Kerr Add	2250	845	840	845
K anacon	2532	380	370	370
Kilembe	800	13⅜	13½	13½
Kirk Min	3536	15	14½	15
Kopan	2000	14½	14	14½
Lab Min	325	41	40⅞	40⅞
L Dufault	3825	14½	13¾	14½
La Luz	2840	15¾	14⅞	15
Langis	1000	45	45	45
Latin Am	6000	14	14	14
Leitch	2900	480	475	475
Lorado	6700	150	147	150
Louvicr	11300	20	18½	20
Lyndhst	500	7	7	7
Macassa	100	270	270	270
Macdon	500	56	56	56
Mac Leod	675	106	106	106
Madsen	7000	225	217	220
Man Bar	2500	22	22	22
Maralg o	2000	14½	11½	11½
Marchant	1700	234	233	234
Marcon	1000	9	9	9
Martin	6100	78	76	78
Matatch	4000	13	12½	12½
Martin	6100	78	76	78
Mattgmi	3334	20¼	19½	20¼
Maybrun	4300	16	15	16
Mc Adam	6500	96	93	93
Mc Intyre	158	83	82⅝	83
Mc Ken	11000	11½	11	11½
Mc Mar	6027	5½	5	5
Mc Wat	16300	46½	46	46
Mentor	5000	49	48	48
Merrill	3600	62	62	62
Meta Uran	5300	14½	14½	14½
Metal Mine	1650	176	172	176
Midrim	99300	56	51	52
Min Ore	9000	11½	11	11
Mt Wright	5312	59	55	58
Multi M	47425	51	49	49½
Nat Expl	6000	14	12½	12½
Nealon	6500	14	13½	14
New Alger	1000	5½	5½	5½
New Ath	5500	31	30	30
New Bid	2000	5½	5	5½
New Cal	6150	105	99	99
New Conex	900	560	555	560
N Conex w	1000	165	160	160
N Hosco	10800	300	295	297
N Kelore	7500	12½	12	12
Newlund	4000	17¼	17	17½
N Mylam	422900	25½	22½	24
Newnor	1950	12½	12½	12½
N Rouyn	500	7	7	7
N Senator	10000	19	18	18
New Taku	14500	62	52	56
Nick Rim	3800	16	15½	16
Nisto	34000	11	9¼	11
Nor Acme	25500	14½	14	14
Norbeau	4600	251	249	249
Norgold	19300	12	11	12
Norlarctic	1500	12	12	12
Norlex	10000	16½	15	15
Normetal	7200	485	465	485
Norpax	30150	18	16	17
N Bordu	11750	15	14	14
North Exp	550	171	170	171
N Golcrt	4500	16	16	16
N Rank	1000	32	32	32
Northcal	13600	78	74	74
North Can	600	207	205	205
Northgate	7925	905	895	900
Norsp Aw	1350	62	58	58
Norvalle	2250	8½	8½	8½
Nudul	1500	19	18½	18½
Obaska	19000	12	10½	10½
O'Brien	500	78	78	78
O'Leary	1000	12	12	12
Opemiska	2120	860	850	860
Orchan	600	585	580	580
Osisko	2500	45	43	43
Pamour	200	220	205	215
Parmaq	9000	13	13	13
Pax Int	2450	31	30	30
Pce Expl	8600	23½	22½	23
Peerless	1000	15½	15½	15½
Perron	1000	11	11	11
Placer	1700	288⅝	28¼	28½
Preston	2575	915	900	910
Probe	80491	43	36	38
Purdex	133000	24	22½	22½
Q M I	100	191	191	191
Que Ascot	4993	8½	8½	8½
Que Lith	900	380	360	370
Que Man	12200	21	17	20
Que Sturg	2800	48	47	47
Quemont	400	11¾	11⅜	11⅝
Quonto	13500	12	11½	11½
Radiore	2000	48	46	46
Raglan	16200	215	210	214
Rayrock	6900	126	115	118
Realm	7000	11	10½	10½
Reeves	800	280	280	280
Rexspar	13500	10½	10	10
Rio Algom	4479	16½	16¼	16⅝
Rix Athab	500	24½	24½	24½
Rockwin	47100	75	71	73
Roman	6725	770	750	765
Rowan Con	3500	9	8½	9
Ryanor	3500	15½	15	15
Salem	16500	25	22	22
San Ant	7000	27	27	27
Sarimco	3540	21	20	21
Satellite	11500	14	13	13
Sheep Cr	200	137	137	137
Sherritt	10100	680	665	665
Sil Eureka	1200	225	220	220
Silvmaq	18300	34	33	33
Sil Miller	9500	21	19½	20
Sil Stand	3233	145	138	141
Siscoe	2500	274	271	271
Stanrck	1500	100	100	100
Starratt	2000	6	6	6
Steep R	13910	785	740	750
Sud Cont	83300	37	36	36½
Sullivan	8010	490	480	480
Sunburst	1500	14	14	14
Teck Corp	1573	620	615	620
Territory	1000	14	14	14
Texmont	85650	189	180	180
Texore	4250	40	37	37
Tex Sol	2000	38	38	38
Thom L	2500	50	49	50
Tombill	1150	125	124	125
Toronit	9600	65	60	63
Tormont	26500	23	21	22
Towag	4000	10	10	10
Tribag	8400	340	330	340
Trin Chib	3000	12	12	12
Tundra	1031	85	84	85
U Mining	1500	26	25	25
U Asbestos	1900	285	280	285
Un Buffad	2700	64	61	64
U C L Mine	17000	17	16	16
Un Fort	27000	27	26	26½
Upp Can	1900	152	152	152
Urban Q	10000	19½	18	19
vauze	2000	69	69	69
vespar	3500	36½	35½	35½
Violam	200	264	255	264
Wasamac	250	175	175	175
W Malar	2500	5½	5	5
W Beaver	9200	24	23	24
West Mines	2475	550	530	540
Wilco	1000	38	38	38
Willroy	2900	161	160	160
Winch	1000	9	9	9
Windfall	4900	33	33	33
Wisconsin	2125	22	22	22
Yale Lead	4000	13	12½	13
Yellorex	2500	9½	9½	9½
Yk Bear	2200	172	170	170
Yrkeno	47332	8	6	7
zenmac	28350	43½	40½	41
zulapa	51912	33	32	32

MARCHE ETRANGER

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Bell	15	62½	62½	62½
Imp Tob	100	14¾	14¾	14¾
Shell Oil	215	18½	18½	18½
vanada	300	125	125	125
Agnico	800	180	175	175
Ang Rouyn	100	245	245	245
Cent Del	100	13	13	13
Coch Will	300	310	310	310
C Mosher	300	140	140	140
Dicknsn	200	540	540	540
Deer Horn	700	65	65	65
Denison	200	30	30	30
Dynomic	500	83	83	83
F Marit	500	525	525	525
Granduc	400	770	770	770
Gridoil	500	111	110	110
Gunnar	500	550	500	550
Gulch	500	10	10	10
Kerr Add	100	890	890	890
L L Lac	200	195	195	195
Lyndhst	2000	8	8	8
Langis	3000	52	50	50
Lorado	5000	152	151	151
Madsen	500	268	265	266
Mill City	500	72	72	72
Mc Don	700	40	40	40
Myiama	5500	28	24	28
Pick Crow	1000	60	60	60
Pamour	100	220	220	220
Sherritt	200	700	700	700
Sullivan	500	500	500	500
Sil Miller	1000	24	24	24
Siscoe	900	315	300	300
Un Keno	650	1025	990	990
Upp Can	600	190	185	185
W Decalt	100	365	365	365

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
INDUSTRIES					
I Sl P	17195	500	480	490	— 5
Inglis	17375	6½	5⅝	5½	— ⅛
Cons G	16380	13⅝	13¼	13½	+ ⅛
C Brw	13158	9¾	9½	9⅝	+ ⅛
Mss F	11339	34½	33¾	34⅝	+ ⅛
PETROLES					
Asam	383055	230	190	205	+ 6
Dynm	155900	81	76	80	+ 4
Petrol	81900	93	80	93	+13
N Conc	79900	22	7	12	+ 5½
Okalta	69750	22	15	19½	+ 5½
MINES					
N Myl	422900	25½	22½	24	+ 1
Grand	185025	37	29	30	— 3
Glacir	170100	17½	15	17	+ 2
Purdex	133000	24	22½	22½	+ ½
Heath	120600	9½	8	9½	+ ½

Montréal

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
Abitibi	2102	13	13	13
Algoma	285	77½	77½	77½
Alliance	160	12⅝	12⅝	12⅝
Alumin	4593	29⅞	29½	29⅞
Ang T pr 290	50	53	53	53
Asbestos	4835	30¼	29¼	29⅝
Bank Mont	415	66¼	65¾	66¾
Bank N S	95	80	80	80
Banq C N	255	75½	75	75
Banq P C	191	54¼	54	54¼
Bath P	125	28¼	28¼	28¼
Bath P wts	200	14½	14½	14½
Bell Phone	1332	61¼	60¾	61
Bowater	350	6¼	6¼	6¼
Brazil	1131	7½	7⅜	7½
B A Oil	475	34	34	34
B C Forest	1000	30	29⅝	30
Brinco	30696	5⅝	5½	5⅝
Bruck A	50	34	34	34
Bruck B	200	20	20	20
Cal Pow	850	21⅝	21⅝	21⅝
Can Cem	270	58½	58½	58½
Can Iron	1050	53⅜	53¼	53¼
C A E	2270	18¼	18	18¼
Cdn Brew	3175	9⅝	9½	9⅝
C Br Alum A	100	15⅞	15⅞	13⅞
C Imp Bk C	55	70	70	70
C I L	1620	23⅜	23½	23½
C I Pow pr	350	50	49¾	50
C I L rts	23310	46	43	45
C P R	2895	66	65½	65⅞
Cdn P Fins	833	14⅝	14¼	14⅜
C P P Sec A	100	24	24	24
C Refractor	300	19⅛	19	19
Cent Del	7025	12⅝	12¼	12½
Chemcell	2350	19¼	19	19
Coghlin	500	16½	16¼	16½
Col Cell	400	16	16	16
Con M S	2330	44½	44¼	44¼
Con Paper	2155	45¼	45	45
Con Text	225	28½	28½	28½
C Glass	350	10	10	10
Coronation	101	490	4 90	490
Cr Cork	20	125	125	125
Denison	1715	29¾	28⅞	29¾
Dist Seag	1650	40¼	40	40¼
Dome Pete	100	19⅝	19⅝	19⅝
Dom Tar	900	20¼	20⅛	20¼
Gr B C In pr	25	50	50	50
G L Paper	196	23⅞	23⅝	23⅞
Handy Andy	200	7	7	7
Hardee	3100	130	120	130
Hawk Sid	1230	6⅝	6⅝	6⅝
Hollinger	325	30¼	30¼	30¼
Home A	300	20⅝	20¾	20⅝
H Smith pr	135	44	44	44
H B C	1800	13¾	13⅝	13⅝
Husky Oil	744	56⅝	56¼	56⅝
Imp Tob	850	14⅝	14½	14⅝
Ind Accept	2175	24⅝	24½	24⅝
Int Nickel	440	95¼	95	95¼
Int Pap	202	36	35½	36
Int Util	1360	34	33½	33½
Inter P L	100	92½	92½	92½
Jamaico P S	1450	13¾	13¾	13¾
Labatt	145	20½	20½	20½
Laur Fin	350	18⅝	18⅝	18⅝
Loblaw A	325	10¼	10¼	10¼
Loblaw B	1775	10⅜	10⅜	10⅜
Loeb M	950	15	15	15
Mac Laren A	425	22	22	22
Maclean H	450	30	29½	30
MB and PR	8405	36⅜	36¼	36¼
Mass F	3065	34½	33¾	34⅝
Mc Allister	450	79	79	79
Met Stores	500	10	10	10
Miron & pr	200	14	14	14
Mitch R A	700	14	13⅝	14
Molson A	125	41	41	41
Molson B	127	42½	42½	42½
Moore Corp	110	70¾	70⅝	70⅝
Morse Rob A	200	16¾	16¾	16¾
Morse Rob B	700	15¼	15¼	15¼
Jng Rand	15400	48⅞	47½	48½
Interlk Stl	4300	41⅝	43¾	44
IBM	2900	481½	479½	480
Int Harv	7700	39	38⅜	38⅞
Int Nick	37.0	88⅜	87½	88
Int Pap	25800	33⅞	33½	33⅞
Int Tel T	5000	38	37⅝	37⅝
ITE C Brk	3500	49¾	49¼	49¼
Johns M	6800	62¼	62	62¼
Kays,Roth	1400	31½	31¾	31½
Kellogg	900	52⅜	51¾	51¾
Kennecot	4700	106½	105¼	105⅝
Korvette	5100	48	47½	47¾
Kresge	3200	61⅞	61⅜	61⅞
Kroehler	200	30¼	30½	30¼
Lib McN L	1100	14¼	14¼	14¼
Litton Ind	6400	88⅞	88½	88½
Lock Aire	3800	44¾	44⅝	44⅝
Loew's	1200	20⅝	20½	20¼
Mad S Gar	9200	2¾	2⅝	2¾
Mallory	2000	35¾	34½	35⅜
Marath Oil	5200	57¼	56¼	57¼
Marine Mid	2500	74½	34¼	34½
Marq Cem	1000	3⅜	30	30¼
Marsh Fld	2000	54¼	54	54½
Martin M	17400	22¼	21⅞	21⅞
McIntyre	500	79	78½	79
McKee	400	32	32	32
Merck	6700	58⅜	57¾	57¾
Minn MM	9800	62⅜	62¼	62⅜
Mohasco	6190	20¼	18⅞	20¼
Montanto	6900	94¾	94¼	94½
Mont Ward	12200	35⅞	35⅜	35¾
Nat Aviat	1100	29⅜	29¼	29¼
Nat Cash	3100	81½	80½	80½
Nat Dairy	4700	93⅜	92¼	93⅜
Nat Dist	10200	33¾	33¼	33¾
Nat Gyps	600	41¼	40¾	40⅞
NY Cent	8000	57	56¼	56⅞
Nor Pac	3100	48½	48¼	48⅜
Outb Mar	16200	16½	16¼	16½
Pac Pete	8700	11¼	10⅞	11⅛
Pan Am	17700	30¼	30	30¼
Parke Da	13500	34½	34	34⅜
Penn RR	6500	46⅝	46⅜	46⅝
Pepsi Cola	3400	76½	76	76¼
Pfizer	8400	60	59½	59⅝
Phelps D	3700	73⅞	73¼	73½
Philip Mor	3000	91	90½	90¾
Pitney Bow	1500	51⅝	51	51½
Pit Plate	510	79	78½	78⅝
Polaroid	36100	66¾	64⅞	65¼
Pro Gam	7100	74	73¼	73½
Scurry R	6100	22	22½	22½
Technclr	7600	22	21⅝	22
Trns Lux	300	11	10¾	10¾
Tr Cont wt	400	41½	41	41½
Unit Asb	700	23¾	23⅝	23⅝
Utah Id S	1000	13	12⅝	12¾
Peel Elder	300	8¾	8¼	8¾
Peru O M	10800	1 11-16	1 9-16	1⅝
Pratt L	200	34⅜	34⅜	34⅜
Preston	200	8¼	8¼	8¼
Rio Algom	700	15⅜	15¼	15¼
St Law CP	100	20¼	20¼	20¼
Scurry R	6100	22	22½	22½
Technclr	7600	22	21⅝	22
Trns Lux	300	11	10¾	10¾
Tr Cont wt	400	41½	41	41½
Unit Asb	700	23¾	23⅝	23⅝
Utah Id S	1000	13	12⅝	12¾
Nfld Light	350	10½	10½	10½
Noranda	660	56	55½	56
Ocean Fish	115	8¼	8¼	8¼
Ogilvie	1675	14½	14¼	14½
Ont Steel	50	35¾	35¼	35¼
Oshawa A	50	39¼	39¼	39¼
Pac Pete	2550	12	11¾	12
Placer	200	28½	28½	28½
Pow Corp	875	15⅞	15⅝	15⅞
Price Br	275	43	42¾	43
Q N Gas	125	11¼	11¼	11¼
Que Phone	700	26	25¾	25¾
Reitman	200	10¾	10¼	10¼
Rio Algom	1300	16½	16¼	16½
Ronalds F	1325	13¾	13⅜	13⅜
Royal Bank	460	80¼	80	80
St L Cem A	405	39	39	39
Salada F	1475	14½	13⅝	14
Shell In pr	300	25⅝	25½	25½

GOUVERNEMENT DU QUEBEC

MINISTERE DU TRAVAIL

AVIS

Barbiers—Québec

L'honorable Carrier Fortin, ministre du Travail, donne avis par les présentes que conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), que des parties contractantes à la convention collective de travail relative aux métiers de coiffeur pour hommes et coiffeurs pour dames dans la région de Québec, rendue obligatoire par le décret numéro 44 du 14 janvier 1954 et amendements, lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre à l'appréciation et à la décision du lieutenant-gouverneur en conseil les modifications suivantes audit décret :

1° Les paragraphes "3°" et 4°" de l'article 101 seront remplacés par les suivants :

"3° Les districts électoraux de Lévis, Beauce, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Kamouraska et Lotbinière.

4° **Matapédia** : Causapscal, St-Benoît-Joseph - Labre, Lac-au-Saumon, Sainte - Marie-de-Sayabec, Saint-Léon-le-Grand, Sainte - Florence-de-Beaurivage, Saint-Moïse et Saint-Noël.

Exception : A Saint-Edouard de Frampton (Dorchester) et à Saint-Honoré, canton de Shenley, (Beauce) le Décret ne s'applique pas à la coiffure pour dames."

2° A l'article 102, les paragraphes "d" et "g" de la zone II seront remplacés par les suivants :

"d) La Cité de Rivière-du-Loup et un rayon de cinq (5) milles de ses limites, Saint-Georges-de-Cacouna, L'Isle-Verte, Notre-Dame-du-Lac, Saint-Louis du Ha-Ha, Sainte-Rose-du-Dégelé, Cabano et un rayon de deux (2) milles de leurs limites, Saint-Joseph-de-la-Rivière Bleue, Saint-Pierre-d'Escourt, Saint-David-d'Escourt, Saint-Marc-du-Lac-Long, Sainte - Anne-de-la-Pocatière, Saint-André, Andréville, Saint-Pacôme, Saint-Pascal, Saint-Philippe-de-Néri, Saint-Alexandre et Notre-Dame-du-Portage.

g) Les villes de Donnacona et de Saint-Raymond (Portneuf),

gg) Le reste du district électoral de Portneuf".

3° L'article 110 sera remplacé par le suivant :

"110° Le salarié a droit pour ses vacances à un montant égal à son salaire hebdomadaire régulier au moment où les vacances lui sont accordées.

Chez les coiffeurs pour hommes seulement, un montant additionnel de $6.00 doit alors être payé au compagnon et $3.00 à l'apprenti pour tenir lieu de commission."

4° Le nouvel article 113-B suivant sera ajouté :

"113-B. Chez les coiffeurs pour dames seulement, six jours supplémentaires de congé payé au prorata de la rémunération déterminée pour ces vacances régulières, sont accordés au salarié qualifié qui a complété deux ans de service continu pour le même employeur au 30 avril, incluant le temps fait comme apprenti.

Ces jours de congé additionnels sont accordés, séparément ou consécutivement, en tout temps avant le 30 avril suivant, au choix de l'employeur qui pourra imputer à ce titre les absences pour cause de maladie ou autres causes."

5° Les taux de salaires minima de l'employé régulier des zones II et III, apparaissant à l'article 123, paragraphe "a", seront remplacés par les suivants :

	Zones II	Zones III
	par semaine	
"Employé régulier, catégorie "A" ou "B"	$45.00	$40.00
Apprenti :		
1ère année	12.00	10.00
de 13 à 18 mois inclusivement	20.00	18.00
de 19 à 24 mois inclusivement	25.00	22.00
de 25 à 36 mois inclusivement	30.00	27.00
	par jour	
Employé temporaire ou remplaçant	$ 8.00	$7.00"

6. L'alinéa "1°" de l'article 123-A sera amendé en ajoutant après les mots : "Les employés réguliers", les mots : "des zones 1-A et 1-B".

7° A l'article 125, les heures de travail des zones II et III seront remplacées par les suivantes :

"BARBIERS ET COIFFEURS POUR HOMMES

Zone II

Quarante-six (46) heures par semaine, réparties ainsi :

Le lundi : chômé, excepté dans les cas mentionnés à l'article 126;

Les mardi, mercredi, jeudi et samedi, de 8 a.m. à 6 p.m.;

Le vendredi, de 8 a.m. à 8 p.m.

Exception : Cependant, dans les zones II-A, II-B (Mégantic), II-GG (Portneuf) II-H (Charlevoix), et II-I (Beauce), les heures de travail seront de cinquante et une (51) heures par semaine, réparties ainsi :

Le lundi : chômé, excepté dans les cas mentionnés à l'article 126;

Les mardi, mercredi, jeudi et samedi, de 8 a.m. à 7 p.m.;

Le vendredi, de 8 a.m. à 9 p.m.

Zone III

Cinquante et une (51) heures par semaine, réparties ainsi :

Le lundi : chômé, excepté dans les cas mentionnés à l'article 126;

Les mardi, mercredi, et jeudi, de 8 a.m. à 8 p.m.;

Le vendredi, de 8 a.m. à 9 p.m.;

Le samedi, de 8 a.m. à 7 p.m."

8° L'article 126 sera amendé en ajoutant à la fin : "Cependant, dans les zones II et III, le lundi Saint sera un jour chômé".

9° L'article 126-A sera amendé en remplaçant les mots : "dans chacune des zones", par les mots : "à l'exception de la zone I-C alors que ces fêtes seront jours chômés".

10° Les mots suivants seront ajoutés à la fin de l'article 127-A :

"Cependant, dans la zone I-C, les heures de travail sont celles du vendredi, la veille des fêtes de l'Ascension, la Toussaint et l'Immaculée-Conception".

11° A l'article 131, les prix minima des zones II et III seront remplacés par les suivants :

	Zones II	Zones III
"Coupe de cheveux pour adultes : tous les jours	$1.10	$0.90
Coupe de cheveux pour enfants de moins de 14 ans : tous les jours	0.65	0.60
Coupe de cheveux en brosse pour adultes : tous les jours	1.25	1.00
Coupe de cheveux en brosse pour enfants de moins de 14 ans : tous les jours	0.85	0.75
Barbe	0.75	0.60
Shampooing teinture avec ou sans coupe de cheveux	4.00	3.00
Flambage des cheveux	0.35	0.30
Shampooing	0.70	0.60
Massage ordinaire	0.70	0.60
Lotion ou tonique	0.40	0.30
Aiguisage de rasoir	0.60	0.50"

12° Le paragraphe "a" de l'article 135 sera remplacé par le suivant :

a) Salaires :

	Zones I	Zones II	Zones III
	Par semaine		
Employé régulier :			
Coiffeur, catégorie "A"	$45.00	$40.00	$35.00
Coiffeur, catégorie "B"	40.00	40.00	35.00
Coiffeur, catégorie "C"	37.00	35.00	30.00
Manucure	20.00	20.00	17.00
Apprenti-coiffeur pour dames :			
1er semestre	15.00		
1ère année		12.00	10.00
de 7 à 12 mois inclusivement	18.00		
de 13 à 18 mois inclusivement	20.00	18.00	15.00
de 19 à 24 mois inclusivement	25.00	20.00	18.00
de 25 à 36 mois inclusivement	30.00		
de 25 à 30 mois inclusivement		25.00	20.00
de 31 à 36 mois inclusivement		30.00	25.00
Apprentie manucure esthéticienne :			
1er semestre	12.00	12.00	10.00
2ème semestre	18.00	18.00	15.00
Apprentie manucure	10.00	10.00	8.00
		Par jour	
Employé temporaire ou remplaçant	8.00	8.00	6.00"

13° A l'article 135, paragraphe "b" : "Dans la zone I seulement", seront remplacés par les mots : "Dans les zones I-A et I-B seulement".

14. A l'article 136, zone I, le sous-paragraphe intitulé "Exception" sera remplacé par le suivant :

"**Exception** : Cependant, dans la zone I-C, le lundi sera chômé et il y aura du travail le samedi de 8 a.m. à midi".

15° Les heures de travail pour les zones II et III apparaissant à l'article 136 seront remplacées par les suivantes :

"Zone II

Quarante-cinq (45) heures par semaine, réparties ainsi :

Le lundi : chômé;

Les mardi et jeudi : de 9 a.m. à 6.30 p.m.;

Les mercredi et vendredi, de 9 a.m. à 9 p.m.;

Le samedi, de 8 a.m. à 5 p.m.

Exception : Dans la zone II-C (Montmagny), les heures de travail seront de 1.00 p.m. à 6.00 p.m. le lundi et de 8 a.m. à midi le samedi.

Zone III

Quarante-neuf (49) heures par semaine réparties ainsi :

Le lundi, chômé;

Les mardi et jeudi, de 8 a.m. à 6.30 p.m.;

Les mercredi et vendredi, de 8 a.m. à 9 p.m.;

Le samedi, de 8 a.m. à 5 p.m.

16° L'article 137 sera remplacé par le suivant :

"137° A l'exception de la zone I-C, les heures de travail seront de 9 a.m. à 9 p.m. dans les zones 1-A et 1-B et de 8 a.m. à 9 p.m. dans les zones II et III, le mercredi durant les mois d'avril, mai, juin et décembre ainsi que les 21, 22, 23, 28 29 et 30 décembre. De plus, dans les zones II et III, les heures de travail seront de 8 a.m. à 9 p.m. les mercredi, jeudi et vendredi de la Semaine Sainte, la durée hebdomadaire du travail étant augmentée d'autant."

17° L'article 138 sera remplacé par le suivant :

"138° Dans les zones I-A et I-B, les semaines comportant un des jours de fête chômé énumérés à l'article 103, le congé hebdomadaire est annulé et les heures de travail les lundi et samedi sont de 9 a.m. à 6.30 p.m."

18° L'article 138-A sera annulé en remplacant les mots : "dans chacune des zones", par les mots : "à l'exception de la zone I-C alors que ces fêtes sont jours chômés".

19° Les mots : "et du Premier de l'An", seront ajoutés à la fin de l'article 139.

20° A l'article 140, les mots : "Alors que les heures de travail seront celles déterminées pour le mardi", seront remplacés par les mots : "alors que les heures de travail seront de 9 a.m. à 6.30 p.m. dans la zone I et de 8 a.m. à 6.30 p.m. dans les zones II et III. Cependant, dans la zone I-C, les heures de travail seront celles du vendredi la veille des fêtes de l'Ascension, La Toussaint et l'Immaculée-Conception."

21° A l'article 144, les prix minima des zones II et III seront remplacés par les suivants :

"COIFFEURS POUR DAMES

	Zones II	Zones III
Coupe de cheveux pour adultes	$1.00	$0.85
Coupe de cheveux pour enfants de moins de 14		
Indéfrisable "à froid" ou "tiède" sans charge additionnelle pour le shampooing, la coupe de cheveux et l'ondulation à l'eau	6.50	6.00
Indéfrisable chimique ou autres, sans charge additionnelle pour le shampooing, la coupe de cheveux et l'ondulation à l'eau	5.00	4.00
Mèche individuelle	0.25	0.25
Pour plus de douze (12) mèches, le prix en sera celui fixé ci-dessus pour l'indéfrisable appropriée		
Teinture des cheveux avec ou sans mise en plis	6.00	5.00
Retouche de la teinture ou shampooing - teinture avec ou sans mise en plis	5.00	4.00
Décoloration	5.00	5.00
Retouche de la décoloration	4.00	3.00
Rinçage nuanceur	0.75	0.75
Ondulation au papier	1.25	1.00
Ondulation à l'eau	1.25	1.00
Ondulation au fer	1.00	0.75
Shampooing	0.75	0.50
Manucure	1.00	0.75
Massage facial	2.00	1.50
Epilation	0.75	0.50
Traitement du cuir chevelu	.50	1.00"

22. L'article 145 sera remplacé par le suivant :

"145° Dans un salon de coiffure pour dames, le prorata des apprentis-coiffeurs permis par rapport aux salariés qualifiés qui y travaillent est le suivant :

Salariés qualifiés	Apprentis
Toutes les zones	
1	2
2	3
3	4
4	6
5	7
6	8
7	9
8 et plus	10

Les apprenties manucures et les apprenties-manucures-esthéticiennes ne sont pas comprises dans ce prorata".

La publication du présent avis ne rend pas obligatoire les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la **Gazette officielle de Québec.**

Durant les trente jours à compter du 24 avril 1965 date de publication de cet avis dans la **Gazette officielle de Québec,** l'honorable Ministre du Travail recevra les objections, en double copie si possible, que les intéressés pourront désirer formuler.

Le Sous-ministre du Travail,
GERARD TREMBLAY
Ministère du Travail

Sidbec permettra des réalisations géantes

SHAWINIGAN, Qué. (P.C.) — "L'implantation prochaine de Sidbec offre des possibilités industrielles et économiques absolument fantastiques", a déclaré hier M. Gérard-D. Lévesque, ministre québecois de l'Industrie et du Commerce.

Dans une causerie qu'il prononçait devant les membres de la Chambre de Commerce de Shawinigan, M. Lévesque a par ailleurs indiqué que des conseils économiques régionaux seraient formés à travers la province.

"Le conseil économique régional, a dit le ministre, serait formé de tous les agents de vie économique : municipalités, représentants du patronat, du monde ouvrier, des corps intermédiaires et des associations professionnelles".

M. Lévesque a ajouté que son ministère a mis au point "un modèle de conseil économique régional".

Autre instrument important de développement économique, selon M. Lévesque, est "une société régionale d'aménagement des ressources qui verrait à mettre en oeuvre les projets financièrement réalisables".

"Cette société, dont le bureau de l'aménagement de l'est du Québec est le précurseur, aurait à se préoccuper de l'aménagement rationnel, non seulement des ressources matérielles, mais aussi des ressources humaines".

IMMENSE DEFI

"Si la venue de Sidbec offre des possibilités indutrielles et économiques absolument fantastiques, il est non moins vrai que tous ensemble, nous auront un immense défi à relever", a dit encore le ministre de l'Industrie et du Commerce.

Ce défi se pose surtout à la région de la Mauricie, qui comprend la municipalité de Bécancour, où sera construit le complexe sidérurgique québecois.

"A défaut d'un plan d'ensemble élaboré par les agents économiques de la Mauricie, a dit M. Lévesque, votre région risque dangereusement de perdre, au profit des autres régions, les avantages que normalement elle pourrait retirer de l'implantation de la sidérurgie".

M. Lévesque a ajouté que son ministère offre la participation de ses experts à l'élaboration de ce plan d'ensemble.

Conquête psychologique à opposer à celle de 1760

MONTREAL (P.C.) — "A la conquête de 1760, répondons en 1965 par la conquête psychologique du Canada. Voilà un leitmotiv que je voudrais suggérer et voir inculquer à la jeune génération du Canada français", a déclaré M. Auguste Choquette, député libéral du comté de Lotbinière à la Chambre des Communes.

Prenant la parole devant l'Association libérale du comté fédéral de Montréal-St-Jacques, M. Choquette s'est inquiété d'une apparente compétition à laquelle semble vouloir se livrer les deux principaux partis politiques provinciaux du Québec, en rivalisant entre eux de propos et de gestes vivement nationalistes qui flattent dangereusement le sentiment indépendantiste.

Se disant adepte fervent d'un nationalisme canadien-français, il a précisé toutefois que ce nationalisme devait être dynamique et expansionniste aux dimensions canadiennes; un recroquevillement à l'intérieur du Québec s'avère un idéal malsain, a-t-il ajouté.

Selon le député de Lotbinière, il est primordial de créer un contexte psychologique et sociologique d'où découlera notre rayonnement culturel.

"Echappons à la crise de nominalisme où nous semblons plonger. Tout un vocabulaire nouveau, n'a-t-il pas surgi ces derniers temps : autodétermination, indépendantisme, fédéralisme coopératif, biculturalisme, Etats associés, Constituante, Statut particulier", etc.

"A la psychose du verbalisme, une vraie thérapeutique : Réaliser un état de fait où le Canadien d'expression française éprouvera la maîtrise de son destin en terre canadienne".

Consignes nécessaires

Vigueur morale, prestige intellectuel, et force économique, voilà des consignes nécessaires à notre épanouissement, de poursuivre M. Choquette.

Le conférencier invité signala la primauté de la situation de fait sur l'expression juridique, en affirmant qu'aucun texte législatif, que ce soit la formule Fulton-Favreau ou autre, ne pourrait contrecarrer l'autodétermination du Québec, si le séparatisme devenait le choix raisonné et le sentiment généralisé de la très grande majorité des Québécois".

Toutefois la formule Fulton-Favreau a été conçue dans une optique fédérative plutôt que sécessioniste, parce que la majorité des Québécois "veulent être Canadiens", a-t-il dit.

M. Choquette a appliqué le processus de la dialectique hégélienne à la fédération canadienne, identifiant 1867 à la "Thèse", le remous actuel, à l'"Antithèse", et les années à venir à la "Synthèse".

Il a parlé de la Commission Laurendeau - Dunton, comme d'une réplique à la philosophie assimilatrice du Rapport Durham, il en a souhaité la prolongation en un office permanent de la culture française relevant du Secrétariat d'Etat, et a conclu que l'antidote moral à la conquête de 1760, mais acceptée par les Canadiens français, est la conquête psychologique du Canada par laquelle, partout au Canada, nous nous sentirons chez nous, capables d'y jouer un rôle prépondérant.

M. Choquette était accompagné de son collègue, M. Maurice Rinfret, député fédéral de Montréal-St-Jacques.

Enquête préliminaire de Dupuis

La Couronne a déclaré sa preuve close hier

ST-JEAN (P.C.) — La Couronne, représentée par Me Jean Bienvenue, a déclaré sa preuve close en fin d'après-midi hier, à l'enquête préliminaire de l'ancien ministre fédéral d'Etat et actuel député de St-Jean-Iberville-Napierville, M. Yvon Dupuis, accusé de conspiration dans une affaire de pot-de-vin de $10,000.

L'enquête a été ajournée au 20 mai prochain et, entre-temps, les procureurs de la défense, Mes Raymond Daoust et Roland Blais, doivent soumettre au président du tribunal des arguments de droit par écrit.

Après discussion sur ces points légaux, le juge André Régnier décidera s'il doit ou non citer le prévenu à son examen volontaire.

Peu avant la fin de l'audience, Me Roland Blais, qui occupait pour M. Dupuis à la place de Me Daoust, a réclamé la remise du dactylo saisi par la Gendarmerie royale à son client. Me Bienvenue a déclaré que cette remise serait faite lors des prochains débats.

Les policiers

Les deux derniers témoins de la Couronne entendus hier ont été les deux policiers fédéraux qui ont enquêté dans l'affaire.

Les inspecteurs Maurice Nadon et Joseph Gorman ont fait part de certains résultats de leurs recherches et ils ont produit certains documents, mais, selon des dispositions du code criminel, il nous est impossible de communiquer leurs témoignages.

Toutefois, on peut dire que l'inspecteur Nadon, âgé de 44 ans et depuis 24 ans au service de la Gendarmerie royale — il est commandant de la subdivision de Québec — a affirmé avoir examiné pendant deux jours tous les documents personnels de l'ancien ministre du Revenu, M. Paul Earl, fin février ou début mai 1964.

Il en existait quatre caisses en tout, plus un dossier concernant la succession de M. Earl qui lui a été remis par M. Richard Hyde, président de l'Assemblée législative à Québec.

M. Nadon a également révélé que le 11 février 1965, il avait eu l'occasion, avec la permission de M. Dupuis, d'examiner un compte de banque de ce dernier à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, à Ottawa. Au 8 mai 1961, ce compte indiquait un débit de $13.24 et un dépôt pour le même montant a été fait le même jour.

A des dates antérieures, le compte accusait un montant de $1,000.

Le policier a également confirmé que lui et son collègue avaient saisi plusieurs documents chez M. Dupuis, à St-Jean. Ils avaient auparavant été munis de mandats de perquisitions leur permettant de visiter les domiciles de M. Dupuis à St-Jean et Ottawa, ainsi que son bureau du Parlement fédéral.

Le 5 février, une nouvelle perquisition a permis aux inspecteurs de voir un document écrit avec la dactylo de M. Dupuis, le 14 décembre 1964.

M. Nadon a également fait savoir que le 1er février 1965, M. Maurice d'Hont, commissaire de la Cour supérieure à Montréal, leur avait remis une déclaration non signée, un affidavit, contenant des corrections.

"Vous a-t-il remis une traduction anglaise du document ?" a demandé le procureur de la couronne, Me Bienvenue.

"Oui, mais sans les mots "salutations", a répondu le témoin.

□ □ □ □ □

Mme Deslauriers ne connaissait pas "l'individu" en question

Saint-Jean, Qué. (P.C.) — Mme Roch Deslauriers a affirmé ce matin à Saint-Jean qu'un inconnu rencontré devant elle par M. Yvon Dupuis, un soir de novembre 1961, dans le hall du Château Frontenac, à Québec, n'était pas le sous-ministre du Revenu, M. Roger Stanton, ni l'ancien secrétaire exécutif de M. Paul Earl, M. Jacques Roy, ni le directeur du service des licences de ce ministère, M. Georges Gelly.

Interrogée par Me Jean Bienvenue, procureur de la Couronne, la femme du chiropraticien de St-Jean, qui prétend avoir remis $10,000 au député fédéral de son comté pour qu'il l'aide à obtenir un permis d'hippodrome, avait auparavant précisé que M. Dupuis avait dit lors de cette rencontre que l'inconnu était l'un de ceux qui avaient reçu une part des $10,000.

A cette époque, les Deslauriers s'étaient rendus à Québec à un congrès libéral en compagnie de M. et Mme Yvon Dupuis.

Mme Deslauriers a déclaré qu'elle ne connaissait pas cet individu qui avait serré la main à M. Dupuis et qu'elle ne l'a jamais revu depuis.

Avant la reprise de l'audience, ce matin, l'inspecteur Maurice Nadon de la Gendarmerie canadienne avait présenté Mme Deslauriers à MM. Stanton et Gelly. Lors d'une audience précédente, on lui avait fait rencontrer M. Jacques Roy. A Me Bienvenue, elle a affirmé n'avoir javais vu ces personnes auparavant.

Au cours de son témoignage, la jeune femme de 29 ans a aussi fait savoir que c'était elle qui était allée chez le notaire DeDsmarais, à Saint-Jean, faire faire des photocopies des lettres qui, d'après son mari, ont été fabriquées de toutes pièces par M. Dupuis.

M. Leroux se joint au RIN

Montréal (P.C.) — M. Maurice Leroux, qui a démissionné la semaine dernière comme directeur des relations publiques de la Fédération libérale du Québec, a annoncé hier qu'il s'était joint au parti du Rassemblement pour l'indépendance nationale-RIN.

M. Leroux a dit au cours d'une entrevue qu'il a été prié, par un certain nombre de membres du RIN de se porter candidat à la présidence du parti à l'assemblée annuelle du 21 mai à Montréal.

"Je ne crois pas en une action individuelle isolée, j'ai donc décidé de militer pour l'indépendance, au sein du RIN", a-t-il dit.

M. Leroux a ajouté qu'il n'a pas encore décidé de poser sa candidature contre M. Pierre Bourgault, l'actuel président du RIN, au congrès.

Il agissait comme conseiller technique spécial du premier ministre Lesage, dans le domaine de la radio et de la télévision.

Ils apprennent la violence à nos enfants

Entre les âges de cinq et 14 ans, un enfant moyen est témoin de la mort violente de 13,000 personnes à la télévision. Quelles sont les réactions des jeunes devant ces brutalités? Les "bons" enfants peuvent-ils être influencés? Des faits étonnants à ce sujet vous sont révélés dans SÉLECTION du Reader's Digest de mai. Lisez pourquoi on ne peut laisser, sans contrôle, les enfants regarder la télévision. Procurez-vous le Sélection dès aujourd'hui.

M. J.-M. Lavigne, de Hull, serait nommé directeur de la Sûreté municipale de Québec . . . ?

Par Roger Bruneau

Des rumeurs circulaient hier au parlement provincial, à l'effet que le directeur de la Sûreté municipale de Hull, M. J.-Maxime Lavigne, pourrait être choisi comme futur directeur de la Sûreté municipale de Québec, en remplacement de M. Roger Lemire qui a démissionné récemment pour devenir directeur du service de sécurité des Caisses populaires Desjardins.

M. Lavigne, qu'un journaliste interrogeait par téléphone, s'est refusé à commenter quoique ce soit de la rumeur.

On rappelle que la cité de Hull a déjà fourni un directeur à la Sûreté municipale de Montréal en la personne de M. Adrien Robert. A l'époque où M. Robert était en charge de la Sûreté municipale de Hull, M. Lavigne occupait les fonctions de chef adjoint et d'inspecteur chef du bureau des détectives à Hull.

On va sûrement avoir un "GROS" Carnaval

Le 12ème Carnaval d'Hiver de Québec est encore passablement éloigné mais les préparatifs sont d'ores et déjà amorcés, car **les directeurs nouvellement élus veulent qu'il soit le plus "GROS" jamais vu, foi de Bonhomme ! Les Distilleries Marchand** (véritablement canadiennes-françaises et au surplus . . . québécoises) félicitent sincèrement les organisateurs du **"GROS"** Carnaval de l'hiver prochain; ce sont dans l'ordre (assis), **MM. J.-Claude Beaudoin, J.-Arthur Bédard, président, Jean-Paul Gagnon,** (debout), **Michel Rousseau, Roger Barré et Victor Germain. M. Raoul Auger** etait absent au moment de la photo.

Genièvre
GROS GIN MARCHAND
un mélange parfait de genièvres
Une distillerie véritablement canadienne-française
LES DISTILLERIES MARCHAND, LIMITÉE
QUÉBEC
ET BERTHIERVILLE, P.Q.
Dist. No 1 - Part 390
CANADA

véritablement canadiennes-françaises

Les Distilleries Marchand Limitée

Québec - Qué.

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Vice-président exécutif et rédacteur en chef : **Lorenzo Paré**
Directeur du journal : **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information : **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles : **Joseph-Louis Houde**
Directeur du tirage : **Joseph-R. Delisle**
Directeur de la publicité : **Louis-Philippe Vézina**

"L'ACTION" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée, 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF D'ABONNEMENT "l'ACTION"

Livraison par porteurs aux endroits ci-dessous:

Beauport, Cap-Rouge, Champigny, Charlesbourg, Charny, Château d'Eau, Courville, Giffard, Grog Pin, Lac St-Charles, Ancienne-Lorette, Les Saules, Lévis, Lorettéville, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, Québec-Ouest, St-David, St-Emile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Montmorency.

40 cents par semaine ou $17.00 par année; $8.75, 6 mois; $4.50, 3 mois, pour nos abonnés qui payent directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants.

Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs: 35 cents par semaine ou $15.00 par année; $7.75, 6 mois $4.25, 3 mois.

Par la poste

Dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick:
1 an, $12.00; 6 mois, $6.25; 3 mois, $3.50

Ailleurs au Canada:
1 an $15.00, 6 mois $7.75; 3 mois $4.25

Etats-Unis et pays étrangers:
1 an $25.00; 6 mois $12.50; 3 mois $6.25

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, services anniversaires, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale", les autres dans l'avant dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues: 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins 50 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. Entête en noir, 25 cents additionnels par insertions; titre caractère plus gros que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonce au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 28 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignette, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que les 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit:

1 insertion: 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives: 10 cents la ligne agate;
26 insertions consécutives ou plus : .09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 6 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception de avis de décès que nous acceptons jusqu'à 11 hres a.m., pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire publier.

Animaux à vendre

JEUNE cheval de travail, sain, 1,600 lbs et vaches laitières à vendre. Pour informations, s'adresser à Tél.: 849-4265.

51490 30-4 (3 fs) 10

Animaux perdus

PERDU poney noir et blanc ,sur le Boulevard Pie XI à Val St-Michel, le 28 avril, vers 9 heures p.m. Si retrouvé, s'adresser: JEAN-LOUIS LESSARD, 46 Route du Golfe. Tél.: 842-1417 ou 842-4780 entre 6 et 7 heures p.m.

51495 30-4 (3 fs) 11

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier, notaires. CREDIT HYPOTHECAIRE INC., 38 Desjardins, Québec. Tél.: **525-4637, demandez M. André Lepage.**

51141 23-4 (1 ms) 15

PREMIERE hypothèque 7%, 20, 25 ans, deuxième hypothèque, jusqu'à 85%, 10, 15, 20 ans, ville et campagne. Société Immobilière Frontenac, 1535, Garnier. 681-2802. Soir: 523-9620.

51159 22-4 (1 ms) 15

NOTRE GARANTIE

UNE entrevue franche avec Québec Finance. Prêts 1ère, 2ième hypothèques, résidentiel, commercial, industriel. Notre politique: donner les meilleures conditions celles qui vous conviennent. Vous êtes le client, alors à nous les déplacements. Composez simplement: jour: 529-9759. — Soir: 661-7076.

(12-15-20-23-27-30-4) (4-7-5) 15

A vendre — Divers

PIANO à vendre avec banc, chaise ainsance pour malades, confortable fauteuil berçant de salon, autre fauteuil berçant table salon antique. Inf. 138 10e Rue apt B. Visible 2 à 5 h. — soir 7 à 9 h.

26-4 (1 sem.)

CONCENTRES DU CHEF, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier si non appelez à: 663-3548.

50881 12-4 (1 ms) 21

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadiana. Aussi échangeons romans d'amours, marabouts, Romans-films, comics, pocket books. COMPTOIR DU LIVRE, 29, rue St-Vallier Est. Tél.: 525-6402.

51014 17-4 (1 ms) 21

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateur, poêles, laveuses excellente condition, terms faciles. Achetons, vendons échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430 St-Vallier ouest — S'adresser à Tél 529-3522.

50770 9-4 (1 ms) 21

COFFRE-FORTS, usagés avec sceau, des "Underwriters" E. Dimensions intérieures 34 de hauteur x 18 largeur x 19 profondeur. En parfaite condition. MONARCH SAFE. Tél.: 522-3306.

51022 20-4 (1 ms) 21

REPRISE de finance, offertes pour balance de compte, payable $5 par mois, 7 stéréos meubles, 3 stéréos portatifs, 6 tourne-disques ordinaires, 12 télévisions, 3 sets de chambre, 2 sets de salon, 4 sets de cuisine, 2 poêles, 2 laveuses, 2 sécheuses, 2 machines enregistreuses, une machine à écrire, 1 annexe, 1 orgue électrique, 3 balayeuses, 1 polisseuse, 27 machines à coudre, 9 meubles pour machines à coudre. Toutes marchandises pleinement garanties. Service de voiture pour aller chercher et reconduire gratuitement les clients et sans aucune obligation. Demandez le Gérant du crédit. **665-7243 ou 661-7298.**

19-4 (1 ms) 21

A vendre — Divers

REPASSEUSE à vendre, gros modèle, très bonne condition. Pour informations Tél.: 872-7428.

28-4 (3 fs) 21

PIANO "Sohmer" grnd cabinet en parfait ordre, venez le voir. Pour informations: Tél.: 524-3218

29-4 (3 fs) 21

MOBILIER de salle à manger en noyer, de style, lit ¾ complet, matelas "Beauty Rest", Tables, chaises, drapeaux en laine, trépier pour foyer. Cadres, bâtons de ski. Tél.: 523-3019.

51438 (28-4) (2 fs) 21

COSTUME neige, 2 ans $3., manteaux, printemps, hivers, pluie, fillette 14 ans, $8., $15., $2.; 4 chaises chromées, $8., 3 lits, sommiers matelas $10. et $15. 2 robes maternité. Tél.: 527-3077.

51478 30-4 (1 fs) 21

HORLOGE GRAND-PERE

HORLOGE carillon à vendre à l'état de neuf, 3 sonneries différentes. Pour informations, s'adresser à Tél.: 524-2586.

51472 30-4 (2 fs) 21

VOUS DEMENAGEZ !

PROFITEZ de votre déménagement pour acheter des meubles neufs à "Prix Réduits". Tel que mobiliers de chambre, mobiliers de cuisine et de dinette, divan-lit, mobiliers chesterfield, mobiliers à section, poêles lessiveuses, réfrigérateurs, radio-stéréo, téléviseurs, matelas à ressorts lits continentaux, lits superposés, lits pliants. Prix défiant toute concurrence. Condition de paiements facile si désiré HENRI TURCOTTE LTEE, 330, rue de la Couronne, Québec. Tél.: 529-3365

51395 27-4 (4 fs) 21

VENTE DE TAPISSERIE

2500 rouleaux-doubles de tapisserie dans un grand choix de teintes et de motifs, convenant pour chambres à coucher, salon, cuisine, etc. 0.50 le rouleau double. QUINCAILLERIE LAJEUNESSE, 103 Ouest, St-Vallier, Québec. (Stationnement facile).

50899 9-4 (1 ms) 21

MEUBLES

ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 25 St-Joseph-Est, Québec. Tél.: 525-9426.

50769 9-4 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU ENR.

VENDONS meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél. : 692-0317.

50768 9-4 (1ms) 21

A BAS PRIX

EQUIPEMENT usagé de restaurant, aussi machine à crème glacée molle, poêle à patates frites, etc. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec 4.

50575 2-4 (1 ms) 21

ACHETONS - VENDONS

Echangeons meubles et marchandises de toute sorte. S'adresser, Economies Royal Bargains, 5 rue HERMINE, Québec. — Tél.: 523-9804.

50785 12-4 (1 ms) 21

Brûleurs à l'huile

NETTOYAGE de brûleurs. Nettoyage de fournaises. Ajustement carburateur avec garantie. Huile à poêle traitée au Kleen-Flo, huile à fournaise (Service gratuit). Eug. Desroches Fils Limitée, 569 ouest, St-Vallier. — 525-4946.

50782 12-4 (1 ms) 35A

NETTOYAGE de brûleurs, pots, Breeze, Kemac. Réparation carburateurs, pompes. Service à domicile. Pièces assorties. Parent, 198, 3e Avenue. 524-4990.

50631 5-4 (1 ms) 35A

Bureaux à louer

MAGNIFIQUES bureaux à louer, chambre 808, 350 est, boul. Charest. Edifice au Boulevard, comprenant un grand bureau général et trois bureaux particuliers avec tapis et tentures, décoration moderne et très propre, pour location téléphoner à 529-9247.

51203 26-4 (1.mer.v. au 30-4) 37

Chambres à louer

CHAMBRE confortable lavabo, prix raisonnable. Pour informations s'adresser à 311, St-Jean. FOYER AVE MARIA. Québec

51418 28-4 (6 fs) 44

ST-PIE X chambre meublée, tapis, chambre de toilette, eau, lavabo famille privée. Pour informations, s'adresser à Tél.: 661-1711.

29-4 (3 fs) 44

Chalets à louer

ANCIENNE-LORETTE 5 pièces meublées. Pour informations; s'adresser à 1208 rue St-Jean-Baptiste. Tél.: 872-2602.

51434 28-4 (4 fs) 50

CHALET NADEAU: quai Rivière-Ouelle, cté de Kamouraska, 5 pièces meublées, à la semaine ou fin de semaine. S'adresser à: Mme GEORGES NADEAU. Tél.: 856-2368, préférence le soir entre 7 et 10 heures.

51989 28-4 (1 ms) 5

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél. : 525-5158.

51139 22-4 (1 ms) 60

E LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539. Agents exclusifs clavigraphes OLYMPIA, Vente service, Location machine additionner, Ameublement de bureau,

51140 28-4 (1 ms) 20

CLAVIGRAPHES à louer, Royal, Adler, de modèles récents, Tél.: 522-7051, B. GAGNE, INC., 269, de la Couronne, Québec.

51218 21-4 (8 ms) 60

UNDERWOOD

AGENTS exclusifs CLEMENT & CLEMENT Inc., 511, est, boul. Charest. Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures

51010 15-4 (1 ms) 60

Commerce a vendre

A DONNER commerce de matériaux de construction, chiffre d'affaires $1,700,000. Conditions: achat des propriétés neuves et ultra-modernes. Informations: M. PAUL DOLBEC, courtier, 1114, Brown, Tél.: 683-4795.

50922 10-4 (1 ms) 66

MAISON deux étages avec stock, lingerie et ameublement si désiré, Salon barbier une chaise, logement 6 pièces au 2e étage, centre du village, bas prix. JULES PINEAULT, Neuville, cté de Portneuf Tél. 101.

51364 27-4 (6 fs) 66

Commerces demandés

COMMERCES demandés Nous avons acheteurs sérieux, avec comptant. Immeubles Belvédère Ltée, courtiers Tél. : 681-6358

51013 17-4 (1 ms) 66 A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardi et jeudi soir. — 571, 3ième Avenue, Québec, 3. Tél.: Bur. 524-3312 — Rés.: 527-3375.

51009 15-4 (1 ms) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûters de bridge, collations d'écoliers, délicieux avec croûtons, rôtis. Exigez "Du Chef" chez votre épicier, si non. Tél. : 663-3548.

50881 12-4 (1 ms) 75

Ecoles

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE 8e à 12e garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1473, Chemin Ste-Foy — Québec 6.
50570 1-4 (1 ms) 81

VOS JOLIS CHAPEAUX, APPRENEZ A LES FAIRE selon méthodes de Paris, New York avec modéliste diplômée, ACADEMIE PARISIENNE DE MODE 2914, ST-STANISLAS — 524-6271. (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).

50766 9-4 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir: Ecole d'électrolyse Onyx, 530, St-Jean. 524-8220. (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).

51011 15-4 (1 ms) 81 j.n.o.

COURS COMMERCIAL PAR CORRESPONDANCE. Français, anglais, arithmétique, comptabilité, sténographie et dactylographie bilingues. Demandez renseignements à "ECOLE FEDERALE DE COMMERCE". Case postale 182, St-Hyacinthe, P. Qué.

50605 1-4 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC Jour, soir. Spécialité : conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: Tél.: 522-5889. — 522-6160 — 653-1853.

50568 1-4 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE. Eléments latins à Philo II, culture générale, latin, par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P. E. Belleau. INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.

51204 26-4 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR, PAR CORRESPONDANCE. Cours de la 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du ministère de l'Education). Conversation anglaise, comptabilité supérieure sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. Tél. : 529-3751 — 681-2808.

50761 8-4 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

FEMMES ou FILLES demandées pour représenter un produit indispensable dans chaque foyer, très haute commission. Nous vous entraînons à nos frais. Voiture à votre disposition. Signalez 525-8917 ou écrire à Casier Postal 672, Haute-Ville

51392 27-4 (6 fs) 90

OPERATRICES de machine à coudre demandées. S'adresser à: PERFECTION CORSET, 38 Champlain, Québec.

51450 29-4 (1 ms) 90

LANCEZ-VOUS en affaires à votre compte. Cosmétiques de 1ère qualité. Gains exceptionnels. Ecrivez à: Casier 1828, L'ACTION, Québec.

51432 30-4 (12 fs) 90

GERANCE pour dame au-dessus de 30 ans. Bonne formation et habileté à se mêler plus importantes que l'expérience des affaires. Heures libres. Pour entrevue personnelle, écrire à CASIER 1827 L'ACTION, Québec.

51433 30-4 (12 fs) 90

Fermes à vendre

ST-FERREOL, ferme à vendre avec roulant complet. Petite rivière pouvant faire joli lac, pour peu de déboursé. S'adresser à: A. Cazeau, 114, des Frênes Ouest, Tél.: 623-9343.

51429 28-4 (6 fs) 91

Hommes demandés

BOULANGERIE, recherche personne pour prendre route de pain à son propre compte. Conditions et route intéressantes. — Ecrire à Casier 1830, L'ACTION, Québec.

51489 30-4 (2 fs) 103

BARBIER demandé, homme compétent, s'adresser J.-B. Bilodeau, 1359, chemin Ste-Foy, Québec 6 Tél.: 527-7180. Le soir, maison privé.

51363 27-4 (3 fs) 103

METEOR BRUSH désire prendre application pour position de vendeurs, Québec, environs. Expérience non requise, 5 à $6,000.00 par année. Pour entrevue: 1423 GARNIER, Québec. 681-8012.

50642 5-4 (1 ms) 105

AJUSTEUR D'ASSURANCE

FEU, VOL, collision, investigation intéressant nomme 20 à 35 ans, 11e année ou équivalent pour devenir ajusteur d'assurance de compagnie cours de 6 mois par correspondance en français. Ecrire ECOLE PROFESSIONNELLE ABC 50 Place Crémazie, suite 1201 E. Montréal 11.

51018 17-4 (1 ms) 105

DEVENEZ INSPECTEUR EN SECURITE

TEST d'aptitude et d'orientation précédent ce cours de six mois, par correspondance. L'endroit où vous demeurez n'a pas d'importance. Pour connaître qualifications requises: Ecrire à: Ecole Professionnelle ABC 50 Place Crémazie suite 1201 E. Montréal 11.

51017 17-4 (1 ms) 105

Hommes, femmes demandés

AGENCE VOYAGES CHAMPLAIN recherche homme, femme, temps partiel, capable annoncer, informer, organiser régionalement excursions, voyages. Initiation travail facile. Commissions alléchantes, voyages gratuits. 781 COLLINE. 653-8993.

51394 27-4 (12 fs) 106

PRENDRAIENT charge Motel, Salle de réception préférence couple, mari adroit, épouse bonne apparence. Anglais utile. Logement, nourriture, salaire, commission, L'ERMITAGE CHAMPIGNY, Bureau: 781 Colline Ste-Foy, 653-8593.

51444 29-4 (12 fs) 106

Logements à louer

PLACE PHILIPPE, 7 pièces, modernes, thermostat et prise de courant, concierge, chasse-neige et vidanges. Visible sur appartement. Tél.: 623-4909 — soir: 623-1300.

51310 23-4 (12 fs) 118

VILLENEUVE. Logement de 3 pièces, semi-meublé, ou meublé, plus salle de bain, chauffage, éclairage, eau chaude, téléphone fourni. Couple de préférence. Tél.: 661-1581.

51468 29-4 (6 fs) 118

2717 CHAMPFLEURY, 4 pièces, neuf, chauffé, thermostat individuel, entrée laveuse, sécheuse, entrée seule, demi-sous-sol $75.00 par mois. Tél.: 661-2726.

23-4 (7 fs) 118

LOGEMENTS à louer à prix très modique à Ste-Foy, 5 grandes pièces, salle de bain, eau chaude, "220", près autobus. S'adresser à Tél.: 653-8613.

51274 23-4 (v.s. au 1-5) 118

LIMOILOU, 3 pièces non chauffées, 1282-1284, 21ème Avenue, chauffage électrique $47.00 et $57.00 par mois. — Tél.: 522-8065, après 6 heures.

51220 21-4 (1 ms) 118

PRES HOPITAL ST-SACREMENT, ave Bégin, 4 pièces salle de bain moderne chauffé, 3 pièces ½ salle de bain, complètement meublé, garni, poêle, réfrigérateur. Tél.: 524-1989.

51222 21-4 (1 ms) 118

MAISON neuve à louer, 3 pièces, grand terrain avec garage neuf, près église, école, facilité d'autobus, 10 milles de Québec. S'adresser: M. PIERRE COUTURE, longue distance Tél.: 7, Paroisse St-Augustin.

51402 27-4 (6 fs) 118

GIFFARD, Près ST-PIE X, 4 pièces, neuf, entrée laveuse et sécheuse, libre immédiatement. Tél.: 661-6943 ou 661-9747.

51354 27-4 (6 fs) 118

RUE SCOTT logement 6 pièces, 3e étage, entrée "220" Tél : 525-5216.

51400 27-4 (12 fs) 118

STE-FOY: 5 pièces chauffées, plus salle de bain et 4 pièces non chauffées, salle de bain. Pour informations, Tél.: 653-9876.

30-4 (3 fs) 118

Logements à louer

STE-FOY, sous-sol chauffé, 5 pièces, $75.00 près de l'église de Ste-Foy. Pour informations, Tél.: 653-3003.

51422 28-4 (4 fs) 118

2424 ALEXANDRA, près de St-Pie X, 3 grandes pièces, chauffées. Appelez pour informations à Tél.: 522-1811.

51424 30-4 (1 ms) 118

ST-PASCAL, 1469, La Vérandrye, appt 4, logement 4 pièces, chambre de bain, chauffage glass-heat, réservoir à eau chaude $45. par mois, taxes incluses. Tél.: 683-7005.

51430 28-4 (6 fs) 118

1 MOIS gratuit, GIFFARD, 3 pièces, salle de bain "220" eau chaude. Appelez pour informations à Tél.: 663-7209.

51404 28-4 (6 fs) 118

BEAUPORT, 29 rue Tremblay, près collège, église, école, 4 pièces et 3 pièces, chauffé, neuf, moderne, stationnement. Libre immédiatement. 3 pièces. Tél.: 663-9556

51387 27-4 (6 fs) 118

806 Avenue DELAGE, Ste-Foy, 5 pièces, chauffées, modernes, style suisse, près école, église, centre d'achats. Toutes taxes comprises. Libre le 1er mai. — Tél.: 653-1396 ou 653-2980.

51004 13-4 (1 ms) 118

CHARLESBOURG, 3 petites pièces, 220, près église. Pour informations: s'adresser à Tél.: 623-1314.

51359 27-4 (6 fs) 118

RIVE-SUD, disponible immédiatement dans quartier résidentiel neuf, endroit agréable, 211A rue Pierre Arthur, St-Romuald d'Etchemin, 6 pièces, chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année $90.00 par mois. Tél. : 839-8740.

51398 27-4 (6 fs) 118

A 675 BELVEDERE appt 2, 1er étage, 5 pièces, plus bain, chauffé, eau chaude, — Aussi 755, BELVEDERE, — appt 5, 2ième étage, 6 pièces, plus bain, chauffé, eau chaude. Informations, M. JOBIN. Tél.: 522-5593.

51355 27-4 (6 fs) 118

LIMOILOU, à 630 Olier, 2ième étage, 3 pièces, chauffé, 220, bain, frais peinturé, libre. Galerie avant et arrière. Appelez pour informations à Tél.: 663-0703.

51275 26-4 (6 fs) 118

BEAUPORT, rue Tremblay, près du Collège, magnifique 4 pièces, ensoleillé, chauffé, thermostat individuel, neuf, moderne. Case au sous-sol. 3 pièces. Tél.: 661-4043.

51261 24-4 (6 fs) 118

6 ST-STANISLAS, 2 pièces, plus chambre de bain, cuisinette, chauffé, eau chaude. Libre le 1er mai. Informations à Tél.: 524-7385.

51399 27-4 (6 fs) 118

STE-FOY, logement moderne, 5 pièces, chauffé, thermostat individuel, commodités complètes. Appelez pour informations à Tél.: 653-9996.

51425 28-4 (6 fs) 118

ST-PASCAL, 3 pièces plus chambre de bain, douche, thermostat dans chaque pièce. Très central, près église, hôpital, centre d'achats, épiceries, arrêt autobus, banques, bureau de poste. Conviendrait pour personne seule. Références exigées. Tél.: le soir entre 6½ et 9 heures p.m. A: 661-1821.

51309 23-4 (1 ms) 118

QUARTIER LIMOILOU, 3 pièces plus chambre de bain, chauffé balcon, stationnement, poêle et frigidaire si désiré. S'adresser à Tél.: 524-4752.

51332 24-4 (6 fs) 118

ST-PASCAL, près Enfant-Jésus, Mont-Thabor, 4 pièces chauffées, modernes, meublées, autobus à la porte. Conviendrait pour 2 personnes $95.00, 1775 HENRI-BOURASSA. Tél.: 522-6555.

51331 24-4 (6 fs) 118

ST-RODRIGUE, 4 pièces, plus chambre de bain, chauffé. Couple de préférence, $75.00 par mois. Pour informations, s'adresser à Tél.: 626-2448.

51319 24-4 (6 fs) 118

LOGEMENT A LOUER, Ave Bon Air, ½ sous-sol, 4½ pièces chauffées. Poêle et réfrigérateur. Pour informations, s'adresser à Tél.: 681-3987.

24-4 (6 fs) 118

ST-SACREMENT, 2e étage, chauffé, 7 pièces plus salle de bain, eau chaude à l'année, entrée seule. Informations : Tél. : 681-2821.

26-4 (1 mois)

VILLE DUBERGER, logement neuf, chauffé, 2 ou 3 personnes Pour informations, s'adresser à Tél.: 527-5415.

51439 28-4 (3 fs) 118

ANCIENNE-LORETTE 2 logements de 5 pièces chacun, plus chambre de bain. Pour informations, s'adresser à 1208, rue St-Jean-Baptiste. Tél.: 872-2602.

51435 28-4 (4 fs) 118

ST-JEROME de Charlesbourg, 2ième étage, 4 appartements, plus chambre de bain, chauffé, en plus appartement de réserve, grande galerie, vue sur la ville. Entrée pour laveuse et sécheuse automatique. Privilège de piscine. Près arrêt autobus, situé 140, 66e RUE Ouest, appt 1. Tél.: 623-1831 — 623-2034.

51469 29-4 (j.v.s. au 8-5) 118

970 DES ERABLES, petit appartement, meublé, moderne, pas d'escalier, eau chaude fournie, balcon, jardin, proximité autobus, église, $75. Informations — Tél.: 529-5311.

51470 29-4 (6 fs) 118

ST-FIDELE, 3½ pièces, chauffé, plus bain, eau chaude fournie à l'année, $65.00 par mois, 2ième étage, libre immédiatement. S'adresser à 1691, 4ième Avenue. Tél.: 661-5710.

51467 29-4 (6 fs) 118

2069 AVE ROYALE, Courville, 3 pièces, avec entrée "220", $25.00 par mois. — Pour informations s'adresser à Tél.: 524-2556.

51441 29-4 (6 fs) 118

BOISCHATEL. — 4 appartements chauffés, chambre de bain, eau chaude. Pour informations, Tél.: 822-2357.

51465 29-4 (2 fs) 118

ST-PIE X 2670, Champfleury, près église et école, 6 pièces 3 chambres à coucher, salon, cuisine et dinette. Casier, sous-sol, prise de courant auto extérieur, $110. par mois. Tél.: 653-4103 ou 661-7277.

51461 29-4 (1 ms) 118

4 APPARTEMENTS plus salle de bain entrée "220": Pour informations, Tél.: 524-0619.

51451 29-4 (3 fs) 118

STE-ODILE, 4 pièces chauffées, modernes, près de l'église, stationnement Mai gratis. Pour informations, Tél.: 623-2571.

51448 29-4 (4 fs) 118

LOGEMENT à louer à Beauport, 5 pièces modernes, chauffées, libre. Pour informations, Tél.: 663-3907.

29-4 (3 fs) 118

BEAUPORT 2 étages, 1 avec revenu ,4 pièces chacun, plus chambre de bain. Dimension du terrain 50 x 135 fini. — S'adresser à 114 Seigneurial, Beauport.

29-4 (3 fs) 118

LIMOILOU 626 ou 640, 4e Rue près de l'église logement 4 et 5 appartements, "220". Tél.: 683-9728.

51389 29-4 (6 fs) 118

A LOUER, LOGEMENT neuf 7 pièces à quelques milles de Québec sur route numéro 5. Rivière Beaurivage à 200 pieds. Pour informations, Tél.: 832-3653.

51476 30-4 (3 fs) 118

GRANDE-ALLEE, 5 pièces, 2e étage refait à neuf. Conviendrait aussi pour bureau de médecin ou dentiste. Libre immédiatement. S'adresser à: 15 GRANDE-ALLEE Est. — Tél.: 525-8453.

51497 30-4 (3 fs) 118

GIFFARD, logement de 3 pièces chauffé, près de l'église. S'adresser à 2394, ST-GEORGES, appt 1.

51474 30-4 (5 fs) 118

RUE FRANCOIS 1er, sous-sol, 4 pièces, salle de bain, libre le 1er mai. Appelez pour informations à Tél.: 523-9592.

51475 30-4 (2 fs) 118

LOGEMENT de 4 pièces, plus salle de bain chauffé, pas plus qu'un enfant, $87.00 par mois. Pour informations, Tél.: 527-1554.

51477 30-4 (3 fs) 118

QUARTIER MONTCALM, 5 pièces, avenue Moncton, chauffé, demi sous-sol, bien éclairé, stationnement gratuit, libre 1er mai $85.00. S'adresser à Tél.: 527-6942.

51498 30-4 (1 ms) 118

QUARTIER MONTCALM, avenue Moncton, 5 pièces, grand balcon, cuisine refaite à neuf par Gerco-Metal, ventilateur, 3e étage, vue splendide. Libre immédiatement, $95.00. S'adresser à Tél.: 527-6942.

51499 30-4 (1 ms) 118

Logements à louer

QUARTIER MONTCALM, 10 pièces, avenue Moncton, 2 salles de bain, chauffé, 1er plancher, grand balcon, garage, salle de lavage, libre 1er juillet, $210.00 S'adresser à Tél.: 527-6942.

51500 30-4 (1 ms) 118

2429, rue MAUFILS, soubassement 4 appartements, chambre de bain $45. par mois. Pour informations, Tél.: 523-6979.

51492 30-4 (2 fs) 118

LOGEMENT de 5 pièces chauffé, Charlesbourg. Pour information Tél.: 623-3640.

51352 27-4 (6 fs) 118

ST-SAUVEUR logement de 3 pièces $35.00 par mois. Pour informations s'adresser à 625 Hermine.

51351 27-4 (4 fs) 118

ST-PIE X, 5 pièces, chauffé, entrée laveuse, sécheuse, près de l'église, école, $83. Pour informations: 661-4717.

51362 27-4 (5 fs) 118

IDEAL

COUPLE âgé, garde-malade, institutrice, 2½ pièces, neuf, luxueux chauffé, entrée laveuse et sécheuse, grande cuisine avec comptoir, entrée seule, près de l'église et autobus, 170 dES LILAS Ouest. Tél.: 626-3613.

51259 22-4 (j.v.s. au 1-5) 118

STS-MARTYRS

1050, 1060 RAYMOND-CASGRAIN, coin Bégin, 1½, 2½, 3½ 4½ et 6 pièces avec 1½ salle de bains, poêle, réfrigérateur, laveuse de vaisselle, ascenseur, buanderie, grande piscine, garage chauffé, service de concierge, $80 et plus. Tél.: jour: 681-6201; soir: 681-3815.

51138 22-4 (1 ms) 118 j.n.o.

ATTENTION L'ELYSEE

923, MYRAND SUD. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Logements ultra modernes, Magnifique Lobby, abri contre la radioactivité. Ascenseur, tapis, planchers en chêne, armoires en arborite, laveuse de vaisselle. Buanderie système de ventilation et alarme Télé-Câble. Incinérateur. Loker. Piscine insonorisée, garage chauffé. Balcon. 2 terrasses sur toit. Chauffage, thermostat individuel, services de conciergerie. Aucune taxe à payer. Piscine Loker gratuite. Poêle et réfrigérateur, si désiré. 3½ pièces: $100. et plus, 5½ pièces: $145.00 et plus. Occupation immédiate. Bureaux: 9 heures a.m. à 9 heures p.m. Tél.: 525-5427 ou 683-7474.

51015 17-4 (1 ms) 118

UN MOIS GRATUIT

STE-ODILE, logement 4 et 5 pièces modernes, chauffé, eau chaude, stationnement. Près de l'église et de l'école. Pour informations s'adresser à Tél.: 626-2002.

51401 27-4 (6 fs) 118

2 MOIS DE LOYER GRATUIT

Nous avons de magnifiques logements dans Ste-Foy: 1 ou 2 chambres à coucher à partir de $92.00. Logements modernes, concierge, stationnement. TRUST ROYAL. Tél.: 529-0171. — Le soir: A. FERLAND: 626-0790.

50612 2-4 (1 ms) 118

Logement meublés à louer

3 PIECES, Paroisse St-Sacrement, coin Marguerite-Bourgeoys, rez de chaussée $70., meublé $90., troisième $75. meublé $95., libre juin. Stationnement .Peinture. M. PINARD 653-8593.

51443 29-4 (12 fs) 118 C

Local à louer

CENTRE de Limoilou, magnifique bureaux pour professionnels ou hommes d'affaires. Toutes commodités, accessoires. — Tél.: 524-1989.

51305 23-4 (1 ms) 119 A

Machinerie

FLOAT King Tandem, 30 tonnes. Tracteur Caterpillar, D-9, modèle 18-A. — Tracteur Caterpillar D-7, modèle 3-T. Autobus Western, Flyer, 40 passagers. MACHINERIE MAHEUX, 500, Avenue St-Sacrement, Québec, Tél.: 683-8940.

22-4 (1 ms) 120

2 TRACTEURS "John Deere" 1010, état de neuf, 1 "buildozer", avec "winch", 1 "Loader", aussi "float", 4485, 3e Avenue Ouest, St-Rodrigue. — Tél.: 623-1931.

51311 24-4 (1 ms) 120

Machines à coudre

REPARATIONS machines à coudre, toutes marques. Estimé gratuit, vendeur autorisé "Necchi". Aussi meubles machines à coudre style nouveau. Prix gros et détail. GERARD MERCIER, exreprésentant PFAFF, 545 rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-4323.

50804 7-4 (1 ms) 120 A

MACHINE à coudre "Singer" à pédale, usagée, très bon marché. Aussi réservoir à eau chaude en cuir 40 gallons. S'adresser à Tél.: 524-2044.

51479 30-4 (2 fs) 120 A

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY 6, 7 & 8 pièces. — W LEGARE INC 2835, Chemin Gomin Tél : 653-3183 ou 653-4945

51016 17-4 (1 ms) 127

MAISON à revenus dans Ste-Foy, 1-7 et 2-4 pièces plus sous-sol. Directement du propriétaire. Pour informations s'adresser à Tél.: 653-1031.

51241 22-4 (12 fs) 127

RUE STE-URSULE, maison 10 unités (flats) revenu $138.00 par semaine. A vendre à termes faciles. Comptant requis $6,000. RAYMOND BELANGER, notaire, 764 Est St-Joseph, Québec. — Tél.: 523-5352.

51026 19-4 (1 ms) 127

QUARTIER Notre-Dame de Ste-Foy, belle résidence, 4 chambres à coucher, cuisine, dinette, salon, près école, transport, beau terrain, arbres, pelouse $15,000. M. L. S. Charles Rouleau, courtier. Tél.: 653-9112.

51446 29-4 (1 ms) 127

DIRECTEMENT du constructeur, dans Québec, Sillery, Ste-Foy, maisons neuves ou rénovées. Conditions faciles et échange possible. EUG. CHALIFOUR INC., Tél.: 681-6389.

50895 9-4 (1 ms) 127

CHARLESBOURG, 3 logements, neuf, Boulevard Henri-Bourassa, garage double ,5 grandes pièces, parking pour 6 voitures, gazonné, asphalté, plusieurs arbres, près église. Directement du propriétaire à Tél.: 623-7216.

50591 31-3 (1 ms) 127

CABINES avec équipements complets à vendre.

A vendre — Divers

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces

Beatty et McCLARY EASY

SERVICE POUR TOUT APPAREIL

QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.

213, 3e Avenue, Québec — TEL.: 529-8479

50771 9-4 (l.mer.v. au 7-6) 21

Machinerie

EQUIPEMENT d'asphalte, rouleau ½-1-2, de 3 à 5 tonnes.

Pneumatique 12-25 et 35 tonnes.

Epandeur et compresseur.

GENERAL SUPPLY CO. OF CANADA LTD

Tél. : 656-6372 Québec.

51089 17-4 (l.mer.v. au 14-5) 120

L'HOPITAL ROYAL VICTORIA

demande

TECHNICIENNES

avec Diplômes B.Sc. ou R.T.

Positions intéressantes et d'avenir dans laboratoires de routines et recherches. Connaissance de l'anglais nécessaire. Conditions de travail excellentes, comprenant tous les bénéfices courants d'employés. Salaire proportionné à l'expérience.

Veuillez vous informer au :

SERVICE DU PERSONNEL

687 Pine Avenue West

Montréal, Québec

A vendre — Divers

Lessiveuses — Sécheuses

Poêles — Repasseuses.

Beatty

BUREAU J.G. COUTURE

43, Ave Bégin, Lévis.

Téléphone — 837-5393

50574 2-4 (l.mer.v. au 31-5) 21

Chevaux à vendre

Toujours en main grandes quantités de chevaux, venant de l'Ontario livraison par vanne à Québec et N.-B

Achetons aussi à prix raisonnable, tous chevaux pour abattre

ALYRE LABRIE, Ltée

Pintendre, comté de Lévis

Rés.: 837-9239 - 837-8989

Tél.: Bureau 837-7124

50182 19-3 (j.v.s. au 15-5) 55

Commerce à vendre

HOTEL

Centre commercial de Trois-Rivières

Chiffre d'affaires $131,000. Profit net $44,000.

40 chambres. Grill 100 personnes. Taverne 70 personnes. Salle à manger, 35 personnes.

Règlement de succession

Prix demandé $175,000. Conditions à discuter. Commerce établi depuis 25 ans.

Pour informations :

ALCIDE CARON,

courtier en Immeubles

550 Bonaventure,

Trois-Rivières, Qué.

Tél.: Code 819 - no 378-2737

30-4 (1 fs) 66

Ecoles

Première fois au Canada

COURS DE SECRETAIRE

DACTYLO-DICTAPHONISTE PAR

CORRESPONDANCE

LA SEULE ECOLE A VOUS FOURNIR LES MACHINES A LA MAISON PENDANT LE COURS. Aucun frais supplémentaire.

IBM

ELECTRIC et

DICTAPHONE

MACHINE A DICTER

Service de placement gratuit pour nos diplômées

L'ENDROIT OU VOUS DEMEUREZ N'A PAS D'IMPORTANCE

Pour informations, écrire seulement

ECOLE PROFESSIONNELLE ABC

50 Place Crémazie, suite 1201 E, Montréal 11.

50613 3-4 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

C'EST LE TEMPS MESDAMES!

DE GAGNER L'ARGENT NECESSAIRE POUR LA DECORATION INTERIEURE DE VOTRE FOYER. N'ATTENDEZ PAS A LA DERNIERE MINUTE... DEVENEZ

REPRESENTANT AVON

DES MAINTENANT

523-7706

EXCELLENTS TERRITOIRES LIBRES: COURVILLE, BEAUPORT, HAUTEVILLE, SILLERY, CHARLESBOURG, ORSAINVILLE.

29-4 (2 fs) 90

ROME (CCC) — Un monument à Jean XXIII sera érigé à Saint-Pierre de Rome, dans la chapelle de la Présentation. Il s'agit d'un bas-relief dont l'exécution a été confiée au sculpteur Emilio Greco.

Décès de M. Jos. Nadeau

A Lévis le 28 à l'âge de 64 ans et 4 mois est décédé M. Joseph Nadeau, époux de dame Gabrielle Bourget, demeurant 38 rue Chabot, Lévis. Outre son épouse, il laisse ses fils, filles, gendres et brus.

Mlle Monique Nadeau, Montréal; M. et Mme Jean-Noël Reimnietz (Marthe), Québec; Mme Mme Robert Lamonde (Diane) Québec; M. et Mme Jacques Nadeau, Rimouski; M. et Mme André Nadeau (Carmel Leblond) Lévis; ses beaux-frères, belles-soeurs : M. et Mme E. Nadeau, St-Gervais; M. et Mme Mastaï Nadeau, Lévis; M. et Mme L.-Paul Nadeau, Lévis; Mlles Marie et Germaine Nadeau, St-Gervais; M. et Mme Antonio Bourassa, Rimouski; M. et Mme Ernest Wills, Rimouski; M. et Mme Henri Bourget, Lauzon, M. et Mme René Bourget, Lauzon; M. et Mme Aimé Bourget, Lévis.

Service samedi à 8 h. 30. Départ des salons Gilbert et Turgeon 58 Avenue Bégin à 8 h. 15 pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière de Lauzon.

Décès de M. Yvon Fortier

A St-Henri de Lévis, le 28 à l'âge de 5 ans est décédé Yvon, fils de M. Claude Fortier et de dame Céline Desmanches, demeurant à St-Henri. Il laisse outre ses parents, ses frères : Alain Fortier, Arnold Fortier; ses grands-parents : M. et Mme Etienne Desmanches, St-Romuald; M. et Mme Roméo Fortier, St-Henri.

L'hymne des Anges aura lieu vendredi à 4 h. Départ des salons Gilbert et Turgeon de St-Henri à 3 h. 45 pour l'église de St-Henri et de là au cimetière St-Henri.

Décès de M. Ad. Faucher

M. Adélard Faucher, rentier, époux en premières noces de feu Mary Chamberland et en secondes noces de dame Emma Baron dit Asselin, est décédé le 28 avril 1965, à Québec, à l'âge de 74 ans et 5 mois. Il demeurait à 249 St-Luc.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils et sa bru, M. et Mme Jean-Louis Faucher (Jeanne d'Arc Gobeil; plusieurs petits-enfants; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Joseph Gagné (Belzémire Faucher); M. et Mme Omer Faucher (Gabrielle Denis); M. et Mme Arthur Faucher (Meléda Thomas); M. et Mme Joseph Faucher (Aurore Langlois); M. et Mme Alexandre Faucher (Germaine Genois); M. et Mme Isidore Chamberland; Mme vve Adélard Chamberland; M. et Mme Almanzor Chambrland, Mlle Alphonsine Chamberland; Mlle Maurie-Laure Chamberland; M. et Mme Gérard Huard; M. et Mme Armand Robis; Mme Vve Albert Chamberland.

La dépouille mortelle est exposée à 224 St-Vallier ouest. Les funérailles auront lieu samedi, le 1er mai, en l'église de St-Sauveur, in l'inhumation au cimetière St-Charles.

si vous ne recevez pas bien le canal 11... FAITES-NOUS PARVENIR CE COUPON.

NOM .....

ADRESSE ..... TEL. .....

VILLE .....

Les Services d'information, Société Radio-Canada, C.P. 400, Haute-Ville, Québec

CBVT

LA TELEVISION

A QUEBEC

4 CFCM-TV | 5 CKMI-TV | 11 CBVT-TV

SERVICE AUDITIF MAICO

895 Côte d'Abraham

VENTE D'APPAREILS AUDITIFS

LABORATOIRES DE REPARATIONS

BATTERIES DE TOUTES SORTES

Stationnement gratuit au garage White Rose

AUJOURD'HUI

VENDREDI

CANAL

9 h. 30 a.m.
5—Music

10 heures
5—Québec School Telecast
11—Musique

10 h. 30
5—Across Canada

10 h. 58
11—Aujourd'hui à CBVT

11 heures
4—Musique
5—Friendly Giant
11—Long métrage — "La révolte des fauves", film d'aventures, avec Sabu et Gail Russell. Un prince organise une chasse dans la jungle interdite. Tous.

11 h. 15
5—Chez Hélène

11 h. 30
5—Butternut Square

11 h. 50
5—CBC-TV News

12 heures p.m. (midi)
4—Dessins animés

12 h. 15
4—Nouvelles

12 h. 25
4—Nouvelles sportives

12 h. 30
4—Nécrologie

12 h. 40
4—De tout, de tous

12 h. 55
11—Téléjournal

1 heure
4—Palmarès
11—Long métrage — "Bataillon 999", drame de guerre, avec Sonja Siemann et George Thomas. Durant la dernière guerre, quatre hommes sont envoyés au bataillon pénitentiaire allemand. Adultes.

1 h. 30
4—Super Bingo

2 heures
4—Féminité

2 h. 30
4—La sieste — "Le château des quatre obèses" : Drame policier, avec André Brûlé et Sylvia Bataille. Une nuit d'orage, le château des quatre obèses est le théâtre d'événements étranges. Adultes.
5—Music

3 heures
5—Moment of Truth
11—Tire l'aiguille

3 h. 30
5—Take Thirty
11—L'éternel féminin

4 heures
4—Capitaine Bonhomme
5—As the World Turns
11—Bobino

4 h. 30
5—Razzle Dazzle
11—La boîte à surprise

5 heures
4—Télé-Popeye
5—The King's Outlaw
11—Ti-Jean Caribou

5 h. 30
4—Remous — Aventures sous-marine.
5—Music Hop
11—L'enfant du cirque

6 heures
4—Télé-Québec
5—Cartoons
11—Jeunesse oblige

6 h. 30
4—Nouvelles sportives
5—Spring Edition
11—Téléjournal

CANAL

6 h. 40
4—La météo

6 h. 43
11—Supplément régional

6 h. 45
4—Nouvelles

6 h. 48
11—Rond-Point

7 heures
4—Théâtre O'Henry
5—77 Sunset Strip
11—Aujourd'hui

7 h. 30
4—En première — "Une étrangère dans la ville" : Western, avec Greer Garson et Dana Andrews. A Santa Fe, une femme-médecin se heurte à l'hostilité de la population locale. Adultes.

8 heures
5—Country Hoedown
11—Dans le vent

8 h. 30
5—The Fugitive "Faites vos jeux", comédie dramatique, avec Clark Gable et Alexis Smith. Un garçon n'approuve pas le genre de vie de son père. Adultes avec réserves.

9 h. 30
4—Alors raconte : deux sketches comiques.
5—Telescope

10 heures
4—La famille Stone
5—Combat

10 h. 15
11—Politique provinciale — Union Nationale

10 h. 30
4—Télé-policier
11—Téléjournal

10 h. 44
11—Supplément régional et météo

10 h. 53
11—Nouvelles sportives

11 heures
4—Nouvelles et météo
5—CBC-TV News
11—Les Couche-tard

11 h. 10
4—Nouvelles sportives

11 h. 14
5—Viewpoint

11 h. 15
4—Heure exquise — "Le trésor de Pancho Villa" : Drame d'aventures, avec Rory Calhoun et Shelley Winters. Un Américain se joint à des révolutionnaires mexicains. Adultes.

11 h. 20
5—Penthouse 5 : "Men In War"

11 h. 30
11—Cinéma — "Trafic à Rio", drame policier, avec Ninon Sevilla, Carlos Bacna et Wilson Viana. Piété filiale, exhibitions licencieuses. A déconseiller.

12 h. 45 a.m.
4—Fin des émissions

1 h. 04
5—Sign Off

1 h. 15
11—Fin des émissions

DEMAIN

SAMEDI

CANAL

10 h. 30
11—Musique

11 h. 28
11—Aujourd'hui à CBVT

11 h. 30
4—Musique
11—Tour de terre —

12 heures p.m. (midi)
11—La souris verte — Maternelle

12 h. 30
4—Nécrologie
11—Pépinot

12 h. 40
4—De tout, de tous

1 heure
4—Safari
11—Golf et tennis sur tabis

1 h. 30
4—La sieste — "Mission du commandant Lex" — Traduction française de "Springfield Rifle". Western, avec Gary Cooper et David Brian. On feint d'expulser un major de l'armée afin qu'il découvre des espions. Adultes et adolescents.
5—Music

2 heures
5—World of Sport
11—Baseball

3 heures
4—Grands moments du sport
5—World of Sport —

3 h. 30
4—Invitation — "Chemins sans loi" : Mélodrame, avec Ginette Leclerc et Jean Murat. Une gitane se sacrifie pour son enfant qui sera finalement adoptée dans le foyer légitime de son père. Adultes, avec réserves.

4 heures
5—Bowling

4 h. 30
11—Echos du sport

5 heures
4—Western
5—Kentucky Derby
11—Ulysse et Oscar

5 h. 30
11—Les uns les autres

6 heures
4—L'homme invisible
5—Teen Club

6 h. 30
4—Revue sportive
11—Téléjournal

6 h. 45
4—Nouvelles
11—Langue vivante

CANAL

7 heures
4—Jeunesse d'aujourd'hui
5—The Beverly Hillbillies
11—Jeunesse oblige — Invités : Ginette Reno, Serge Lapointe et Les Classels.

7 h. 30
5—Film

8 heures
4—Comment ? Pourquoi ? avec
5—Hockey — Stanley Cup Final Chicago at Montreal
11—Hockey — Finale de la coupe Stanley— Chicago à Montréal

8 h. 30
4—A la brunante — "Les clameurs se sont tues" : Film d'aventures, avec Michel Ray et Fermin Rivera. Un petit Mexicain adopte un taurillon et s'en fait un compagnon de jeu. Aspect documentaire. Tous.

10 h. 10
4—Les nouvelles

10 h. 15
5—Juliette
11—Votre choix — M. Edouard Fiset et ses invités : Danielle Dorice et le groupe de danseurs hongrois Sokolé.

10 h. 20
4—Nouvelles sportives

10 h. 30
4—Adagio — "Capitaine sans peur" : Version française de "Capt. Horation Hornwblower". Film d'aventures de R. Walsh, avec Gregory Peck et Virginia Mayo. Les exploits d'un capitaine de frégate anglaise. Adultes et adolescents.

10 h. 44
5—Sports Unlimited
11—Téléjournal

11 heures
5—CBC-TV News
11—Nouvelles sportives

11 h. 06
11—Cinéma — "Des filles disparaissent" — Film policier et sentimental, avec George Sanders, Lucille Ball et Charles Coburn. Une jeune fille aide la police à rechercher l'auteur de lettres anonymes qui sont expédiées chaque fois qu'une jeune fille disparaît. Adultes, avec réserves.

11 h. 09
5—Penthouse 5 : "Three Sailors and a Girl"

12 h. 27 a.m.
4—Fin des émissions

12 h. 45
5—Sign Off

1 heure
11—Fin des émissions

avis de décès

CANTIN. — A Québec, le 28 avril 1965, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Henri Cantin, ex-employé du C.N.R., époux de dame Marie-Louise Pérusse, demeurant à 324, 5e Rue, appt 2.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires J. Bouchard & Fils Ltée, 324, 5e Rue, à 8 heures 45, pour l'église St- Charles de Limoilou et de là au cimetière de Ste-Foy.

29-4 (3 fs)

CASFAULT. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 29 avril 1965, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Gérard Caseault, époux de dame Camilda Chabot.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures 30.

Départ du salon mortuaire Laurent Normand, 26, St-Louis, Montmagny, à 9 heures 15, pour l'église de St-Mathieu et de là au cimetière paroissial.

30-4 (2 fs)

CLICHE. — A St-Martin de Beauce, le 28 avril 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Alphonse Cliche, époux de dame Rosalie Bisson, demeurant à St-Martin de Beauce. Il était le père de M. l'abbé Fernand Cliche du séminaire St-Georges et de Mère Ste-Paule, de Jésus-Marie, Sillery.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures 30.

Départ des salons mortuaires Giguère, St-Martin de Beauce, à 10 heures 15, pour l'église de St-Martin et de là au cimetière paroissial. 29-4 (2 fs)

COUTURE. — A Québec, le 29 avril 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé M. René Couture, époux de dame Marcienne Bériau, demeurant à 445, rue Dolbeau.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église des Sts-Martyrs Canadiens. 29-4 (3 fs)

DEMERS. — A l'hôpital Notre-Dame du Chemin, le 28 avril 1965, à l'âge de 77 ans et 8 mois, est décédé M. Aimé Demers, époux de feu dame Laurianna Bergeron, demeurant à St-Gilles, cté de Lotbinière.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ de la maison mortuaire, chez son fils, M. Heldège Demers, à 9 heures 50, pour l'église de St-Gilles et de là au cimetière paroissial. 29-4 (2 fs)

DE LA DURANTAYE. — A Québec, le 29 avril 1965, est décédé M. Achille De la Durantaye, époux de dame Doris Gagné, demeurant à 641, Chemin Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église des Sts-Martyrs Canadiens et de là au cimetière Belmont. 29-4 (3 fs)

DESMEULES. — A Québec le 27 avril 1965 à l'âge de 55 ans est décédé M. Paul-Henry Desmeules, rentier, époux de dame Juliette Castonguay demeurant à 69, Colombière Ouest.

Les funérailles auront lieu samedi à 10 heures.

Départ des salons mortuaires Arthur Cloutier & Fils, 990, 1ère Avenue à 9 h. 45, pour l'église de St-Albert-Le-Grand et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 28-4 (3 fs)

EMOND. — A Québec, le 28 avril 1965, à l'âge de 51 ans et 9 mois, est décédé M. Jean-Marie Emond, époux de dame Marie-Laure Bilodeau, demeurant à 765 rue de la Salle.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière de St-Thomas de Montmagny. Le trajet se fera en automobile. 51464 29-4 (2 fs)

FAUCHER — A Québec, le 28 avril 1965, à l'âge de 74 ans et 5 mois, est décédé M. Adélard Faucher, époux en 1ères noces de dame Mary Chamberland et en secondes noces de dame Emma Baron dit Asselin, demeurant à 249, St-Luc.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 hres 45.

Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc. 224 St-Vallier Ouest, à 8 hres 30 pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles. 28-4 (3 fs)

FORGUES. — A Charlesbourg le 27 avril 1965 à l'âge de 76 ans est décédée dame Emilia Robert, épouse de feu Charles Forgues demeurant à 610, 76e Rue ouest, Charlesbourg.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 h. 30.

Départ du salon funéraire Sylvio Marceau Inc. 270, Marie de l'Incarnation à 8 h. 15, pour l'église de St-Joseph et de là au cimetière St-Charles. 28-4 (3 fs)

GOURDEAU. — A Québec, le 29 avril 1965, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Georges-H. Gourdeau, ex-représentant de la brasserie Dow, à St-Georges de Beauce, fils de feu M. J.-V. Gourdeau, et de feu dame Hélène Gourdeau, demeurant à St-Georges de Beauce.

Les funérailles auront lieu lundi, le 3 mai, à 10 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 975, avenue Marguerite-Bourgeoys, à 9 heures 30, pour l'église de Ste-Pétronille, Ile d'Orléans et de là au cimetière paroissial.

Le trajet se fera en automobile. 29-4 (3 fs)

HUOT. — A Québec, à l'Orphelina St-Sauveur, le 29 avril 1965, à l'âge de 85 ans et 5 mois, est décédée Dame Emma Huot, épouse de feu M. Georges Huot, demeurant autrefois à St-Rédempteur.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire chez son neveu M. Donald Mc Cabe, 280, 1ère Avenue, St-Rédempteur, à 8 heures 45, pour l'église de St-Rédempteur et de là au cimetière paroissial. 30-4 (2 fs)

LAMONTAGNE. — A Lévis, le 27 avril 1965, à l'âge de 61 ans, est décédé subitement M. Gérard Lamontagne, époux de dame Felicité Fortin, demeurant à 11, rue du Fleuve, Bienville.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des salons Gilbert & Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale, à 8 heures 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial. 51421 28-4 (3 fs)

LANGLOIS. — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 29 avril 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Georges Langlois, époux de dame Eva Normand.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Marcel Ruelland, 32 de la Fabrique, Montmagny, à 9 heures 45, pour l'église de St-Thomas de Montmagny, et de là au cimetière paroissial. 30-4 (2 fs)

LECLERC. — A St-Ferréol, cté Montmorency, le 28 avril 1965, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Lauréat Leclerc, époux de dame Lucie Lachance, demeurant à St-Ferréol.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures 30.

Départ de la maison mortuaire chez sa fille, Mme René Picard, 439 rue Royale, St-Ferréol, à 10 heures, pour l'église de St-Ferréol et de là au cimetière paroissial. 51463 29-4 (2 fs)

MARTEL. — A Québec, le 28 avril 1965, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Antoinette Couture, épouse de M. Joseph Martel, cultivateur, demeurant à 53, Côte des Erables, Charlesbourg ouest.

Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 6450, boul. Henri-Bourassa, à 8 heures 45, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière paroissial.

Le trajet se fera en automobile. 29-4 (3 fs)

NADEAU. — A Lévis, le 28 avril 1965, à l'âge de 65 ans et 4 mois, est décédé M. Joseph Nadeau, époux de dame Gabrielle Bourget, demeurant à 38, Chabot, Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi, à 8 heures 30.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58 avenue Bégin, à 8 heures 15, pour l'église de Notre-Dame, et de là au cimetière de Lauzon. 29-4 (2 fs)

PARENT — A Québec, le 28 avril 1965, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Georges Parent, fils de feu M. Edouard Parent et de feu dame Marie Beaudin, demeurant à 695, rue St-Amable.

Les funérailles auront lieu samedi, à 11 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, rue St-Jean, à 10 heures 45, pour l'église du St-Coeur de Marie et de là au cimetière de Beauport. 29-4 (2 fs)

PRONOVOST. — A Québec le 27 avril 1965 à l'âge de 45 ans et 2 mois est décédée dame Rollande Cayouette épouse de M. Paul-Henry Pronovost, employé de la Cie Bell Téléphone demeurant à 228, Des Saules Est.

Les funérailles auront lieu samedi, 1er mai à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue à 8 h. 45, pour l'église de St-Albert-Le-Grand et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile. 28-4 (3 fs)

THIVIERGE. — A Québec, le 29 avril 1965, est décédée dame Anne-Marie Lafrance, épouse de feu M. Lorenzo Thivierge, demeurant à 330 rue des Franciscains.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures 30.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 Ouest, Boul. St-Cyrille, à 9 heures 15, pour l'église Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Mont-Marie, de Lévis. Le trajet se fera en automobile. 51491 30-4 (3 fs)

SERVICES ANNIVERSAIRES

PARE. — Samedi, le 8 mai, à 10 heures, à Deschambault, sera chanté le service anniversaire de M. Louis Paré, époux de dame Julie Bouillé.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 51420 30-4 (2 fs) S.A.

REMERCIEMENTS POUR FAVEUR OBTENUE

GRAND miracle obtenu par l'intercession de Notre-Dame des Champs. Une personne qui bégayait et qui avait beaucoup de difficulté à parler est maintenant guérie et ceci n'est pas l'oeuvre des spécialistes. Signée: A. C. De L., St-Marc des Carrières. 51494 30-4 (3 fs) R.F.O.

REMERCIEMENTS à S.S. le pape Jean XXIII, pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. Signée: Mme F. C. 51493 30-4 (1 fs) R.F.O.

ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films" chaque vendredi

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud

La classification morale est établie sur les films par l'Office catholique national des techniques de diffusion.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme, si reste il y a.

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T — TOUS : Films visibles par tous, y compris les enfants.
AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).
A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes.
AR — ADULTES AVEC RESERVES : Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage.
D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.
P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Los Viciosos (Les vicieux) (?) à 9.05. Christine et l'empereur (T) à 7.15. Fin à 10.35 hres.

CAPITOL. — Tom Jones (AR) à 1.15, 3.45, 6.15, 8.50. Programmes complets à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30.

CANARDIERE. — Barbara (D) à 12.45, 3.45, 6.40, 9.45. Comme s'il en pleuvait (A) à 2.10, 5.10, 8.05. Fin à 11.10. (3e semaine).

CARTIER. — La grande évasion (AA) à 12.00, 4.20, 8.40. A venir à 4.14, 8.34. Les joyeux voleurs (A) à 2.50, 7.10. Fin à 11.30.

CINEAC. — Un soupçon de vison (AR) à 1.00, 4.21, 7.42. Les rôdeurs de la plaine (A) à 2.39, 6.00, 9.21. Fin à 11.00 hres.

CLASSIC. — Hercule et la reine de Lydie (AR) à 1.30, 5.45, 9.45. Vacances d'été (AR) à 3.20, 7.50. Fin à 11.20 hres.

EMPIRE. — Sujet court (Symphonie de Rio) à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. L'homme de Rio (AA) à 1.08, 3.08, 5.08, 7.08, 9.08. Fin, à 1.00 hres. (2e semaine).

IMPERIAL. — Les nomades du Nord (AA) à 1.08, 6.11. Sujet court à 1.00, 7.23. Cette terre qui est mienne (A) à 2.26, 7.29. Blondes, brunes et rousses (A) à 4.27, 9.30. Fin à 11.14 hres.

LAIRET. — La Grande Evasion (AA) à 12.00, 4.20, 8.40. A venir à 4.14, 8.34. Les Joyeux Voleurs (A) à 2.50, 7.10. Fin à 11.30.

LAURIER. — Christelle et l'empereur (T) à 12.45, 4.20, 7.40. Nouvelles à 2.35, 9.30. Los Viciosos (?) à 2.50, 6.10, 9.45. Fin à 11.10 hres.

LEVIS. — Les Vikings attaquent (AA) à 7.00. Par dessus les moulins (AR) à 2.00. Samedi, matinée pour enfants à 1.30.

LIDO. — Médecin pour femmes (AR) à 6.10, 9.30. Sables brûlants (A) à 7.47.

PARIS. — La difficulté d'être infidèle (AR) à 12.00, 3.20, 6.25, 9.50. Suspense au 2e Bureau (A) à 1.40, 5.00, 8.30. Actualités à 3.05 et 8.20 hres.

PIGALLE. — Actualités à 12.30, 5.10, 7.35. Le droit de naître (A) à 1.00, 5.40, 9.50. Ceux qui ne devraient pas naître (A) à 3.00 et 7.45 hres.

PRINCESSE. — Les Week-Ends de Néron (AR) à 12.30, 5.32. Sujet court à 1.57, 7.19. La vengeance aux deux visages (AR) à 2.03, 7.25. La Ballade des sans-espoirs (AR) à 4.21, 9.43. Fin à 11.14.

RIALTO. — Vacances d'été (AR) à 1.00, 5.11, 9.22. Hercule et la reine de Lydie (AR) à 2.57, 7.08. Nouvelles et annonces à 4.56, 9.07. Fin à 11.19 hres.

SILLERY. — En lettres de feu (AR) à 7.30. La foire aux illusions (A) à 9.31. Fin à 11.00. Samedi, matinée pour enfants à 2.00.

ST-ROMUALD. — Liane, l'esclave blanche (P) à 7.30. Larry, agent secret (AR) à 9.05 hres.

STUDIO 9. — Reprise le 9 mai avec "Le petit soldat" (AR).

VICTORIA. — Sujet court à 1.00, 5.00. Vacances d'été (AR) à 1.15, 5.15, 9.20. Hercule et la reine de Lydie (AR) à 3.25, 7.30. Fin à 11.20 hres.

PALAIS MONTCALM

3 et 4 MAI

Lundi et mardi prochains

Annie CORDY

dans un nouveau spectacle "Annie Cordy" en 2 actes et 27 tableaux.

avec :

VASSEUR et PAQUINET trombones

Jacques LALUE pianiste

Jean FRANÇOIS batteur

2 HEURES DE RIRE

Billets en vente actuellement.

Palais MONTCALM

DEMAIN et DIMANCHE

A 8 h. 30 p.m.

LES BEAUX DIMANCHES

la nouvelle pièce à succès de MARCEL DUBE

Avec une distribution d'artistes chevronnés :

Marjolaine Hébert - Andrée Lachapelle - Denise Pelletier - Michelle Rossignol - Jeanine Sutto - Pierre Boucher - Jean Duceppe - Jean Lajeunesse - Yves Létourneau - Richard Martin - Claude Préfontaine.

BILLETS EN VENTE

Orch. : $3.00 - 2.75 - 2.50

Balc. : $3.00-2.75-2.50-2.00-1.50

Peu après leur débarquement en république dominicaine

Les fusiliers marins américains ripostent à une attaque des rebelles

(d'après PA. AFP

ST-DOMINGUE (P.C.) — Les fusiliers marins américains ont échangé hier des coups de feu avec les rebelles dominicains, dans cette capitale antillaise, moins de 24 heures après leur débarquement effectué dans le but de protéger les ressortissants américains surpris par une guerre civile dominicaine.

Les rebelles en embuscade ont ouvert le feu contre l'ambassade des Etats-Unis et les fusiliers, protégés derrière des automobiles stationnées sur la pelouse, ont ausistôt riposté. La fusillade dura moins d'un quart d'heure; personne n'a été atteint.

A Washington, un porte-parole du secrétariat d'Etat a déclaré que le feu des rebelles avait été assez nourri, ajoutant que l'ambassade de San Salvador avait aussi été attaquée.

Les fusiliers ont surveillé le départ d'Américains, qui se sont embarqués sur des navires ancrés au large.

Les 400 fusiliers débarqués mrecredi soir ont reçu le renfort de cent autres hommes qui ont atterri près de l'hôtel Emmajador, centre d'évacuation, aux limites de la ville.

Il reste encore environ 2,000 Américains dans la République dominicaine. Aucun n'a été atteint jusqu'à maintenant au cours des combats, qui auraient déjà fait 400 morts.

Calme rétabli

Les batailles semblent avoir cessé dans la capitale après que les forces du brigadier général Elias Wessin y Wessin eurent occupé le palais présidentiel. Le palais a été enlevé aux civils armés et aux soldats qui avaient pris part au coup d'Etat qui a renversé dimanche la junte civile appuyée par les Etats-Unis.

Wessin a déclaré qu'il avait remporté la victoire sur les forces du coup d'Etat, qui veulent le retour de l'ancien président Juan Bosch, en exil à Porto-Rico.

Mais la radio de St-Domingue favorable à Bosh a repris ses émissions, après s'être tue pendant 24 heures, et déclaré que le moral des forces favorables à l'ancien président est excellent.

Le colonel Francisco Caamano Deno, qui commande ces forces, a déclaré que deux chars d'assaut de Wessin ont été endommagés et que quatre autres ont été capturés. La nouvelle n'a pas été confirmée.

Agitation castriste ?

Entre-temps, à Washington, le sénateur Henry M. Jackson a déclaré hier qu'il peut s'avérer nécessaire d'envoyer davantage de fusiliers à St-Domingue, où sévissent des agitateurs castristes.

Ce législateur démocrate de l'Etat de Washington a tenu ces propos à l'issue d'une déposition à huis clos du secrétaire à la Défense, M. Robert MacNamara, devant la commission sénatoriale des affaires étrangères.

La déposition du secrétaire de la Défense a duré une heure à peine. En quittant la salle d'audience, M. McNamara s'est refusé à toute déclaration devant la presse.

Les fusiliers marins des Etats-Unis qui sont actuellement à St-Domingue, a dit encore le sénateur Jackson, sont affectés à la protection des ressortissants et des intérêts américains dans cette capitale Ils s'y trouvent aussi par suite de l'agitation d'"éléments définitivement communistes".

Sans toutefois attribuer le commentaire suivant au chef du Pentagone, le sénateur a conclu :

"Nous avons des raisons de croire que les rebelles dominicains sont soumis à l'orientation des communistes. De nombreux insurgés sont entraînés par les castristes".

Importante réunion

En soirée, hier, la situation à St-Domingue a fait l'objet, au secrétariat d'Etat, d'une importante réunion interministérielle présidée par M. Dean Rusk.

Siégeaient avec lui : le secrétaire à la Défense, M. MacNamara; le président du comité des chefs d'état-major, le général Earle Wheeler; le sous-secrétaire d'Etat, M. George Ball; l'amiral William Raborn, directeur de la CIA, et plusieurs autres fonctionnaires civils et militaires.

Au cours de cette réunion, apprend-on de bonne source, les dirigeants américains ont étudié les mesures supplémentaires que les Etats-Unis pourraient être appelés à prendre devant l'aggravation de la situation en République dominicaine.

L'ONU avertie

Les Etats-Unis ont officiellement porté à la connaissance du conseil de sécurité de l'ONU l'intervention de l'infanterie de marine américaine en République dominicaine.

Dans une lettre adressée au président du conseil de sécurité, le représentant américain à l'ONU, M. Adlai Stevenson, annonce en effet que le président des Etats-Unis, le 28 avril, "a ordonné à des troupes américaines de débarquer en République dominicaine afin de protéger des citoyens américains qui s'y trouvaient encore et de les escorter en dehors du pays en sécurité".

La lettre de M. Stevenson ajoute : "Le président des Etats-Unis a agi après avoir été informé par les autorités militaires de la République dominicaine que des vies américaines étaient en danger et que l'assistance d'effectifs militaires américains était nécessaire".

Le représentant des Etats-Unis rappelle en outre au président du conseil que, sur la demande de Washington, l'organisation des Etats américains s'est réunie pour examiner la situation en République dominicaine.

Un texte de l'allocution du président Lyndon Johnson annonçant mercredi soir l'intervention de l'infanterie de marine américaine est joint à la lettre de M. Stevenson.

Prédiction

Enfin, à New York, Gaston Espinal, ancien consul général de la République dominicaine à New York et représentant aux Etats-Unis des forces révolutionnaires dominicaines de l'ancien président Juan Bosch, a prédit hier la "victoire totale" d'ici la fin de la semaine des "forces constitutionnelles" qui luttent dans son pays et il a déclaré que son parti coopérait sans conditions avec les fusiliers marins américains pour assurer la protection des citoyens américains en République dominicaine.

M. Espinal a nié avec véhémence que le parti de Juan Bosch est communiste et il a fait appel à l'"appui moral" de toutes les nations américaines dans "notre lutte contre les ennemis militaires du peuple".

La France

En raison de la crise intérieure en République dominicaine, le gouvernement français a donné instruction au "Medoc", ainsi qu'au navire transporteur qui relâche à Fort-de-France, de se rendre à proximité de St-Domingue, apprend-on dans les milieux autorisés de Paris.

En cas de besoin, ces deux navires seraient prêts à évacuer les ressortissants français qui résident en République dominicaine.

Inquiétude du Pape devant les nombreux conflits sanglants

CITE DU VATICAN. (A.F.P.) — "En présence des menaces qui pèsent sur la vie internationale, conscients que nous sommes de nos devoirs de Pasteur suprême, nous croyons nécessaire de manifester nos inquiétudes et la crainte qui nous étreint de voir les différends s'envenimer au point de tourner aux conflits sanglants."

Ainsi s'exprime le Pape dans l'encyclique qui parait aujourd'hui, après avoir dit que les guerres qui ont ensanglanté la première moitié de ce siècle semblent ne rien avoir de nations entières est soumise à d'indicibles enseigné aux hommes.

"Nous assistons, déclare Paul VI, à l'effrayante aggravation de l'antagonisme entre peuples en certaines parties du monde. Nous voyons se renouveler le dangereux phénomène du recours aux armes et non aux négociations pour résoudre les litiges entre les parties opposées. De la sorte la population souffrances par suite de troubles, de guerillas, de faits de guerre. Ceux-ci gagnent en ampleur et en violence et pourraient, d'un moment à l'autre, provoquer l'étincelle qui allumerait une nouvelle et combien épouvantable conflagration."

TERRORISME

"Nous adjurons tous les responsables des affaires publiques, dit ensuite le Saint-Pere, de ne pas rester sourds à l'aspiration unanime de l'humanité qui veut la paix. Qu'ils fassent tout ce qui dépend d'eux pour sauver la paix menacée. Qu'ils continuent de promouvoir et de favoriser les conversations et les négociations à tous les niveaux et à tout moment afin d'arrêter le périlleux recours à la force avec toutes ses déplorables conséquences matérielles, spirituelles et morales. Qu'on s'efforce, en suivant les voies tracées par le droit, de rencontrer tout désir sincère et véritable de justice et de paix, afin de l'encourager et de le faire aboutir, qu'on appuie avec confiance tout geste loyal de bonne volonté, de façon à faire prévaloir la cause positive de l'ordre sur celle du désordre et de la ruine."

Le Pape constatant ensuite qu'on adopte des procédés en contradiction flagrante avec le sens moral et avec l'usage des nations civilisées, déplore les actes de guerillas et de terrorisme, la prise d'otages, les représailles contre les populations désarmées, en affirmant que de tels actes peuvent "fermer les voies qui resteraient encore ouvertes pour la rencontre des bonnes volontés".

PRIONS LA VIERGE

A l'approche du mois de mai, consacré à la Vierge, Paul VI exhorte les chrétiens à prier pour que les hommes responsables du sort des peuples, ayant conscience de leurs responsabilités devant Dieu et devant l'histoire, poursuivent leurs efforts en vue du maintien de la paix.

Le Saint-Père exhorte également les fidèles à prier pour le Concile "dont la réussite, dit-il, commandera pour longtemps l'avenir de l'épouse du Christ et le sort de beaucoup d'âmes".

"A ce sujet, quelque notable que soit la part heureusement accomplie du travail, il reste des tâches bien lourdes pour la session prochaine, qui clôturera le Concile. Puis viendra la phase aussi importante de mise en oeuvre des décisions conciliaires. Il y faudra l'effort conjugué du clergé et des fidèles afin que la semence jetée durant le Concile puisse aboutir à des fruits bienfaisants.

"Pour les lumières et la bénédiction divine à faire descendre sur cet énorme labeur qui nous attend, nous mettons notre confiance en celle que, lors de la dernière session, nous eûmes la joie de proclamer mère de l'Eglise. Depuis l'ouverture du Concile elle nous a prodigué son affectueuse assistance, elle ne manquera pas de continuer son aide jusqu'au terme des travaux."

Dans le monde

NEW YORK (AFP) — Un message télévisé du pape Paul VI au peuple américain sera transmis lundi en direct par l'intermédiaire du satellite de télécommunications "Oiseau Matinal" lancé récemment de Cap Kennedy, annonce la "National Broadcasting Company".

C'est la première fois que ce satellite — qui a déjà permis des transmissions expérimentales d'une rive à l'autre de l'Atlantique — sera utilisé pour une émission télévisée destinée au public américain.

—oOo—

HELSINSKI (AFP) — Mlle Judy LaMarsh, ministre canadien de la Santé publique a été reçue par M. Urho Kekkonen, président de la république finlandaise.

Mlle LaMarsh, qui était arrivée mardi en Finlande en visite privée est repartie cet après-midi pour le Canada.

—oOo—

NAIROBI (AFP) — Le gouvernement du Kenya a décidé de refuser un envoi d'armes soviétiques, "cadeau" du gouvernement de Moscou au Kenya et de renvoyer ces armes à leurs expéditeurs.

Annonçant ce soir cette décision, le gouvernement kenyan précise qu'après avoir soigneusement examiné ces armes, les autorités du Kenya ont [illegible] vert qu'elles étaient "désuètes, usagées, et tout à f[illegible] pres à une armée moderne comme celle du Kenya".

—oOo—

LONDRES (AFP) — La situation au Vietnam et en Malaysia a été examinée au cours des deux sessions à huis-clos de la conférence des conseillers militaires de l'Otase qui a commencé hier à Londres et qui doit prendre fin aujourd'hui.

Officiellement, les hauts représentants militaires des sept pays participants, la France n'est représentée que par un observateur, doivent examiner le travail du bureau des plans militaires qui fonctionne en permanence à Bangkok et donner des directives à cet organisme pour ses activités futures.

—oOo—

LONDRES (AFP) — Un jeune Yougoslave de 25 ans arrivé en Angleterre sans papier d'identité comme passager clandestin à bord d'un navire britannique risque de passer des années à naviguer entre l'Europe et l'Amérique sans qu'aucun pays ne le laisse débarquer.

Milovan Dosen avait embarqué clandestinement sur le "Montreal City", à Halifax, en Nouvelle-Ecosse et était arrivé le 12 avril à Swansea. Traduit en justice hier sous l'inculpation d'entrée illégale en Grande-Bretagne, il a été condamné à un jour de prison. Aujourd'hui, la police l'a conduit à Bristol, où il devra rembarquer à bord du même bateau.

Un autre contingent de la gendarmerie à Saint-Pierre

ST-PIERRE St-Pierre-et-Miquelon. — (P.C.). — Les esprits étaient en mouvement hier soir dans cette vieille colonie française alors qu'un second contingent de la gendarmerie fédérale française faisait son arrivée à bord d'un navire de guerre.

Près de 200 habitants de la ville étaient rétunis en silence pendant que la frégate Commandant Bourdais accostait à un mille de distance du port en vue de laisser descendre les membres du contingent. La foule se massait également à la nuit tombante sur la place principale de la ville, mais on ne signalait aucun désordre.

On craignait cependant que des troubles n'éclatent dans d'autres quartier alors que la dispute au sujet d'une hausse générale des salaires s'envenimait.

Près de 20 chalutiers espagnols ont jeté lours amarres dans le port hier après-midi et les équipages s'empressaient d'envahir la ville pour la soirée. Les quelques estaminets restés ouverts étaient bondés de marins.

Correspondants et photographes de journaux arrivaient en grand nombre hier à Saint-Pierre, à quelque 10 milles au large du littoral sud de Terre-Neuve. Un officier du premier détachement de policiers qui est débarqué dans l'archipel au cours du dernier week-end aurait menacé de confisquer une caméra si on l'utilisait pour prendre des photos des hommes transportant des armes.

Tâche difficile

Pourtant, au moins cinq photographes étaient à l'oeuvre pendant le débarquement du deuxième contingent et aucun incident ne s'est produit. On ne rapporte aucune mêlée entre les policiers militaires, venus prêter main forte aux 20 policiers réguliers de la ville et les habitants de St-Pierre.

M. Albert Briand, représentant de la colonie à la Chambre des députés est arrivé de Paris au début de la journée d'hier, mais il est reparti pour la capitale française dans la soirée en vue de plaider en faveur du retrait des membres de la gendarmerie.

Dans une interview qu'il a accordée à Sydney, N.-E., au cours d'une escale, il a déclaré que "ce ne serait pas chose facile" d'obtenir le retrait des policiers de St-Pierre. "Lo[illegible] qu'il y a 150 policiers pour 5,000 habitants, quelque chose ne tourne pas rond", a-t-il déclaré.

Offices du dimanche

2e dim., après Pâques, IIe cl. (blanc). — Messe du dim., Gloria, une oraison, Credo, préface de Pâques. — II Vêpres du dim., sans mém.

Les Quarante-Heures

MAI

2—Notre-Dame-du-Chemin, Cénacle du Mont Saint-Sacrement.
3—Saint-Joachim.
4—Notre-Dame-des-Monts, Vieux Monastère des Ursulines.
5—Saint-Ludger, Saint-Jean-de-la-Lande.
6—Desserte de Duchesnay
7—Sainte-Sophie, Saint-Hilarion.
8—Saint-René-Goupil.
9—Sainte-Famille, I. O.

Evangile du dimanche

2e dimanche après Pâques
(S. Jean, X, 11-16)

En ce temps-là, Jésus dit aux pharisiens : Je suis le bon Pasteur. Le bon Pasteur donne sa vie pour ses brebis. Mais le mercenaire, et celui qui n'est point pasteur, à qui les brebis n'appartiennent pas, ne voit pas plus tôt venir le loup, qu'il abandonne les brebis et s'enfuit ,et le loup les ravit et disperse le troupeau. Or le mercenaire s'enfuit, parce qu'il est mercenaire et qu'il ne se met point en peine des brebis. Pour moi, je suis le bon Pasteur; je connais mes brebis, et mes brebis me connaissent, comme mon Père me connait, et comme je connais mon Père; et je donne ma vie pour mes brebis. J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie : il faut que je les amène aussi: elles écouteront ma voix, et il n'y aura qu'un troupeau et qu'un pasteur.

Calendrier

VENDREDI, 30 AVRIL 1965
Ste Jeanne d'Arc
Demain :
S. Joseph, artisan

SOLEIL: Lever: 4.30 Coucher: 6.55
LUNE: Lever: 5.12 Coucher: 7.29

Les marées de vendredi le 30
Hautes: 5.21 a.m. — 5.48 p.m.
Basses: 12.41 a.m. — 13.08 p.m.
Les marées de samedi, 1er mai
Hautes: 5.55 a.m. — 6.28 p.m.
Basses: 1.19 a.m. — 1.52 p.m.

PHASES DE LA LUNE EN MAI
Nouvelle lune le 1er, à 6h. 56 a.m.
Premier quartier le 8, à 1h. 20 a.m.
Pleine lune le 15, à 6h. 52 a.m.
Dernier quartier le 23, à 9h. 40 a.m.
Nouvelle lune le 30, à 4h. 13 p.m.
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

"SON BONHEUR EST LE NOTRE"
Pas un papa, pas une maman ne désire voir son enfant devenir une victime de l'alcoolisme, du dévergondage.
Que fait chacun ou chacune pour prévenir de telles catastrophes ?
Espace payé par H. Péloquin.

• ARTICLES de Bureaux
• CENTRE D'IMAGERIES
• ARTICLES de CLASSES
• LIVRES de bibliothèques
• ARTICLES RELIGIEUX
LA LIBRAIRIE CANADIENNE Ltée
3 magasins pour vous servir
399, de la Canardière
Tél. : 525-5119
Centre d'Achats Canardière
Centre d'Achats Laurier

LES BEAUX DIMANCHES
de Marcel Dubé
1er et 2 mai
Palais Montcalm

VILLE DE QUEBEC-OUEST
OPPORTUNITE POUR JEUNE INGENIEUR
La Ville de Québec-Ouest recevra des demandes d'emploi au poste d'ingénieur municipal, qui sera chargé de préparer les plans d'aqueduc, d'égouts, voirie municipale et de surveiller l'exécution des travaux.
Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur demande au soussigné.
Roger GAUVIN, sec.-trésorier,
Ville de Québec-Ouest,
313, avenue Bélanger, Québec 8.

VENDEUR
Personne énergique, bilingue, avec expérience de la vente, aptitude pour la mécanique, 12e année au moins, requise par distributeur avantageusement connu pour vendre, gamme complète de moteurs et génératrices les plus populaires, dans région économique de Québec. Doit posséder automobile.
Ecrire au : Gérant des ventes,
101 rue Est Henderson,
Québec 2.

AVIS
Veuillez noter que notre nouveau numéro de téléphone est maintenant
681-0511
Canadian Tire And Repair Co. Ltd
128, ave St-Sacrement, Québec
(Pneus Firestone, vulganisation et réchapage)

INGÉNIEURS DEMANDÉS
Pour participer à l'élaboration d'importants projets de génie civil. Opportunités offertes dans tous les champs d'action de l'exercice de la profession pour des candidats ayant de 0 à 15 ans d'expérience. Bénéfices d'assurance - groupe non - contributoires pour accident, santé, frais onéreux, vie et d'un régime de retraite attrayant. Ambiance professionnelle.
Prière de s'adresser par écrit, sous pli confidentiel, en donnant toutes informations et précisions à :
GEO. DEMERS
INGENIEUR - CONSEIL
845, St-Cyrille ouest Qué. 6

QU'ON COURE... ? à L'ACTION !
4 AUTOMOBILES A GAGNER
L'ACTION J'écoute CKCV No. 229,309 Valide en avril 196[illegible]
L'ACTION J'écoute CKCV No. 229,118 Valide en avril 1965
L'ACTION J'écoute CKCV No. 229,256 Valide en avril 1965
DECOUPEZ ET CONSERVEZ CES JETONS
$1280.00 A GAGNER

de nouveau...
ENCAISSABLES AU PAIR...
...EN TOUT TEMPS
INTÉRÊT ÉLEVÉ
OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC

LOISIRS-DÉTENTE-ARTS-LETTRES-SCIENCES

l'Action

SOMMAIRE

SPORTS
Trois pages complètes

Page des jeunes

Vie féminine

Voyages

Arts et Spectacles

Lectures

Neuf millions de visiteurs dans les parcs nationaux

Au printemps ou au début de l'été, on se mettra à la recherche d'un emplacement propice à l'aménagement d'un nouveau parc national en Saskatchewan.

C'est ce qu'ont annoncé M. Arthur Laing, ministre du Nord canadien et des Ressources nationales et J. M. Cuelenaere, c.r., ministre des Ressources naturelles de la Saskatchewan.

Trois régions, celle des Collines Cyprès dans le sud-ouest de la Saskatchewan, et celles de Val-Marie et du lac de la Dernière Montagne, feront l'objet d'une étude conjointe par les membres de l'administration fédérale et provinciale des parcs. Si l'on trouve un emplacement qui convienne à l'aménagement d'un parc national et qui agrée aux deux gouvernements, la Saskatchewan pourra alors remettre le terrain à l'administration des parcs nationaux, qui veillera à l'aménagement de ce dernier en vertu de la Loi sur les parc nationaux.

Il existe déjà en Saskatchewan un parc national, celui de Prince-Albert, qui fut établi en 1927. Les 1,496 milles carrés de forêts et de lacs du parc de Prince-Albert recèlent une faune d'une grande richesse.

Les dix-huit parcs nationaux du Canada sont aussi bien connus à l'étranger qu'ils le sont des millions de Canadiens qui s'y rendent chaque année. Depuis les prés alpins du mont Revelstoke, en Colombie-Britannique, jusqu'à la côte de Terre-Neuve, depuis la Pointe-Pelée, sur le lac Ontario, jusqu'aux pâturages du parc Wood-Buffalo au nord, la plupart des aires géographiques distinctives sont représentées.

Mais il y a encore de grandes lacunes.

Il n'y a pas encore de parc national sur la côte du Pacifique. Les deux provinces les plus populeuses n'ont aucun parc national ou, si elles en ont, l'étendue de ces parcs n'est que de quelques milles carrés. Le Grand Nord n'est pas représenté non plus, pas plus que les Prairies ou que le bouclier canadien.

En Saskatchewan, où l'on trouve encore des terres qui rappellent le souvenir de la prairie d'autrefois, une brèche importante et sur le point d'être fermée.

Le nombre des visiteurs dans les parcs nationaux dépasse le chiffre de neuf millions et ne cesse d'augmenter.

Les terres prennent encore plus rapidement de la valeur à mesure que les terrains de choix sont acquis pour servir à d'autres genres d'aménagements. Le temps ne permet plus de regarder l'avenir en dilettante. Les étendues de pays possédant les particularités qui les rendent propices à l'aménagement de parcs nationaux, doivent être réservées dès maintenant, tandis qu'il y a encore moyen d'en obtenir.

UN SECTEUR DE "LA MÉTIS" AMÉNAGÉ EN RIVIÈRE À SAUMON

Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Gérard Cournoyer, a annoncé de concert avec le ministre négociateur de l'ARDA pour le Québec, M. Alcide Courcy, que la direction générale de la Chasse et de la Pêche vient d'entreprendre l'aménagement d'un secteur de la Métis en rivière à saumon, grâce à la proposition du Comité permanent d'aménagement des ressources (CPAR) en vertu de la loi ARDA, législation aussi bien fédérale que provinciale. Le CPAR a préconisé le projet d'aménagement à la demande expresse du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et du BAEQ (Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec) afin de promouvoir le développement économique de cette région du Bas du fleuve.

Le Service de la faune du ministère avait procédé auparavant à l'analyse du bassin hydrographique de la région. Ces premières observations d'ordre biologique ont permis de déterminer que la rivière présentait d'immenses possibilités tant pour l'établissement de frayères à saumon que pour l'implantation et la croissance de populations de jeunes, ce qui faciliterait de beaucoup le développement de l'industrie touristique régionale, industrie axée sur la pêche sportive du saumon et sur le camping. Le biologiste en charge de l'aménagement des rivières à saumon de la Gaspésie et un ingénieur, spécialisé dans la construction de passes migratoires, ont recherché diverses manières de permettre au saumon de franchir les deux barrages, situés à l'embouchure du cours d'eau de même que la zone d'accumulation de bois. Le projet présenté s'avère le plus économique et le plus avantageux.

Avec l'approbation du ministère des Richesses naturelles, responsable de l'Hydro-Québec, le Service de la faune a commencé les travaux qui permettront éventuellement la pêche sportive du saumon, la pêche se pratiquant de la partie des terres libres de la Couronne qui s'étendent dans le secteur aménagé sur une proportion de 70% des deux rives.

On prévoit le creusage d'un chenal secondaire parallèle au chenal actuel de sortie de l'eau provenant de la turbine, d'une longueur de 100 pieds et d'une largeur de 10. Dans ce chenal, on construira une trappe à saumon de 35' de long et de 10' de large. La trappe sera munie dans son intérieur d'une deuxième cage de 6' x 6' qu'on pourra soulever à l'aide d'un treuil pour charger les saumons dans un camion-citerne de type spécial pourvu d'un réservoir approprié dans lequel on transportera le saumon de la trappe aux endroits où il sera libéré dans les eaux de la rivière.

Le Prince-Vaillant

ROMAN HISTORIQUE DU TEMPS DU ROI ARTHUR

par HAROLD-R. FOSTER

Résumé : Les jours passent et l'amas de glace leur renie toujours la chance de se glisser jusqu'à la rive montagneuse. Puis un chaud courant vient de l'est et leur apporte une grosse brume grise, leur cachant la terre distante.

Sur un si petit bateau rien n'est caché et la maussade équipage est bien consciente que la provision d'eau est dangereusement basse.

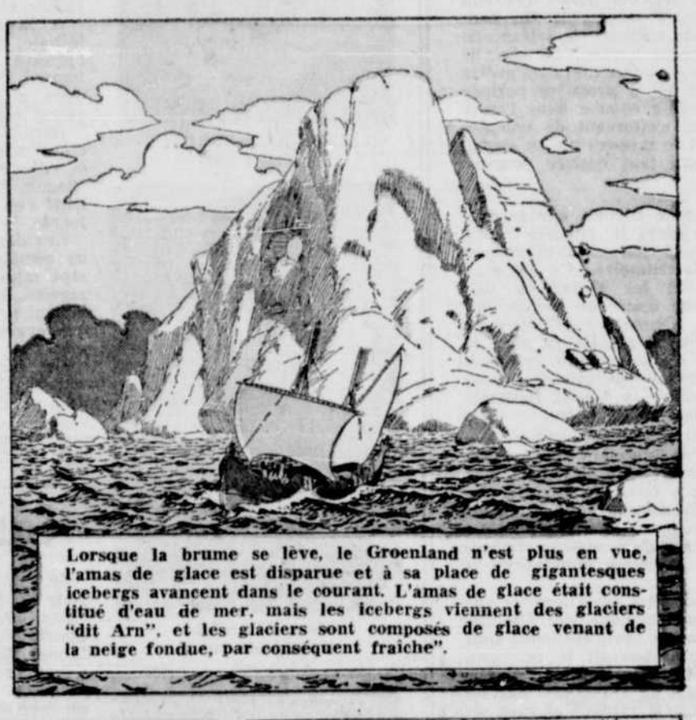

Lorsque la brume se lève, le Groenland n'est plus en vue, l'amas de glace est disparue et à sa place de gigantesques icebergs avancent dans le courant. L'amas de glace était constitué d'eau de mer, mais les icebergs viennent des glaciers "dit Arn", et les glaciers sont composés de glace venant de la neige fondue, par conséquent fraiche".

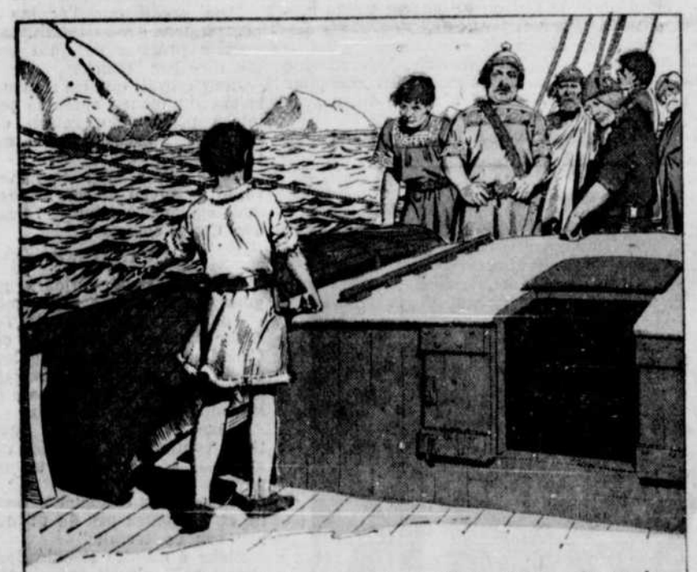

"Apprêtez les chaloupes", commande Vaillant. Même s'il est le chef du groupe, il a jusqu'à maintenant permis à Gundar de donner les ordres. Les meneurs du groupe, Olin et Karl, chuchotent à l'équipage réticent et ceux-ci hésitent.

Le refus d'obéir à son premier ordre apporte un subtil changement chez le jeune garçon. Il est issu de rois et de reines, de grands chefs et de grands guerriers, et Arn a hérité quelque chose de chacun. A ce moment, il prend le commandement.

"Olin ! Karl ! Déliez la chaloupe !" Même s'il parle posément, il y a une certaine fermeté dans sa voix et il est obéi, et à ce moment précis son adolescence le quitte. Arn est devenu un jeune homme.

Une montagne d'eau fraiche, mais comment se la procurer ? Des vagues battent sa base et de la glace roule sur ses flancs avec un bruit de tonnerre.

Prochainement : FROID COMFORT.

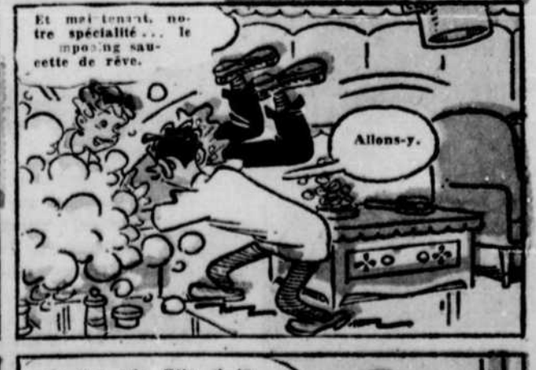

● LE PECHEUR — Des silhouettes d'amateurs de pêche se profilent déjà nombreuses sur les eaux scintillantes des rivières et des lacs tant au Canada qu'aux Etats-Unis. La fièvre "du poisson" a déjà communiqué des tremblements fébriles aux mains des spécialistes du lancer léger et autres méthodes d'attirer l'attention des truites prudentes, des achigans impétueux, des brochets féroces...

Conclusion : sortir la poêle à frire... si la pêche a été fructueuse. (Téléphoto UPI)

C'EST PAS FINI!

Les Black Hawks n'ont pas culbuté dans le vide en remportant la 6e par 2 à 1

CHICAGO — (P.C.) — Un but de Doug Mohns, sur un jeu de puissance à mi-chemin de la troisième période, a donné un gain de 2-1 aux Black Hawks de Chicago sur les Canadiens de Montréal hier soir. La septième et décisive joute de la finale de la coupe Stanley aura donc lieu à Montréal samedi soir. La victoire, devant une foule de 20,020 spectateurs, a nivelé à 3-3 les chances de la série 4 de 7. Mohns a compté le but victorieux moins de trois minutes après que le gros Elmer Vasko eut égalé le compte 1-1. Ralph Backstrom a réussi le seul but des Canadiens au second engagement.

Ralph BACKSTROM
(premier but)

Elmer VASKO
(deuxième but)

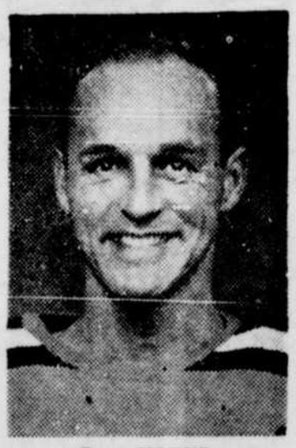

Doug MOHNS
(troisième but)

Le but victorieux a terminé un match serré et parfois sauvage, marqué de deux mêlées générales au premier engagement.

Les Hawks ont commencé rapidement et, avant la deuxième minute de jeu, Henri Richard et Phil Esposito en sont venus aux coups, mais tous les joueurs sur la glace se sont joints à la mêlée.

Quelques minutes plus tard, Stan Mikita et Dick Duff ont échangé des coups de poings et les autres joueurs ont joint la parade, notamment Doug Mohns et Terry Harper.

A la fin de cette période initiale, qui a duré 43 minutes, l'arbitre Frank Udvari avait imposé 14 punitions, y compris deux majeures et deux mauvaises conduites.

Harper et Mikita ont écopé d'une mineure, d'une majeure et d'une mauvaise conduite chacun, tandis que Mohns et Duff s'en tiraient avec des majeures.

Les deux équipes ont évolué au complet pendant seulement sept minutes à cette première reprise. Les Hawks ne ressemblaient aucunement aux joueurs qui avaient fléchi 5-0 mardi soir.

Les gardiens se sont mis en vedette alors que Charlie Hodge a effectué 22 arrêts, dont 11 dans le premier engagement, tandis que Glenn Hall repoussait 21 rondelles.

Tandis que Hodge se distinguait à la première période, Hall brillait à la seconde reprise, notamment devant Roberts qui l'avait à sa merci.

BUTS

Les Canadiens ont affiché leur meilleure tenue à la 2e période alors que Backstrom a accepté les passes de John Ferguson et Ted Harris pour déjouer Hall avec un lancer rapide du cercle gauche dans la zone des Hawks.

Hall a de nouveau sauvé la situation devant Robert Rousseau à la fin de l'engagement.

Le jeu fut partagé et rapide au cours des cinq premières minutes de jeu de la dernière reprise. Puis, Vasko a traversé l'équipe rivale avant de lancer sur Hodge, qui a bloqué le retour pris par Mohns avant de céder devant Vasko de nouveau.

Sept secondes après une punition à Harper, Mohns a réussi le but victorieux sur des passes de Pilote et Mikita.

Les Canadiens ont tenté désespérément d'égaler les chances par la suite, mais les Hawks, au lieu de demeurer sur la défensive, ont mis Hodge encore à l'épreuve.

Ainsi, les visiteurs n'ont pu lancer dans le territoire des Hawks afin de remplacer Hodge par un ailier dans les dernières secondes de jeu.

Les deux équipes ont pris le chemin de Montréal immédiatement après le match, les Canadiens par train et les Hawks, par avion.

SOMMAIRE

Première période

Aucun but.

Punitions : Richard 1:34, Esposito, double mineure 1:34, Duff, majeure, Mohns, majeure, Harper, Mikita, mineure, majeures, mauvaise conduite, 6:41, Harris 8:14, Maki 10:41, Gauthier 14:41

Deuxième période

1—Montréal, Backstrom (Ferguson, Harris) 16:57

Punitions : Hull 9:15, Provost 12:28.

Troisième période

3—Chicago, Vasko (Mohns, Ravlich) 6:06

3—Chicago, Mohns (Mikita, Pilote) 8:15

Punitions : Harper 8:06, Gauthier 17:43, Maki 17:43.

ARRETS :

Hodge	11	4	7—22
Hall	5	7	9—21

Assistance : 16,600.

• Puisque la série finale n'est pas terminée, Fred Stanfield et Bobby Hull devront encore sortir leur stylo pour signer des autographes quand ils se présenteront au Forum de Montréal demain soir car comme cette photo le prouve les Black Hawks ne manquent pas d'admirateurs et peut-être de supporteurs dans la métropole canadienne. (Téléphoto : U.P.I.)

Montréal	3	2	1	1	6	1	?
Chicago	2	0	3	5	0	2	?

La finale devra donc se poursuivre jusqu'à la limite

Ce n'est donc pas à Chicago mais à Montréal que la coupe Stanley brillera de tous ses reflets, sous les rayons des projecteurs du Forum, car les Black Hawks n'ont pas été projetés dans le gouffre comme le souhaitaient tant les partisans du Canadien. Courbant résolument l'échine, les joueurs de Billy Reay ont répété l'exploit réalisé aux dépens des Red Wings en gagnant une autre fois la partie rétablissant toutes leurs chances dans la série qui sera presque aussi longue que la précédente, puisqu'elle aura nécessité 20 joutes au lieu de 21.

Grâce à Frank Udvari qui remit de l'ordre sur la glace avant qu'il soit trop tard, cette sixième partie redevint captivante et demeura très contestée jusqu'à la fin pour offrir au public du Stadium et aux millions de téléspectateurs ce qu'ils souhaitaient : du grand hockey. La sévérité de l'arbitre semblant un moment excessive devait s'avérer très justifiée quand les punitions de la première période furent toutes purgées. Dans un camp comme dans l'autre on réalisa en effet que c'était en s'efforçant de compter des buts et non en se frictionnant le museau ou en s'arrachant les chandails que la victoire tant désirée pourrait être remportée.

C'est donc à partir de la seconde période que le duel devint passionnant à suivre car, après le premier repos, les deux clubs sortirent leur grand jeu et multiplièrent leurs efforts de chaque côté de la patinoire. Ce qui était prévisible se produisit alors, quand les Canadiens tout d'abord redoublèrent d'énergie pour tenter de mettre une nouvelle fois "K.O." les Hawks. Comme il fallait aussi s'y attendre, ces derniers tragiquement acculés au pied du mur contre-attaquèrent avec tant d'ardeur qu'ils redressèrent leur situation momentanément compromise pour arracher un triomphe les maintenant en vie et ranimant leurs espoirs d'une conquête de la coupe Stanley.

Ayant tiré profit de la leçon que leur servirent les Canadiens au Forum, mardi soir, les Eperviers pratiquèrent un échec-avant aussi efficace que le fut celui de leurs rivaux durant la précédente joute. C'est à force de harceler les Canadiens qu'ils réussirent effectivement à exploiter deux occasions de compter pour enrayer par la suite tous les efforts de redressement des Montréalais que la fatigue affaiblit visiblement dans les dix dernières minutes de la rencontre.

Même sans tenir compte des batailles aussi inutiles que néfastes, cette rencontre en fut une typique des éliminatoires et se déroula devant une immense foule enfiévrée sans être toutefois aussi hargneuse qu'on pouvait le redouter. Soutenant avec un enthousiasme permanent son club qu'elle voulait voir triompher, l'assistance du Stadium parvint effectivement à pousser les Hawks à la victoire et c'est au moins sur un succès local que la saison du hockey à Chicago a pris fin. Reste à savoir maintenant où la coupe aboutira après ses trois années de séjour à Toronto...

Coupe ALLAN

QUEBEC (P.C.) — La finale pour l'obtention de la coupe Allan débutera, le 2 mai à Sherbrooke, a annoncé hier M. Lionel Fleury, président de la Canadian Amateur Hockey Association. La série de quatre de sept mettra en présence les Castors de Sherbrooke et le Nelson, C.B.

Toutes les joutes de la série seront disputées à Sherbrooke.

La deuxième joute sera disputée le 4 mai, la troisième, le 6 mai et la quatrième le 8 mai. Si d'autres joutes sont nécessaires, elles seront disputées aux dates suivantes: les 9, 11 et 13 mai.

Billy Reay reste calme et Toe Blake critique encore

Chicago. — (P.C.) — "Elle a frappé mon hockey d'abord, puis mon patin, avant de pénétrer dans le but".

A entendre Doug Mohns décrire le but victorieux qui a procuré un gain de 2-1 à Chicago sur les Canadiens hier soir, ce fut très simple.

Simple ou non, le but a donné "une autre vie" aux Hawks, selon Mohns. Les vainqueurs viendront maintenant disputer le match décisif au Forum samedi soir.

"J'attendais directement devant le but lors de la passe de Mikita et j'ai eu de la peine à la faire dévier quand mon hockey a accroché dans mes patins."

Même si Mohns a vaincu les Canadiens, c'est Eymer Vasko qui a sauvé les Hawks avec son premier but dans les séries éliminatoires depuis 1961.

C'est un mauvais présage, pour les Canadiens, car le premier but de Vasko a été réussi alors que les Hawks ont remporté la coupe Stanley.

"Mon premier lancer est allé d'un poteau à l'autre et j'ai attendu que la rondelle s'arrête avant de la pousser dans le but".

Selon le pilote Billy Reay, la différence dans le match a été le fait que Pilote et Vasko sortaient la rondelle de notre territoire.

"Pour une fois, je crois que nous avons assez bien joué pour triompher" a ajouté Reay avec un sourire.

Pilote a fait remarquer que "lorsqu'on tient nos gros canons en échec, quelqu'un doit les remplacer".

Pour sa part, Hull, encore tenu en échec, était sous l'impression "que les Canadiens le négligeaient un peu".

Reay ne semblait considérer le match tout simplement "comme une autre partie de hockey".

Il était heureux d'avoir triomphé "afin de présenter un vrai match de championnat à Montréal samedi soir".

Il a prédit que l'équipe la plus fraiche triompherait, sans vouloir préciser ce qu'il voulait dire par "fraiche".

Reay croyait que les siens auraient dû mener après la première période en raison des nombreuses occasions de compter.

Enfin, il a non seulement vanté le travail de son gardien, mais également celui de Hodge, des Canadiens.

LES CANADIENS

"Nous devons toujours gagner quatre parties, c'est tout".

Voilà comment le pilote Toe Blake résumait les chances des Canadiens à la suite de leur échec de 2-1 devant Chicago dans la 6e joute de la finale de la coupe Stanley hier soir.

Blake, ennuyé par les questions continuelles au sujet des arbitres, a rétorqué à un reporter:

..."Je ne veux critiquer personne et ne tentez pas de m'amener sur ce terrain."

Blake a ensuite signalé deux choses qu'il n'avait pas aimées.

"J'ai vu un homme de trop sur la glace pendant 25 secondes, de plus, Harper a écopé d'une punition pour avoir retenu Hull par en arrière alors que Henri Richard est sans cesse retenu ainsi."

Blake était d'avis que les siens avaient assez bien joué pour remporter le trophée sans être obligés de retourner à Montréal pour un 7e match.

Le gérant général Sam Pollock abondait dans le même sens. Il s'est dit confiant de voir les Canadiens l'emporter dans le match décisif.

Les joueurs ont dû s'habiller rapidement afin de prendre le train en direction de Montréal.

Qui sera le premier détenteur du trophée "Connie Smythe"?

?

Puisque le nouveau trophée "Connie Smythe" sera également remis à son premier détenteur samedi soir, aventurons-nous sans attendre pour prédire le choix des gouverneurs de la LNH à qui revient la tâche (ou leurs remplaçants) de désigner le joueur le plus méritant.

Selon nous, c'est Jean-Claude Tremblay qui le mérite. C'est de loin l'athlète qui s'est le plus distingué dans ces éliminatoires '65, au point de faire oublier Jacques Laperrière sans qui la défensive du Canadien devait en principe offrir une frêle résistance aux dangereux compteurs des Black Hawks. Tel ne fut pas le cas cependant, grâce à Jean-Guy Talbot mais surtout à Jean-Claude Tremblay qui a jailli de l'ombre au cours des trois dernières semaines.

Si le futur citoyen d'honneur de Bagotville n'est pas choisi, c'est à Jean Béliveau ou à Bobby Hull que le trophée sera présenté. Le premier le mérite certainement plus que le second mais, comme on ignore sur quels critères sera basée l'élection, il est difficile de prévoir à coup sûr le résultat du scrutin...

Larry Regan CAPITULE

OTTAWA (P.C.) — Larry Regan a révélé hier qu'il abandonnait temporairement son plan de tenir une clinique de hockey à Innsbruck, Autriche, cet été.

Regan a précisé dans un communiqué qu'il devait abandonner ses plans "en raison d'une mésentente voulant qu'il s'agisse d'une tentative d'importer le professionnalisme en Europe et d'encourager les amateurs européens à quitter leurs rangs".

Il a ajouté que la clinique, qui devait être dirigée par des pros connus, "était une tentative sincère dans le but d'exposer aux Autrichiens un système qui a tellement connu de succès à développer les jeunes joueurs canadiens".

On sait que la FIGH s'était opposée à la présence des pros "sur toutes les formes" en Europe.

Regan a tenté sans succès de faire lever le ban de la FIGH.

Il va maintenant rencontrer les directeurs de la FIGH dans le but d'éliminer la mésentente afin de tenir la clinique aussitôt que possible.

En souplesse...

• Au distingué lecteur à la recherche d'un livre offrant un aperçu d'ensemble sur tous les sports, nous lui suggérons l'encyclopédie des sports des éditions Larousse. Le volume est plus gros et plus cher qu'un livre de poche mais l'information qu'il contient est complète et bien illustrée par d'utiles photos et croquis. L'autre désir exprimé dans sa lettre sera probablement comblé en partie par l'article paraissant en bas de cette page...

• En fléchissant par 3-2 au terme de la quatrième joute de la finale des éliminatoires de la coupe Calder, les Bears de Hershey y semblent condamnés à subir un sort identique à celui des As de Québec que les Américains de Rochester liquidèrent en cinq parties. Jusqu'à maintenant les Bears ont toutefois fléchi moins facilement que les Québécois...

• S'il est vrai que Sam Pollock veut maintenir la glace au Forum jusqu'aux premiers jours de juin pour permettre à Gilles Tremblay de réhabiliter ses jambes aux efforts du patinage, les coureurs cyclistes des prochains "6 jours" du Forum devront pédaler vigoureusement pour ne pas geler des pieds...

• L'arbitre Frank Udvari qui remplacera peut-être Carl Voss l'hiver prochain a dirigé la rencontre d'hier soir au Stadium de Chicago avec une grande maîtrise. Grâce à sa sévérité au début de la joute il refroidit les esprits échauffés et à la suite d'une avalanche de punitions les deux clubs se livrèrent une lutte de toute beauté mettant en valeur les véritables attraits du hockey et de la série finale de la coupe Stanley. Sans Udvari ce duel aurait pu très mal tourner...

• Cette photo déjà parue dans plusieurs quotidiens montre avec quelle fureur John Ferguson frappa Eric Nesterenko, mardi soir dernier. Alors que le joueur des Black Hawks était allongé inconscient sur la glace celui qui l'avait assommé levait encore son poing comme s'il voulait lui donner le coup de grâce...

Le hockey peut demeurer passionnant sans abaisser la dignité de l'homme

Toute personne équilibrée voyant un homme se faire assommer par un autre dans la rue, avec une matraque ou à poings nus, est normalement scandalisée par la sauvagerie d'un pareil spectacle. Voilà pourquoi d'ailleurs la brutalité de la police fédérale américaine à l'égard des Noirs et la rudesse excessive du service d'ordre, lors du bref passage de la Reine d'Angleterre à Québec, soulevèrent de vives réactions réprobatrices.

Quand on vit par contre un joueur des Canadiens frapper rageusement et à plusieurs reprises un rival visiblement étourdi dès le premier coup de poing, combien de gens furent révoltés par ce violent assaut de John Ferguson aux dépens d'Eric Nesterenko? Quelle différence y avait-il pourtant entre cette bagarre survenue sur la glace du Forum et les bousculades sanglantes occasionnées par le conflit racial troublant la paix sociale aux Etats-Unis?

Mardi soir dernier on a applaudi celui qui frappa sans pitié un adversaire presque inconscient et étendu inerte à ses pieds alors que dans la boxe, un sport violent à l'extrême, il est absolument interdit d'infliger des coups à un pugiliste allongé ou même à genou sur le tapis. Comme c'était un porte-couleurs de l'équipe montréalaise qui fut l'assommeur et non l'assommé, les journalistes et commentateurs de la métropole se gardèrent bien de réprouver la réaction bestiale de Ferguson; certains même poussèrent leur cynisme jusqu'à louanger sa force de frappe en la comparant à celle des meilleurs "puncheurs" du Noble Art. D'autres ne formulèrent aucune protestation, comme un "demi-confrère" en particulier qui étala par son silence un manque absolu d'objectivité car n'est-ce pas ce même "expert" de Radio-Canada qui s'éleva le plus vigoureusement contre la brutalité des Maple Leafs de Toronto secouant durement les gentils petits Canadiens lors du premier duel de la semi-finale Montréal-Toronto et qui, plus tard, piqua une autre colère en voyant Henri Richard se faire malmener derrière les filets rivaux, sans admettre qu'il s'était attaqué auparavant au cerbère.

Comme nous avons qualifié dernièrement de "chien enragé" un certain Don Cherry, au lendemain de sa furieuse et sournoise attaque au Colisée, durant une joute de la semi-finale Québec-Rochester, cette comparaison semble également valable pour Ferguson dont les motifs invoqués pour se justifier sont inacceptables car, même si le bâton de Nesterenko le flappa accidentellement ou non à la tête, la légitime défense ne rendait pas nécessaire et encore moins vitale une réaction aussi violente et dangereuse de sa part.

Certains diront évidemment que de pareils échanges de coups sont inévitables dans le hockey, à cause des rudes contacts fréquents survenant durant une joute. Pourquoi alors la moindre bagarre n'est tolérée sur un terrain de football où de rugby alors que les joueurs se heurtent pourtant avec plus de violence? Dans une compétition athlétique toute bataille est anti-sportive si elle se produit hors d'une arène. Notre sport national ne jouit pas d'une exemption, il nous semble.

Pourquoi donc tolérer plus longtemps les nombreux actes de brutalité si peu conformes à la dignité de l'homme? Sans bagarres le hockey nord-américain ne peut-il demeurer passionnant? ...

Jacques REVELIN

LAS VEGAS (P.A.) — Arnold Palmer a secoué sa léthargie hier et a réussi un 66, six sous la normale, en prenant les devants à l'ouverture du tournoi des Champions, dont l'enjeu est $75,000.

Le favri Jack Nicklaus tire de l'arrière avec un 74.

Sam Snead aurait pu rejoindre Palmer, n'eût été un bogey double au 13è trou, et doit se contenter d'un 70.

Bill Casper et Dick Sikes ont roulé des 68.

Sur un pied d'égalité à 69, on note George Knudson, de Toronto, Bruce Crampton, Rod Funseth, Doug Sanders et Chuck Courtney.

Tony Lema a ajouté un 34 après un premier neuf de 39, de même Jack McGowan, un 32 après un premier 39.

Palmer a admis qu'il avait réussi ses meilleurs coups roulés depuis des années.

Pete Brown, premier noir inscrit dans cette compétition, a dû se contenter d'un 78 en raison d'un malaise au dos et doutait pouvoir continuer aujourd'hui.

Frank Boucher désapprouve le système du R. P. Bauer

pour la formation de notre équipe nationale

TORONTO (P.C.) — Frank Boucher prétend que le Canada devrait oublier son système de bâtir des équipes de hockey mondiales et olympiques avec des étudiants. Il possède un plan qui devrait, selon lui, produire des aspirants sérieux, probablement des champions, chaque année. Le commissaire du hockey junior en Saskatchewan, membre du Temple de la Renommée du hockey et ex-fameux centre des Senators d'Ottawa et des Rangers de New York, s'est dit "irrité de la faillite répétée du Canada dans les compétitions internationales de hockey".

Dans un article du Magazine Maclean, Boucher dit que "la faillite lamentable" du Canada, au tournoi mondial de Tampere, Finlande, cette année, "mettait fin à ma patience au sujet du plan de quatre ans du R. P. David Bauer dans le but de regagner notre prestige international".

On sait que le Canada a fini au quatrième rang en 1965 et aux jeux olympiques de 1964 à Innsbruck, Autriche.

DECLARATION

"En toute honnêteté, je n'étais pas d'accord avec le plan tel que conçu, mais j'ai gardé le silence en sachant très bien que tout plan méritait un essai. Toutefois, les piètres résultats obtenus à Tampere m'ont convaincu d'exprimer ma pensée tout haut.

"D'abord, notre défaite de 8-0 devant les Tchèques est une preuve évidente que notre système est faux; deuxièmement, la suggestion du P. Bauer, créateur de nos deux dernières équipes nationales, voulant que nous nous abstenions du tournoi 1966 afin de nous préparer pour 1967, est une preuve évidente que notre philosophie est mauvaise.

"Il est incroyable que le Canada ait besoin de préparation pour évoluer dans son sport national . . .

"Je reconnais le besoin de patience et coopération en autant que nous alignerons une équipe vraiment représentative dans ces tournois. C'est pourquoi je dis à regret que le présent système nous réserve que des faillites continuelles, d'autant plus que j'ai la conviction qu'une solution est à notre portée immédiate".

Boucher admire le P. Bauer et "croit qu'il est sincère dans son plan de bâtir une équipe nationale, mais je pense qu'il fait fausse route en croyant que les étudiants universitaires seuls peuvent réaliser son but".

"Je crois que les deux ans, consacrés à son plan, sont perdus et je prévois une autre perte de deux ans si on poursuit ce plan".

JUNIORS

Boucher précise qu'il existe 46 équipes juniors "A" au Canada, dont environ 200 joueurs en sont à leur dernière saison junior.

"Deux ou trois d'entre eux vont faire le saut directement dans la LNH. Quelque 25 autres vont évoluer dans les ligues professionnelles mineures. Plusieurs se rendront aux Etats-Unis avec des bourses d'études et d'autres trouveront un emploi aux E.-U., où ils évolueront avec des équipes amateurs seniors.

"Je prétends qu'aucun d'eux ne devrait s'expatrier avant qu'on les considère comme candidat à notr équipe nationale. Je crois que la CAHA et la LNH devraient coopérer dans la nomination de gérant et pilote permanents de l'équipe nationale, deux hommes compétents et méritant la confiance des deux organisations . . ."

Les six équipes majeures sauraient très bien que les joueurs seraient formés en vue d'une carrière professionnelle et les joueurs "seraient développés aussi bien que dans les filiales mineures . . ."

SOURCE

Il serait assez facile de recruter les joueurs. Le gérant demanderait aux pilotes et gérants des équipes juniors A de l'aider à compiler une liste des meilleurs joueurs de chaque équipe. Il leur demanderait également leurs opinions sur les autres joueurs du même circuit, "récoltant ainsi une vue générale sur l'habileté des 60 ou 70 meilleurs joueurs au pays".

Les joueurs seraient invités au camp d'entrainement, à Ottawa de préférence à Winnipeg, et, après trois semaines d'exercices, on choisirait les 25 meilleurs, soit deux gardiens de but, huit défenses et 15 avants, lesquels s'installeraient dans les universités, écoles de métiers et au travail. On organiserait alors des joutes hors concours contre des équipes de la LNH, LAH, équipes seniors et juniors à travers le pays.

"Le grand avantage de ce plan, selon moi, serait l'apport continuel du personnel . . . Evidemment, si l'équipe formée paraissait faible à certaines positions, quelques joueurs pourraient demeurer pendant une deuxième saison".

Boucher a admis qu'un futur joueur professionnel perdrait ainsi sa première saison chez les pros, "mais compenserait le tout par une tournée à travers le pays et une visite gratuite en Europe, tout en améliorant son jeu".

"La fierté nationale devrait jouer un certain rôle", a conclu Boucher.

Ce que j'en pense

Par Jean POULIOT

COLLABORATION INDISPENSABLE

Maintenant que la ligue Provinciale de baseball s'étend de Québec à Montréal, il y va de toute la publicité de la ligue que chaque équipe se fasse un devoir de transmettre le résultat de chaque joute à la Presse Canadienne qui est le lien principal entre les quotidiens, les postes de radio et de télévision de la province.

Dans le passé, les supporteurs du Thetford et du Plessisville ne venaient pas à bout d'avoir le résultat des joutes Indiens-Athlétiques et les Québécois ne recevaient aucune nouvelle des duels Braves-Mineurs. Si ces marques se multiplient à neuf exemplaires, on ne pourra blâmer les journalistes de ne pas avoir des classements à jour et le public de se désintéresser de la course au championnat.

Il y avait un magnifique esprit qui régnait à la conférence de presse tenue à Montréal, hier, et les Indiens y étaient très bien représentés par le gérant-général Hugues Beaudoin, le secrétaire Claude Lachance et le publiciste Claude Bédard. Souhaitons que le circuit qui prendra désormais le premier rang au Québec par le nombre de ses équipes aussi bien que par le calibre du jeu se mérite, par sa collaboration, une publicité de premier plan.

UDVARI LE PREMIER CHOIX

La seule objection au choix de Frank Udvari comme successeur de Carl Voss, l'arbitre-en-chef, semble qu'on a encore besoin de lui sur la glace. Le président Campbell serait à préparer un plan qui permettrait à Udvari de continuer à arbitrer quelques joutes importantes.

Il s'agirait tout simplement de garder Udvari sur la glace pendant encore deux saisons pour donner le temps à d'autres arbitres prometteurs de se développer. Pendant ce temps, il serait aidé dans son poste d'arbitre-en-chef par le nouvel assistant spécial du président.

Plusieurs gouverneurs aimeraient mieux cette situation temporaire que l'engagement de Ken Reardon ou de Lynn Patrick.

LA LUTTE REVIENT

On a émis différentes opinions sur les raisons de la décadence de la lutte à Québec, mais il est accepté de tous les connaisseurs que le déménagement de la Tour a peut-être été la cause déterminante de cette baisse en popularité.

En essayant l'Aréna du parc Victoria comme site de ses prochains programmes, à compter de lundi soir, le promoteur Allen Mitchell désire récréer l'atmosphère de l'ancienne Tour avec un lieu aussi central que l'ancienne Tour et où les applaudissements et les encouragements de la foule ne se perdent pas dans la voûte.

BUTCH AVEC LE CANADIEN

Il y aura un "Butch" Bouchard dans l'organisation du Canadien, l'an prochain. Il ne s'agit pas nécessairement de l'ancien joueur de défense en qui plusieurs voient le successeur de Toe Blake, mais bien de son fils de 17 ans qui joue pour le Collège Laval et dont l'organisation du Canadien vient de s'assurer les services pour la saison prochaine.

Le jeune Bouchard n'est pas inconnu à Québec puisqu'il est déjà venu disputer une finale de la C.O.P. avec le Longueil bantam. Il mesure maintenant 6 pieds, 2 pouces et pèse 185 livres. Son père mesurait 6 pieds, 3 pouces et pesait 190 livres alors qu'il jouait.

Quant au père, il a répondu, lorsqu'on lui demanda s'il était intéressé à la succession de Blake : "Je devrai m'informer d'abord du temps que ça peut demander, car j'ai une bonne entreprise que je ne négligerai sûrement pas pour les incertitudes du métier de pilote."

UN DEFAUT GENERAL

Nous n'avons jamais bien compris comment une équipe comme les As Juniors qui montraient certains signes de grandeur au Colisée pouvaient perdre 18 parties sur 20 à l'étranger.

Nous comprenons mieux maintenant que les quatre meilleures équipes au monde n'ont pu remporter que deux victoires sur la route en 19 essais, depuis le début des séries Stanley.

Et si vous croyez qu'il est dur de jouer à Chicago, accompagnez les As Juniors à n'importe quelle partie à l'étranger. Vous comprendrez vite.

JOHNNY, LE GRAND FRERE

Le vocabulaire du hockey s'est beaucoup amélioré depuis quelques années. Quand Bill Ezinicki jouait pour Toronto, on n'hésitait pas à le qualifier de traitre ou de tueur. Même à Québec, on n'hésita pas à employer le terme "bûcheron" pour Jimmy Bartlett et ses copains du St-Jérôme Junior.

Depuis quelques années, on semblait s'être entendu pour le terme de "policiers", surtout quand le dur-à-cuire en question jouait pour l'équipe locale.

Mais Bob Pépin vient de franchir la frontière du ridicule en qualifiant John Ferguson de "grand frère" des Canadiens après son explosion contre Nesterenko. Des joueurs du genre de Ferguson sont devenus une nécessité par la tournure générale du hockey professionnel. Même Geoffrion aurait aimé aligner un joueur du genre dans la première partie contre Rochester : "J'ai des nouvelles pour vous, Ferguson aurait organisé le genou de Gerry Cheevers ! "

Mais peut-être Bob Pépin a-t-il rêvé d'un grand frère depuis son tête-à-tête avec Len Corriveau dans le lobby du Colisée, il y a quelques années.

L'ANECDOTE DU JOUR

Quand le président Yvon Ellyson, de la ligue Provinciale, fit remarquer que Lachine aurait enfin du baseball de calibre, un joustic repartit : "Le Japon en a depuis longtemps."

Ici et là

La première joute de la finale de la coupe Allan aura lieu dimanche soir et non dimanche après-midi à Sherbrooke. — Les Athlétiques de Sorel ont acquis Yvan Cournoyer dans le repêchage des joueurs du Lachine Junior. Yvan décidera s'il se rapportera à sa nouvelle équipe ou s'il jouera pour les Mets de Lachine de la ligue Provinciale. — Les Ailes Rouges de Québec-Ouest auront une soirée dansante ce soir à la salle paroissiale Notre-Dame de la Recouvrance.

Mike Griffin clôturera sa plus longue saison en envoyant les Castors Pee-Wee contre le C.J.M.S. au Forum ce soir.— Si une 6e partie est nécessaire dans la finale Calder, elle ne pourra pas avoir lieu en fin de semaine. — C'est aujourd'hui que les six pros choisis par Larry Regan devaient partir pour l'Autriche.

Les Cubs triomphent par 6-3 à Cincinnati

CINCINNATI (PA) — Un simple de deux points de Glenn Beckert a terminé la sixième reprise de quatre points qui a aidé les Cubs de Chicago à vaincre jeudi soir au compte de 6-3 les Red de Cincinnati de la Ligue Nationale.

HIER

Ligue Américaine
Washington 4, Baltimore 5

Ligue Nationale
St-Louis 1 Milwaukee 4
Chicago 6, Cincinnati 3
San Francisco Los Angeles

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine
Baltimore à New York
Washington à Cleveland
Minnesota à Chicago
Los Angeles à Kansas City
Boston à Détroit
(toutes le soir)

Ligue Nationale
Chicago à Houston
New York à Cincinnati
Pittsburgh à St-Louis
Philadelphie à Milwaukee
San Francisco à Los Angeles
(toutes le soir)

Par la PRESSE ASSOCIEE
LES CLASSEMENTS
LIGUE NATIONALE

	G	P	Moy	Diff.
Los Angeles	9	5	.643	—
Cincinnati	8	5	.615	½
Houston	9	6	.600	½
Chicago	7	5	.583	1
San Francisco	7	8	.467	2½
Philadelphie	6	7	.462	2½
Milwaukee	5	6	.455	2½
Pittsburgh	6	8	.429	3
New York	6	9	.400	3½
St. Louis	4	8	.333	4

San Francisco 1, Los Angeles 2

Ligue Américaine

	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	8	3	.727	—
Minnesota	7	3	.700	½
Détroit	7	4	.636	1
Boston	5	4	.556	2
Cleveland	5	4	.556	2
Baltimore	6	6	.500	2½
New York	6	6	.500	2½
Los Angeles	5	7	.417	3½
Washington	4	10	.286	5½
Kansas City	2	8	.200	6½

Lanceurs probables

(Par la PRESSE ASSOCIEE)
LIGUE AMERICAINE

Baltimore, Barber 0-2 à New York, Bouton 1-1, soir.
Los Angeles, Lopez 1-2 à Kansas City, O'Donoghue 1-2, soir.
Minnesota, Grant 0-0 à Chicago Peters 2-0, soir.
Boston, Morehead 1-0 à Détroit, Aguirre 2-0, soir.
Washington, Narum 1-2 à Cleveland, Terry 2-1, soir.

LIGUE NATIONALE

New York, Spahn 2-0 à Cincinnati, Tsitouris 1-1, soir.
Chicago, Buhl 2-0 à Houston, Farrell 2-1, soir.
Philadelphie, Belinsky 0-2 à Milwaukee, Cloninger 1-2, soir.
Pittsburgh, Law 0-2 à St-Louis, Sadecki 1-0, soir.
San Francisco, Bolin 0-3 ou Hendley 0-0 à Los Angeles, Koufax, 2-1, soir.

Chicago 000 004 011—6 13 0
Cincinnati 000 000 030—3 8 1

Koonce et Bertell; O'Toole, Nuxhall 6, Arrigo 8 et Edwards.

G-Koonce 2-0. P-O'Toole 0-3. Cir : Robinson 4.

A MILWAUKEE

MILWAUKEE (PA) — Deux erreurs ont procuré deux points aux Braves de Milwaukee à la 5e manche et un gain de 4-1 aux dépens des Cards de St. Louis hier soir.

Bob Sadowski et Billy O'Dell ont tenu les Cards à quatre coups sûrs alors que Hank Aaron bouclait le circuit au profit des locaux.

St. Louis 000 100 000—1 4 1
Milwaukee 000 120 01x—4 7 1

Simmons, Taylor 7 et McCarver; Sadowski, O'Dell 7 et Torre.

G-Sadowski 2-1. P-Simmons 0-3. Cir.: Mil-H. Aaron 1.

A BALTIMORE

BALTIMORE (PA) — Un circuit de deux points par Norm Siebern, après deux retraits à la 8e manche, a procuré un gain de 5-4 aux Orioles de Baltimore sur les Senators de Washington hier soir.

Phil Ortega, condamné à une amende de $50 pour avoir lancé à la tête de John Orsino plus tôt dans le match, a été la victime de l'exploit de Siebern.

Orsino a également bouclé le circuit tandis que Woody Held produisait trois des quatre points des visiteurs avec deux circuits et un simple.

Washington 002 010 100—4 7 1
Baltimore 006 101 02x—5 6 0

Ortega et Camilli; Bunker, S. Miller 8 et Orsino.

G-Miller 1-2. P-Ortega 0-3. Cir. : Was-Held 2; Bal-Orsino 4. Siebern 1.

TENNIS

LONDRES (AFP) — M. J. Sangster et R. K. Wilson GB battent E. Davidman et D. Asz Israël par 6-1, 6-1, 6-3, à l'issue de la seconde journée, la Grande-Bretagne mène devant Israël par deux points à un dans la zone européenne de la coupe Davis.

— — —

ZAGREB (AFP) — Deuxième journée de la rencontre Yougoslavie-Maroc, comptant pour le premier tour de la zone européenne de la coupe Davis:

Simple: Jonanovitch bat Bouchaib 6-2, 6-1, 6-0; double: Jovanovitch-Pilitch battent Bouchaib-Laroussi 6-3, 6-4, 6-1, à l'issue de la deuxième journée, la Yougoslavie mène contre le Maroc par trois victoires à zéro et se trouve qualifiée pour le deuxième tour.

Yvon ELLYSON
Président

Philippe PINARD
1er vice-président

J.-D. LOIGNON
2e vice-président

J.-M. LECOURS
Sec.-trésorier

Une entente tripartite favorisera grandement les Indiens de Québec

MONTREAL (De notre envoyé spécial Jean Pouliot) — Lors d'une conférence de presse tenue à la salle de réception de la brasserie Molson à Montréal, le président de la ligue Provinciale de baseball, Yvon Ellyson, a annoncé qu'il en était venu à une entente avec Fred Spada, président de la ligue Royale Junior et Armand Mondou, président de la ligue Nationale Junior, pour que les joueurs de ces deux ligues aient droit à un essai de sept parties avec la ligue Provinciale, sans perdre leur statut junior.

Si cette nouvelle est intéressante pour tous les clubs de la ligue qui pourront piger dans ce réservoir de talents, elle l'est en particulier pour les Indiens de Québec qui ont le choix exclusif sur les joueurs de Québec, et qui auront ainsi le premier choix sur les athlètes du Parc Marchand qui peuvent s'avérer de calibre.

Le maitre de cérémonies, Jean-Maurice Bilodeau, a fait l'historique des deux circuits dont la fusion a formé l'actuelle ligue à neuf équipes. De l'ancienne ligue des Cantons de l'Est à qui St-Hyacinthe, Waterloo et St-Jean ont faussé compagnie, on a conservé Granby, Acton Vale, Sherbrooke, Coaticock et Drummondville. De la ligue Provinciale du Québec qui a perdu en chemin Trois-Rivières et Victoriaville, on a gardé Plessisville, Thetford-Mines et Québec, dont les deux équipes ont été fusionnées en une seule. La neuvième équipe est celle des Mets de Lachine qui représenteront pour la première fois la Métropole dans un circuit important depuis la disparition du baseball organisé.

En plus du président Yvon Ellyson, le bureau de direction du circuit se compose de l'ex-président J.-D. Loignon, du vice-président Philippe Pinard et de Jean-Marie Lecours qui cumule les fonctions de secrétaire, trésorier, publiciste et statisticien.

Même si le but de la ligue est de montrer que des Canadiens français peuvent jouer du baseball de bon calibre, on a accepté que chaque équipe aligne quatre Américains. "Etant donné qu'il n'y a plus de classe "D" et de classe "C" aux Etats-Unis, a expliqué le président Ellyson, il est possible de mettre la main sur de bons joueurs universitaires qui ne grèvent pas trop le budget des équipes. Quant à la restriction qui empêche les joueurs ayant évolué dans les majeures où le calibre 3-A en 1963 et 1964 d'évoluer cette année, le président a commenté: "S'il y avait neuf Maranda ou Daviault, il nous ferait plaisir d'en permettre un pour chaque équipe, mais dans le cas présent, nous devons nous en tenir au règlement". Afin de ne pas empêcher l'avancement d'un joueur, on permet à un athlète qui sera appelé à évoluer dans le calibre "A" ou "2-A" en 1965, à revenir dans la ligue, s'il ne fait pas l'affaire.

La direction des arbitres a été confiée à Guy Delisle qui aura 16 officiels à faire alterner entre les villes. La prochaine réunion d'information aura lieu à Québec le 15 mai.

Ouverture du camp d'entraînement des ligues de baseball mineur

Les ligues de baseball mineur patronnées par le club Optimiste-Québec ont commencé leur camp d'entrainement cette semaine alors que les joueurs de la ligue Pony ont fait deux séances. Tenues au parc Victoria, ces deux séances d'entrainement furent l'occasion pour les jeunes de se revoir après un an d'absence. Le véritable entrainement débutera lundi prochain le 3 mai à 6.30 p.m sur les losanges situés à l'arrière de l'Aréna.

Quant aux jeunes de 7-12 ans qui forment les cadres des deux Little League, ils commenceront leur camp d'entrainement samedi et dimanche prochain les 1er et 2 mai à 1.30 p.m. au Parc Victoria, sur le losange situé à l'avant de l'Aréna de l'O.T.J.

Pour ces deux premières pratiques, on ne fera que quelques exercices préliminaires et on procédera surtout à l'inscription. Rappelons que tous les jeunes de la ville et de la banlieue sont éligibles pourvu qu'ils soient nés après le 31 mai 1952. Il serait préférable que les nouveaux aient leur certificat de naissance dès les premières pratiques.

Rappelons que de nombreux postes sont demeurés vacants dans la ligue Pony par suite du changement d'âge et que tous les nouveaux candidats, tant de la ville que de la banlieue, pourront s'inscrire au moniteur en chef Jean-Marc Paradis tous les soirs de la semaine prochaine.

Voici l'horaire de l'entrainement pour les huit prochains jours :

Samedi 1er mai : à 1.30 p.m. : Inscription et entrainement pour tous les jeunes de 7-8-9-10-11-12 ans.

Dimanche 2 mai : à 1.30 p.m. : Inscription et entrainement pour tous les jeunes de 7-8-9-10-11-12 ans.

Lundi le 3, mardi le 4, mercredi le 5 : Entrainement et inscription pour les joueurs de la ligue Pony. (6.30 p.m.)

Jeudi le 6 : Formation définitive des équipes de la ligue Pony. (6.30 p.m.)

Vendredi le 7 : Entrainement et inscription pour la Little League "A" (10-11-12 ans)

Samedi le 8 : Entrainement et dernières inscriptions pour la Little League (11-12 ans) (1.30 p.m.)

Les compteurs

	B	A	Pts
B. Hull, Chi.	10	7	17
Béliveau, Mtl.	7	7	14
Maki, Chi.	3	9	12
Ullman, Dét.	6	4	10
Richard, Mtl.	6	4	10
Rousseau, Mtl.	5	5	10
Tremblay, Mtl.	1	9	10
Mikita, Chi.	3	6	9
Provost, Mtl.	2	6	8
Howe, Dét.	4	2	6
Esposito, Chi.	3	3	6
Duff, Mtl.	2	4	6
Pilote, Chi.	0	6	6
Kelly, Tor.	3	2	5
Mohns, Chi.	2	3	5
Delvecchio, Dét.	2	3	5
Wharram, Chi.	2	3	5

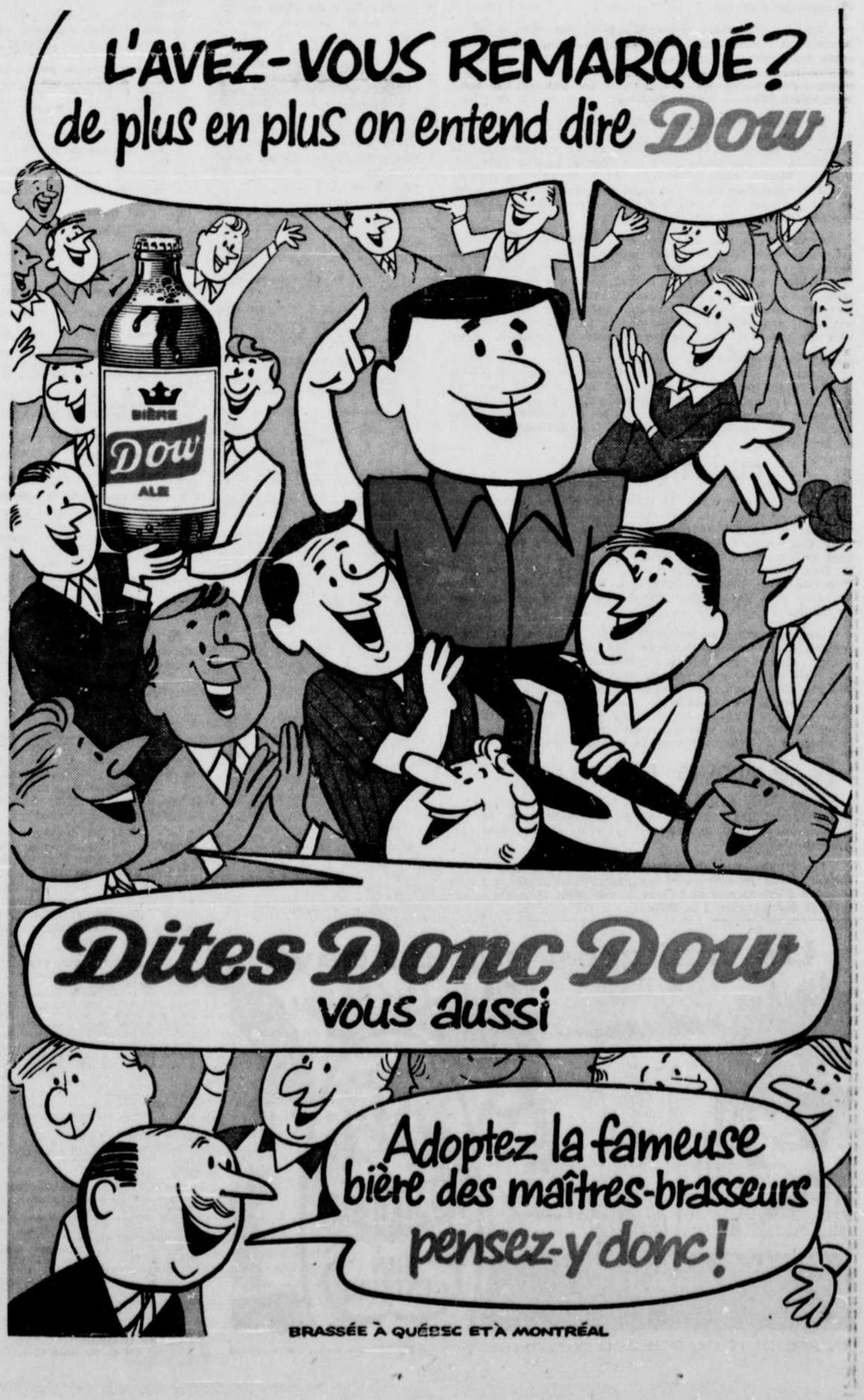

Le Basketball A LA LOUPE

(Par Jean-Marc Paradis)

VICTOIRE ET DEFAITE DU SEMINAIRE

Les équipes du Séminaire ont divisé les honneurs des championnats qu'elles ont disputés aux champions montréalais. Victorieux chez les benjamins par plus d'une trentaine de points contre l'Ecole Honoré-Mercier, les seniors furent moins heureux et durent baisser pavillon par à peu près la même marge contre le Collège Ste-Croix.

Les jeunes du Séminaire, habilement et nerveusement dirigés par Yvon Martineau, n'ont pas donné grand chance au Frère Raoul de gagner un deuxième championnat provincial consécutif dans la catégorie bantam. Malgré un arbitrage moche pour ne pas dire davantage, les jeunes champions québecois ont conservé leur sang-froid et ont eu le haut du pavé pendant les deux joutes. Yvon Mayrand a tenu le rôle de leader qu'il a rempli durant toute la saison avec succès pour conduire les siens à un triomphe décisif.

Aux dires de Pierre Vézina, les petits gars de Québec avaient trop d'ensemble et de classe pour leurs adversaires. Nos félicitations à ces "mousses" et souhaitons que ces succès soient un stimulant pour leur jeune carrière sportive.

Chez les seniors, le Collège Ste-Croix n'avait apparemment pas d'étoiles mais seulement des bons joueurs, ce qui est plus embêtant! Affichant une bonne tenue, les protégés de l'abbé Dugal rencontraient définitivement une formation supérieure. Il est possible que les joueurs du Séminaire pourraient l'emporter, durant une saison ou une série plus longue contre leurs adversaires. Mais voilà! Deux joutes au total des points, c'est rapide et avant qu'on ait eu le temps de deviner les tactiques de son vis-à-vis, c'est terminé.

Il faut s'incliner devant le verdict et féliciter nos représentants de leur tenue et de leur attitude sportive durant cette série.

EN GENERAL, UN SUCCES

Malgré le système "dernière minute" qui caractérise si bien ces rencontres dites provinciales pour des championnats (!....) soi-disant provinciaux, on peut dire que les séries 1965 ont bien fonctionné. Il faut bien reconnaitre que plusieurs personnes se sont donné beaucoup de mal pour que ces séries réussissent. Les secrétaires des deux ligues ont fait plus que leur part. Mais il reste bien des choses à améliorer comme la participation de toutes les régions de la province et l'uniformisation des âges et des vérifications d'âge.

Une réunion doit avoir lieu à Montréal aux environs du 17 mai et le Frère Raoul se propose d'élaborer une constitution provinciale et faire revivre ainsi de manière officielle les championnats bien organisés de la décennie 1945-1955.

DU CALIBRE INTERESSANT

Dimanche dernier, une expérience était tentée dans les patros de la région québecoise avec la tenue d'un tournoi inter-patros de basket pour les jeunes de 11-13 ans. Certes, nous savions que les adeptes du basket étaient nombreux.

Mais au point de voir du si bon calibre, nous avouons avoir été nettement surpris.

Toutes les équipes semblaient bien balancées et on ne pouvait pas déceler de formation très faible. L'équilibre entre les forces en présence est de bon augure et indique clairement que tous les jeunes, de quelque région qu'ce soit, peuvent briller dans un sport pourvu que des facilités sportives soient mises à leur disposition.

La victoire des jeunes de Roc-Amadour n'est pas tellement surprenante. Avec un instructeur de la trempe de Jean-Paul Racine et la combativité de la grande majorité de l'équipe, le succès ne peut que couronner une telle formation. Mais il nous a fait bien plaisir de voir les gars de Laval se rendre en finale: eux qui sont défavoriser au point de vue gymnase ont trouvé que rien ne remplace la pratique quotidienne pour devenir bon joueur.

Quant aux jeunes de Lévis, cette formation "cendrillon" est venue bien près de causer une surprise désagréable en première ronde. La présence du Père Vincent Létourneau sur le banc, un ex-joueur de basket, n'est pas étranger à la tenue des Lévisiens. Les joueurs d'André Gauthier, de Charlesbourg, ont été menaçants dans leurs deux matchs, mais ont semlé manquer de souffle vers la fin des joutes et surtout, ils ont raté d'excellentes chances de compter. Leur manque de précision leur a coûté la victoire.

Quelques jeunes se sont mis en évidence, mais nous éviterons de les nommer volontairement afin que les tours de tête n'enflent pas trop! Nous sommes fiers de ce succès des jeunes de patros et nous remercions les très nombreux spectateurs venus encourager ce premier tournoi pee-wee . . . de basketball!

DU SERIEUX S.V.P.

Samedi soir dernier, la ligue Inter-Patros commençait ses séries éliminatoires. Les joutes disputées au patro Saint-Vincent étaient évidemment importantes. La partie junior a vu Roc-Amadour l'emporter 56-51 au cours d'un enlevant duel qui s'est terminé à 4 contre 5. Roc-Amadour ayant écopé de trop nombreuses pénalisations. Saint-Vincent s'est bien empressé d'égaliser les chances le lendemain soir à Roc-Amadour avec une victoire décisive de plus d'une trentaine de points.

Mais les seniors ne présentèrent pas un match aussi intéressant. Saint-Vinvent l'emporta par 106-43 contre Charlesbourg. Qu'un haut pointage survienne ne nous offusque pas, mais que quelques joueurs de Charlesbourg n'aient pas mis plus de sérieux nous choque. Si ces messieurs viennent pour passer le temps, qu'ils le disent à leur directeur. On trouvera alors d'autres joueurs ils seront peut-être moins "bons" mais auront plus de coeur au jeu. Souhaitons que la situation se rétablisse pour le prochain match.

QUELQUES NOUVELLES

Selon Pierre Vézina, il a fallu beaucoup de "courage" à Gilles Savard des bantams "B" du Séminaire pour ne pas donner son opinion aux arbitres montréalais concernant certaines décisions.

Les éliminatoires de la ligue Inter-Patros se poursuivent dimanche soir prochain avec un programme double à Charlesbourg à compter de 8h.15 p.m. et une joute simple à Saint-Vincent prévue pour 7 h. 30 p.m.

Dernière journée du rallye Shell 4000

Une VOLVO est toujours en tête

CRANBROOK C.B. (spécial à l'Action) — L'étape Edmonton-Kelowna, 850 milles, s'est terminée tôt ce matin et les Montréalais Gilles Vincent et Paul Rainville, au volant d'une Mustang, ont pris la vedette au cours de l'avant-dernière journée du rallye Shell 4000. Vincent, 411 livres, et Rainville n'ont accusé que six minutes de retard au moment où ils ont pasé à Trail, tard hier soir. Kaluss Ross et John Bird de Toronto, conduisant une Volvo, mènent toujours et à moins de malchance, ils devraient remporter les grands honneurs. Ils détiennent une avance de 43 points sur Paul McLennan et John Wilson - Mustang, et de 45 points sur Henry Taylor d'Angleterre et Robin Edwards de Québec - Cortina GT.

Par contre, au tout dernier rang du classement, Alice Bourquin et Martin Griffin, tous deux de Vancouver, ont écopé de 3,963 points au volant de leur Volvo.

Paul McLennan de Toronto a réussi le meilleur temps du circuit fermé, celui qui est considéré le plus difficile du rallye. Il a franchi les 20 milles du Old River Forest en 20 minutes et une seconde avec sa Ford Mustang.

Dans la catégorie des manufacturiers, Ford a perdu tout espoir de se classer premier alors que Eppie Reitres et Eric MacDuff d'Ontario ont dû retirer leur Mustang de l'épreuve. Ford menait le peloton depuis le départ de Montréal. Volvo occupe maintenant le premier rang et Chevelle ou GM lui fait la lutte

Scott D. Harvey et Bob Moilman, qui conduisent une Valiant Barracuda, et tous deux Américains, ont eu une crevaison qui les a passablement retardés

Une surprise, pas trop intéressante, devait attendre les rallayistes lors de leur passage à Cansmore, Alta. La route était obstruée par trois pieds de terre. On avait tout simplement oublié le rallye et on procéda au déménagement d'une maison. Nul besoin de mentionner que plusieurs conducteurs perdirent un temps précieux à cet endroit.

Les rallayistes ont pénétré dans la dernière province du rallye à la toute fin de l'après-midi. Ils partaient à neuf heures ce matin de Kelowna. Ils passeront par Kamloops, Merritt, Princeton, Hope avant d'atteindre Vancouver peu avant minuit, le dernier point de ce grand rallye Shell 4000.

Des 64 automobiles qui ont pris le départ samedi de Montréal, une quarantaine demeuraient encore en lice hier soir. Ce cinquième rallye aura été l'un des plus difficiles mais aussi des plus populaires, non seulement auprès des concurrents et des fabricants, mais aussi chez le public.

Dans toutes les provinces, les journaux, postes de radio et de télévision, ont couvert les moindres incidents du rallye. Une importance de plus en plus grande a été donnée au rallye 4000 par l'entremise des média d'information, non seulement au Canada, mais en Amérique et en Europe.

Encourageant concours de tir à l'arc à St-Pascal

Un tournoi de tir à l'arc vient d'avoir lieu, dimanche le 25 avril, au Centre Mgr Marcoux, situé au 1875 de La Canardière, Québec, entre les jeunes archers de ce Centre et ceux du Centre Durocher, grâce à la collaboration du Père Francoeur, directeur du Centre Durocher, et celle de M. Marcel Brabant, gérant du Centre Mgr Marcoux.

Les jeunes archers, garçons et filles, au nombre de 32, furent divisés en 8 équipes dont 4 de catégorie Junior (12-13-14 ans) et 4 de catégorie Cadette (9-10-11 ans). Sachant que les participants du Centre Durocher n'ont pas les mêmes facilités de tir que ceux du Centre Mgr Marcoux, l'organisateur en chef, l'abbé Blanchet, réunit des joueurs des deux Centres dans chaque équipe pour rendre la compétition plus chaude. Ainsi, les forces furent plus égales et la rencontre fut des plus amicales.

Le programme comportait 2 rondes de 20 flèches chacune tirées en 5 volées de 4 flèches, à 10 verges, sur une cible de 24 pouces en couleurs, évaluées: 5-4-3-2-1 à partir du centre, pour un maximum de 200 points.

ONT BRILLE

pour le Centre Mgr Marcoux

Dominique Brousseau, junior	161
Gerry Walker, cadet	146
Hélène Hudon, junior	107
Madeleine Cayouette, cadette	143

pour le Centre Durocher

Daniel Cloutier, junior	102
Michel Cadieux cadet	92
Johanne Blanchet, junior	76
France Houde, cadette	91

Les parents allèrent nombreux encourager leurs jeunes. Ceux-ci étaient fiers de montrer leur savoir faire. Le tir à l'arc est une école de bonne tenue, d'adresse, de maitrise de ses muscles et de ses réflexes. C'est un sport élégant pour les filles comme pour les garçons. Les jeunes archers du Centre Mgr Marcoux furent très contents de fraterniser avec leurs concurrents. Ils partagèrent avec eux les trophées de chocolat qu'ils avaient gagnés. Les jeunes du Centre Durocher ont été très satisfaits de leur réception et ne désirent qu'une chose: que le tir à l'arc soit au nombre des activités de leur Centre l'an prochain. Ils remercient le Père Francoeur de leur avoir procuré cette joie toute nouvelle pour eux: tirer des flèches comme Robin des Bois.

M. l'abbé Blanchet, organisateur de la rencontre et instructeur de tir à l'arc au Centre Mgr Marcoux, se dit satisfait de la collaboration de tous et heureux de la bonne marche du Tournoi. Il espère que l'an prochain, plusieurs Centres donneront la chance aux jeunes de pratiquer ce sport et de prendre part à un tournoi semblable appelé peut-être, on ne sait jamais, à une popularité égale à celle du Tournoi International de Hockey Pee-Wee.

Débordement d'activités sur les courts de badminton

Danielle Giroux et Anne Larouche se sont grandement signalées lors du tournoi interscolaire féminin de badminton tenu, mercredi soir à l'Ecole Cardinal-Roy. Les deux porte-couleurs de l'Ecole Notre-Dame de Québec ont gagné le double et le simple.

Danielle Giroux, championne juvénile de la ville et du district a vaincu en finale Jeanne Hébert, 11-6, 11-1 de l'école Marguerite-Bourgeoys. Dans le double, les gagnantes ont disposé de Christianne Giguère et Jeanne d'Arc Cantin, de l'école Marguerite-Bourgeoys, 11-3, 11-2.

Dans les semi-finales (simples) Jeanne Hébert avait causé une forte surprise en battant Anne Lessard, de Sts-Martyrs, 12-10, 4-11, 12-10, tandis que Danielle Giroux élimina Carole Giguère, de l'école Marie-de-l'Incarnation 11-1, 11-1.

Un total de 90 participantes ont pris part à ce premier tournoi organisé par Denyse Verreault et Jean Sauvé qui furent très satisfaits du succès obtenu. Neuf institutions étaient sur les rangs.

RESULTATS

Double féminin

L. Dupuis et D. Daigle défont D. Thivierge et D. Pakaham, 5-11, 11-8, 11-10.
G. Leclerc et C. Verrette défont N. Lizotte et L. Morissette,, 11-13, 11-0, 11-0.
G. Laroche et C. Roy défont C. Roy et R. Gagné, 5-11, 11-8, 11-7.
H. Duchesnes et L. Voyer défont L. Lachance et H. Farly, 10-12, 11-8, 12-11.
H. Breton et S. Giroux défont G. Côté et H. Giroux, 11-3, 11-4.
R. Bisson et L. Lemieux défont S. Gaudreault et F. Labrecque, 11-4, 11-0.
G. Laroche et L. Couture défont D. Gilbert et R. Poulin, 11-4, 11-0.
J. Cantin et C. Giguère défont D. Thibeau et G. Robitaille, 11-0, 11-3.
A. Caron et D. Giguère défont J.-D. Roy et D. Pineault, 11-3, 13-10.
L. Lapierre et L. Robitaille défont F. Pelletier et L. L'Hérault, 11-3, 11-4.
L. Murphy et D. Cossette défont D. Lapointe et L. Malouin, 11-1, 11-3.
L. Hudon et E. Roger défont D. Dion et G. Picard, 11-5, 11-0.
J. Hébert et M. Villeneuve défont A. Guay et H. Rueliand, 11-3, 11-0.
F. Allarie et D. Demers défont G. Robitaille et D. Thibault, 11-4, 11-8.
A. Lessard et F. Bédard défont A. Caron et D. Giguère, 11-1, 11-7.
D. Giroux et A. Larouche défont Y. Rochette et L. Morissette, 11-0, 11-1.
C. Tardy et M. Morel défont H. McCann et D. Blouin, 11-0, 11-0.
S. Vallières et D. Labbé défont J. Boulianne et S. Gauvin, 11-3, 11-5.
J. Cantin et C. Giguère défont L. Lemieux et R. Bisson, 10-12, 11-5, 11-5.
D. Pagé et J. McGrath défont L. Laroche et G. Bourget, 11-5, 11-5.
H. Breton et S. Giroux défont C. Racine et M. Ramsay, 11-1, 11-0.
P. Laroche et M. Dupuis défont G. Larose et C. Roy, 11-3, 11-1.
C. Tardy et M. Morel défont S. Labrie et D. Vallières, 11-0, 11-4.
J. Hébert et M. Villeneuve défont F. Allarie et D. Demers, 11-0, 11-1.
G. Leclerc et C. Verret défont S. Giroux et D. Breton, 11-6, 11-8.
D. Giroux et L. Laroche défont Y. Fiset et L. Lemelin, 11-1, 3-11, 11-3.
L. Lapierre et M. Robitaille défont G. Laroche et H. Couture, 11-1, 2-11, 11-4.
J. Hébert et M. Villeneuve défont L. Hudon et H. Royer, 11-0, 11-0.
A Lessard et F. Bédard défont D. Pagé et J. McGrath, 11-7, 11-0.
J. Cantin et C. Giguère défont G. Leclerc et C. Verret, 11-6, 11-2.
L. Lapierre et M. Robitaille défont C. Tardy et M. Morel, 11-4, 12-10.
L. Laroche et M. Dupuis défont L. Dupuis et D. Daigle, 11-4, 11-1.
A. Lessard et F. Bédard défont C. Tardy et M. Morel, 11-2, 11-5.
D. Giroux et A. Larouche défont J. Hébert et M. Villeneuve 12-9, 11-9.

Simple féminin

D. Pineault défait J. Hamel, 11-2, 11-1.
L. Couture défait C. Bourget, 11-1, 11-1.
A. Caron défait L. Boulianne, 11-0, 11-1.
M. Morel défait C. Tremblay, défaut.
L. Corcoran défait S. Gauvin, 11-1, 11-0.
S. Giroux défait J. McGrath, 11-1, 11-0.
A. Larouche défait D. Thivierge, 11-1, 11-1.
P. Lemelin défait C. Lapointe, 11-3, 11-5.
A. Lesard défait C. Côté, 11-0, 11-2.
C. Giguère défait D. Laroche, 11-6, 11-1.
D. Thibault défait L. Voyer, 11-7, 11-8.
C. Giguère défait M. Pageot, 11-5, 11-0.
D. Pagé défait C. Tardy, 11-2, 11-0.
J. Hébert défait L. Corcoran, 11-3, 11-0.
H. Farley défait D. Blouin, 11-1, 11-0.
I. Frédérick défait L. Lachance, 11-2, 11-1.
M. Villeneuve défait H. C. McCann, 11-4, 11-4.
S. Giroux défait R. Bisson, 11-5 11-6.
D. Pagé défait M. Morel, 11-6, 11-4.
I. Frédérick défait L. Couture, 11-4, 11-6.
D. Giroux défait D. Pineault, 11-0, 11-0.
A. Caron défait D. Thibault, 11-0, 11-0.
A. Lessard défait M. Villeneuve, 11-4, 11-2.
F. Bédard défait J. D. Roy, 11-3, 11-4.
S. Giroux défait D. Pagé, 11-0, 11-7.
A. Caron défait D. Malouin, 11-1, 11-1.
C. Giguère défait A. Larouche, 8-11, 11-2, 11-3.
F. Bédard défait H. Farley, 11-1, 11-0.
H. Hébert défait S. Giroux, 11-3, 11-3.
A. Lessard défait F. Bédard, 12-9, 11-3.
A. Caron défait D. Malouin, 11-1, 11-1.
P. Lemelin défait M. Dupuis, 11-12, 11-4, 12-11.
D. Giroux défait I. Frédérick, 11-2, 11-0.
J. Hébert défait Anne Lessard, 12-10, 4-11, 12-10.
C. Giguère défait P. Lemelin, 11-8, 11-4.
C. Giguère défait A. Caron, 5-11, 11-6, 11-4.
D. Giroux défait C. Giguère, 11-1, 11-1.

Tournoi masculin

Le tournoi intercolaire masculin de badminton se déroulera demain matin à partir de 9 h. à l'école Cardinal-Roy. Les semi-finales et les finales auront lieu dimanche matin à 10h.

Soixante-quinze jeunes prospects de neuf institutions tenteront d'enlever le titre au Québec qui a délégué quatre de ses meilleures raquettes. L'école Cardinal-Roy est représentée par 20 joueurs.

Les écoles représentées sont Perrault, Charlesbourg, Limoilou, St-Esprit, Normale Laval, St-Michel de Sillery, l'Académie de Québec, Séminaire de Québec et Cardinal-Roy. A noter que les rencontres de double commenceront à 1h. seulement.

LES PARTICIPANTS

Ecole Cardinal-Roy:
Gaétan Jean, Pierre Larue, Pierre Arsenault, Fernand Drouin, Pierre Leclerc, Michel Jean, Jean Amstrong, André Desgagné, Gilles Hamel, Paul Cantin, Pierre Beaumont, André Guy, André Martineau, André D'Amours, Claude Parent, Pierre Descombes, Marcel Denis, René Cayer, René Lavoie, Michel Bilodeau, Pierre Chabot.
Ecole St-Esprit:
Jean-Marc Drouin, Michel St-Pierre, Serge Gaudreau, Marc Bouchard.
Ecole Normale Laval:
Marc-André Bédard, Raynald Bédard, Jacques Langlais, Michel Cuche.
Ecole St-Michel
Robert Archer, Pierre Gagnon, Marcel Hunt, André Robert.
Ecole Perrault:
Jean Masson, Gilles Gagnon, Michel Langlois, François Hardy.
Séminaire de Québec:
Michel Drolet, Richard Blouin, Bernard Turcot, Jacques Dore.
Académie de Québec:
Michel Chouinard, Jean-Pierre Beaudry, Guy Pagé, Michel Bernier, Michel Bell, Yvan Huard.
Ecole de Charlesbourg:
Robert Goulet, Laval Laurent, André Lachance, André Pageau.
Ecole de Limoilou:
Marcel Chapados, René Côte, Gaétan Poliquin.

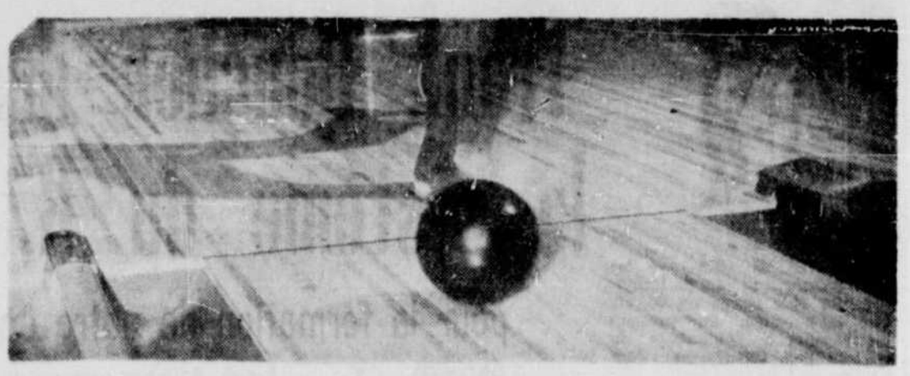

Dernière étape de la saison du circuit professionnel DOW

Le Circuit Professionnel "DOW", section de Québec, en est maintenant rendu à sa dernière étape de la saison. En effet, c'est vendredi le 30 avril prochain que débutera la grande finale du Tournoi des Maitres Régional sur les allées du Centre de Quilles St-Pascal. Ce tournoi, qui promet d'être des plus intéressants, réunira les meilleurs quilleurs de Québec et de la région. On sait que le champion de ce tournoi sera proclamé de Maitre Quilleur de Québec et représentera la ville de Québec au grand Tournoi Provincial du Tournoi des Maitres qui sera présenté au mois de mai prochain à Montréal. A l'occasion de ce tournoi régional, la Brasserie Dow mettra une bourse de $600.00 au jeu. Voici le programme de ce grand tournoi:

1ère ronde, vendredi le 30 avril, 7.30 p.m. série de 10 parties:

Quarante quilleurs prendront le départ et les seize quilleurs obtenant le plus bas pointage, seront automatiquement éliminés.

2ième ronde, samedi le 1er mai, 1.30 p.m. série de 5 parties:

Les vingt-quatre quilleurs en lice reviendront pour une autre série de 5 parties qui s'ajouteront à leur total de la première série et les douze quilleurs conservant la meilleure moyenne, reviendront pour la troisième ronde.

3ième ronde, samedi le 1er mai, 3.30 p.m. série de 5 parties:

Les douze quilleurs encore en lice joueront une autre série de cinq parties qui s'ajouteront à leur total des deux premières rondes. Les quatre quilleurs conservant la meilleure moyenne reviendront pour la série Round-Robin.

4ième ronde, dimanche le 2 mai, 1.30 p.m. série Round-Robin:

Les quatre quilleurs en lice joueront quatre parties contre chacun des trois autres et les points seront comptés selon le système Petersen:

1 point par partie gagnée
½ point par partie nulle
1 point par chaque 30 quilles tombées.

(Seules les parties du Round Robin comptent).

Les deux quilleurs obtenant le plus de points dans le Round-Robin se rencontreront dans la grande finale.

5ime ronde, dimanche le 2 mai, 3.30 p.m. série de quatre parties:

Les deux quilleurs en lice se rencontreront dans une série de quatre parties, et le quilleur obtenant le plus haut total sera proclamé le Maitre Quilleur. En plus d'une bourse de $100.00, il recevra un magnifique trophée don de la Brasserie Dow Limitée et son inscription de $100.00 au Tournoi des Maitres Provincial lui sera payée par le commanditaire.

François Sipos en tête du tournoi Provincial

François Sipos, du Centre Mgr-Marcoux Inc., est présentement en tête aux activités du 25e Tournoi Provincial et de l'Est du Canada de Petites Quilles, Inc., avec un total de 1111 points et une moyenne de 168.3 et il devance ainsi son plus proche concurrent Paul Marcotte, de la Taverne Dorchester qui détient une marque de 161.1; chez les dames Nicole Marcoux de l'Association libérale de Québec Centre détient une moyenne de 122.2 et elle mène le bal également.

Au cours de la soirée d'inauguration, mercredi dernier, plusieurs dignitaires étaient présents dont les échevins Gérard Letarte, qui représentait Son Honneur le maire Wilfrid Hamel; Isidore Deschênes et Gilles Lamontagne; le député J.-Germain Hébert, du comté de Nicolet, qui représentait le Premier Ministre; M. l'abbé Rémi Giroux, de St-Pascal; les représentants de la presse sportive et plus d'une centaine de dignitaires dont les représentants de la DOW, Ltée, de la Buanderie Lévis Ltée, de la Cie Men Des Ltée, etc.

A la fin de la soirée d'hier Mme A. Potvin, indépendante, surpassait Nicole Marcoux par un point seulement en réussissant une moyenne de 122.2; chez les quilleuses du Rest. Old Homestead, Mme Wilfrid Vallée avait une moyenne de 115.0.

Les activités vont marcher beaucoup plus rondement avec la journée d'aujourd'hui et la prochaine fin de semaine.

Un nouveau meneur dans le tournoi du centre Durocher

Le tournoi de quilles du Centre Durocher prend de l'envergure à chaque jour. Plusieurs groupes se succèdent à tour de rôle apportant des changements à son tableau de records.

Hier, Maurice Martel du groupe "Salle Montmartre", ayant roulé des simples de 208-177-174-250-171-151, formant un total de 1134 s'empare de la 1ère position avec une moyenne de 189. Il dispose de Maurice Lemoine du groupe "Quebec Power" qui avait une moyenne de 180.2.

Luc Cimon du groupe "Indépendant", se classe en 4ième position avec une moyenne de 172.5 et s'empare aussi du plus haut simple sur l'allée No 2 avec un record de 206. Dans le groupe "Les Prévoyants du Canada", Antoine Madore se classe en tête du groupe avec une moyenne de 163.

Chez les dames, le record est toujours détenu par Mlle Jeannine Normand du groupe "Frank Brittle" avec une moyenne de 149.3. Mlle Denise Gilbert du groupe "Les Prévoyants du Canada", s'empare du record de l'allée No 4 avec un simple de 156.

SIX PREMIERS

HOMMES	Moy.
Raymond Martel	189.
Maurice Lemoine	180.2
Paul Bégin	177.
Luc Cimon	172.5
Donald Beaudoin	169.2
Armand Gagnon	167.1
FEMMES	**Moy.**
Jeannine Normand	149.3
Danièle Poitras	132.
Mme Rosaire Bédard	125.4
Lise Laplante	125.2
Pierrette Drolet	125.2
Mme Rosaire Pruneau	124.2

PLUS HAUTS SIMPLES

HOMMES	
Léo-Paul Plante	219
Luc Cimon	206
Paul Bégin	226
Donald Beaudoin	250
Armand Gagnon	233
Maurice Lemoine	217
FEMMES	
Carmen Drolet	177
Danièle Poitras	190
Lise Laplante	188
Denise Gilbert	159

• Cassius Clay a fait semblant de se choquer en se rendant compte qu'un dauphin d'un aquarium de Miami pouvait ouvrir sa bouche ou sa gueule aussi largement que la sienne. Il est dommage que l'exhubérant pugiliste ne soit pas aussi muet que le poisson. Cela lui éviterait de dire souvent des âneries. (Téléphoto: U.P.I.)

LA FAMILLE TETERECHE — par Chic Young

TERRY ET LES PIRATES — par George Wunder

JEUNE D'ESPRIT ESPRIT DE JEUNES

Pour la joie des chercheurs et des visiteurs de tout âge

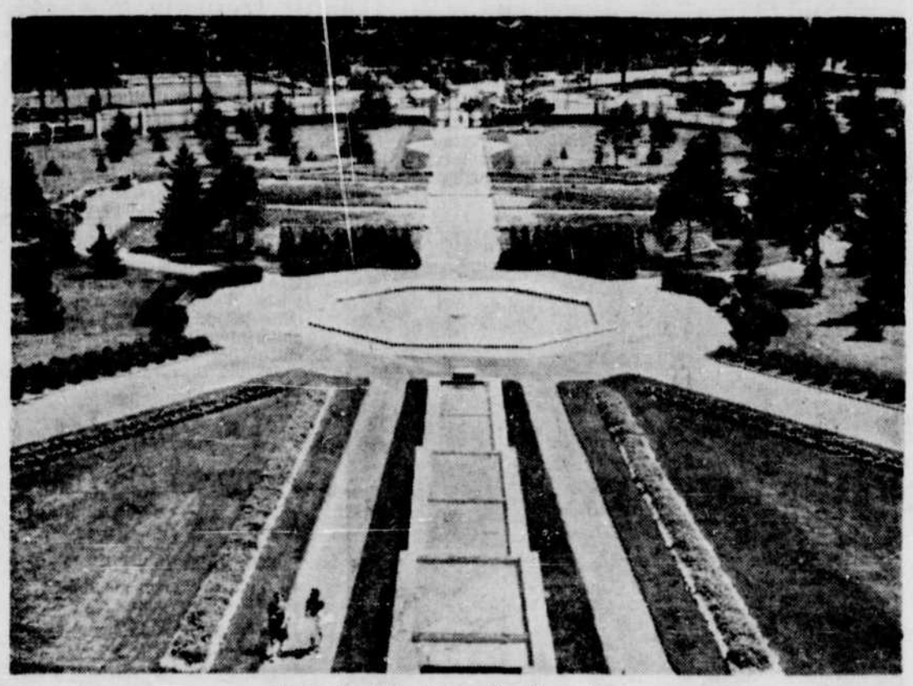

★ A l'entrée du Jardin, le parterre des "annuelles" et les cascades.

LE JARDIN botanique

MONTREAL, la ville aux cent clochers, est aussi la ville aux cent parcs. Un des plus importants, et non le plus apprécié est sans doute le Jardin botanique.

A l'angle du boulevard Pie IX et de la rue Sherbrooke, intersection très achalandée, les barrières de pierre se dressent, austères, pour cacher un parc resplendissant de couleurs, de verdure, où poussent, à l'abri des vapeurs toxiques de la grande ville, des variétés innombrables de fleurs, d'arbres et d'arbustes venant de tous les coins du monde. A l'entrée du parc, le monument de son fondateur, le Frère Marie-Victorin, semble souhaiter la bienvenue aux visiteurs. Ouvert tous les jours de l'année, ce jardin municipal fait la joie des jeunes et des moins jeunes, surtout durant les chaleurs torrides de l'été.

Des familles entières vont s'y promener dans un décor enchanteur. On ne serait pas étonné de trouver la Belle au Bois-Dormant étendue sous un des arbres des jardins.

Fondé en 1931, le Jardin, propriété de la ville de Montréal, est presque aussi grand que le parc Mont-Royal. Sa fonction primordiale est scientifique; mais il est possible de joindre l'utile à l'agréable et c'est ce qu'on fait.

L'utile, ce sont les laboratoires de recherches, les services d'échanges avec d'autres jardins botaniques, les services de renseignements horticoles ou botaniques, la collaboration étroite avec l'institut de botanique de l'Université de Montréal. Ces bureaux occupent l'étage supérieur de l'immeuble administratif.

L'utile, c'est aussi l'approvisionnement en fleurs des parcs de Montréal, la décoration des tables lors des réceptions organisées par la ville, les cours de décorations de Noël, les potagers des écoliers, les conférences, les feuillets et les bulletins émis par le personnel du Jardin pour les amateurs de jardinage.

De fleurs en fleurs

Le néophyte qui s'y promène pour la première fois ne peut s'empêcher de remarquer les différentes sections du Jardin, même si les noms latins des fleurs et des arbustes n'ont aucune signification pour lui.

En arrivant par l'entrée principale, on passe immédiatement au parterre des annuelles qui, pour les non-initiés, sont des fleurs qui ne durent qu'un an; renouvelées chaque année, elles sont choisies pour leur rendement, leur couleur, leur rapidité de croissance, etc., Inutile de dire que des jardiniers experts entourent de soins jaloux ce parterre magnifique.

Plus loin, on découvre vers la gauche le jardin des plantes vivaces ornementales où sont groupées en sections plus de 1,000 variétés de plantes: Aster, Phlox, Delphinium, Pivoines, choisies, encore une fois, pour leur rendement. Chaque fois qu'on découvre une nouvelle variété, plus attrayante que les autres, on la plante dans ce jardin. On trouve ensuite le jardin des plantes économiques: légumes de toutes sortes, plantes condimentaires, épices, plantes textiles comme le lin, plantes oléagineuses ou productrices d'huiles végétales, plantes dont des extraits sont utilisés en teinture, plantes céréalières, et diverses espèces sauvages, ancêtres des plantes cultivées aujourd'hui.

En continuant, on arrive au jardin américain, où poussent des plantes américaines cultivées et cueillies par les Indiens d'Amérique. On reconnaît là le tabac, que nous ont laissé en héritage les premiers habitants d'Amérique, des plantes utilisées pour leurs fibres ou leurs écorces, comme le bouleau, des plantes servant à la fabrication du savon et d'autres variétés comestibles.

Chaque section est entretenue avec soin et des rocailles, des plates-bandes, des parterres fleuris égayent continuellement l'oeil du visiteur.

Le surintendant du Jardin, M. Yves Desmarais, est surtout fier du jardin alpin. On y trouve plusieurs plantes alpines groupées selon leur chaîne de montagnes d'origine: Pyrénées, Alpes, Rocheuses, etc.

Le visiteur, les yeux remplis de verdure et de coloris divers, étourdi par l'odeur des fleurs, jaloux du succès que remportent les jardiniers dans leurs cultures, continue son chemin pour passer au jardin fruitier, où foisonnent les arbres porteurs de fruits délicieux, comme la pomme, la poire, la cerise, la prune, etc., sans parler d'autres sections spécialisées.

Pour n'en nommer que quelques-unes: plantes médécinales, — fruticetum, ou collection d'arbustes, rocaille, jardin d'Iris, jardin des plantes d'eau, des marécages et des tourbières, qui comprend 109 bassins de béton où poussent quelques centaines d'espèces différentes, etc.

Les serres

Le grand public connaît mieux les serres d'exposition, à l'arrière de l'édifice administratif. Elles sont ouvertes tous les jours de l'année et abritent régulièrement des expositions spéciales qui attirent une foule nombreuse. Par exemple, chaque année, à Pâques, on organise une exposition sur un thèmes particulier: la Grèce, la France, l'Angleterre, le Japon, etc.

Derrières les serres d'exposition se trouvent les serres de service. Là, on garde précieusement les collections rares qui peuvent intéresser seulement les connaisseurs.

Initiatives pour les jeunes

Le Jardin organise également les cours de botanique et des séances de cinéma éducatif pour les élèves de la Commission scolaire de Montréal. L'été les jardinets d'écoliers connaissent beaucoup de succès et permettent à quelque 300 enfants de cultiver fruits et légumes sous la surveillance de jardiniers compétents. Des prix récompensent les meilleures écoles à la fin de la saison.

Le public, tout comme les chercheurs, a à sa disposition une bibliothèque très complète et un herbier contenant plus de 460,000 spécimens de plantes. Par ailleurs, le Jardin se fait toujours un plaisir de renseigner les curieux de botanique et il répond chaque mois à environ 50,000 appels téléphoniques.

Le Jardin, le plus important en Amérique et le troisième en importance au monde, attire chaque année des milliers de touristes ébahis. Des botanistes et des herboristes du monde entier viennent y examiner des collections très rares qui n'existent qu'à Montréal.

François BARBEAU.
(D'après la revue L'ECHANGE — extraits: No 1, '64)

★ Les lys de la saison pascale font l'admiration des plus jeunes.

Où sont les 8 erreurs ?

** Voici deux images d'un même sujet. La première est le dessin original; la seconde en est la copie mais . . . avec huit erreurs à découvrir. Pour les mieux identifier après recherche, voir, ailleurs en cette page, les REPONSES publiées sous même titre.*

Petites expériences de physique (No 59)

La lettre enchantée

Sur un morceau de papier, écris à l'encre ordinaire quelques questions. Par exemple "combien font 212 x 212" ou bien "Savez-vous ce que j'aimerais recevoir pour ma fête ?" Au-dessous, écris les réponses, cette fois-ci non pas à l'encre ordinaire, mais avec une solution concentrée de sel de cuisine. Personne ne le verra à distance, cette saumure étant une sorte d'encre invisible. Ensuite plie le papier, comme une lettre et mets-le dans une enveloppe en ayant soin que les réponses se trouvent exactement sous la bande à coller. Cachète l'enveloppe avec de la cire à cacheter. Après un certain temps, ouvre l'enveloppe et tes amis pourront lire là où il n'y avait rien : "44944" et "trottinette". Les réponses aux questions ! L'écriture est devenue visible par la cire brûlante qui avait réchauffé le papier de telle sorte que les chiffres et les lettres sont devenues apparents.

Où sont les 8 erreurs ?

REPONSES

1. **le chapeau de l'homme à gauche.**
2. **l'oeil de l'homme à gauche.**
3. **le revers de veston de l'homme à la planche.**
4. **le marteau dans la caisse à outils.**
5. **la planche est plus longue.**
6. **la bouche d'incendie est plus longue.**
7. **la ceinture de l'homme manque.**
8. **le manche du parapluie.**

Chez les... 13 à 18

avec Pauline BEAUDRY

Je ne peux plus lui résister...

J'ai 20 ans et je suis en pension dans une famille pendant que je continue mes études à l'université. Dans la maison où je demeure depuis deux ans, il y a une fille de 15 ans. Elle est fille unique, très belle et très provocante. Comme ses parents sortent souvent nous devons passer de nombreuses soirées ensemble. Elle s'attache à moi et me fait toutes les propositions imaginables. Je l'ai repoussée doucement jusqu'ici mais je me sens vivement bouleversé.

Quand je la menace d'en parler à ses parents elle me menace elle-même de dire à ses parents que c'est moi qui lui ai fait des avances et que je l'ai embrassée et caressée. Ses parents sont des amis très intimes de ma famille et je ne peux pas les quitter sans leur dire pourquoi ou sans en parler à mes parents. Je crains que tout cela ne fasse éclater une chicane entre les deux familles ce qui pourrait être bien désagréable pour tout le monde.

Je me confie à vous parce que je ne sais plus quoi faire. Je lutte contre moi-même parce que j'éprouve pour cette jeune fille une passion très grande et qu'en habitent la même maison . . . je ne sais pas comment je pourrai lui résister davantage.

Universitaire

Moi je le sais : vous allez partir. Je ne sais pas comment mais il faut absolument que vous partiez si vous ne voulez pas faiblir et céder aux agaceries de cette jeune follette. Le plus tôt sera le mieux. Mais comment ? C'est là tout le problème.

Quel prétexte invoquer ? N'en pouvez-vous trouver un très quelconque et en même temps très convainquant qui rendrait plausible votre désir de vous en aller sans risquer d'éveiller des soupçons, sans risquer de blesser personne ? Que vous n'êtes pas assez tranquille pour étudier, que le bruit vous dérange, que les examens approchent ou que sais-je ? Ne pourriez-vous invoquer par exemple qu'un camarade avec lequel vous vous entendez parfaitement et avec lequel vous aimerez travailler, a besoin de vous pour lui aider à défrayer son loyer ?

Il s'agirait évidemment de trouver d'abord cet autre endroit où loger offrant des avantages que ne possède pas la maison des amis de vos parents. C'est seulement à cette condition que votre décision de quitter ce foyer ami où vous avez probablement été traité aux petits oignons, comme l'enfant de la maison, pourrait s'expliquer facilement et passer comme du beurre au poêlon, sans causer de dispute entre les deux familles.

Mais au fond, cette chicane prévue, est-elle absolument inévitable même si vous racontez exactement ce qui se passe à votre père la prochaine fois que vous le verrez ? Votre père ne comprendrait-il pas plutôt la gravité de votre situation et ne trouverait-il pas, lui, les moyens à prendre pour que votre départ s'accomplisse en douce et sans pots cassés ?

Entre hommes, surtout entre deux bons amis, les choses s'expliquent facilement. Evidemment vous ne tenez peut-être pas à dire à votre père ce qui se passe de peur qu'il n'avertisse le père de cette jeune fille mais justement, ne devrait-il pas la mettre en garde contre ses propres débordements ? Pensez-vous que si les parents de cette adolescente connaissaient exactement la situation chez eux, ils vous laisseraient seuls ensemble à la maison aussi souvent ? Cette fille de 15 ans qui vous court après et s'offre à vous sans vergogne chaque fois qu'elle en a la possibilité, ne devrait-elle pas justement être avertie par ses parents du danger auquel elle s'expose en se conduisant de la sorte ?

Tous les parents ne sont pas aussi intransigeants que certains le croient. Peut-être mésestimez-vous les vôtres et ceux de cette jeune fille. Au lieu de vous en méfier, pourquoi ne pas vous en remettre à eux de la solution de votre problème, si vous ne trouvez vous-même une façon discrète et élégante de vous en sortir seul ?

A tout événement une bonne chicane comme celle que vous croyez inévitable serait un moindre mal comparé à ce qui se produira certainement si vous continuez de demeurer dans cette maison en butte aux provocations de cette irresponsable. A dire vrai toutes les solutions sont bonnes sauf celle de rester chez ces gens et de les remercier de leurs bontés pour vous en prenant à ce qu'ils ont de plus cher au monde : leur fille unique. Celle-là seule serait d'un lâche et d'un ingrat, doublé d'un goujat.

• • •

Je ne suis pas bien renseignée sur les sorties avec les garçons. Pourriez-vous me dire s'il y a péché lorsque l'on embrasse un garçon ?

Une qui a besoin de savoir

Etant peu ferrée en théologie, je crois qu'un prêtre pourrait mieux répondre à votre question que moi. Je peux pourtant vous dire ceci. Le baiser, geste normal témoignant l'affection, l'amitié ou l'amour, n'est pas péché en soi mais il peut le devenir selon l'intention, les circonstances, la durée, les conséquences. Il s'agit, en définitive, d'être extrêmement prudent et de songer à ses responsabilités envers soi-même et envers les autres, c'est-à-dire dans votre cas, envers vous-même et les jeunes garçons qui vous embrassent et que vous embrassez.

* * *

Je suis âgée de 20 ans et je souffre d'acné. Dans votre courrier du 9 avril il y avait une fille de 16 ans qui se disait guérie de cette terrible maladie. Je vous demande bien humblement et même avec supplication de me dire si possible le nom d'un hôpital où je pourrais être soignée. Cette jeune fille est guérie et je voudrais tellement l'être moi aussi, je suis si malheureuse. Madame S.V.P. aidez-moi, je vous en supplie. Répondez vite, dites-moi l'endroit où je pourrais guérir.

G. S.

Adressez-vous immédiatement à votre médecin de famille ou à l'hôpital le plus proche de votre localité, vous y trouverez tous les renseignements et toute l'aide nécessaires. Bonne chance !

* * *

Je voudrais savoir où je pourais me procurer les livres "Les mystères de la vie expliqués aux enfants" en deux volumes, le livre des parents et le livre illustré pour les enfants. **Une mère de famille**

Ecrivez ou rendez vous à une librairie, celle de l'ACTION par exemple. On se fera un plaisir de vous conseiller sur l'achat de ces volumes.

* * *

Qu'est-ce que ça signifie quand je regarde une fille et au bout de quelques minutes ça se passe puis ensuite je la regarde encore, et elle fait de même ? Est-ce de l'amour ?

15 ans

C'est d'abord de la curiosité puis un début d'attirance mutuelle une fois la curiosité satisfaite. Un fluide impalpable, des ondes de sympathie . . . De l'amour ? A 15 ans ? Mais oui, cela peut être de l'amour, mais de l'amour comme à 15 ans . . .

Ceux et celles qui veulent formuler des questions ou faire des commentaires, n'ont qu'à s'adresser à :

Mme Pauline Beaudry,
Courrier des 13-18,
La Rédaction, "L'ACTION",
Place Jean-Talon,
Québec 2, P.Q.

Les merveilles de la Nature (D-59)

Les PINGOS

En hiver lorsqu'il gèle et qu'un vent glacial souffle, certaines personnes souffrent de gerçures aux mains. Il existe une quantité de moyens pour y remédier tant bien que mal.

Dans la nature de pareilles "gerçures" se produisent également. Les régions de climat froid, situées dans le cercle polaire — voir la partie noire du troisième dessin — qui marque la limite des zones où, lors des solstices, il fait jour et nuit pendant vingt-quatre heures, sont d'immenses toundras avec une végétation excessivement clairsemée.

On peut y voir des monticules, de forme comique, dont le sommet a éclaté. De pareils monticules, appelés "pingo" par les habitants de ces régions, peuvent atteindre une hauteur de plusieurs centaines de pieds.

Leur formation, assez curieuse, provient du fait que le sol est perpétuellement gelé en profondeur. A partir du printemps, un soleil pâle dégèle petit à petit une partie de la surface du sol qui devient ainsi mou. Dès la fin d'un été éphémère, un froid intense survient qui gèle instantanément la surface. La partie molle, ainsi coincée entre les deux couches de glace est rejetée à l'extérieur par la pression formidable exercée par la glace. Ces "pingos" sont recouverts de lichens ou de mousse, seule végétation possible dans ces régions.

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

• SOUS LE SIGNE DU COTON, un défilé de modes estivales présentées par la Compagnie Paquet Limitée, profitera aux oeuvres du comité féminin de la Croix Verte, dont nous reconnaissons deux représentantes sur cette photo. A gauche, Mme Elie Dorion, présidente de la conférence Ste-Apolline qui distribue généreusement des couvertures de laine; à droite, Mme René Auger, présidente du Comité social qui organise chaque année une manifestation de modes, pour ses oeuvres. Un programme musical fut interprété par Mme Pierrette Roy et Mme Gloria Marcon.
(Photo : "l'Action", par Marcel Laforce)

Pour vous...

et les enfants

Il paraît que nous leur parlons de moins en moins ! Ou ne serait-ce pas eux plutôt, qui nous écoutent de moins en moins ? Il s'agit d'ailleurs d'entamer un sujet d'importance pour que le téléphone sonne, que la télévision commande, ou que l'heure de sortir soit arrivée pour eux ! Au retour ? Il sera tard, évidemment ! Les parents seront endormis, ou feront mine de l'être, gênés que leur inquiétude soit si mal comprise ! Et le lendemain, tout le monde sera encore pressé ! Une autre fois, il y aura des témoins, frères ou soeurs, et l'on continuera de se taire ou de parler de n'importe quoi, ce qui équivaut souvent à ne pas dire grand'chose ! Il peut arriver que trop parler soit maladroit, et Dieu sait qu'il faut en passer aux jeunesses d'aujourd'hui : il paraît que le temps est un facteur qui remet bien des choses d'aplomb, quand il ne les compromet pas tout à fait. Mais ne jamais rien dire, ou ne jamais tenter de le faire, n'est-ce pas une forme de paresse ou d'inconscience de la part des parents qui ont charge d'âmes ?

x x x

Admettons qu'il existe des enfants qui peuvent être laissés à eux-mêmes, qui déjà font montre d'une répulsion avouée pour tout ce qui n'est pas dans l'ordre, que le vilain semble repousser plus qu'il ne les attire; jeunes filles qui ont de la retenue et veulent demeurer intègres, convaincues que l'honneur est possiblement la chose qui se perd le plus facilement, et ne se retrouve pour ainsi dire pas; jeunes gens responsables, qui répugnent à jouer les voleurs ou ne se risqueront à salir que celles qui ne craignent pas la crasse ! Mais il est aussi des enfants qui ne le sont déjà plus depuis longtemps, ou qui le demeurent trop d'une façon alarmante ! Ils se laissent mener si aisément, qu'ils suivront tout aussi bien quiconque les entraînera sur une mauvaise pente : à ceux-là ne faut-il pas oser prêcher de temps en temps, même si on a l'impression de parler dans le vent ? Ne serait-ce que pour s'éviter plus tard l'inévitable : "Si tu me l'avais dit quand j'étais jeune !"

x x x

Songez que, pour avoir tourmenté jusqu'à ce qu'ils obtiennent tout ce qu'ils veulent, même de parents qui se saignaient aux quatre veines et se privaient eux-mêmes pour que leur fils ait l'air aussi fin que les autres, et puisse suivre ceux des autres, songez que des enfants mal grandis reprochent plus tard à leurs parents de les avoir trop gâtés, de n'avoir pas su les préparer à lutter, et à servir ! C'est pénible de penser que se priver à l'heure qu'il est pour faire le bonheur des jeunes, et ne chercher en fait que leur joie, puisse être une façon de favoriser leur nullité et de préparer leur malheur. Et qu'en plus il faille s'entendre dire sur le tard : "Tu aurais dû m'avertir ! Tu aurais dû me forcer à étudier ! A économiser ! A prier même ! . . . car il arrivera que souffrent en profondeur les jeunes adultes qui n'ont plus le sens de l'orientation, et qui, trop habitués à ramper, n'arrivent plus à s'élever !

x x x

Le "Qui aime bien châtie bien" ne sonne-t-il pas étrangement en 1965 ? C'est châtier bien peu, et prévoir bien gros, que d'amener, de temps en temps, nos enfants à écouter une partie de ce que nous avons à leur dire, ne serait-ce que pour leur remettre ensuite, avec le sourire, leur "paye" de la semaine !

Françoise L. Roy

Le nouveau délégué culturel de France, M. André Panel, a des idées bien précises sur son rôle

(PAR LISE LACHANCE)

La venue au Canada du nouvel attaché culturel de France à Québec concrétise un rêve ancien. M. André Panel et sa femme songeaient depuis 8 ans à s'établir chez nous, stimulés par l'exemple d'amis intimes qui ont fait du Canada leur pays et qui chantent ses louanges sur tous les tons lors de leurs voyages en Europe. Un d'entre eux est Jacques Casanava, professeur d'histoire à Montréal, qui a écrit un livre sur le Québec en collaboration avec M. Raymond Douville, sous-secrétaire de la province.

La seule chose que M. et Mme Panel n'avaient pas prévu, c'est qu'ils seraient représentants de la République Française. En effet, Québec est la première mission diplomatique de l'attaché culturel qui était jusqu'ici professeur d'histoire au Maroc.

DE RABAT A QUEBEC

Comment passe-t-on du professorat en Afrique du Nord à la représentation diplomatique d'un pays européen en Amérique du Nord? Pour M. Panel, ce fut très simple.

Comme nous l'avons dit, il désirait depuis longtemps venir ici et continuer sa carrière d'enseignant. Quand il a appris qu'un poste d'attaché culturel était ouvert, il posa sa candidature. On lui parla alors d'une autre ville enropéenne. M. Panel répondit qu'il tenait au Canada; "Si je n'y vais pas comme délégué, j'irai comme professeur". C'était, autrement dit, le Canada ou rien. Le poste lui fut donc immédiatement accordé.

Si M. Panel en est à sa première mission culturelle officielle, cela ne l'a pas empêché de participer activement à la vie intellectuelle du Maroc, non seulement par son enseignement à Fez, Casablanca et Rabat, la capitale, mais aussi par de nombreuses conférences sur l'histoire de l'art. Mme Panel, pour sa part, était déléguée de la France auprès des Jeunesses musicales de Rabat, ce qui l'amenait à s'occuper de sous-délégations dans tous les coins du pays. Elle occupait également la fonction de discothécaire à la mission culturelle française.

Le couple s'était installé au Maroc il y a quinze ans, tout de suite après leur mariage, par suite de la difficulté de trouver un appartement à Paris. La mère de Mme Panel habitait déjà ce pays et les jeunes mariés décidèrent de tenter l'expérience. C'est là que les trois enfants sont nés: Catherine (17 ans), François (13 ans) et Nicolas (7 ans).

ETUDES

M. Panel était inscrit en droit et en lettres quand ses études furent interrompues par la guerre. Engagé en septembre 1939 et démobilisé en août 1940, il entra dans la clandestinité avec la Résistance en 1943 pour échapper aux réquisitions allemandes de main-d'oeuvre en France occupée. Cela jusqu'à la fin de la guerre.

Monsieur et Madame André Panel

La paix signée, M. Panel revint à l'université, en histoire cette fois. Il obtint également un certificat de morale et sociologie.

Philosophie, histoire, sociologie, lettres, droit: disciplines qui cernent l'homme dans son essence, son passé, son modus vivendi, son expression et qui ne peuvent que rendre plus homme, c'est-à-dire plus humain, celui qui s'en pénètre. Surtout quand à cette connaissance s'ajoute l'expérience humaine de l'enseignement et cette autre, douloureuse, de la guerre.

C'est cet homme que la France nous délègue. Comment entend-il remplir son rôle ?

LE ROLE DU DELEGUE CULTUREL

Selon M. Panel, sa mission principale consiste à faciliter l'application de l'entente culturelle qui vient d'être signée entre la France et le Québec. Cet accord portant sur la technique et la culture doit favoriser l'échange de chercheurs, d'étudiants de professeurs d'écoles normales et d'universités. Le projet est déjà en bonne voie de réalisation: une commission mixte comprenant des hautes personnalités des deux pays se réunira fin mai, au Canada, pour étudier les moyens de coopération culturelle dans le cadre de l'entente; en septembre, un groupe d'étudiants québécois se rendra à Sèvres, au Centre international des études pédagogiques. Ils ira également en province pour se renseigner sur les différents aspects de la pédagogie française.

En plus de ces échanges prévus par la signature récente de l'accord, M. Panel veut organiser des expositions de peintures, de livres, des représentations théâtrales, des concerts, afin de faire connaître les cultures du Canada et de la France en profondeur. Ces activités, de dire le délégué culturel, doivent atteindre une diffusion aussi large que possible, ne pas être limitées à une catégorie de privilégiés. C'est une création continue, a-t-il ajouté.

PREMIERES IMPRESSIONS

Mme Panel est à Québec depuis deux jours seulement. Déjà, elle est enchantée de la Vieille Capitale qu'elle avait entrevue au cours d'un voyage, il y a six ans. Elle trouve la ville sympathique et jolie. Mais ce qui la surprend davantage, c'est le ciel du Maroc et la lumière étonnante du midi qu'elle retrouve ici. Quel contraste après la grisaille de Paris!, a-t-elle avoué.

M. Panel, qui est ici depuis un mois, nous a dit avoir connu un "accueil merveilleux". Il a assisté à des pièces de théâtre, concerts, récitals et y a remarqué "un public enthousiaste, une ambiance extraordinaire".

Après avoir souligné qu'il règne à Québec une vie culturelle intense, le délégué a dit que dans les deux familles où il a été invité jusqu'ici, il a découvert des jeunes qui étudiaient la musique et avaient vraiment un talent prometteur.

Il s'est également déclaré très heureux d'occuper son poste d'attaché culturel dans cette période où nos deux pays amis intensifient leurs relations culturelles.

La Voix des femmes proteste auprès d'Ottawa

TORONTO (P.C.) — L'appui du gouvernement canadien à l'action américaine au Viet Nam a soulevé la protestation du groupement "La Voix des Femmes" de Toronto, qui a fait parvenir des télégrammes au premier ministre Lester Pearson, et au ministre des Affaires étrangères, M. Paul Martin.

La VDF soulignait dans son message que la présente attitude du Canada "pourrait peut-être conduire à la poursuite d'une persécution parmi des gens qui sont plus conscients d'une menace de famine, que du communisme".

Le message suggérait que le Canada pourrait aider davantage des Vietnamiens en suscitant des moyens de leur fournir l'alimentation, la santé et l'instruction durant l'année de coopération internationale.

Le groupe de Toronto ajoute que le Canada ne saurait s'associer à des organisations comme l'OTAN et NORAD, s'il est impuissant à exercer son influence sur les Etats-Unis, pour que ce pays modifie sa politique.

Le télégramme demandait au premier ministre d'instituer un débat parlementaire sur la politique étrangère.

Le taux de natalité au Canada

D'après les statistiques qui nous renseignent sur le nombre des naissances au Canada, les bébés ont été moins nombreux en 1964. Le total se chiffrait à 457,283, soit 2.6% de moins que le total de 1963 qui était de 469,568.

Les statistiques sur les mariages nous montrent que les bébés du début de la deuxième guerre mondiale ont grandi et commencent à avoir l'âge de se marier. Un nombre de 140,920 couples se sont mariés en 1964, ce qui est une augmentation de 8% sur 1963, et ce n'est que le commencement.

Le nombre de garçons et de jeunes filles qui seront en âge de se marier dans les prochaines années est énorme.

La population qui est actuellement de 20 millions pourrait facilement atteindre 24 millions en 1985. Et bien que le taux des naissances soit en diminution, plus de gens mariés apporteront plus d'enfants.

En d'autres termes, les fabricants et les distributeurs des produits et des services pour les bébés n'ont pas à se faire de souci pour l'avenir.

Activités québécoises

Récital de chant

Samedi le 1er mai, à 8 h. 30 p.m., aura lieu au couvent St-Charles-Garnier, 1229, Chanoine-Morel, Sillery, un récital donné par Lise Julien, finaliste au concours de la chanson internationale sur mesure, au profit de l'Amicale St-Charles-Garnier.

Amicale St-Pascal de Kamouraska

Toutes les anciennes élèves de l'institution Chanoine-Beaudet, de St-Pascal de Kamouraska, sont invitées à la réunion générale de leur amicale dimanche le 2 mai, à 10 h. a.m. Toutes seront bienvenues.

Mariage

Monsieur et Madame Eugène Parent de Beauport annoncent le mariage de leur fille Lorette à Monsieur Serge Drouin, ing.p., fils de Monsieur et Madame Gilbert Drouin.

La bénédiction nuptiale leur sera donnée lundi le 3 mai à 11 heures, en la Basilique de Québec.

Grandeurs 36-48

Accueillez le printemps dans ce joli manteau style princesse qui fera fureur cette année. Vous voyez sa ligne droite et ses manches raglan. Vous choisirez votre tissu à la teinte de votre choix.

Le patron 9474 se vend grandeurs : 36, 38, 40, 42, 44, 46, 48.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....
Mesure désirée .....
Nom .....
.....
Adresse .....
.....

POUR MAMAN CHÉRIE!

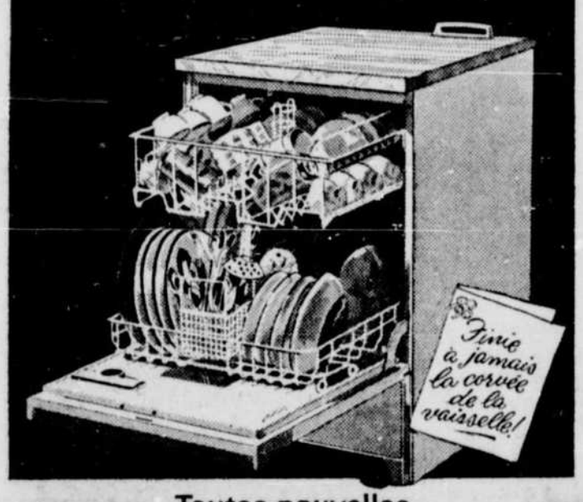

Toutes nouvelles
LAVEUSES-SÉCHEUSES
À VAISSELLE FRIGIDAIRE

Le jour de la Fête des Mères, et tout au long des années, ce cadeau familial sera pour elle un témoignage de votre affection et de votre reconnaissance.

Le cadeau parfait! C'est une toute nouvelle laveuse-sécheuse à vaisselle Frigidaire 1965, modèle encastré ou "Dishmobile" sur roulettes. Elle offre une nouvelle action de lavage Super-Tourbillon brevetée, ultra-silencieuse, qui évite d'avoir à rincer la vaisselle avant de la laver. Et elle lave même les casseroles. Le séchage se fait à l'air chaud, ce qui laisse la vaisselle impeccablement propre.

Offrez à maman une nouvelle liberté! Finies les mains abîmées par l'eau de vaisselle et les détergents . . . finie à jamais la corvée de la vaisselle . . . chaque jour elle profitera de nouvelles heures de liberté! Venez voir . . . et comparer les laveuses-sécheuses à vaisselle Frigidaire. Votre meilleure aubaine, valeur pour valeur. Maintenant chez votre marchand!

B1538F
CINQUANTENAIRE
FRIGIDAIRE
PRODUIT DE GENERAL MOTORS

DOMINIQUE PAQUET
Coin St-Paul et Notre-Dame
Ancienne-Lorette
Tél.: 872-2911

MAGASIN CO-OP MEUBLES
1535, St-Vallier-Ouest
Tél.: 681-6331

AMEUBLEMENT TANGUAY INC.
535, boul. Ste-Anne
Tél.: 661-8865

RENE DION INC.
2854, 1ere Avenue, Québec
Tél.: 623-3826

AMEUBLEMENT TANGUAY INC.
Rond-Point, Lévis
Tél.: 837-2496

NAP. BOILY
4094, boul. Ste-Anne
Ville Montmorency
Tél.: 663-7851

TERREAU & RACINE LTEE
196, rue St-Paul, Québec
Tél.: 692-0220

ROBERT LESSARD INC.
MEUBLES
2065, boul. Charest-Ouest
Ste-Foy - Tél.: 527-7323

QUEBEC ELECTRONIQUE ENR.
621, rue St-Jean, Québec
Tél.: 529-9261

PAUL BEGIN ENR.
MEUBLES
St-Romuald - Tél.: 839-9196

Maguire
1330, rue Maguire
Tél.: 681-4124

Maguire
Place Laurier
Tél.: 653-4038

Maguire
Place Fleur de Lys
Tél.: 529-4915

Claude Sioui
MEUBLES
VILLAGE HURON
LORETTEVILLE
Tél.: 842-4824

LE PLUS POPULAIRE
des vins pétillants
importés de France
ROYAL DE NEUVILLE

ANJOU SAUMUR, blanc
Code 342-F - bout. 26 oz. $2.95
ANJOU SAUMUR rosé
Code 342-G - bout. 26 oz. $2.95
Code 342-H - bout. 13 oz. $1.70
Taxe non comprise
LE VIN DE TOUTES LES FETES

UN AMOUR D'APERITIF

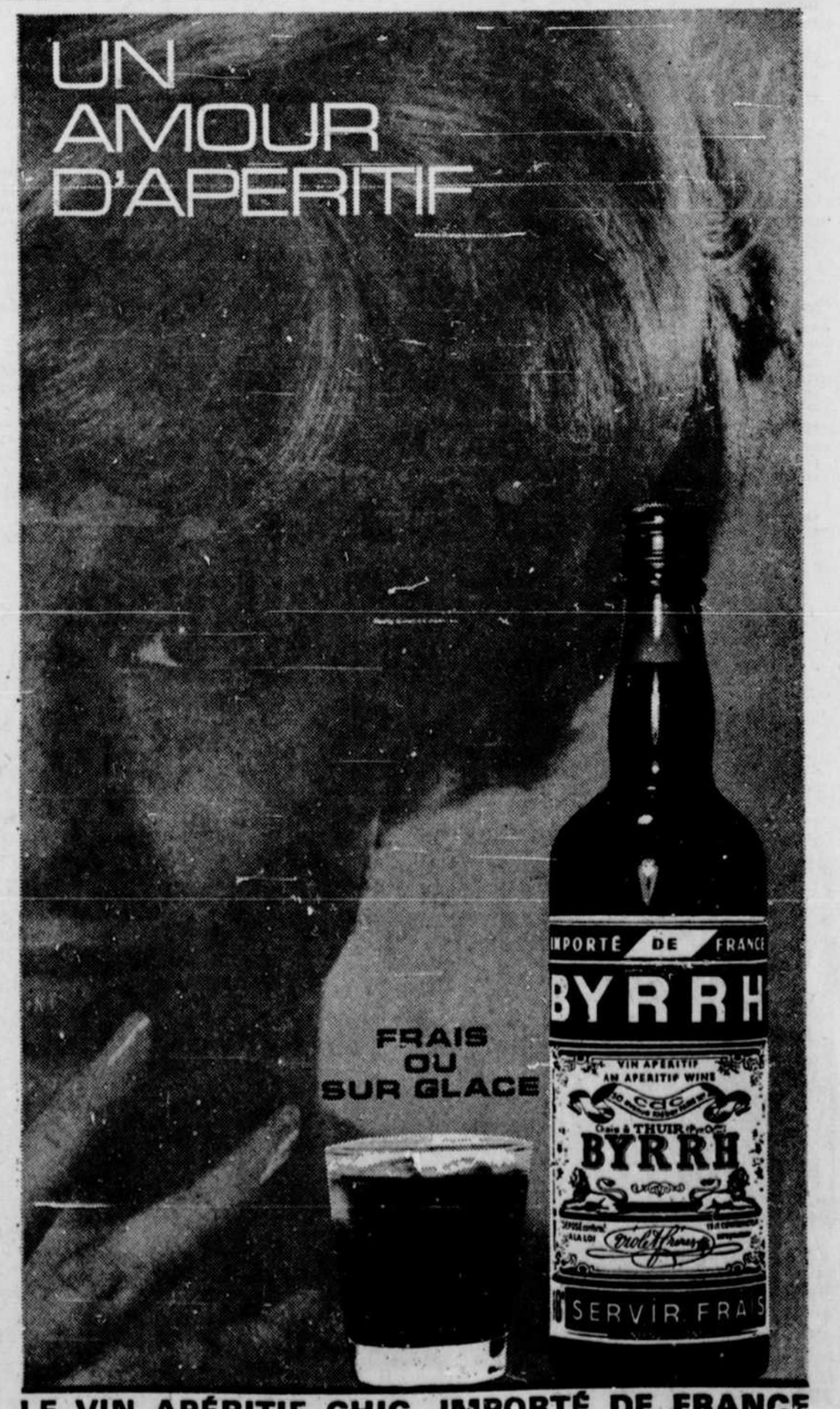

LE VIN APÉRITIF CHIC, IMPORTÉ DE FRANCE

AUX QUATRE COINS DE L'HORIZON

1965 - l'année des SPARTAKIADES
EN TCHECOSLOVAQUIE

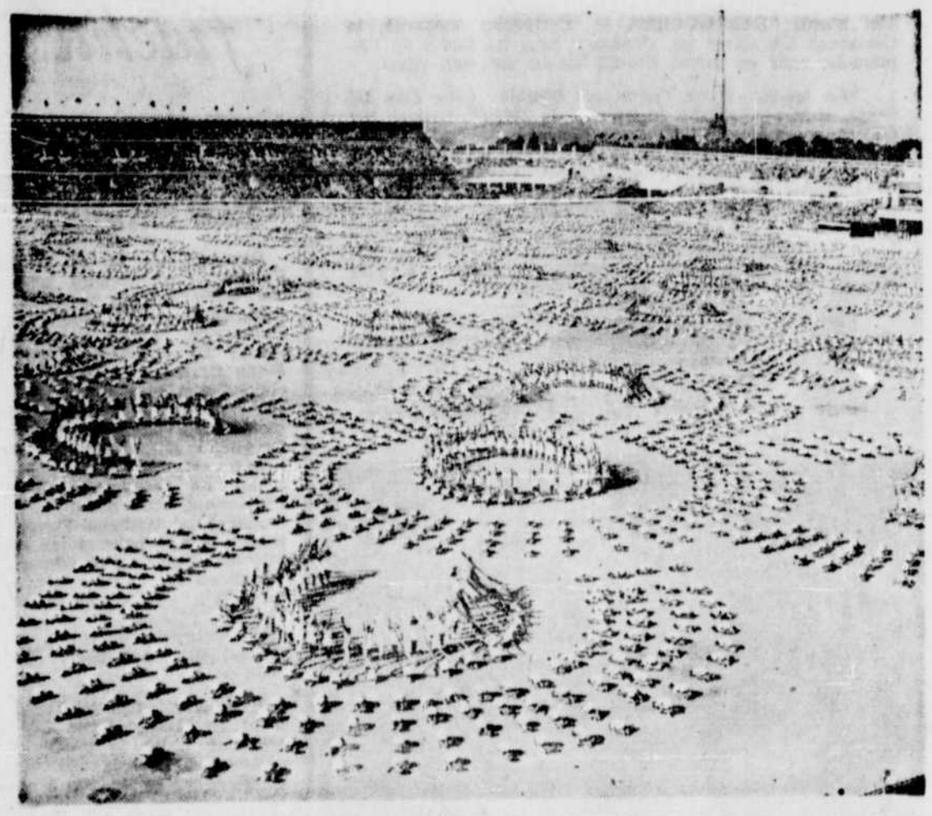

● Le festival national de l'athlétisme, LES SPARTAKIADES, en Tchécoslovaquie.

200,000 spectateurs rempliront chaque jour le stadium de Prague pour assister au spectacle tchèque : Les Spartakiades; un spectacle athlétique géant qui sera présenté du 1er au 4 juillet.

Spectacle quinquennal — Le Bureau Touristique Tchèque se met en oeuvre en vue de l'afflux des visiteurs de l'Ouest — Des taux d'échange spéciaux seront offerts et des excursions touristiques de cinq jours seront organisées pour les individus et les groupes durant le spectacle monstre à Prague.

1965 est l'année des Spartakiades en Tchécoslovaquie — le grand spectacle de gymnastique au cours duquel jusqu'à 16,000 participants figureront à la fois dans une même épreuve sous les yeux d'une assistance de 200,000 spectateurs remplissant à craquer l'immense stadium Strahov.

Les Spartakiades ont lieu tous les cinq ans, et en 1965 seront célébrées du 1er au 3 juillet inclusivement.

Des dispositions particulières ont été prises en vue d'attirer un plus grand nombre de visiteurs de l'ouest à ce spectacle au cours de l'été prochain et l'on tient à rappeler aux touristes l'existence de taux de change spéciaux mis en vigueur par le gouvernement tchèque il y a peu de temps.

A part du taux de change régulier pour les touristes d'environ 14 couronnes tchèques pour le dollar américain (comparé au taux officiel de 7 couronnes au dollar) un visiteur canadien en Tchécoslovaquie recevra dorénavant 28 couronnes pour 1 dollar (U.S.) à partir du moment où il aura échangé au cours d'une même journée l'équivalent de $4.00 américains au taux touristique normal de 14 couronnes au dollar.

Au programme des Spartakiades de juillet prochain, 16,000 femmes participeront à la fois à une même épreuve, 16,000 jeunes filles à une autre, 15,300 jeunes gens à une troisième, un groupe mixte de 8,000 jeunes gens et 4,000 jeunes filles à une quatrième, et finalement le groupe le plus restreint à participer à une même épreuve sera composé de 1792 membres de l'Armée Tchèque.

Huit numéros seront présentés chaque jour. Le prix d'admission varie de $5.00 à $7.50 U.S. par personne.

Cedok, le Bureau touristique tchèque, a organisé des tarifs spéciaux de cinq jours pour les individus et les groupes au cours des Spartakiades. Les tarifs en vigueur du 30 juin au 4 juillet, incluent le logement à logement à l'hôtel, tous les repas, l'admission aux Spartakiades, des excursions et autres divertissements.

Par exemple, les tarifs de cinq jours pour touristes non accompagnés, varient de $54 à $62 (U.S.) pour chambres non partagées et de $50 à $56 (US) par personne partageant une chambre à deux; ces tarifs incluent tous les repas à partir du déjeuner du 30 juin jusqu'au déjeuner du 4 juillet, 2 billets d'admission par personne pour les Spartakiades, un billet pour une soirée culturelle (théâtre, opéra, concert) une visite touristique de Prague, et une excursion d'une journée entière qui inclut la visite de Lidice, le village détruit avec tant de brutalité par les Nazis au cours de leur occupation de la Tchécoslovaquie, ainsi que du château Krivoklat, pittoresque bâtiment de style gothique construit au début du 13e siècle. Un avant-midi sera laissé disponible pour faire des emplettes à Prague et l'organisation de toutes les soirées sauf une sera laissée au choix des touristes.

Les tarifs de groupes sont d'un dollar ou deux plus élevé par personne, mais incluent le transport de l'aéroport à l'hôtel et tous les transports nécessaires entre l'hôtel et le stadium pour l'assistance aux Spartakiades. Les tarifs de groupe de 20 personnes pour la durée des 5 jours varient de $57.50 à $62 (U.S.) par personne pour chambre simple, et de $52 à $57.50 (U.S.) par personne lorsque la chambre est partagée à deux.

Les agences de voyages vous fourniront tous les renseignements que vous puissiez désirer.

LES TIMBRES

par James MONTAGNES

Nouveau catalogue

Le nouveau catalogue "Elisabeth Postage Stamp" publié par la fameuse firme britannique de Stanley Gibbons, comporte plusieurs innovations. C'est le premier catalogue qui publie les prix en livres sterling et en dollars américains en même temps. Il y inclut en plus de la description de l'image et des prix, plusieurs variétés qui ont eu cours dans les timbres émis à travers le Commonwealth britannique durant le règne de la Reine Elisabeth II.

Ce catalogue est le premier d'un deuxième siècle de catalogues de timbres émis par cette firme. Son premier catalogue apparut en 1865 alors que la collection de timbres n'était encore qu'un simple passe-temps. Une exposition philatélique fut tenue plus tôt cette année à Londres par la firme afin de marquer ses cent années de publication.

Les prix en dollars diffèrent considérablement avec ceux des catalogues nord-américains, ceux-ci étant généralement plus élevés que dans les catalogues des Etats-Unis. Ceci est peut-être dû au fait que les timbres du Commonwealth britannique sont en plus grande demande sur le marché britannique que sur le marché new-yorkais.

Les informations sur les variétés et les descriptions pittoresques de telles différences et de tels défauts d'impression répondent à un besoin depuis longtemps exprimé par le collectionneur chevronné. Il y a des détails dans ce catalogue qui ne peuvent être trouvés dans aucun autre livre, excepté dans ceux qui sont hautement spécialisés. Mais les détails sur les variétés couvrent même les dernières émissions. Les éditeurs font remarquer que toutes les variétés ne sont pas listées, mais seulement ceux qui sont stables dans une certaine partie de l'impression et la position des feuilles de timbres.

Des informations sont aussi données sur les petits volumes, les feuilles miniatures et lorsque c'est possible, sur le nombre de timbres émis ou vendus. Ce catalogue donne la liste des timbres émis jusqu'au mois de décembre dernier.

Emissions récentes

Le Bhutan a surimprimé un certain nombre dqe timbres récents en tant que timbres commémoratifs de Winston Churchill. Le Liberia a des timbres pour son mouvement scout. La Grèce a un ensemble pour le 350ème anniversaire de la mort du peintre El Greco. Le Nepal a des timbres montrant des gens du pays à l'occasion de son programme de réforme agraire.

Le 28 avril, le Canada émettra des timbres floraux pour le Manitoba et la Colombie britannique.

Les Etats-Unis, l'Australie et la Grande-Bretagne émettront des timbres à la mémoire de Sir Winston Churchill. — Le Surinam a émis un timbre pour le centenaire de la mort d'Abraham Lincoln. — La Finlande émet présentement deux timbres pour le centenaire de la naissance du peintre Akseli Gallen-Kallela. — St-Vincent a émis des timbres pour le 200e anniversaire de ses jardins botaniques où le premier arbre à pain apporté de Tahiti par le capitaine Bligh se trouve encore et porte toujours des fruits. — L'Australie a émis trois autres timbres illustrant des oiseaux du pays. — Le 17 juillet, les Etats-Unis émettront à San Francisco un timbre pour marquer le 700e anniversaire de la naissance du poète italien Dante Alighieri; le 28 août, à St. Augustine, pour le 400e anniversaire de l'établissement de la Floride; le 26 juin à San Francisco, pour l'Année internationale de la Coopération et le 11 juin, à Albany, N.Y., pour l'inventeur du bateau à vapeur, Robert Fulton. — La Belgique aura un timbre pour marquer le 75e anniversaire de son Association fermière nationale, pour le centenaire de l'Union internationale des télécommunications et pour l'architecte Hoffman, natif du pays. — L'Inde a montré le bateau à vapeur Jalusha sur un timbre à l'occasion de sa Journée maritime. — Formose a un timbre représentant Madame Chiang Kai-Shek pour une ligue féminine d'anti-agression. — L'Allemagne de l'Ouest a un timbre pour le 75e anniversaire de "May day". — Israël aura la semaine prochaine, des timbres pour le 17e anniversaire de son indépendance et un timbre pour marquer le 20e anniversaire de la libération des prisonniers juifs des camps de concentration nazis. — Chypre a émis trois timbres pour ses lois de sécurité sociale. — Ceylan, la Hollande et le Danemark auront des timbres pour le 150e anniversaire de sa plus haute décoration militaire pour bravoure.

★ LES ETATS-UNIS émettront ce timbre à la mémoire de Sir Winston Churchill, le 13 mai, à Fulton, au Missouri.

L'Exposition philatélique provinciale

L'envergure de l'exposition philatélique provinciale, organisée par l'Union Philatélique de Montréal, au Palais du Commerce à Montréal, fera époque dans les annales des manifestations culturelles du Québec et du Canada tout entier.

18 sociétés ou clubs philatéliques participeront à cette exposition. Plus de 850 cadres seront en compétition. On y remarquera : Une Cour d'honneur de 110 administrations postales émettant leurs propres timbres. Le Bureau de Poste Canadien en opération dans la salle de l'exposition. Le cinéma postal gratuit. Le kiosque de la presse philatélique. Le kiosque de Malle internationale.

(France et Nations Unies). Un exhibit spécial du Vatican. De plus Son Eminence le cardinal Spellman de New York exposera une feuille de timbres du Vatican autographiée par Sa Sainteté le Pape Paul VI, une pièce unique dans la philatélie.

De plus, un couvert adressé au rédacteur en chef d'un journal de Montréal, et, affranchi avec un timbre "République du Canada" émis par Louis Riel et oblitéré par les postes du Canada en 1897, sera exposé dans l'intérêt des visiteurs. De nombreuses autres attractions seront offertes au public, qui se rendra au Palais du Commerce de Montréal pour cette occasion.

Les portes seront ouvertes comme suit : Le 6 mai : de 6.00 p.m. à 11.00 p.m. Les 7 et 8 mai : de 11.00 a.m. à 11.00 p.m. Le 9 mai de 1.00 p.m. à 6.00 p.m.

(Communiqué)

FRANCE
15 grands formats multicolores pour seulement 25c avec approbations.
EXCELLO STAMP CO. P.O. BOX 39
(Station Outremont) Montréal, Que.

Spécial d'introduction
207 TIMBRES DIFFÉRENTS
25c INCLUANT

magnifique série florale de la Hongrie, animaux de la Somalie française et du Basutoland (illustration). Liste de paquets et odomètre GRATUITS. Cette magnifique collection vous est offerte afin de vous faire connaître nos approbations.
CENTRE PHILATELIQUE DE QUÉBEC
375 ouest, rue St-Vallier Québec 8, P.Q.

★ DE NOUVEAUX TIMBRES nous viennent (en haut, de gauche à droite) : de St-Vincent, pour le 200e anniversaire de ses jardins botaniques; de la Belgique, pour une exposition florale; de la Tchécoslovaquie, pour plusieurs villes; et (en bas, de gauche à droite) : de la France, pour le 500e anniversaire de la mort de Charles d'Orléans; de la Pologne, pour le 20e anniversaire du soulèvement du ghetto de Warsaw; de l'Argentine, pour un fils du pays, Joaquin Gonzalos.

BON VOYAGE!

Au large de Terre-Neuve

les îles St-Pierre et Miquelon

Le projet concerne non la Vieille France mais les Iles St-Pierre et Miquelon, seul territoire nord-américain appartenant à la France.

Lorsque l'on évoque ces îles, la réponse générale est la suivante : renseignements imprécis sinon sur la contrebande . . .

Je me suis rendu en 1964 à St-Pierre sonder le département d'Outre-Mer, prendre contact avec des personnalités religieuses et civiles et je rapporte de ce lieu les renseignements que voici.

Les Iles St-Pierre et Miquelon, au point de vue superficie, couvrent un territoire au 1/3 plus grand que l'Ile d'Orléans. Elles se divisent en deux Iles principales reliées : Miquelon au nord et Langlade au sud. Le Chef lieu, la capitale puis-je dire, en est St-Pierre avec plus de 4,000 habitants sur l'île du même nom.

En géographie physique les Iles ne sont guère favorisées. Montagneuses, la végétation y est à promouvoir. Le sous-sol renferme des richesses à l'état d'exploration. Seule richesse, la mer. Hélas cette ressource ne procure ce qu'on attend d'elle, un moyen de vivre. La crise ne couvre-t-elle pas la Gaspésie et les Iles de la Madeleine. Que reste-t-il ? Un souhait répondra à la question.

La population des Iles est caractérisée par trois origines distinctes en relation avec leur position de lieu de pêche dans les eaux de Terre-Neuve. Les Bretons, les Normands et les Basques partagent ces orgines. Mais à quelle époque remontent-elles ? Aussi lointaines que les acadiennes et celles du Québec. La plupart des habitants ne connaissent rien de la France qui les gouvernent. Une rare occasion : la guerre permit un déplacement. Constatation inattendue : le style d'habitation est canadien. Les Iles sont au croisement de la France et du Canada mais respirent français.

Les Iles sont situées au milieu de l'Atlantique non loin de Terre-Neuve et en relations maritimes et aériennes avec les provinces canadiennes de l'Atlantique.

Les Iles furent occupées par la France en 1604 et fortifiées en 1696. Les Britanniques les capturèrent en 1702 et s'y maintinrent jusqu'en 1763. La lutte ne s'arrête pas là. Aux mains des Anglais en 1778, de la France en 1783, de nouveau aux Anglais en 1793 qui en chassèrent les occupants, recouvrées par la France en 1802, perdues en 1803, le traité de Paris de 1814 mit un terme à la comédie, et la France les garda jusqu'à nos jours. Les grands bancs de Terre-Neuve furent l'enjeu. Un effort s'accomplit en leur faveur actuellement par la construction d'un port en eau profonde et de frigorifiques pour le poisson.

Mon souhait concerne le développement de relations entre le Québec et St-Pierre par le tourisme. Les Iles offrent un accueil très chaleureux, des tarifs de pension inégalés (nourriture et boisson comprises à volonté) la chaude ambiance du bal-musette, les fêtes du 14 juillet où de Jacques Cartier en août, des marchandises françaises de bas prix, la pelote basque inconnue ici, l'élevage de visons multicolores, etc . . . Le tourisme peut et doit devenir une richesse pour les Iles.

Les mois de juillet et août sont particulièrement recommandés pour une visite. Les plages permettent le bain. Le climat, réchauffé par le Gulf Stream, ne connait les rigueurs du Québec. La brume seule règne . . .

Lorsque l'on constate une forte existence de touristes canadiens-anglais, américains et que l'Université de Toronto entretient des cours d'été . . . le rassemblement '65 des Canadiens français s'impose.

M. Francis Leroux, directeur de l'Office du Tourisme de St-Pierre, offre aux visiteurs le tour de ville, l'excursion en autobus autour de l'Ile, la visite du musée des excursions à Langlade, à Miquelon, réception spéciale suivie d'un bal. Un contact enchanteur et inoubliable. Je suggère une durée de 7 jours maximum au début juillet. Mon information ne remplace pas une agence. Elle se veut être un guide pour tous les intéressés.

Pierre HARDY.

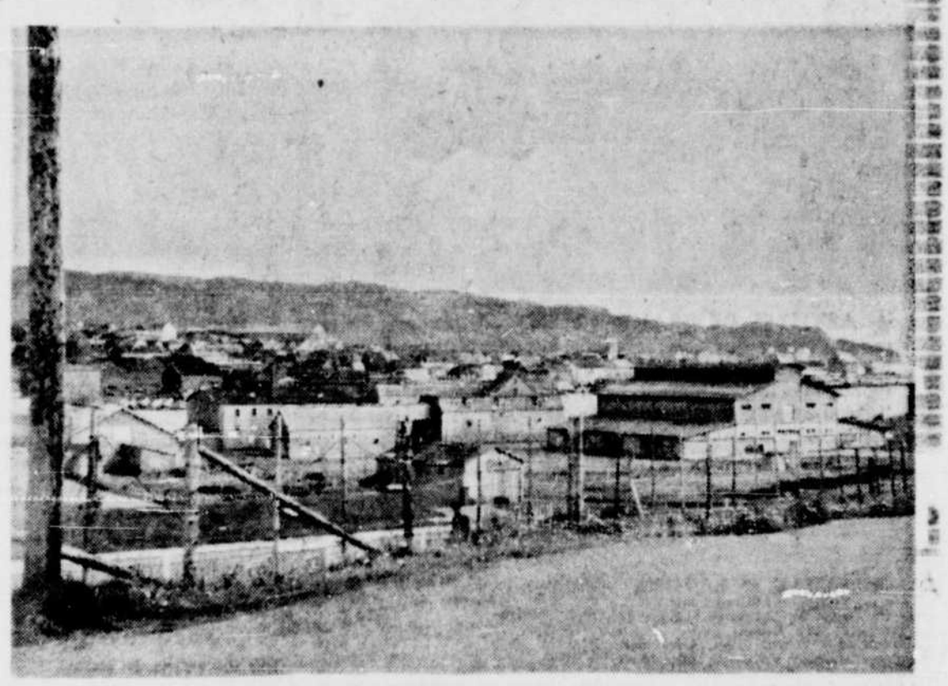

SAINT-PIERRE — Vue générale

Une nécropole exhumée près de Pézenas

Une nécropole, remontant à environ sept cents ans av. J.C. a été découverte près de Pézenas (Hérault) sur un ancien oppidum, à 2 km. de la ville.

Les fouilles ont mis au jour 160 tombes creusées dans le roc, qui contenaient des poteries, des bijoux ou des objets familiers d'origines diverses. Elles témoignent d'échanges commerciaux fort anciens entre l'Asie mineure, la Grèce, Rhodes et le littoral du Languedoc méditerranéen; les galères y apportaient des objets finement travaillés et en repartaient chargées de minerais de cuivre ou d'argent en provenance des Cévennes ou de la Montagne Noire.

(INFORMATIONS UNESCO)

"Visitez la France à nos portes"
St-Pierre-Miquelon
● Départs: juil. 12, août 1-20, oct. 2
● Train-mer, Train-air, $149. min.
● Bus avion, direct Ancienne-Lorette
LES VOYAGES QUEBEC AMERIQUE INC.
STE-CLAIRE, P.Q.
INF. QUE. 523-3063

FLORIDE
$199.
● 14 jrs ● Bus privé ● Repas
Spécial : croisière Nassau $269.
VOYAGES CHAMPLAIN
781, COLLINE, N. - 653-8593

EXPO NEW YORK
● Etudiants $49.
● Public $59.
26 au 30 mai — HOTELS — BUS PROVINCIAL — GUIDE — RADIO CITY — SOUPER-CLUB
CLUB SOCIAL DE QUEBEC
781, Colline nord
653-8593

AUBAINE POUR VACANCES FAMILIALES
au bord de la mer

Taux à partir de $5.00 par pers. 2 par ch.
● Cuisinettes disponibles
● Stationnement gratuit à la porte
● TV gratuite
Ecrivez ou téléphonez pour réservation
BEACH FRONT GARDENS MOTEL
Dept. A-1 Boardwalk & Massachusetts Ave.
ATLANTIC CITY, N. J.
Phone: 344-0444 or 344-1883
QL-1

VACANCES AUBAINES
— ÉTUDIANTS
— PROFESSEURS
— INFIRMIÈRES
— COMMIS DE BUREAU
— OUVRIÈRES
New-York (expo) ..... $59.
Old Orchard ..... $49.
Hampson Beach ..... $59.
Atlantic City ..... $79.
Washington ..... $89.
Niagara ..... $79.
CLUB SOCIAL DE QUEBEC
781, Colline n.
Tél.: 653-8593

VOYAGE AUX ILES ST-PIERRE ET MIQUELON
Trois options au choix :
1—Avion, 7 jours, $153 aller et retour
Pension prix maximum 8.50 par jour
2—Par le CN $46 aller et retour, lit et repas compris pour avion de Sydney à St-Pierre $72 aller et retour
3—Voiture particulière Québec-Sydney, à raison de passagers puis avion de Sydney. S.V.P. donner le nombre de places disponibles dans votre voiture.
Inscrivez-vous maintenant en donnant votre choix
VOYAGES ST-PIERRE
1502, Riverin, Québec 8.

VOYAGES & TOURISME INC.
(de Québec)
1046, rue St-Jean, Québec, P.Q.
Tél.: 522-4407
vous offrent un bon choix :
LE MEXIQUE, pays de soleil et de musique.
LES AÇORES le paradis perdu de l'Atlantique.
Ne manquez pas les vacances les plus intéressantes et économiques de l'année !
Demandez, sans engagement, nos brochures détaillées gratuites !

"L'homme de Rio" ou "Le Tintin de De Broca"

★ ARTISTES DE GRAND TALENT — Margot Fonteyn et Rudolf Nureyev hument l'odeur des bouquets que les admirateurs leur ont adressés à la suite de leur performance dans le ballet royal "Roméo et Juliette" présenté au Metropolitan Opera House récemment. Un critique a qualifié leur performance "d'unique" et "d'une qualité vraiment supérieure". (Téléphoto UPI)

Si on vous raconte "L'HOMME DE RIO" n'en croyez pas un mot; surtout si vous avez vu et aimé "CARTOUCHE". En fait L'Homme de Rio c'est Cartouche à Brazilia. Et ce que Cartouche était aux films de cape et d'épée, ce dernier film de De Broca, ce Super-Tintin, l'est aux films poursuite.

L'homme de Rio c'est en effet une merveille d'allégresse et de vivacité dans le cadre d'un cinéma "clin d'oeil".

Et Belmondo, en Cartouche 20e siècle est littéralement catapulté dans une aventure dont l'action se déplace à la vitesse des images.

Le film s'ouvre sur le plan d'une vache, et quinze minutes plus tard Bébel descend d'avion pour se heurter à une pancarte qui l'assure bien qu'il est à Rio. "QUAND JE VAIS RACONTER ÇA A LEBEL!" qu'il se dit dans l'avion qui le mène au Brésil, mais cette étape surprise n'est encore rien à côté de ce qui l'attend.

Et De Broca ne ménage rien pour nous faire rire. Le clin d'oeil rieur qu'il donne aux films d'aventures, aux films poursuite, est celui d'un mordu du cinéma. Tout ici est traité à la blague. Et c'est peut-être là la recette secrète d'un cinéma contemporain. Un cinéma où personne ne se prend au sérieux, mais où le CINEMA lui, est pris au sérieux. Où l'image dynamique et dynamisée n'arrête devant rien pour conduire l'action.

Pas de héros dans "L'Homme de Rio". Rien de l'exploit résolu et concerté. Mais plutôt une poursuite où s'enchaînent action, humour, et lyrisme; non pas successivement, mais bien en accord parfait. Ici l'action ne cède pas place à l'humour, pour aider le spectateur à reprendre son souffle, l'action est humoristique, l'action est lyrique. Le personnage ne fonce pas, il est catapulté par l'image d'une situation à une autre.

A Paris il voit par une fenêtre qu'on enlève sa fiancée. Il saute par la même fenêtre, d'une image à l'autre, et trouve une moto qui lui permettra de poursuivre les kidnappers. A Orly c'est un vieux Général, à Rio une vieille Anglaise au toutou qui lui seront prétexte à sauter d'une action à une autre. A Brazilia c'est une bicyclette. Pour un peu on verrait De Broca en accessoiriste venir lui donner l'outil pour le tirer d'une situation embarrassante.

Et ainsi va le film, de situation en situation, avec des trouvailles qui n'en sont pas, mais présentées d'une façon irrésistible, d'une façon épatante.

Pour autant toutefois, De Broca reste fidèle à son amour du baroque. Un style attachant, et avec lequel il nous avait séduit dans "L'AMANT DE CINQ JOURS" dans "LES JEUX DE L'AMOUR" mais surtout dans "LE FARCEUR".

Cette façon de voir un détail, de nous le montrer, de nous le présenter à un moment et dans un cadre inattendus.

Dans "Cartouche" la merveilleuse scène du coulage du carosse, et ici dans "L'Homme de Rio" ces images de BRAZILIA, d'une beauté plastique extraordinaire.

Tout le film d'ailleurs est sous ce style pointillant. Comment, par exemple oublier cette séquence du dénouement...

Le Robin Hood français du 18e siècle, c'était (tout en clin d'oeil) "CARTOUCHE", le Cartouche moderne, le Cartouche 20e siècle lui, s'enfonce dans les forêts de l'Amazonie, pour en sortir, comme on en sort une ville.

"Le temps d'une "perm..." semble nous dire De Broca, et je vous amène au Brésil à la Tintin". Comme Lebel, vous pouvez mettre trois heures à traverser la ville pour accepter l'invitation de Belmondo et De Broca; qu'elle aventure direz-vous alors en arrivant au ciné! Eh! oui! trois heures dans la ville, deux heures de cinéma, qui compriment 8 jours, pendant lesquels vous aurez fait le Brésil, de Rio à l'Amazonie, en passant par Brazilia. Voilà bien "L'HOMME DE RIO" du cinéma qui respire, une bouffée d'air. Du cinéma qui respire au rythme de notre époque. Voilà son secret, et voilà sa qualité.

Vive Rio! Vive Cartouche, vive De Broca, vive Bébel, vive Tintin, vive Tintin à Brazilia, vive L'HOMME DE RIO et VIVE LE CINEMA!

André Paquet

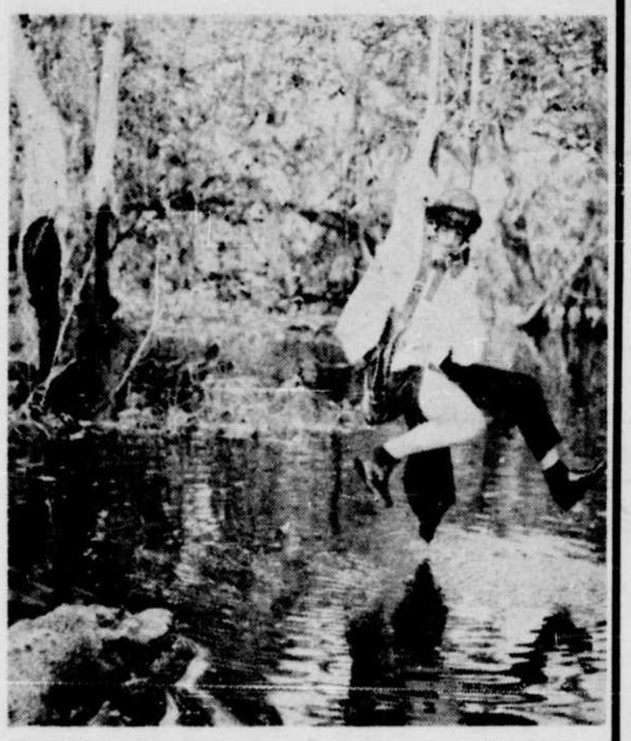

● Quoi de plus naturel en descendant au coeur de l'Amazonie, que d'être accueilli à votre descente d'avion par un crocodile. Situation que viendra vite régler, pour son "héros" le véritable Homme de Rio, Philippe de Broca.

Valeur morale des films

BIENVILLE et LAURIER

Los Viciosos (Les vicieux) (?)

Christelle et l'empereur: Comédie musicale avec Sabine Sinjen, Peter Weck et Sieghardt Rupp. Adaptation d'une opérette viennoise. Charmant. Délassement agréable. Musique entraînante. Danses classiques et tziganes au point. S'apparente aux contes de fées. Tous.

CAPITOL

Tom Jones: Comédie satirique avec Albert Finney, Susannah York et Hugh Griffith. Chronique truculente et désinvolte de l'Angleterre du 18e siècle. Caméra très mobile et un ton d'humour constant sont les atouts du film. Expérience originales. Certaines séquences sont de véritables morceaux de bravoure. Allure rapide. Adultes avec réserves.

CANARDIERE

(3e semaine)

Barbara: Drame avec Harriet Anderson, Helmut Griem et Hans von Borsody. L'intrigue est centrée sur un personnage qui fait fi de la morale. L'ensemble comporte en plus des scènes nettement suggestives et la présentation tendancieuse d'un pasteur. A déconseiller.

Comme s'il en pleuvait: Comédie policière avec Eddie Constantine, Silvia Solar et José Nieto. L'originalité consiste en ce que Constantine transporte son personnage dans les studios espagnols. Pour les partisans de la vedette, il suffit que le héros joue et gagne. Adultes.

CARTIER et LAIRET

La grande évasion: Film de guerre avec Steve McQueen, James Garner et Richard Attenborough. Dans la tradition d'oeuvres spectaculaires. Hommage au courage et à la ténacité. L'humour et le drame s'entremêlent. Adultes et adolescents.

Les joyeux voleurs: Comédie policière avec Rex Harrison, Rita Hayworth et Joseph Wiseman. Quelques belles photos de Madrid, ici et là. Quelques touches d'humour. Ton humoristique. Adultes.

CINEAC

Un soupçon de vison: Comédie sentimentale avec Doris Day, Gary Grant et Gig Young. Tout est à base de quiproquos et de malentendus. Conçu selon des recettes éprouvées: Décors luxueux, vedettes bien connues, dialogues faciles. Quelques trouvailles. Adultes avec réserves.

Les rôdeurs de la plaine: Western avec Elvis Presley, John McIntire et Dolores Del Rio. Ce n'est pas un film musical et Elvis joue son premier rôle de véritable acteur. Le film est assez bien fait. Conflits raciaux entre Blancs et Indiens à la fin du 19e siècle aux Etats-Unis. Adultes.

CLASSIC, RIALTO, VICTORIA

Vacances d'été: Drame familial avec Richard Egan, Dorothy McGuire et Sandra Dee. Le scénario et la réalisation sont d'un homme qui connaît son métier. L'incompréhension et l'inconduite des parents et les tristes conséquences pourront provoquer de salutaires réflexions. Adultes avec réserves.

Hercule et la reine de Lydie: Film d'aventures avec Steve Reeves, Silva Koscina et Sylvia Lopez. Sa.ade pseudo-mythologique plutôt bâti sur le modèle des aventures de Tarzan. Décors, costumes et scènes spectaculaires dispendieux. Adultes avec réserves.

EMPIRE

(2e semaine)

L'homme de Rio: Aventures humoristiques avec Jean-Paul Belmondo, Françoise Dorléac, Jean Servais. Le scénario rappelle bien des points des Tintin et Milou. Rythme sans défaillance, plein de dynamisme et de bonne humeur, distrait sans vulgarité. Couleur et musique bonnes. Le talent de Belmondo, dans le genre, une révélation. A voir. Adultes et adolescents.

IMPERIAL

Les nomades du nord: Film d'aventures avec Jean Coutu, Emile Genest et Robert Rivard. Ne le cède en rien aux oeuvres de Walt Disney. Les animaux en vedette. Paysages magnifique. Interprètes Canadiens. Adultes et adolescents.

Cette terre qui est mienne: Film romantique avec Rock Hudson, Jean Simmons, Dorothy McGuire, Claude Rains et autres. Chronique familiale attachante, se déroulant dans un cadre (les vignobles) bien photographié. Adultes.

Blondes, brunes, rousses: Film musical avec Elvis Presley, Joan O'Brien et Gary Lockwood. Prétexte à un nouveau tour de chant d'Elvis. Les mordus du chanteur y trouveront de belles photos, des couleurs, des chansons et un dialogue au sucre. Adultes.

LEVIS

Les Vikings attaquent: Film d'aventures avec Cameron Mitchell, Geneviève Grad et Ettore Manni. Ouvrage de série: Tension. Bonnes photos, couleurs soignées. Relief du courage des sujets loyaux. Adultes et adolescents.

Par-dessus les moulins: Comédie avec Sophia Loren, Vittorio De Sica et Marcello Mastroianni. Adaptée d'un écrit satirique espagnol du 18e siècle, cette comédie insiste sur les aspects bouffons et vaudevillesques de l'intrigue. Adultes avec réserves.

LIDO

Sables brûlants: Film d'aventures avec Dahah Lavi, Gerth Gunther Hoffman et Uri Zohar. Au niveau des productions de série. Climat de cupidité. Adultes.

Médecin pour femmes: Mélodrame avec Lex Barker, Senta Berger et Barbara Rutting. Le sens du devoir du personnage principal est mis en valeur. L'intrigue implique une confusion des valeurs morales. Réalisation assez soignée. Adultes, avec réserves.

PARIS

Cain: Drame avec Réal Giguère, Ginette Letondal et Yves Létourneau d'après le roman: Les Marcheurs de la nuit de Réal Giguère. Histoire de haine fraternelle et de vengeance sur un ton d'emphase qui accentue l'invraisemblance. Prises de vues réussies du vieux Montréal, la nuit. Interprétation satisfaisante. Adultes avec réserves.

Les motorisées: Film à sketches avec Walter Chiari, Raimondo Vianello et Toto. Les titres sont: Les Religieuses au volant, La Roulotte, La Voiture de sport, L'Accident, L'Agent de la circulation. Ce dernier sketch, avec Toto comme interprète comporte de bons moments et se voit avec un certain plaisir. Adultes avec réserves.

PIGALLE

Cain — (Voir Paris).

Les pique-assiettes: Comédie avec Darry Cowl, Francis Blanche et Béatrice Adariba. Comédie bouffe d'assez bonne venue. L'ensemble est amusant. On reste sur sa faim. Adultes.

PRINCESSE

La vengeance aux deux visages: Western avec Marlon Brando, Karl Malden, Katy Jurado et Pina Pellicer. Début de la carrière de Brando comme réalisateur. Son coup d'essai est remarquable à bien des points de vue, ayant attaché beaucoup d'importance à la beauté formelle des images. Adultes avec réserves.

La ballade des sans-espoirs: Etude psychologique avec Bobby Darin, Stella Stevens et Everett Chambers. Le film démarre assez bien puis viennent les méandres d'une recherche de style hésitante qui n'aboutit pas. Essai de renouvellement de la forme au cinéma. Adultes avec réserves.

Les week-ends de Néron: Comédie avec Alberto Sordi, Gloria Swanson, Vittorio de Sica et Brigitte Bardot. Le prologue annonce une parodie fantaisiste mais rien dans le film ne rejoint la fantaisie et la parodie n'est pas de bon goût. Adultes avec réserves.

SILLERY

En lettres de feu: Drame avec Dean Martin, Anthony Franciosa et Shirley MacLaine. Des comédiens de talent réussissent à rendre vraisemblables des personnages inconsistants. Adultes avec réserves.

La foire aux illusions: Comédie musicale avec Pat Boone, Bobby Darin et Pamela Tiffin. Reprise pour une troisième fois à l'écran. Claire impression que quelque chose ne tourne pas rond. Interprétation laborieuse. Adultes.

Les travaux d'Hercule: Film pseudo-mythologique avec Steve Reeves, Sylva Koscina et Fabrizio Mioni. L'athlète Reeves incarne un demi-dieu. Dialogues typiquement modernes. Production commerciale. Adultes et adolescents.

ST-ROMUALD

Les rôdeurs de la plaine: (Voir Cinéac).

Le prix de la luxure: Drame avec Janet Munro, John Stride et Anne Cunningham. Dans cette histoire sordide, l'amour libre est présenté avec sympathie. L'ensemble comporte de plus une nette recherche d'effets suggestifs et un suicide. A déconseiller.

Abbott et Costello à Hollywood: Comédie bouffe avec Bud Abbott, Lou Costello et Frances Rafferty. Longue suite de bouffonneries. Quelques gags amusants ici et là. Adultes et adolescents.

Au fer — (?).

STUDIO 9

Reprise le 9 mai avec "Le Petit Soldat" de Jean-Luc Godard. Adultes avec réserves.

Sophia Loren dans un film de Chaplin

MILAN, Italie (P.A.) — L'actrice italienne Sophia Loren a dévoilé qu'elle allait être prochainement la vedette d'un film réalisé par Charlie Chaplin. Elle a ajouté que le grand comédien du cinéma muet et du parlant ferait aussi partie de la distribution.

Sophia, qui récemment a rendu visite à M. Chaplin à sa villa de Vevey, en Suisse, a fait mention du prochain film au cours d'une interview qu'elle a accordée au journal Corriere Della Sera de Milan.

La mode au Musée du costume

PARIS (Reuter) — La mode illustrée par des modèles remontant à l'année 1700 jusqu'aux récentes créations haute couture sont en montre au Musée du costume de Paris. Le défunt Christian Dior était tellement convaincu de la nécessité d'un musée de genre dans la capitale française, qu'il conservait méthodiquement ce qu'il estimait être le modèle le plus typique de chacune de ses collections, pour être exposé un jour au Musée.

Aujourd'hui, les dessinateurs de mode, les étudiants et journalistes y trouvent une source d'inspiration. Ce Musée a été créé il y a trois ans, et prend encore de l'envergure. Au moment où il ouvrait ses portes, en 1962, la Maison Dior offrit dix robes, dont un modèle du fameux "style nouveau" qui avait révolutionné le monde de la mode en 1947.

Financé par la Chambre de Commerce française, l'établissement serait le plus important et le plus complet Musée du costume en Europe. Il contient des spécimens vestimentaires pour hommes, femmes et enfants illustrant la mode depuis 1700.

Les modèles français contemporains, venant des Maisons Dior, Lanvin, Balenciaga, Balmain Pato et Ricci, sont considérés comme choses aussi précieuse qu'une délicate dentelle du 18e siècle.

Le conservateur

M. François Boucher, conservateur du Musée, un homme aux cheveux blancs, explique que les Musées du costume commencent toujours trop tard, à collectionner les vêtements.

"Au moment où un style prend une valeur historique, les spécimens de cette période sont rares, et parfois inexistants", a-t-il dit.

"Aujourd'hui, nous prévoyons à l'avance, pour réunir les modèles vestimentaires contemporains, avant qu'une mode spécifique ait le temps de changer et disparaître", de commenter M. Boucher.

Le Musée expose plus de 2,000 costumes et 8,000 accessoires.

● MALIBU BEACH, CALIFORNIE: Le comédien Mickey Rooney fait une randonnée sur la plage avec ses enfants durant une pause du tournage du film "HOW TO STUFF A WILD BIKINI" pour la compagnie International Pictures. A gauche, Kelly, 5 ans et à droite Kerry, 4 ans. Sur les épaules du comédien Kyle, âgée de trois ans. (UPI téléphoto)

Le Metropolitan commande des peintures

NEW YORK (A.F.P.) — Le "Metropolitan Opera" de New York a commandé deux peintures murales au peintre Marc Chagall pour le nouvel opéra de New York dont l'ouverture est prévue pour l'automne 1966, annonce le New York Herald Tribune dans une dépêche publiée hier.

Marc Chagall, qui il y a moins d'un an terminait la décoration du plafond de l'Opéra de Paris, peindra cette fois les deux panneaux muraux de neuf mètres sur douze qui orneront l'entrée du nouvel Opéra de New York à Lincoln Center.

● MOQUERIE DE SON GOUT — L'acteur américain Ernest Borgnine, à gauche, se moque gentiment de la moustache de son confrère Jerry Colonna qui a récemment fait sa première apparition à la télévision américaine dans une série écrite spécialement pour lui. Borgnine, pour sa part, est la vedette de la série télévisée "McHale's Navy". (Telephoto UPI)

Ecole Nationale de Théâtre

Demande d'audition avant le 5 mai

Les étudiants qui désirent être admis à l'Ecole Nationale de Théâtre l'automne prochain pour y apprendre le métier de comédien, celui de décorateur ou de technicien, doivent faire une demande d'audition ou d'entrevue avant le 5 mai. Les formules de demande d'audition peuvent être obtenues au secrétariat de l'Ecole: 407, boulevard St-Laurent, Montréal 1, Qué. — Téléphone: 681-1897. Au reçu de cette demande l'Ecole communiquera au candidat la date et le lieu de son audition ou de son entrevue.

Messieurs André Muller, David Peacock et Duncan Ross, respectivement directeur artistique de la section française, directeur du cours de production et directeur artistique de la section anglaise, auditionneront les candidats dans toutes les villes importantes du Canada, de Halifax à Vancouver, à partir du 10 mai prochain.

L'Ecole nationale de théâtre, dont le directeur fondateur est Monsieur Jean Gascon et le directeur général, Monsieur James de B. Domville, est un établissement d'enseignement supérieur qui assure la formation complète du comédien et du technicien de théâtre. L'Ecole est subventionnée par le Conseil des Arts du Canada et par divers ministères provinciaux, notamment par le Ministère des Affaires Culturelles du Québec.

Haute fidélité

La Famille Bach et les Romantiques

Organ Music of the Bach Family: Carl Philipp Emanuel Bach: **Prélude en ré, Sonate No 1, en ré, Adagio en ré mineur.** Johann Bernhard Bach: **Du Friedefurst Herr Jesus Christus.** Johann Michael Bach: **Wenn mein Stundlein Vorhanden ist.** ("Quand mon heure viendra"). Johann Christoph Bach: **Prélude et Fugue en mi; Warum betrunst du dich mein Herz** ("Pourquoi, mon coeur, es-tu troublé?"). Wilhelm Freidemann Bach: **Fughetta en sol mineur; Fugue en ré mineur; Fugue en fa;** Johann Sebastian Bach: **An Wasserfussen Babylon** ("Super Flumina...") Carl Weinrich, organiste. — (RCA-Victor, LSC-2793, stéréo).

Il ne s'agit pas ici seulement de "Bach et ses fils", mais de toute la lignée, à commencer par Jean-Michel, cousin d'une génération avant Bach; Jean-Bernard est son cousin issu de germain, Jean-Christophe est le frère de Jean-Michel, enfin, C. P. E. et Wilhelm Friedmann sont les fils du grand Sébastien Tout est intéressant, les plus anciens annonçant déjà le génie de Bach et les fils n'étant pas indignes du père, dans les oeuvres que Weinrich nous présente. On voit certains thèmes que Bach a repris en les raffinant, en leur donnant une ligne plus classique. Ce disque est plus qu'un document, il plaira certainement aux amateurs de musique d'orgue. La prise du son est très réaliste pour évoquer le son du roi des instruments.

SCARLATTI: **Horowitz plays Scarlatti.** (Columbia, MS-6658, stéréo).

Je suis assez chanceux pour que ce disque vienne compléter plutôt que doubler ce que je possède déjà de Sonates de Scarlatti. Le jeu de Horowitz (au piano) est certes un atout spécial, mais comme j'imagine que personne ne désire faire une double ou triple collection de sonates de Scarlatti, quand il y en a plus de cinq cents, je donne illico la liste des Sonates qui figurent sur ce disque, d'après le catalogue Longo: ce sont les numéros 424, 241, 188, 118, 349, 465, 21, 203, 22, 164, 187, 391. Je les donne dans l'ordre où elles figurent sur ce disque. Pourquoi cet ordre inverti? C'est que Horowitz les donne selon leur ordre chronologique de composition, établi par Kirkpatrick. Le jeu d'Horowitz, fidèle à sa nouvelle manière est tout à fait dépouillé. Léger, transparent, et avec toute la technique nécessaire pour nous faire paraître ces feux d'artifices faciles. Et quelle sensibilité souriante dans tous les Andante! Prise de son excellente, bien que la version mono doit sans doute valoir ici la stéréo.

The Great Romantic Piano-Concertos: GRIEG, TCHAIKOWSKI (si bémol mineur), RACHMANINOFF: (No 2, et **Rhapsodie sur un thème de Paganini).** — Philippe Entremont, pianiste, avec les orchestre de Philadelphie avec Ormandy (Grieg et Rhapsodie) et de New York avec Bernstein (Rachmaninoff et Tchaikowski). — (Columbia, Album D-39-715, trois disques stéréo).

Columbia groupe ensemble quelques interprétations d'Entremont qui datent d'un ou deux ans, qui sont encore valides, bien qu'elles n'aient pas été considérées comme le tout premier choix. L'attaque du Grieg (au roulement de caisse) est raté, quelques autres faiblesses. C'est la **Rhapsodie** qui me paraît la mieux réussie de ces exécutions. Il n'empêche que cela fait un album désirable, surtout s'il revient moins cher que le prix total des trois disques séparés. C'est le concerto romantique rendu avec tout son éclat romantique et sa bravoure. Je croirais que ça fefait un excellent cadeau, par exemple pour un jeune qui commence sa discothèque. C'est en tout cas préférable à l'album similaire de Victor, avec de pseudo-vues éducatives, et qui donne des mouvements détachés — et perdus — de divers concertos — de Bach à Bartok...

Le TOURNEUR

Notre assortiment de
DISQUES
est des plus complets
CLASSIQUES — SEMI-CLASSIQUES
POPULAIRES
33 1/3 — 45 et 78 rpm
APPAREIL "HAUTE FIDELITE"
WILLIS & CO. LIMITEE
1095 rue ST-JEAN — TEL.: 524-3573

LES LIVRES ET LEURS AUTEURS

Mémoires Chapais

Voici le tome III des Mémoires Chaplais que nous apporte Julienne Barnard. Ce tome porte en sous-titre : Documentation, Correspondance, Souvenirs, et couvre les années 1875 à 1888. (1)

La figure dominante des Mémoires, c'est le futur historien Thomas Chapais. On le présente tout d'abord comme étudiant, étudiant le style ancien, c'est-à-dire un garçon qui étudie sans vouloir s'occuper de cogestion, sans souci d'émeute, tout entier à son devoir d'état. Avait-il médité le mot de Miche. Bibaud ? "Les jeunes gens sont l'espoir de la patrie et non son conseil". Nous ne savons pas. Mais nous savons qu'il était entouré de bienveillance et qu'il n'aurait jamais fréquenté les petites mégères hurlantes de Radio-Canada.

Thomas Chapais a étudié à l'illustre collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, si proche de Saint-Denys où demeurait sa famille. Les Mémoires nous disent son rang dans sa classe (le premier rang évidemment), ses lectures. C'est la même chose à l'Université. Mais déjà le climat a changé. Les crises intellectuelles se succèdent : Le Programme, le Libéralisme, le Gaunisme, les querelles politiques. On s'est toujours appliqué au Canada français à imiter 0 ans après, trente ou vingt ans les agitations de la France. Nous sommes d'indécrottables coloniaux, en littérature, en politique, en religion. Cependant le jeune Chapais, superbe barbu sans avoir les moeurs et les airs de nos barbus contemporains, étudie avec ardeur. Il étudie, étudie, il lit, il prie, il reçoit des lettres de sa famille, il y répond. Les élections à Ottawa et à Québec le font souvent bouillir. Il est de vieille souche conservatrice. La correspondance de Chapais jeune avec sa famille et avec ses amis révèle une âme foncièrement chrétienne, mais un étudiant gai, parfois frondeur, un homme attaché à sa famille, aux belles traditions. Il fait son droit à l'Université. Il a assez de loisir pour mettre les siens au courant des luttes entre Québec et Montréal. Dans son propre programme de lecture on voit à côté de l'inévitable Veuillot, des auteurs anglais et beaucoup d'historiens français et anglais. La famille a conservé ses cahiers de notes et de réflexions. Des amis ont gardé aussi des lettres qui racontent la première idylle de Thomas et la première apparition dans le firmament de la politique de Wilfrid Laurier.

C'est le temps des bleus (conservateurs) et des rouges (libéraux) aux principes irréductibles. Ni d'un côté, ni de l'autre on ne pouvait déchoir ! Est-ce la politique seule qui remplit les Mémoires ? Non. L'histoire de la famille Chapais est beaucoup plus intéressante que les bobards des politiciens, sa montée sans compromission, les alliances et le roman du futur Sir Thomas. L'historien que nous connaîtrons plus tard, écrit pour le moment des lettres attendrissantes, rime des vers faciles et des considérations philosophiques sur le destin de l'homme, à la manière de Sully Prud'homme : avec ses amis, car Thomas aura toujours d'excellents amis, il entretient une correspondance assidue. Le jeune homme nous tient au courant de sa vie d'étudiant, de ses tendances politiques des aspirations de son coeur. Sa plume est profondément chrétienne : on a la foi dans la famille Chapais, on prie les uns pour les autres, sans ostentation. Prier est aussi simple que de respirer. Nous avons fait du chemin depuis ce temps. Et, entre les générations, aucun mépris : c'était impensable. Impensable aussi l'irréligion, le scepticisme. A Québec comme à Saint-Denys, Thomas honorera toujours l'Eglise et ses prêtres du plus grand respect et d'un attachement profond.

Après le mariage de Chapais - Langevin, les Mémoires mettent sous nos yeux Thomas Chapais avocat et journaliste. Si la vie de famille est toujours belle, la carrière de journaliste de Thomas connaîtra bien des agitations dont l'affaire Louis Riel ne sera pas la moindre. Julienne Barnard exhume des archives familiales, des lettres savoureuses, des détails innombrables sur les deux champs politiques d'Ottawa et de Québec. Triomphes et défaites se succèdent sans changer quoi que ce soit aux convictions de Thomas. Une longue correspondance avec Mgr Paul Bruchési de Montréal en fait foi. Il est assez courageux pour rectifier beaucoup d'erreurs de l'historien Benjamin Sulte et de l'Américain Francis Parkman. On peut lui reprocher de voir chez les professeurs de Laval, uniquement des ennemis. Un libéral, manière anglaise ne pouvait être à ses yeux qu'un libéral manière française, issu de l'école de Lamennais. D'ailleurs il n'est pas le seul à entretenir cette confusion qui dure encore.

Il faut souhaiter la parution des tomes suivants. Ils nous feront voir sans doute Chapais historien qui vaut beaucoup mieux que ses détracteurs l'ont laissé entendre.

Emile BEGIN

(1) En vente à l'ACTION.

Histoire véritable et naturelle

des moeurs et productions du pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada

"Histoire véritable et naturelle des moeurs et productions du pays de la Nouvelle-France vulgairement dite le Canada". Comme titre d'un livre, on admettra que c'est un peu long. Cependant, si on rappelle que l'oeuvre date de 1664, qu'il s'agit du rapport du gouverneur de Trois-Rivières à Colbert sur la situation de la colonie naissante, on conviendra que le titre dit exactement ce qu'il veut dire, et tout ce qu'il veut dire.

Au surplus, il s'agit d'une 7e édition, mais cette fois d'une édition de luxe qui se veut sans doute définitive, d'un ouvrage tricentenaire qui n'occupe en somme que le tiers ou le quart du volume, le reste étant matière non moins riche et tout aussi intéressante puisqu'elle explique et complète l'oeuvre initiale de Pierre Boucher.

La meilleure appréciation que l'on puisse faire de l'ouvrage édité par les soins de la Société Historique de Boucherville, c'est d'en étaler le contenu.

x x x

Tout d'abord la trop brève préface de Marcel Trudel; puis un avant-propos élaboré, enthousiaste, convaincu de Charles Desmarteau qui rend un hommage touchant au chanoine Lionel Groulx, dit le pourquoi de la société éditrice qui entend ne laisser aucun coin de la région de Boucherville sans l'explorer, encore moins son histoire. Ensuite, une introduction historique de Mgr Albert Tessier dont il faut citer ces lignes explicatives :

"On sait dans quelles circonstances et dans quel but Pierre Boucher écrivit son HISTOIRE. Chargé par le gouverneur d'Avaugour d'exposer au Roi la situation désespérée de la Nouvelle-France, Boucher avait passé un an à Paris. Le jeune Louis XIV l'avait reçu en audience, il l'avait longtemps questionné sur le Canada et il l'avait écouté avec un intérêt visible. Le Trifluvien, peu habitué au protocole royal, s'était-il senti dépaysé parmi les courtisans et en présence du majestueux monarque ? Le faste de la cour et les attitudes maniérées des seigneurs l'avaient sans doute amusé intérieurement; mais comme notre bon Jean XXIII devant les diplomates de ce monde, il avait trop de gros bon sens pour ressentir le moindre complexe d'infériorité . . ."

Boucher constata néanmoins que la Nouvelle-France était mal connue. A son retour, il crut devoir écrire l'essentiel des réponses et renseignements qu'il avait dû donner au cours de son voyage. Son rapport fut expédié à Colbert le 8 octobre 1663.

Après un jugement sur le gouverneur de Trois-Rivières, Mgr Tessier parle de l'homme et de sa famille.

Bien préparé par cette introduction historique d'une trentaine de pages dont la lecture est si passionnante et si enrichissante, nous voilà en forme pour la lecture de l'oeuvre de Boucher proprement dite, dont Roland Houde dira dans son essai bibliographique :

Cette édition anastatique de la Société Historique de Pierre Boucher représente l'heureuse fusion des techniques de photographie et d'imprimerie du 20e siècle. L'évolution de l'impression photographique est devenue telle qu'il n'est plus vrai de dire que "le livre rare se fait de plus en plus rare". De plus, la précision et l'économie de cette technique fidèle évite à l'humain la création, en notre temps, de problèmes fantômes comme chez les anciens.

Marie Bourboyant rappelle l'histoire des éditions précédentes, en signalant qu'elle a découvert de la 1ère édition, sept exemplaires en Europe, onze aux Etats-Unis et cinq au Canada.

x x x

Mais nous n'avons pas fini l'inventaire de ce que nous offre cette 7e édition. A l'occasion de la 5e, Benjamin Sulte y alla de commentaires peu tendres pour les Jésuites pris déjà à parti par Pierre Boucher lui-même. Or, le Père Léon Pouliot, S.J., et Léo-Paul Desrosiers font les mises au point qui s'imposent en expliquant ce que furent vraiment les relations entre les Jésuites et le gouverneur Boucher. Ces études ajoutent encore à l'intérêt historique et humain de cette publication.

Mais ce n'est pas tout. Suivent une étude de Séraphin Marion sur Pierre Boucher écrivain et de Gaston Lelong sur "la langue de l'Histoire véritable et naturelle . . ."

Enfin une autre et dernière étude, capitale, celle du grand savant Jacques Rousseau, sur la géographie physique et humaine, sur la flore, la faune, la géologie, l'ethnologie, les traditions populaires du début de la colonie telles que révélées dans ce rapport de Boucher à Colbert. Un véritable traité de cent pages, une mine inépuisable de renseignements bien catalogués et clairement présentés sur toutes les sciences par le savant Jacques Rousseau en se basant sur l'oeuvre même de Boucher.

La septième édition de l'HISTOIRE de Pierre Boucher constitue donc un documentaire unique sur la Nouvelle-France en 1963, documentaire dont les renseignements sont en grande partie toujours d'actualité.

Félicitons la Société Historique de Boucherville et son âme dirigeante Charles Desmarteau pour n'avoir reculé devant rien, pas même devant les lourdes exigences financières, pour nous présenter cet ouvrage de luxe d'une si grande valeur matérielle et culturelle. (1)

Louis-Philippe ROY

(1) En vente à la Librairie de l'ACTION, au prix de neuf dollars et demi.

L'Etat et les corps intermédiaires

Selon l'expression du P. Arès, cette Semaine sociale a porté "sur un thème dont l'actualité et l'importance sont allées, en ces dernières années, sans cesse croissantes dans notre milieu". Voici la table des matières de cet important volume :

Allocution d'ouverture : L'Etat et les corps intermédiaires . . . Richard Arès, S.J.

Première partie : PRINCIPES GENERAUX

1. Corps intermédiaires : groupes de pression ou organismes administratifs ? Gérard Dion, ptre.
2. Les conditions d'une collaboration entre l'Etat et les corps intermédiaires. Claude Ryan.
3. La démocratie organique. Jean Rivero.

Deuxième partie : EXPERIENCES ET INITIATIVES

4. La participation des corps intermédiaires au gouvernement de la société politique. Vincent Lemieux.
5. Responsabilité des corps intermédiaires dans le développement régional. Henri Tétu.
6. Les corps intermédiaires et l'éducation. Richard Joly.

Troisième partie : QUELQUES PROBLEMES PARTICULIERS

7. Les exigences de la représentativité des corps intermédiaires au plan politique. Yvon Dareau et Madeleine Joubert.
8. Les formes possibles de participation des corps intermédiaires à la vie politique. Jean Tournon et Jean-Marc Lebeau.
9. Les implications de la participation des corps intermédiaires au sein des organismes publics. Jean-Réal Cardin et Thérèse Pigeon.
10. Le choix des représentants des corps intermédiaires au sein des organismes publics. Jean-Charles Bonenfant et Irénée Desrochers, S.J.

128 pages. $2.50 l'exemplaire. A l'Action.

Prêchi-prêcha

par Henri-M. BRADET, O.P.

L'auteur compte bien que personne prendra au sérieux son titre : PRECHI - PRECHA que le dictionnaire Quillet définit : "verbiage de sermonneur". Un pareil titre ne se veut pas non plus uniquement une façon d'intriguer les lecteurs. Il s'agit plutôt de situer humoristiquement des réflexions mixtes, à la fois religieuses et profanes, tantôt sérieuses et tantôt badines, à la fois simples et brèves, à la façon d'un "bon prône de curé".

Trente-deux textes de trois ou quatre pages chacun, sur des sujets dont l'actualité ne lâche jamais; le pourquoi et le risque de la vie, le rationnement du bonheur, le démon de midi ou les quarante ans, les âges, l'y'évasion, etc.

Une deuxième section analyse l'acte de foi, la Providence, les déceptions mutuelles entre prêtres et laïcs, la querelle des anciens et des modernes, ainsi qu'un sondage sur la croyance du diable.

Un troisième chapitre est consacré à l'amour et aux façons d'aimer, au risque du mariage, à deux patrons pour mal mariés, à la maison qui se vide et à l'étrange société qui constitue une famille.

Enfin, dans **Fêtes et Vertus**, l'auteur formule de façon sentie et dans un style imagé les souhaits aux mères, la difficulté d'être père, recrée une atmosphère pour Noël et le Jour de l'An, terminant sur la petite vertu de simplicité.

L'auteur a été durant douze ans curé de Notre-Dame-de-Grâce, Montréal, et ses textes gardent la marque du langage parlé, de la causerie genre-prône. Il est présentement directeur de la revue MAINTENANT.

Edité par les Editions du Lévrier de Montréal, ce volume de 160 pages se vend $1.50 à l'ACTION.

Les cigales chantent l'été

par

Marie-Antoinette de Miollis

Lauréate du prix Max du Veuzit 1961

C'est en Norvège que se déroule le nouveau roman de Marie-Antoinette de Miollis, durant la saison des nuits claires et au milieu d'un paysage féerique.

Philippe et Monique sont fiancés et tous deux sont parisiens.

Philippe est peintre et doit aller passer quelques semaines au bord du Nordford pour en rapporter le tableau qu'il désire être son chef-d'oeuvre. Monique insiste pour l'accompagner et son frère Patrice complète le trio, ravi de faire la connaissance des jolies Norvégiennes.

Ils prennent pension au luxueux hôtel Christiania et c'est là que Philippe découvre la belle Marit qui deviendra son modèle.

Tous deux s'éloignent chaque jour jusqu'à la cascade qui sert de fond au tableau, et Monique reste seule, tandis que son fiancé se laisse absorber par son art et que son frère court les routes, en menant sur sa moto les rieuses filles de l'endroit.

Le jeune ethnologue français, Michel Favier, arrivera-t-il à la consoler de cette solitude ? Monique se laissera-t-elle influencer par les sages conseils de l'Américaine, Mrs Bennett ?

Philippe arrivera-t-il à la convaincre qu'il n'aime qu'elle, malgré la trop grande familiarité qu'il affiche avec la séduisante Marit ?

Un geste incroyable et inattendu du jeune peintre déconcerte les familiers de l'hôtel Christiania qui avaient assisté avec des réactions diverses au désaccord croissant des deux fiancés.

Comment Monique réagira-t-elle ? Qui l'emportera dans son coeur, Philippe ou Michel ? Du drame, de l'amour, un milieu cosmopolite, un cadre de toute beauté, tels sont les facteurs qui animent ce roman écrit avec un modernisme de bon ton, dans un style direct et alerte, dont les continuels rebondissements passionneront les lectrices.

Les lilas refleuriront

(Georgette Durand)

Ils ne sont pas encore là. Ils préparent leur entrée en scène aussi bien dans les humbles patelins que dans les pays fortunés. Vous ne les voyez pas encore, mais ils ne tarderont pas à paraître. Pour l'instant, ils tissent leur habit mauve printemps ou blanc de paix, et ils composent ingénieusement le poème de ce parfum exquis dont ils enchanteront les prochaines semaines.

Subitement, dans un étincelant matin de soleil ou dans la nostalgie d'un crépuscule, vous apercevrez les doux lilas perchés peut-être au faite d'un arbre, heureux, en ce moment, d'échapper à des mains avides. Vous pourrez encore les découvrir presque entièrement cachés dans le feuillage, comme s'ils surveillaient, inquisiteurs, vos premières paroles à leur sujet.

Soyez patients. Les tendres lilas apporteront bientôt leurs charmes avant-coureurs de cet été qui, aux temps prévus, déléguera, tour à tour, ses innombrables messagers de bonheur en fleurs.

Oui, frais et neufs, les lilas vont éclore du rêve magnifique de l'hiver endormi. Ils jailliront des arbres tels de petits alléluias. Et avant le joyeux réveil de la nature, les lilas éblouis balanceront leurs tiges, sous la caresse du vent, comme des enfants en extase.

Ils regarderont la nature frissonner de vie, de murmures et de chansons. Ils la verront se gonfler d'espérance et commencer déjà son intense labeur comme une exaltante aventure qui atteindra son zénith de gloire avec la moisson.

Observez alors la qualité du sourire des lilas. Il n'a rien d'arrogant ni de méprisant. Il est si simple qu'on le croirait naïf. Mais c'est qu'on connaît mal ce sourire. On le juge trop vite, sur les apparences, comme ces gens sans allure qui n'intéressent pas, parce qu'ils ignorent le tape-l'oeil, abhorrent le snobisme et ne se passionnent que pour le vrai.

Les lilas vont fleurir, les lilas vont sourire ! Les lilas vont parler, les lilas vont confier, à qui sait les écouter, le magique secret de leur inoubliable parfum !

Le travail et les travailleurs dans la société contemporaine

Editions : CHRONIQUE SOCIALE DE FRANCE, 16 rue du Plat — LYON 2ème. —

Fidèles à leurs origines, les Semaines Sociales, à l'occasion de leur soixantième anniversaire, reprenent le sujet qu'elles avaient abordé, lors de leur première session. A une époque où l'on parle beaucoup de travail, de politique de l'emploi, de stratégie syndicale et patronale, on ne pourra plus désormais étudier ces questions sans se référer à l'imposant ouvrage que représente le compte-rendu des travaux de la 51ème session des Semaines Sociales de France tenue à Lyon en juillet 1964, avec un succès dont la presse s'est largement fait l'écho.

Par son thème d'études, cette Semaine fait suite à celles de Marseille (1956) : les exigences humaines de l'expansion économique, de Dijon (1952) : Richesse et misère, de Lille (1949) : Réalisme économique et progrès social, et aussi, par-delà les années, à celle de Besançon (1926) : les nouvelles conditions de la vie industrielle. Elle se place également dans le cadre des enseignements des Souverains Pontifes et des décisions prochaines du Concile.

Les mutations dans la population active, les problèmes du prolétariat, le choix du métier et la transformation de l'emploi, les nouvelles relations industrielles, la psychologie et la sociopathologie du travail, le renouvellement du droit social, les travailleurs dans l'agriculture, le travail dans l'entreprise industrielle, les structures de participation et les attitudes de contestation, les solidarités internationales du travail et les stratégies ouvrières, les grèves et les conflits du travail, la politique des revenus, la création collective et le christianisme du XXème siècle, le travail, valeur spirituelle, exigence et facteur de progrès, tels sont les sujets traités par la Semaine de Lyon.

A ce travail ont collaboré des économistes comme MM. Alain Barrère, Jacques Méraud, Gilbert Blardone, Jean Berthon, François Perroux, Hubert Brochier; des philosophes comme Jean Lacroix; des sociologues comme Jean Legrand, Joseph Folliet, René Didier, Paul-Henri Chombart de Lauwe; des juristes comme Jean Savatier; des hauts fonctionnaires comme François Bloch-Lainé et Roger Reynaud; des psychologues comme Jean Dubois et Pierre Badin; des médecins comme Marcel Colin; des syndicalistes comme René Bonéty, Hubert Lesire-Ogrel, François Lagandré, Albert Detraz; t

La Revue française

SOMMAIRE DU NO 172 — JANVIER 1965

Si le numéro précédent de La Revue Française présentait les aspects essentiels de la grande île de Madagascar accolée aux flancs du continent noir, c'est maintenant sur le continent lui-même que les envoyés spéciaux de La Revue Française sont allés interroger les connaisseurs les plus qualifiés de la Rhodésie. De la politique du Gouvernement rhodésien, exprimée par son premier ministre M. Douglas Smith, jusqu'aux aspects économiques de ce pays neuf, une succession de textes intéressants exposent rapidement ce que c'est que l'art africain d'aujourd'hui (sous la plume de M. Frank McEwen, Directeur du Musée national Rhodes de Salisbury), quels sont les charmes de la vie sauvage dans cette région mouvementée, à quel avenir industriel la Rhodésie est promise. Tout cela pour inciter les Européens à venir prendre part aux activités rhodésiennes en décidant d'émigrer définitivement vers ce pays de "plein soleil".

La première partie du numéro s'ouvre sur un article de Jacques Baril traitant un sujet parfaitement original, à savoir: comment on peut "écrire la danse". Si la notation musicale est universellement acceptée par tous les musiciens, il n'en est absolument pas de même pour la notation chorégraphique. Au cours des âges, de nombreux systèmes de notation ont été étudiés, proposés, acceptés parfois, mais sans que, jusqu'à l'époque actuelle, aucun d'eux n'ait pu être définitivement adopté par tous. Seul le système Laban est maintenant enseigné un peu partout et, notamment, à Paris, à l'Ecole supérieure d'Etudes chorégraphiques, où des stages sont organisés. Une nouvelle profession est née : celle de notateur de mouvements. Il faut donc espérer que maintenant la danse ne fera plus figure de parent pauvre auprès de l'opéra. Le ballet doit être reconnu comme une oeuvre d'art, une oeuvre d'art qui maintenant, grâce à l'écriture chorégraphique, dispose d'une véritable "littérature".

Initiation à la psychanalyse

Des grands supets de notre temps constamment évoqués, la psychanalyse demeure sans doute le plus mal connu. Insatisfaiyt par l'imprécision des images faciles, "l'honnête homme", curieux d'une vérité cachée, veut en savoir plus long. Il redoute néanmoins une étude de austère des considérations trop techniques et un langage ésotérique. Il est prêt, en revanche, à consacrer quelques heures attentives aux pages qui lui permettront, sans connaissances préalables ni simplification paresseuse, de comprendre la doctrine psychanalytique dans son originalité essentielle, avec tous ses prolongements mais aussi avec ses limites exactes.

Tel est le but de cet ouvrage : il se veut accessible à tous et ne s'éloigne jamais de la réalité quotidienne. Il ne vise ni à l'ampleur exhaustive car il n'est pas un traité, ni à la concision car il n'est pas un précis.

Cette **Initiation à la psychanalyse** étant faite, d'autres voies sont ouvertes aux lectures de chacun. Littérature, histoire et sociologie puisent, en effet, dans la psychanalyse une résonance et des clartés nouvelles.

Face à l'histoire des mouvements dissidents d'Adler et de Jung, la rigueur scientifique de Freud donne à son oeuvre une solidité sur laquelle le philosophe, le théologien lui-même, ne craindront pas de prendre appui pour regarder plus loin.

De cette unité dans la diversité des notions de la psychanalyse, l'auteur a voulu présenter une vision simple et précise.

Edition Beauchesne.

1867 | 1967

PROGRAMME DE PUBLICATIONS de la COMMISSION DU CENTENAIRE

SUBVENTIONS AUX AUTEURS ET ASSOCIATIONS

La Commission du Centenaire annonce un programme d'aide aux auteurs canadiens destiné à encourager la publication d'ouvrages canadiens à l'occasion du centenaire de la Confédération. Ce programme sera réalisé en collaboration avec le Conseil des arts du Canada et la Canada Foundation.

La préférence ira normalement aux ouvrages traitant des arts, des sciences sociales ou des lettres, ou exceptionnellement, se rattachant à d'autres disciplines.

Les subventions ne dépasseront pas $5000 par auteur.

L'ouvrage devra être édité au Canada avant le mois de septembre 1967. Les auteurs doivent avoir résidé au Canada depuis 1962, être citoyens canadiens ou représenter des associations canadiennes.

Les demandes seront reçues et évaluées par la Commission jusqu'au 1er janvier 1966.

De plus amples renseignements et des formules de demande peuvent être obtenus en s'adressant à:

Programme de publications,
Commission du Centenaire,
Case postale 1967, Ottawa, Ontario.

Votre Horoscope

SAMEDI 1er MAI

21 mars au 20 avril (Bélier) — Influences planétaires qui modifieront votre attitude et vous rendront plus déterminé dans la poursuite de votre but. Maintenez l'équilibre entre le travail et la récréation.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Vous ne donnerez le meilleur de vous-même que "stimulé par une énergie positive en affinité avec la vôtre". On fait appel à votre jugement.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Votre esprit alerte assimilera facilement des choses difficiles qui semblent inaccessibles à d'autres. Votre amour du changement doit être contrôlé.

22 juin au 22 juillet (Cancer) — Faites-vous le propagantiste des méthodes constructives. Bien qu'affable et bon vous serez enclin à l'égoïsme.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous rechercherez des situations représentatives pour satisfaire votre vanité. Les commerçants s'intéresseront aux détails.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Votre esprit critique et analytique vous rendra redoutable. Journée propice au bricolage.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — A première vue, vous êtes fortement tenté par un projet, mais plus vous vous en éloignerez.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Votre volonté opiniâtre vaincra tous les obstacles qui se dresseront sur votre route. Votre vie sociale sera agréable et stimulante.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Optimisme, justice et spiritualité seront les trois leviers principaux de votre action rayonnante.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Vous serez une sorte d'énigme pour votre entourage. La qualité de votre travail vous mérite des éloges.

21 janvier au 19 février (Verseau) — On abusera de votre générosité. Vous trouverez une solution profitable à un problème qu'on vous soumet.

20 février au 20 mars (Poissons) — Votre activité sera limitée par des raisons incontrôlables. L'attrait de la nouveauté sera puissant sur les natifs de ce signe.

SI VOUS ETES NE UN 1er MAI

Vos ambitions ont souvent besoin d'être conrôlées. Vous avez une tendance à brûler votre énergie trop vite. Votre intuition sera parfois très bonne conseillère, mais il vous arrivera souvent d'anticiper des ennuis qui ne se produiront jamais. St-François-Xavier ainsi que de nombreux orateurs et prédicateurs ont vu le jour à pareille date.

DIMANCHE, 2 MAI

21 mars au 20 avril (Bélier) — Il y a beaucoup à penser aujourd'hui, pour qui veut innover. Prenez le temps de voir à votre affaire.

22 avril au 21 mai (Taureau) — Hospitalité et compassion feront la trame de cette journée. Vous ferez un exploit sur le plan domestique. Conservez le sourire.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Accordez aux autres le mérite de leurs initiatives et de leurs bonnes intentions. Un sceau de coquetterie identifiera vos réalisations.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Vous n'aurez pas le dernier mot dans une discussion, mais il est préférable de parler que de rester silencieux. Influence planétaires mixtes.

24 juillet au 23 août (Lion) — Les activités à l'extérieur sont favorisées par le mouvement planétaire. Vous aurez des arguments d'une logique saisissante.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Vous serez agréablement surpris de la tournure des événements. Vous rencontrez une personne sympathique et compréhensive. Conservez le sourire.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Votre sociabilité sera un précieux atout de réussite. Vous trouverez un supplément d'intérêt dans vos travaux artistiques.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Une journée mouvementée mais très satisfaisante, dans l'ensemble et le détail. Les enfants comptent sur votre indulgence.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Les ornementations de votre langage n'auront pas l'heur de plaire à vos interlocuteurs. La simplicité aura de meilleurs résultats.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Soyez fidèle à vos amitiés, mais laissez tomber vos antipathies. Glorifiez la Providence avec les dons qu'Elle vous a donnés.

20 janvier au 19 février (Verseau) — Les petites réussites ne sont pas à dédaigner. On admire votre courage pour défendre la vérité.

20 février au 20 mars (Poissons) — On compte sur vous pour clarifier une situation. Vous vous fichez des railleries et des mesquineries.

SI VOUS ETES NE UN 2 MAI

Votre vitalité intellectuelle vous permet de soutenir des combats vifs et soutenus. Quand vous accordez votre appui, vous tenez parole. Choisissez vos partenaires et ne vous engagez pas dans de trop nombreuses associations. Un roi de Belgique a vu le jour à pareille date.

JEANNOT L'INVINCIBLE par Lyman Young

PHILOMÈNE par Ernie Bushmiller